This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

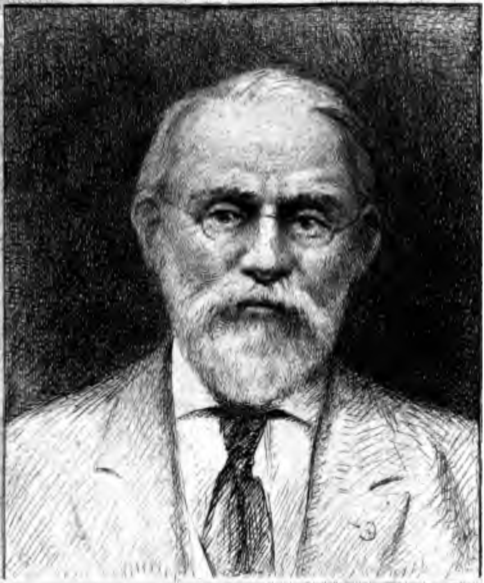

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

1749D

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
# DES SCIENCES
ET
# DES BEAUX ARTS.

Octobre 1740.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Octobre 1740.*

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

*Avec Approbation & Privilege du Roy*

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années,

Dunning Nijhoff 1-21-36 31472

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1721. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1722. | 12. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1704. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1736. | 15. | v. |
| 1717. | 12. | v. | 1737. | 13. | v. |
| 1718. | 12. | v. | 1738. | 13. | v. |
| 1719. | 12. | v. | 1739. | 14. | v. |
| 1720. | 5. | v. | 1740. | 11. | v. |

Printed in France

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Octobre* 1740.

*PARALLELE DU CŒUR, de l'Esprit, & du Bon Sens. A Paris, chez Nyon fils, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Occasion*, petit in-8°. *p.* 156. *sans la Préface* 1740.

CE petit Ouvrage est une suite *des Pensées diverses sur l'Homme* dont nous rendîmes comptes le mois dernier, & il part de la même main. Dans le précédent M. Pecquet a établi no-

tre excellence par notre origine; ici il entreprend de la prouver par la façon, dont nous pouvons user de nos propriétés essentielles; il s'y propose d'indiquer par des maximes & des observations générales, » quand & comment l'Homme doit » suivre la voye du sentiment, ou » raisonner, en présentant aux yeux » des Lecteurs une espéce de mi- » roir, dans lequel chacun peut se » chercher. »

Notre Auteur a bien compris que pour faire un parallele exact du cœur, de l'esprit, & du bon sens, il faut commencer par distinguer & définir l'action des deux facultés, qui existent en nous & que pour les bien définir, il faut examiner leurs effets, & les différens objets, sur quoi elles s'exercent ensemble ou séparément. " Si on con- » sidére l'Homme, dit-il, dans ses » deux substances réunies, il paroît » un composé propre à embrasser » par le sentiment & par le raison- » nement.... tous les différens ob- » jets.... qui existent dans la na-

» ture. Tant qu'il vit, il est suscep-
» tible de ces deux sortes d'actions
» . . . . . cela est de l'essence de la
» substance immatérielle : ainsi que
» le feu ou la chaleur ne peuvent
» exister sans un mouvement exté-
» rieur, ou concentré . . . . Or cet-
» te action ne peut être que dans
» le sentiment & dans le raisonne-
» ment, mais le jugement ne la
» dirige pas toujours. „ Il croit que si on ne peut pas dire, que le sentiment & le raisonnement, l'esprit & le cœur puissent toujours être indépendans, ils ne dépendent pas toujours nécessairement l'un de l'autre.
» Qui sçait en effet, que ce qui inté-
» ressera, par exemple, l'honneur,
» n'a pas besoin du ministére de
» l'esprit pour se faire sentir; que
» de même, si j'ai un Problême à
» résoudre . . . . . . le sentiment n'y
» prend aucune part? »

Il remarque ensuite que quand l'esprit & le cœur agissent ensemble sur un même objet, alors le sentiment & le raisonnement s'excitent l'un par l'autre, & produisent des agitations, qui, lorsqu'elles sont

vives & redoublées répandent le trouble dans toute la partie organisée, des mouvemens passifs, qui s'opérent en nous avec tant de vivacité, qu'ils nous portent à des effets de vivacités, tumultueux & violens, qu'on appelle passions, & c'est dans ces situations forcées, que le secours du bon sens est nécessaire à l'Homme. Mais qu'est-ce que le bon sens? Sa définition, dit M. Pecquet, n'est pas facile à donner, si ce n'est par ses contraires : cependant puisqu'il opére intérieurement en nous, il faut qu'il ait son origine & son existence dans le cœur, & dans l'esprit. « Ce qui n'empêche pas » qu'on ne puisse faire du bon sens » une troisiéme espéce distincte. » Or ce n'est pas dans le cœur, qu'il faut chercher son origine & son existence, une chose ne pouvant pas faire partie de ce qu'elle combat : ce ne peut donc être que l'esprit, qui soit le berceau du bon sens : on ne peut pourtant pas nier, ajoûte-t-il, qu'il ne contredise quelquefois l'esprit. Mais il naît de l'esprit même qu'il rectifie, & qui, à

la différence du cœur, porte pour ainsi dire, en lui-même son propre controlle.

De là, il conclut que quoiqu'il y ait des hommes capables d'opérer dès le premier moment par le bon sens, cela est si rare, que pour établir une régle à-peu-près générale, & proportionnée à la faculté ordinaire des Hommes, il est plus convenable de définir le bon sens, une seconde opération de l'esprit, ou l'effet de la réfléxion. Cependant toute définition doit être invariable; or si le bon sens, comme le reconnoît M. Pecquet, est quelquefois la premiére opération de l'esprit, il n'est pas de l'essence du bon sens d'en être la seconde opération; donc la définition n'est pas exacte. D'ailleurs qu'est-ce que le bon sens ou le jugement, si ce n'est la justesse de l'esprit? Que cette justesse de l'esprit se trouve dans la premiére opération, ou que l'esprit ait besoin, pour y atteindre, d'une seconde opération, qu'on appelle réfléxion,

s'en suit-il que ces deux opérations n'appartiennent pas également, & immédiatement à l'esprit, & que la seconde soit le fruit d'une autre puissance, & d'une autre faculté ?

Notre Auteur supposant toujours cette distinction très-réelle, prétend que le sentiment ou le coeur, est pour le bon sens bien plus difficile à vaincre, que l'esprit ; car, dit-il, l'Homme s'aveugle par l'esprit, & se passionne par le coeur ; » or il n'y a nulle comparaison pour » la violence entre ces deux effets : » l'aveuglement dans l'esprit n'est » pas ordinairement inaccessible à » la lumiére ; au lieu que la passion » étouffe tout raisonnement. » Si cela étoit exactement vrai, il n'y auroit pas lieu de s'en étonner, puisque la lumiére est dans l'esprit. Mais n'y a-t-il pas dans l'esprit même, & indépendamment du coeur, des préjugés, que tout le bon sens a autant de peine à corriger, qu'il en a à vaincre les plus fortes passions ; & n'arrive-t-il jamais que l'aveuglement de l'esprit étouffe aus-

si bien tout raisonnement, que la passion même ?

M. Pecquet propose ensuite cette question, lequel de l'esprit & du cœur est préférable pour chaque Homme en particulier, & pour les Hommes réciproquement entr'eux, c'est-à-dire, considérés dans l'ordre de la société ? Il répond qu'il n'est personne, à qui le respect humain permît de préférer l'esprit au cœur : mais qu'au fond on n'agit pas toujours conséquemment à cette préférence, dont il prouve la justice sur ce qu'on n'est point honnête homme par l'esprit, ni deshonoré pour n'en avoir point. Il dit, à propos de cela, de très-belles choses pour établir la prééminence du sentiment sur la pénétration, & les autres qualités brillantes de l'esprit.

Après avoir examiné ces deux facultés par la comparaison de leurs effets, il les considere par rapport aux objets, sur lesquels chacune d'elles, prise séparément, peut s'exercer, & il en trouve cinq, qui sont du ressort du cœur : ce sont

l'honneur, la fortune, les devoirs de charité, ceux de la parenté, & ce qu'on peut nommer, dit-il, indéfiniment attachement. Il remarque fort bien que tous n'agissent pas également sur le cœur : par exemple, qu'absolument parlant on pourroit n'être pas fort sensible à ce qui touche la réputation, & être très-accessible aux mouvemens de la charité, à l'amitié, à ce qu'on doit à ses proches : mais qu'il y auroit pourtant bien plus à compter sur un cœur, en qui le sentiment d'honneur agiroit puissamment. Nous voudrions bien pouvoir le suivre dans tout ce qu'il dit en parcourant ces divers objets, pour voir avec quelle précision, il revendique tous les droits du cœur ; mais il faudroit le copier mot à mot.

Il prouve aussi fort bien qu'on ne doit point regarder comme un jeu d'esprit cette distinction entre les objets des deux puissances, & qu'il n'est rien de plus important à l'Homme pour sa conduite, que de connoître aussi distincte-

ment qu'il est possible, l'étenduë des droits que chacun exerce, ou doit exercer. En parlant de la fortune, après avoir observé que c'est un des points, sur lesquels malheureusement le sentiment n'est que trop vif, parce que c'est celui de tous les objets du cœur, qui est lié avec les vices les plus ordinaires à l'Homme, il ajoûte : " Cependant » l'Homme est en si grande con» tradiction avec lui-même, que » s'il y en a quelqu'un qui ne sente » pas bien vivement l'accroissement » de la fortune, c'est souvent la » faute de ses propres défauts, par» ce que l'avidité, qui porte ar» demment à la recherche d'un » bien, rend moins sensible au » succès : cela paroît d'abord con» tradictoire, mais cependant com» me l'Homme compare moins le » succès avec le désir, dont il a été » occupé, qu'avec la peine & le » tourment, qu'il a essuyez pour y » réussir, cette façon de considérer » la chose rend son sentiment moins » vif. »

En parlant de la peur, il se de-
mande, si celle qu'on nomme com-
munément poltronnerie, ne pour-
roit pas être mise au nombre des
objets du sentiment? Mais c'est,
dit-il, un sentiment si peu défini
dans son principe, & qui naît de
tant de causes différentes qu'il m'a
paru convenable d'en faire un ar-
ticle séparé. La distinction que l'on
fait quelquefois de la poltronnerie
du coeur & de celle de l'esprit, &
des deux espéces de courage, qui
y répondent, ne lui paroît ni clai-
re, ni exacte, hors certains cas par-
ticuliers, qui ne suffisent pas pour
établir une régle: il ne croit point
que l'on naisse poltron, ni coura-
geux, mais qu'on devient l'un ou
l'autre par habitude; & il est
vrai, selon lui, que la peur & le
courage sont moins un sentiment
de coeur, ou une opération de l'es-
prit, qu'une impulsion de la ma-
chine, déterminée par l'habitude
d'un côté ou d'un autre, que celui
qui dans un premier essai de péril
n'aura gagné sur lui, que de ne pas

fuir, devient souvent brave par l'usage de se trouver dans les occasions dangereuses. Il ne veut pas que la peur puisse être l'effet du raisonnement, mais bien le courage, que la raison peut inspirer, malgré la répugnance du cœur : ainsi il ne pense point qu'on puisse dire, qu'un Homme dont l'esprit ne se trouble pas dans les occasions difficiles, ou qui est capable d'enfanter des projets hardis, ait du courage dans l'esprit ; mais il en aura dans le cœur, & en même-tems beaucoup d'esprit ; car il faut l'un & l'autre : " Un poltron ne sera pas » ordinairement capable, même » avec beaucoup d'esprit, de con» cevoir des choses hardies & ha» zardeuses. ". Mais si la répugnance d'un poltron vient du cœur, si pour enfanter des projets hardis, il faut avoir du courage, dans le cœur & beaucoup d'esprit, comment peut-il être vrai, que la peur & le courage sont moins un sentiment du cœur, ou une opération de l'esprit, qu'une impulsion de la ma-

chine déterminée par l'habitude?

Des différens objets du sentiment l'Auteur passe, à ceux de l'esprit, qu'il partage par les différentes époques du tems; sur lequel l'esprit s'exerce, le passé, le présent, & l'avenir. Il remarque qu'il est des gens, qui oublient plus ou moins aisément le bien ou le mal, & qui passent facilement de l'estime au mépris, & réciproquement, sans aucune raison.

Dans le premier cas, dit-il, ce seroit faussement qu'on voudroit s'en prendre à la mémoire; "comme elle n'agit qu'en second ordre, ce n'est point elle, qui est le principe de l'oubli; mais le sentiment..... La mémoire n'est point d'espéce à donner la mesure au sentiment; elle en reçoit l'ordre, pour ainsi dire; c'est une chose détestable d'oublier un bienfait, cet oubli est l'opprobre du cœur." N'y a-t-il pas ici un peu d'équivoque? L'oubli & le souvenir dans leur signification propre appartiennent à la mémoire, qui

est une puissance de notre ame, aussi distinguée, & plus même sans doute de l'esprit & du cœur, que le bon sens. L'oubli d'un bienfait, s'il est réel, suppose à la vérité que le bienfait n'a pas excité dans le cœur tout le sentiment qu'il devoit, mais cela est bien rare. Ce qu'on entend ordinairement par cet oubli ; c'est l'ingratitude, & la mémoire n'y a aucune part, ni en premier ni en second. Est-il bien vrai aussi, que l'esprit puisse revendiquer, comme le prétend M. Pecquet, une partie des éloges, que mérite l'oubli de l'offense, parce que sans l'esprit on est rarement capable d'un si grand effort sur soi-même? Il nous sembleroit que ce qu'on appelle un homme d'esprit, n'a en cela aucun avantage sur quiconque sçait user de sa raison, consulter son cœur, & se conduire par les principes de sa Religion. Combien de personnes d'un esprit médiocre ont le cœur assez noble, ou assez Chrétien pour pardonner une injure?

Des opérations du cœur notre

Auteur vient à celles de l'esprit. » L'esprit, dit-il, est une faculté » de nous-mêmes dont la premiere » opération est de percevoir les idées » simples, qui se présentent à lui ; & » de développer les idées compli- » quées, pour les comprendre, ou les » faire comprendre distinctement. » Cette premiere opération de l'es- » prit est suivie, ou accompagnée de » deux autres, dont l'une est pas- » sive, je veux dire la mémoire ; & » la seconde active, qui est le » jugement, ou le bon sens. „ Il re- marque fort bien que la premiere opération de l'esprit est dans une grande dépendance de l'organisa- tion de la machine, & qu'il y au- roit de l'injustice à vouloir faire trop de mérite, ou de demérite à celui, qui auroit à cet égard plus ou moins davantage, ce qui n'est cependant que trop ordinaire. M. Pecquet crie beaucoup contre cette injustice des Hommes : & ce qui montre, ajoûte-t-il, combien le bon sens est rare, c'est qu'on ne s'en corrige pas, & que ceux-mêmes, qui dans

le particulier conviennent qu'on a tort de penser ainsi, prennent le ton des autres, s'ils ne le donnent pas.

Ce qu'il dit ensuite sur ce que l'on peut ajoûter à la nature pour la perfectionner ; sur les inconvéniens, qui arrivent, lorsqu'on pousse l'esprit à l'excès par la multiplication des objets, qu'on lui présente sans méthode : sur les deux espéces d'objets, qui sont de son ressort, les uns de pur amusement, les autres qui ont pour but une utilité réelle, ou présumée, est bien vrai ; mais d'une vérité, qui n'est apperçûë que de ceux, qui ont bien réfléchi sur l'Homme, & qui ne se laissent point entraîner au torrent des préjugés & des opinions. Peut-être que les autres y trouveront un peu de mauvaise humeur ; mais comment peut-on n'en point avoir, quand on regarde l'Homme de si près, & qu'on voudroit que tout se rapportât à l'utilité publique ? D'ailleurs M. Pecquet rend justice à l'humanité en général. Avoir de l'esprit, selon lui, c'est avoir tou-

te l'aptitude néceſſaire pour l'état, qu'on a embraſſé ; il n'en exclut pas les Métiers les plus méchaniques; il penſe que tous les Hommes, excepté ceux, qui ſont privés des reſſorts néceſſaires à l'action de l'eſprit, ou en qui ces reſſorts ont été dérangés par quelques accidens, ſont propres à quelque choſe, & que quand on juge que quelqu'un n'eſt bon à rien, c'eſt qu'on n'eſt pas aſſez éclairé pour démêler à quoi il eſt propre, ou parce qu'il ne l'eſt pas à ce qu'on exige de lui.

Enfin pour venir au bon ſens, que M. Pecquet définit une opération réflechie de l'eſprit; il eſt queſtion, dit-il, d'examiner quels ſont les points, que la réflexion doit ſe propoſer, pour opérer ſûrement & utilement. Cela ne ſuffit point encore, car pour que l'opération ſe faſſe ſenſément, il faut 1°. Que les points cardinaux de la réflexion ſoient perçus avec netteté, & avec jugement. 2°. Il faut une autre opération du bon ſens, afin que la combinaiſon ſoit exacte & conſéquente : or les

trois points, que la réflexion doit se proposer, sont, la personne qui agit, le sujet de l'action, la personne à l'occasion de laquelle on agit ; manquer à bien combiner un seul de ces points, suffit pour qu'une action louable en elle-même, devienne blâmable : c'est ce que M. Pecquet rend sensible par des exemples, & par un détail de mœurs & de conduite, qu'on lira avec plaisir. Il en tire une conséquence, qui est une vérité connuë, à sçavoir, que si le cœur, ou l'esprit, ou tous les deux ont une action continuelle dans l'Homme, ils ont continuellement besoin du ministére du bon sens, pour ne point faire de faux pas : il observe avec raison que la premiere chose, à laquelle le bon sens ait à se porter, pour guider les actions de la vie, c'est la connoissance de l'Homme, dont il montre assez bien la difficulté. Enfin il prétend que l'on ne peut exceller en rien, pas même dans les professions de simple Méchanique, sans le secours du bon sens ; car, dit-il, pour exceller

dans un art, il faut agir d'après les regles de cet art, & ces regles sont fondées sur le bon sens; les choses de proportion, dans les simples ouvrages de le main, étant des effets ou des objets du bon sens, & tout ouvrage composé de plusieurs parties, excluant toutes disproportions dans l'assemblage des parties.

Au reste si M. Pecquet a crû devoir mettre le bon sens dans une classe distincte & séparée de l'esprit, pour mieux faire sentir son influence & la nécessité de son concours; il convient qu'à certains égards, il en est fort dépendant, puisqu'il agit plus ou moins utilement, à proportion de l'étenduë & de la sagacité de l'esprit. " Ainsi, dit-il, après » avoir séparé l'esprit & le bon sens » l'un de l'autre, pour les mieux » développer l'un & l'autre, réu- » nissons-les, comme deux associés, » dont le premier est utile au se- » cond & le second nécessaire au » prémier. „ Mais convenons une bonne fois des termes; l'esprit se peut prendre ou pour la faculté

même, ou pour la premiere opération de l'esprit, qui est la perception des objets, & le simple raisonnement ; ou pour ce qu'on entend, quand on dit qu'un Homme a beaucoup d'esprit. Dans le premier sens on ne peut opposer le bon sens à l'esprit, c'est-à-dire, une opération de l'esprit à la puissance de la produire. Dans le second cette premiere opération de l'esprit renfermant quelquefois la seconde, comme notre Auteur en convient, l'oposition ne sçauroit être encore bien juste. D'ailleurs ce n'est pas dans ce sens que M. Pecquet l'entend, lorsqu'il dit que l'esprit peut-être utile au bon sens, mais que le bon sens est nécessaire à l'esprit ; car assûrément il n'a pû penser que la perception des idées ne soit nécessaire au bon sens, qui ne sçauroit réflechir sans elle : reste donc le troisiéme sens, où l'on oppose le bel esprit au bon esprit ; & cette oposition est fondée sans doute, puisque tout bel esprit n'est pas bon esprit, & réciproquement ; d'ail-

leurs il eſt bien difficile de prendre dans ce ſens tout ce que notre Auteur dit de l'eſprit dans ſon Parallele.

Quoiqu'il en ſoit, nous croyons avec lui que la bonté du cœur eſt ce qui donne principalement du prix à l'humanité ; que les lumieres de l'eſprit ajoûtent beaucoup à ce prix ; que le ſentiment & le raiſonnement, ſelon la différente nature de leurs objets, peuvent quelquefois agir avec une ſorte d'indépendance réciproque ; qu'encore que nous agiſſions ſouvent preſque néceſſairement d'après ce qui nous ſentons, l'eſprit ſe joint ordinairement au cœur, pour en devenir en quelque façon le miniſtre & l'inſtrument : que c'eſt par le miniſtere du bon ſens, que l'Homme a dans ſes opérations une meſure juſte, & que c'eſt par ſon ſecours, qu'il fixe l'étendue, & qu'il dirige l'application du ſentiment. Mais tout cela ne veut dire, ce ſemble, autre choſe, ſinon que l'eſprit, avec ſes ſeules lumieres directes peut n'être

n'être souvent que le ministre du cœur, & que quand il réflechit sensément, il en devient à son tour le maître; d'où il s'ensuit que le bon esprit donne bien autant que la bonté du cœur, le prix à l'humanité.

## ARTICLE XCII.

### *REMARQUES DE M. Bellin Ingénieur au Dépôt des Plans de la Marine, sur les Cartes qu'il a dressées pour joindre à l'Histoire des Rois des deux Siciles.*

UNe connoissance exacte, & une exposition claire de la situation des Royaumes, Provinces, & Villes qui ont été le théâtre des grands évenemens, répendent toujours une lumiere agréable sur la narration, que l'on en fait: c'est une vérité, dont personne ne doute; mais je vais plus loin, & je ne crains point d'avancer que l'Histoire ne peut absolument se passer du secours de la Géographie, qui en est

l'œil, si l'on peut s'exprimer ai[illegible]
En effet cette science est un gu[illegible]
aimable & sûr, qui soulage, [illegible]
truit, & amuse le Lecteur, en *lui*
développant des choses, qui *sans*
elle échaperoient, ou resteroient tellement obscurcies, que l'on n'en tireroit pas le même fruit, ou qu'on n'y trouveroit pas le même plaisir; ce qui doit être égal, puisque l'Historien cherche toujours autant à plaire qu'à instruire.

Cela posé, on ne sera point surpris de voir le goût, que tout le monde marque aujourd'hui pour la Géographie; mais on le sera de voir le peu de progrès qu'on y a fait, puisqu'elle semble n'être encore, qu'au berceau, malgré tous les Ouvrages, qu'elle a produits: je veux parler de ce nombre prodigieux de Cartes de toute espéce, tant Géographiques, qu'Hidrographiques, que diverses Nations de l'Europe se sont efforcées, depuis le commencement du siécle dernier, de mettre au jour à l'envi l'une de l'autre, & parmi lesquelles à peine

peut-on se flatter d'en trouver quelques-unes tant soit peu exactes.

Il est vrai que lorsqu'on vient à examiner ces Cartes avec un peu d'attention, on trouve qu'elles ne sont pour la plûpart que des copies les unes des autres : il faut cependant en excepter celles de M. de l'Isle, cet habile Géographe s'étant tiré, par le secours de l'Astronomie de la route vulgaire, & peu sûre, que l'on avoit suivie jusqu'alors, & que, malgré son exemple, quelqu'uns n'ont point encore abandonnée.

Les parties, sur lesquelles j'ai travaillé, m'ont convaincu de la vérité de ce que je viens d'avancer ; &, s'il étoit nécessaire d'en donner ici la preuve, je n'aurois qu'à rappeller quelqu'unes des Cartes, que j'ai eû occasion de faire paroître, & ausquelles j'ai toujours crû devoir joindre des Mémoires, où je rendois compte des raisons, qui m'avoient empêché de suivre ceux, qui m'ont précédé dans un pareil travail ; où je faisois connoître

les Remarques & Observations, dont je m'étois servi pour les corriger, la maniére, dont je les avois employées, & les différences, qui en résultoient. Je crois cette méthode trop nécessaire à la perfection de la Géographie, pour ne la pas toujours suivre, autant qu'il me sera possible, & j'ose dire que tous les Géographes devroient faire de même ; on auroit à la vérité moins de morceaux ; mais ils seroient meilleurs, ou du moins on connoîtroit leur degré de mérite ; la Critique en seroit plus aisée, & par conséquent la correction.

C'est dans ces principes que je vais faire un léger examen des morceaux de Géographie, que j'ai dressés pour joindre à l'Histoire des Rois des deux Siciles. Ils paroissent peu considérables, & ils le sont en effet, en les regardant sous un certain point de vûë ; mais il faut faire attention à l'objet, qu'on s'est proposé en les dressant, & ne pas vouloir les étendre au-de-là des bornes, dans lesquelles je me suis trou-

é forcé de les renfermer : ainsi ce
e sont point des Cartes détaillées,
ui présentent une description éten-
uë & circonstanciée de toute l'Ita-
e, du Royaume de Naples, &
celui de Sicile : tout le monde
ait que cinq, ou six de ces gran-
s Cartes, dont on forme les
tlas, y suffiroient à peine, au lieu
u'il a fallu s'assujetir ici à de petits
orceaux, tels qu'ils conviennent
ans un *in-douze* ; mais en ont-ils
xigé moins de travail & de préci-
on ? Non assûrément, & je n'ai
oint honte de dire que ces peti-
s Cartes m'ont donné beaucoup
e peine & m'ont emporté plus de
ems, que je ne croyois d'abord,
que mes occupations sembloient
e devoir me permettre d'y en don-
er.

Le moindre défaut des Cartes,
ue l'on trouve à la tête de certains
Ouvrages ( & ç'en est un bien grand)
est de n'être point faites pour ce
u'elle doivent accompagner ; c'est-
-dire, que celui qui en a été char-
é a *bien donné*, par exemple, une

Carte de la Gréce ou de l'Italie ; mais il ne l'a pas dressée rélative- ment à tel Voyage de Gréce, ou telle Histoire Romaine, ausquel elles devoient être jointes ; de sort qu'un Lecteur attentif & curieu est surpris de reconnoître que l Géographe n'a pas seulement l l'Ouvrage, bien loin de l'avoir en tendu, suivi, & éclairci même, s' en étoit besoin. Qu'on ne croye pa que ces deux exemples ayent un application particuliere ; c'est un remarque générale, que plusieu personnes ont faite avant moi, qui peut tomber sur presque to tes les Cartes, qui sont dans l Livres de Voyages ou d'Histoire

Connoissant ce défaut, j'ai tâcl de l'éviter ; pour cet effet j'ai con mencé par lire le Manuscrit en e tier, j'en ai extrait tous les nor des Royaumes, des Provinces Villes, Bourgs, Villages, Mo tagnes, Rivieres &c. dont l'H torien faisoit quelque mention, j'ai crû que ces noms devoient p préférence entrer dans mes C

tes: je l'ai exécuté, autant qu'il m'a été possible, malgré le grand détail, que mon Auteur m'a fourni, & le peu d'espace que j'avois.

Voici la maniere dont j'ai distribué le tout.

1°. Je donne une Carte générale de l'Italie avec quelques parties des Etats voisins, pour faire voir la situation des Royaumes de Naples & de Sicile, par rapport aux diverses puissances, qui partagent l'Italie, & d'ailleurs cette Carte étoit nécessaire, pour suivre l'Historien dans plusieurs endroits importans, & pour l'intelligence de ce qui s'est passé hors du Royaume de Naples: j'ai tâché de tout placer; mais je n'oserois répondre qu'il ne m'est rien échappé.

2°. Le Royaume de Naples étant le théâtre, où les évenemens sont les plus fréquens, il a fallu le donner en particulier, & assez en grand point, pour y faire entrer toutes les Places, dont il étoit parlé. J'ai suivi les divisions usitées aujourd'hui pour les Provinces de

ce Royaume & leurs limites ; j'ai ſeulement ajoûté les quatre anciennes diviſions, qui ſont citées fréquemment, ſçavoir, la Poüille, la Calabre, la Terre de Labour, & l'Abbruze ; mais je n'en ai point déterminé les limites, qui ne ſont plus connuës aujourd'hui ; les Auteurs n'étant pas d'accord ſur l'étenduë du Pays, qui appartenoit à chacune, ayant même varié ſuivant les différens tems : tout ce qu'on ſçait aſſez certainement, c'eſt qu'enſemble elles formoient à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Naples, & qu'elles étoient ſituées entr'elles, comme on le voit dans la Carte ; ce qui eſt ſuffiſant.

3°. La Carte particuliere de l'Iſle & du Royaume de Sicile n'étoit pas moins néceſſaire, j'ai tâché de la détailler, autant que le beſoin de l'Hiſtoire m'a paru l'exiger.

Ces trois Cartes doivent être placées à la tête du premier volume, & ce que le Lecteur ne trouvera pas dans l'une, il le trouvera dans

l'autre. Il lui ſera facile en ſuivant l'Hiſtorien, qui eſt fort exact ſur la Géographie, de connoître dans quelle partie une place ſe trouve ſituée, & où il l'a doit chercher.

Enfin j'ai donné une Carte du Golphe de Naples, cette partie renfermant des détails eſſentiels, qu'il étoit impoſſible d'employer dans les autres. J'aurois même ſouhaité pouvoir donner ce Golphe beauçoup plus en grand, & faire voir plus diſtinctement la Ville de Naples., ſes Ports, & ſes différentes Forteresſes : cependant j'ai conſervé aſſez exactement l'étendue & la figure de la Ville, auſſi bien que la ſituation des principaux Forts & Châteaux qui la défendent : & quoique je ſente qu'en pourra regretter de n'en avoir pas un Plan particulier, j'ai crû ceci ſuffiſant pour l'intelligence des faits, ne voulant pas ſans une néceſſité abſoluë, multiplier les êtres ni la dépenſe.

Ceux qui feront quelqu'attention à cette Carte ne manqueront pas de s'appercevoir que la figure & le

contour de ce Golphe, la situation & le détail des lieux qui bordent ses côtes, le gissement & l'étendue des Isles qui le forment, en un mot que tout est différent de ce qu'on a vû jusqu'ici dans le public; j'en dois les connoissances au dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine.

On sçait, que ce dépôt renferme la plus nombreuse & la plus parfaite collection de Cartes Hydrografiques générales & particuliéres de toutes les côtes connues, de même que les Plans des Ports & Rades non-seulement de l'Europe, mais aussi des autres parties du monde, & que ce sont presque tous Manuscrits, Ouvrages des meilleurs Pilotes, & des plus habiles Ingénieurs, & le fruit de leurs diverses Campagnes : on sçait encore qu'on y a rassemblé une quantité prodigieuse de Journaux, d'Instructions, & de Mémoires pour la Navigation : trésor aussi précieux que les Cartes & les Plans, & qui augmente tous les jours.

Revenons à nos Cartes d'Italie & de Sicile. Leur construction particuliére, c'est-à-dire, l'étendue & la situation de ces contrées, tant sur le Globe de la Terre, qu'eu égard au Ciel, méritoient bien une discussion particuliére; mais elle seroit un peu longue, & je n'ai point envie de m'y engager. Cependant, comme on trouvera des différences sensibles avec toutes les Cartes, qui ont parû, il faut bien faire connoître les raisons, qui m'ont déterminé dans ce changement; &, sans entrer dans ce nombre prodigieux de points, qu'il a fallu discuter & combiner, il suffit d'établir quelques positions générales, dont la réforme entraîne nécessairement celle de toutes les autres.

On sçait, que dans divers endroits de l'Italie & de la Sicile plusieurs Astronomes connus ont fait des Observations, pour en déterminer la Latitude & la Longitude, (avantage dont la Géographie a été long-tems privée.) Ce sont

ces Observations Astronomiques, dont le nombre, sur-tout pour les Latitudes, ne laisse pas d'être considérable aujourd'hui, qui m'ont servi de base pour assujettir les remarques particuliéres, que j'ai pû rassembler sur les gissemens & les distences d'un lieu à un autre, de même que ce que j'ai été obligé d'emprunter des Cartes Géographiques, que j'ai crû les meilleures, pour le détail de l'intérieur du Pays. Celles sur lesquelles j'ai travaillé, sont d'Antonio Magini, publiées au commencement du siécle dernier, copiées en France par le sieur Sanson, & en Hollande par Hondius & Jansonius; quoique chacun les ait données comme son Ouvrage, au moyen de quelques changemens, dont on n'a pas toujours lieu d'être content, comme on le verra dans la suite.

Les Observations Astronomiques, dont je me suis servi pour déterminer la position de Génes à 6. degrés 15. minutes à l'Orient du

Méridien de Paris, & celle de Messine à 13. degrés 40. minutes, m'ont fait connoître 1°. Que dans la Carte d'Italie de M. Sanson, Genes étoit très-mal par 31. degrès de Longitude, qui reviennent à 10. degrés du Méridien de Paris, au lieu de 6. degrés 15. minutes. 2°. Qu'entre Genes & Messine la différence en Longitude devoit être de 7. degrés 25. minutes, au lieu que sur cette Carte elle est de 8. degrés 25. minutes, ce qui donne trop d'étendue à l'Italie. Les Cartes de Magini sont plus exactes sur cette distance, puisqu'elles ne la donnent que de 7. degrés 30. minutes, conformément à ce qui résulté aujourd'hui des Observations Astronomiques, à 5. minutes près, ce qui n'est rien en Longitude.

Outre que presque toutes les Longitudes sont défectueuses dans les Cartes de M. Sanson, beaucoup de Latitudes le sont aussi, ce qui doit nécessairement défigurer tout le contour des côtes : par exemple, on y trouve entre Messine & Tra-

pano, qui sont deux Places aux extrémités Orientale & Occidentale de la Sicile, un degré de différence en latitude.

M. de Chazelles Ingénieur de la Marine, & de l'Académie Royale des Sciences, a observé la hauteur du Pole de ces deux Places, & leur différence en latitude n'est que de 10. minutes. Je pourrois rapporter plusieurs autres points semblables, comme Gaëte, par 41. degrés 30. minutes au lieu de 41. degrés 14. minutes; Florence, par 43. degrés 20. minutes, au lieu de 43. degrés 47. minutes, Urbino, par 43. degrés 27. minutes, au lieu de 43. degrés 48. minutes &c. sans parler de la longitude de cette derniére Place, que Sanson a mise 16. degrés 9. minutes à l'Orient du Méridien de Paris, au lieu de 10. degrés 29. minutes, comme l'a fait M. de l'Isle sur l'Observation Astronomique de M. Bianchini. Qu'on ne croye cependant pas que ces Remarques soient dans un esprit de Critique contre

les Ouvrages de Messieurs Sanson, qui méritent beaucoup d'ailleurs ; mais en Géographie on n'est pas également éclairé sur toutes les parties, & par conséquent on n'est que trop souvent exposé à des erreurs semblables. M. de l'Isle lui-même ne s'en est pas toujours garanti, puisqu'il n'a mis que 6. degrés 39. minutes pour la différence en longitude entre Genes & Messine, & qu'il a placé Genes près d'un degré trop à l'Orient, eû égard au Méridien de Paris. Il s'est trompé sur la latitude de Messine, qu'il donne de 38. degrés 26. ou 27. minutes, au lieu de 38. degrés 11. minutes observée par M. de Chazelles, erreur d'autant plus considérable, qu'elle influë sur la position de la côte Septentrionale de la Sicile, & sur la partie Méridionale de la Calabre Ultérieure, où Reggio est par 28. degrés 22. minutes, comme il est aisé de le voir sur sa Carte d'Italie publiée en 1700. Il y a encore plusieurs autres points, qu'il seroit trop long de dif-

cuter : comme Civitaveche, par 41. degrés 52. minutes de latitude, au lieu de 42. degrés 7. minutes observés par le même M. de Charelles &c.

Après avoir déterminé le plus de positions, qu'il m'étoit possible, par le secours de l'Astronomie, il a fallu me servir des Itinéraires & des Cartes, observant de les assujettir toujours à mes points fixes, sans lesquels j'aurois été souvent embarrassé pour prendre un parti, & suivre un Auteur plûtôt que l'autre; car je ne trouve rien, qui varie tant que la description des Pays & les distances des lieux. Je ne parlerai point ici des Auteurs, ausquels j'ai été obligé de recourir, ni des incertitudes, où je me suis trouvé pour découvrir la situation de quelques endroits: par exemple, mon Auteur fait mention d'un Château d'Angitola dans la Calabre ultérieure: cette Place n'est point marquée sur les Cartes, que nous avons aujourd'hui, & il y a lieu de croire qu'elle n'existoit pas dans l'antiqui-

té, du moins je ne ſçai pas que d'anciens Auteurs en ayent parlé. Je ne pouvois donc en chercher quelques connoiſſances, que dans la Géographie du moyen âge : on ſçait, que cette partie a été fort négligée par tous les Géographes,& par conſéquent l'on n'eſt que peu ou point guidé par le travail de ceux, qui nous ont précédé ; ce qui n'eſt pas dans la Géographie ancienne, que Meſſieurs Sanſon ont bien débrouillée , & que M. de l'Iſle a encore éclaircie. Cependant j'ai trouvé de grands ſecours ſur cette partie dans une Diſſertation inſérée dans le dixiéme volume de la Collection de M. Muratori ſous ce titre: *De Italia Medii Ævi, Diſſertatio Corographica &c.* Cette Diſſertation, que l'on connoiſſoit peu , m'a paru ſçavante & remplie d'un grand nombre de Recherches très-curieuſes ; c'eſt d'elle que j'ai tiré pluſieurs éclairciſſemens : & pour revenir à la poſition d'Angitola ; voici ce que j'y ai trouvé pages 312. & 313. *Lametus amnis Magini tabula* 58. LAMETO,

*Port* ; *prope litus* ANGITULA *oppidum ad amnem cognominem: Baudrando ex Lycophrone* CRISSA : *modo etiam* LA ROCCA D'ANGITOLA, effectivement dans le Golphe de Sainte Euphemie, autrefois *Hyponiaticus sinus*, on trouve une Riviére portant aujourd'hui le nom de *Lameto*; & environ 3. lieuës & demie ou 4. lieuës plus au Midi, en suivant la côte, on trouve une autre petite Riviére appellée *Angitula*, marquée dans les Cartes de Jansonius, & dans celles de Sanson, sans aucune position : mais dans la Carte d'Antonio Magini, qui a pour titre, *Calabria ultra, olim Magnæ Grecia pars*, on trouve proche cette Riviére une position nommée *la Rocca*, qui est sans doute la même que *la Rocca d'Angitula*, ou simplement *Angitola* dont il est parlé ci-dessus. On peut juger par cet exemple, qui s'est présenté le premier, combien la discussion des autres points me jetteroit loin : ainsi on me permettra d'en rester-là ; ce qu'on vient de voir me paroif-

ſant ſuffire pour faire ſentir combien une Carte exacte & détaillée de l'Italie, exigeroit de recherches, de combinaiſons & de Critique: travail auquel il ne m'a pas été poſſible de me livrer. On ne doit donc regarder les petits morceaux, que l'on trouve ici, que comme de légeres ébauches, que je n'ai pû refuſer à un ami qui aime & connoît la Géographie, qui en vouloit joindre à ſon Hiſtoire, & qui ne trouvoit point de Cartes dans le point, où il les falloit, qui puſſent s'y rapporter; mais pouvois-je les dreſſer, ſans faire les corrections, qui m'ont paru les plus importantes, & dont j'avois les preuves ſous les yeux.

## ARTICLE XCIII.

*BIBLIOTHÉQUE Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. Tome VIII. Suite de l'Article LXXIII. du mois d'Août* 1740.

CHapitre II. *Des Epîtres Décrétales*. Rien ne marque mieux que l'Evêque de Rome a été regardé dans tous les siécles comme chargé du soin de toutes les Eglises, que l'ancien usage de ne rien traiter d'important en matiére de foi & de discipline, sans en communiquer avec lui. « Il est très bon » & très-raisonnable, disoient les » Peres du Concile de Sardique en » 347. en envoyant au Pape Jules » les réglemens, qu'ils avoient faits, » que de toutes les Provinces les » Evêques rapportent à leur Chef, » c'est-à-dire, au Siége de l'Apôtre » Saint Pierre, ce qui se passe » parmi eux. „ Long-tems auparavant le Concile d'Arles en avoit

usé de même avec le Pape Saint Sylvestre. L'Eglise de Corinthe ne se contenta point d'avertir le Pape Saint Clément des troubles, dont elle étoit agitée, elle lui en demanda encore le reméde, & nous avons vû Saint Basile s'exprimer de même dans un cas tout pareil. " Ce » sont ces différentes consultations, » qui ont occasionné un grand nom» bre de Lettres de divers Papes, » que l'on a nommées Décrètales, » pace qu'on les regardoit comme » des résolutions, qui avoient for» ce de Loix. Aussi leur a-t-on » donné place parmi les Canons des » Conciles mêmes Généraux, dans » les anciennens collections. „

Notre Auteur convient que l'Eglise a tiré beaucoup d'utilité de la Collection de ces Décrétales faite par Denys le Petit dans le sixiéme siécle, de celle qu'on attribuë à Saint Isidore de Séville, & qui ne peut guére convenir qu'à ce Saint Docteur; & de quelques autres, de même que de l'abrégé des Canons par Ferrand Diacre de Carthage, &

par Cresconius Evêque d'Afrique.
» Mais, ajoûte-t-il, on ne peut
» exprimer le dommage que lui a
» causé celle qu'on vit paroître
» en Espagne dans le neuviéme sié-
» cle, & qui porte ordinairement
» le nom d'Isidore le Marchand &
» le Pécheur. „ Il ne prétend pourtant pas que ce Recueil soit mauvais dans toutes ses parties, mais ce qu'on en peut dire de plus juste, selon lui, c'est qu'on doit le regarder comme un mélange de monumens autentiques, alterés & supposés, sans suite & sans distinction. Cette Collection ne paroît pas avoir été connuë à Rome avant le neuviéme siécle. Nicolas I. qui vivoit vers le milieu de ce siécle, est le premier, qui l'ait citée au sujet de Rhotade, Evêque de Soissons. Ce Pontife se fondant sur les Décrétales attribuées à Evariste, à Ancicet & à Eleuthere prétendoit, qu'un Evêque, n'eût-il pas appellé au S. Siége, ne pouvoit pas être déposé sans sa participation; & sur ce qu'on pouvoit lui objecter que ces

Décrétales ne sont point dans la Code des Canons, il répondit que quand on les trouvoit favorables à ses intentions, on les faisoit valoir, & qu'on ne les rejettoit que pour diminuer la puissance du Saint Siége. Combien de fois, si la rétorsion étoit une preuve, le Siége Apostolique auroit-il pû en user pour établir les droits, qu'on lui a le plus contestés ?

Il paroît par cette Réponse de Nicolas I. que les fausses Décrétales n'étoient point alors dans le Code des Canons; mais en 867. les Evêques de France assemblés à Troyes, se soumirent au droit nouveau de ces mêmes Décrétales, ce qui n'empêcha point l'année suivante Hincmar de Rheims de répondre à l'accusation intentée contre lui de ne les pas recevoir, qu'il recevoit toutes celles, qui avoient été approuvées par les Conciles. Il faut voir dans le Livre même les preuves, que notre Auteur a ramassées pour montrer la fausseté de ces Décrétales en général. Il les

examine ensuite toutes en particulier, à commencer par celles, qui portent le nom de S. Clément. Il s'étend beaucoup sur la prétenduë Donation de Constantin, si décriée aujourd'hui par tous les Critiques.

Chapitre III. *Le Pape Sirice*, La premiére Décrétale de ce Pape successeur de Saint Damase, reçûë de tout le monde, est adressée à Himere, Evêque de Tarragone, On en trouvera ici l'occasion & l'analyse. Le second Décret, lequel ordonne que toutes les Causes, qui concernent la Religion & les intérêts de l'Eglise, soient portées au Tribunal des Evêques, & non à celui des Princes, a été inconnu à Denys le Petit, ce qui fait juger à notre Auteur qu'il pouvoit bien être tiré de quelque Lettre de Sirice, que nous n'avons plus, Celle qu'il écrivit aux Evêques d'Afrique, & qui est un résultat d'un Concile de Rome, tenu en 418. a été rejettée par quelques-uns, aussi bien que le Concile de Telepte, dans les Actes duquel on la trouve

toute

toute entiére; mais notre Auteur prouve très-bien l'autenticité de l'une & de l'autre. Il revendique aussi pour le Pape Sirice la Lettre à Anysius de Thessalonique, qui dans plusieurs manuscrits, & dans les anciennes éditions porte le nom de Saint Ambroise. Il ne paroît pas aussi assuré que la Lettre aux Evêques des Gaules, qui n'a point de nom d'Auteur, dans les Manuscrits, ni d'autre titre que celui de *Canons de Rome*, ou *du Synode de Rome*, soit de Sirice. Il répond néanmoins assez bien aux raisons, qu'on allégue au contraire. L'Auteur moderne de la vie de Ruffin a beaucoup fait valoir en faveur de son Héros, la conduite que ce Pape tint avec lui, jugeant, dit Saint Jérôme, de l'esprit des autres par le sien. Que peuvent en effet de pareils argumens, qu'on employe quelquefois pour justifier les personnes les plus suspectes en matiére de foi, sinon qu'un Pape, quelque éclairé & quelque Saint qu'il soit, peut être *surpris* d'abord? Et qui est ce

qui en doute ? Ce ne sont point des complimens, des invitations, de bonnes réceptions, mais des décisions qui font preuve.

Chapitre IV. *Evagre de Pont, Archidiacre de Constantinople, & Abbé dans le Désert des Cellules.* Evagre né dans une Ville de la Province de Pont, s'est rendu illustre par les maîtres qui le formerent aux Sciences & à la vertu, par les liaisons qu'il eut avec les plus Grands & les plus Saints Personnages de son siécle, par son zéle contre les Hérétiques, par sa fuite dans le Désert, pour éviter les piéges, que l'on avoit tendus à sa pudeur, fuite qu'on assûre avoir été récompensée, aussi bien que la vie pénitente qu'il mena après sa retraite, par les dons de chasteté, d'intelligence, & de miracles; par les Disciples qu'il a formés, & par le refus qu'il fit de l'Episcopat. Ses Ecrits, dit notre Auteur, ont été fort vantés jusqu'à Saint Jérôme, qui crut y voir la Doctrine de l'Impassibilité & de l'Impeccabilité con-

damnée dans Origene, & qui a mis Evagre parmi les prédécesseurs des Pélagiens, sans marquer pour quel sujet. Plusieurs Conciles lui ont dit anatême, sans spécifier aucune de ses erreurs, & les Grecs l'ont depuis ce tems-là accusé, d'avoir enseigné avec Origene, l'existence des ames avant la création du monde, & le renouvellement de toutes les choses, qui auront été.

Notre Auteur prétend néanmoins qu'on ne trouve rien de tout cela dans ce qui nous reste des Ecrits d'Evagre. A quoi il ajoûte que Théophile d'Aléxandrie, si zélé contre les Origenistes, non-seulement ne le soupçonna jamais d'avoir donné dans leurs erreurs, mais voulut le faire Evêque, & le respecta après sa mort; que ses sentimens sur la grace sont diamétralement opposés à ceux des Pélagiens; que cette maxime, qui a été traitée d'extravagante par Saint Jean Climaque; *lorsque notre sensualité désire diverses sortes de viandes, il faut la mâter par le pain &*

*l'eau*, n'étoit point adressée à un Novice, comme l'a crû ce Saint, mais à des Solitaires déja exercés dans la pénitence. " Qu'on lise le » Traité d'Evagre qui a pour titre » *Les raisons de l'Etat Monastique*, & » dans lequel il entreprend de for- » mer un jeune homme ... on ver- » ra qu'il est très-modéré dans le » genre de vie, qu'il lui prescrit. „ Quoi qu'il en soit, pour justifier cet Ecrivain, il faudroit avoir lû tous ses Ouvrages, & il nous en manque beaucoup. Nous devons d'ailleurs ce respect aux arrêts que l'Eglise a rendus, sur-tout dans des Conciles Généraux, contre les personnes & les Ecrits des particuliers, de n'en pas même soupçonner la justice.

Chapitre V. *Saint Grégoire Evêque de Nysse, Docteur de l'Eglise, & Confesseur.* D Ceillier estime qu'on a crû sans fondement que ce Saint avoit passé quelque-tems avec Saint Basile son Frere dans le Monastére près de l'Iris, puisque l'endroit, *où celui*-ci semble le dire, ne peut

s'entendre que de Saint Grégoire de Nazianze. Théodoret dit néanmoins expressément qu'il a mené la vie Monastique. Ce qui est certain, c'est qu'il a été engagé dans le mariage ; ayant épousé Théosebie, dont Saint Grégoire de Nazianze dit, que la vertu n'étoit point inférieure à celle de ses beaux-freres, & qu'il appelle une femme sacrée, apparemment parce qu'elle fut mise au rang des Diaconnesses, lorsque son mari fut élevé à l'Episcopat.

Nicephore fait honneur à ce Pere du Symbole, qui fut autorisé dans le second Concile Général, & qui est encore en usage dans toute l'Eglise. Mais Dom Ceillier croit que ce fait souffre quelque difficulté ; il ne peut cependant révoquer en doute, ajoûte-t-il, qu'il n'ait été choisi par le Concile, pour être avec Pallade de Césarée, & Otrée de Méliline, le centre de la Communion Catholique dans le Diocèse de Pont ; d'où vient qu'on lui donne quelquefois le titre de Patriar-

che, & que dans un autre Concile de Constantinople tenu en 394. il est nommé avant plusieurs Métropolitains. Saint Grégoire de Nazianze, qui l'appelle la loi & la régle de toutes les vertus, dit que Saint Basile & lui étoient un modele accompli de la modération que l'on doit garder dans la prospérité, & de la force, avec laquelle il faut supporter l'adversité. Enfin dans le second Concile de Nicée on lui donne le titre de Pere des Peres, comme lui étant donné de tout le monde.

L'explication Apologétique sur l'Héxameron de Saint Grégoire est un supplément aux Homélies, que Saint Basile avoit faites sur le même sujet. Quelques personnes, qui ignoroient le but, que s'y étoit proposé le Saint Docteur, se plaignirent de ce qu'il n'avoit traité que superficiellement certaines questions, & n'avoit pas répondu à d'autres, qu'on pouvoit lui faire sur l'Histoire de la Création: ce fut *pour faire* cesser ces plaintes, que

Saint Grégoire de Nysse entreprit son Ouvrage. Il avoit déja composé auparavant un Traité de la Formation de l'Homme, pour suppléer aussi à ce qui manquoit à l'Héxameron de Saint Basile, quoiqu'on le mette avant le précédent, pour garder l'ordre des matiéres. On a fait de grands éloges de ce Traité de la Formation de l'Homme, & on en a parlé comme d'un Ouvrage admirable, écrit avec beaucoup d'art, plein d'érudition & fort curieux. Cependant Denys le Petit, qui l'a traduit en Latin, & en faisoit grand cas, reproche au Saint d'être tombé dans quelques erreurs, sans dire ce que c'est, en combattant les autres avec trop de chaleur. " Peut-être veut-il par-
» ler de quelques sentimens qui
» sont particuliers à Saint Grégoire;
» mais non opposés à ceux de l'E-
» glise. „ Il en a un assez singulier au sujet du premier Homme, à sçavoir, que si Adam & Eve n'avoient point péché, les Hommes *se seroient* multipliés sans le secours

du Mariage, jusqu'au nombre défini de Dieu, comme ont fait les Anges, & il le prouve par ce qui est dit dans l'Evangile, qu'après la Résurrection nous serons semblables aux Anges, sans Nôces, ni Mariage. Car, dit-il, la Résurrection ne fera que nous rétablir dans l'état, où l'Homme étoit avant le péché. Et parce que l'on pouvoit lui demander pourquoi donc Dieu avoit créé les deux Sexes? Il dit, que c'est parce que Dieu ayant prévû la chute de l'Homme, il a voulu lui donner un moyen de se multiplier conforme à sa nature corrompuë.

Il n'est pas moins étonnant que ce Saint Docteur ait prétendu que le Cyrus de la fameuse Prophétie d'Isaye, n'est point le Grand Cyrus Roi de Perse. La raison qu'il en apporte est la mort tragique de ce Prince, qui ne prouveroit cependant rien, quand elle seroit aussi certaine, qu'elle êst aujourd'hui regardée comme un Roman. Il y a quelques autres faits Historiques

es Ecrits de ce Pere, qu'il
avoir tirés de Livres apo-
s. A cela près " Saint Gré-
de Nysse, dit notre Auteur,
Saint Basile, son Frere,
la parole & la doctrine, mais
attaché que lui à l'étude de
quence, il s'y rendit si habile,
peut sans crainte le mettre
rallele avec les plus célebres
teurs de l'antiquité. Son style
ur, coulant, doux, agréable
nagnifique, rempli de forts
nnemens, & de belles com-
isons, fécond & abondant
... On lira avec plaisir les
isons Funébres de Pulcherie
Placille, le premier Pa-
rique de Saint Etienne, l'E-
de Saint Melece & de Saint
e. Ses autres Ecrits font
ve de sa vaste érudition. On
dans ses Livres contre Eu-
ius & contre Apollinaire,
pénétration d'esprit surpre-
e, & une sagacité merveilleu-
débrouiller leurs raisonne-
*s captieux*, & leurs subterfu-

»ges ; personne n'a mieux réfuté »que lui Eunomius, le plus dange- »reux & le plus subtile Sophiste, »qui fut jamais. „ Il ajoûte, que si dans ses Ecrits contre cet Hérétique, il y a moins de méthode, & des répétitions fréquentes, il faut s'en prendre à Eunomius même, qu'il suit pied à pied, pour ne rien laisser sans réplique.

Chapitre VI. *Des Ecrits d'Eunomius, de Photin &c.* Dom Ceillier ramasse ici fort bien en peu de mots tout ce que l'Histoire Ecclésiastique nous apprend d'Eunomius & de son Maître Aëtius, mais il nous renvoye au sixiéme volume, pour sçavoir en quoi consistoit l'Hérésie du premier ; ç'est un grand préjugé en faveur de l'Eglise, que d'avoir eû de tels adversaires.

Photin Evêque de Sirmium, déposé de l'Episcopat à Sirmium même, parut d'abord très-attaché à la saine Doctrine, & ne s'en éloigna qu'à mesure que ses mœurs se corrompirent. Il renouvella les erreurs de Sabellius, & de Paul de

mosate. Nous avons vû en par-
nt de Marcel d'Ancyre, qui avoit
é son Maître, le tort qu'un tel
isciple fit à la réputation de cet
vêque.

Priscillien Espagnol avoit de
andes qualités, mais il les gâta
r une vanité extrême, qu'il sça-
it néanmoins couvrir d'une ap-
rente humilité ; & d'un grand air
modestie. Il a donné son nom
une Secte, dont il n'étoit pas l'Au-
ur, & qui devoit sa naissance à
n Egyptien nommé Marc, Ma-
chéen de profession, & habile
lagicien. Il ne nous reste des Ecrits
Priscillien, que quelques frag-
ens d'une de ses Lettres, qui
i font peu d'honneur. Il eut la
te coupée par ordre de Maxime,
ec un autre Espagnol, nommé
atronien, homme fort éloquent
comparable aux Anciens pour
Poësie, mais dont il ne nous
ste rien.

Ithace, Evêque de Sylves dans
Algarves, étoit très-éloquent,
uis fort brouillon. Il mit tout

l'Occident en feu, en poursuivant les Priscillianistes d'une maniére, qui ne convenoit point à un Evêque, & ayant été convaincu d'avoir sollicité la mort de Priscillien, il fut déposé de l'Episcopat,& mourut en exil. Quelques-uns lui ont attribué l'Ouvrage contre Varimond, Diacre Arien; mais notre Auteur croit, que ce Traité a été écrit dans un tems, où l'Espagne étoit remplie de Barbares & d'Ariens, ce qui n'arriva que long-tems après la mort d'Ithace.

Chapitre VII. *S. Vigile, Evêque de Trente & Martyr.* D. Ceillier croit avec beaucoup de vraisemblance que ce Saint est le même, qui demanda à Saint Ambroise quelques régles pour se conduire dans l'Episcopat. Comme il y avoit beaucoup de Payens dans un canton de son Diocèse nommé l'*Anaunie*, il y envoya Sisinnius, Martyrius, & Aléxandre, qui y furent martyrisés. Nous connoissons les circonstances de leur sainte mort par deux Lettres, que Vigile écri-

vit, l'une à Saint Simplicien, Evêque de Milan, à qui il envoya leurs Corps, disant qu'ils lui appartenoient, ce qui fait juger, dit notre Auteur, que ces Missionnaires avoient été donnés à Saint Vigile par Saint Ambroise, prédécesseur de Saint Simplicien. L'autre Lettre est adressée à Saint Chrysostome. Gennade fait mention de la premiére; la seconde a été publiée par Bollandus sur un Manuscrit du Vatican. Toutes les deux, mais surtout la derniére, sont d'un style extrêmement obscur & embarrassé. Saint Vigile fut lui-même martyrisé, ayant été, dit Usuard, accablé d'une grêle de pierres pour Jesus-Christ.

Quelques-uns ont confondu ce Saint avec un autre Evêque de même nom, à qui Celse adressa la Traduction Latine d'une Conférence entre un Juif converti, nommé Jason, & un autre fort entêté de ses superstitions, appellé Papisque. Mais Dom Ceillier croit celui-ci plus ancien que Saint Vigile

de Trente, & il en apporte des raisons, qui nous paroissent solides.

Saint Simplicien, dont nous venons de parler, avoit écrit beaucoup de Lettres à Saint Augustin, encore simple Prêtre, pour l'exciter à travailler sur la Sainte Ecriture. Gennade dit qu'il en avoit vû une entr'autres, qui avoit été renduë publique, & dans laquelle l'Evêque, en faisant diverses demandes à Saint Augustin, comme pour s'instruire, l'instruisoit lui-même. Toutes ces Lettres se sont perduës.

Chapitre VIII. *Zenon de Vérone, Pierre d'Aléxandrie &c.* Ceux qui ont écrit l'Histoire des Evêques de Vérone, n'y comptent qu'un Zenon, & le Martyrologe Romain met le Martyre d'un Evêque de ce nom sous la persécution de Galien. Cependant selon notre Auteur, il y a toute apparence que c'est celui, que Saint Ambroise appelle un Evêque de sainte mémoire, & à qui Saint Grégoire Pape donne la qualité d'Evêque & de Martyr, croyant sans doute qu'il avoit souffert quel-

que chose dans les persécutions de Constantius & de Valens. Nous avons cent vingt-sept Sermons imprimés sous le nom de ce Saint, mais qui, tous au moins, ne sont pas de lui.

*Pierre* successeur de Saint Athanase, qui en mourant lui avoit donné son suffrage, fut reçû avec l'applaudissement général de tous les Catholiques, mais Pallade Gouverneur de la Province, & Idolâtre déclaré, l'obligea de quitter son Eglise; & il se réfugia à Rome, où le Pape Damase confirma son élection, & anatématisa Lucius, qui avoit été mis à sa place. Théodoret nous a conservé un fragment de la Lettre, que Pierre écrivoit touchant les violences commises par Lucius dans Aléxandrie; & à en juger par l'Extrait, que nous en donne notre Auteur, elle étoit extrémement pathétique.

*Sophrone* connu par le nom d'ami de Saint Jérôme, pour le distinguer de plusieurs Ecrivains de même *nom, étoit un* très-habile Hom-

me. Ce fut lui qui engagea le Saint Docteur à traduire les Pseaumes sur l'Hébreu, & la réponse, qu'il en reçut, se trouve à la tête de la Traduction qu'il mit en Grec. De tous les Ouvrages de ce Sçavant, nous n'avons que sa Traduction des Hommes Illustres, & des Ecrivains Ecclésiastiques du même S. Jérôme, qui lui appartiennent certainement, & c'est sans raison, dit notre Auteur, que Vossius le Fils la lui a contestée.

*Dexter*, à qui quelques-uns donnent les surnoms de *Lucius Flavius*, étoit Fils de Saint Pacien Evêque de Barcelone. Saint Jérôme, qui écrivit à sa priere son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques, dit de lui qu'il étoit grand dans le siécle, & amateur de la foi de Jesus-Christ. Il nous apprend encore que Dexter avoit composé une Histoire mêlée de toutes sortes de choses, & la lui avoit dédiée, mais qu'il ne l'avoit pas encore lûë. On sçait aujourd'hui que la misérable Chronique, que les Espagnols firent imprimer dans

: siécle précédent sous le nom de *lavius Lucius Dexter*, est une ’iéce supposée. On l’a grossie en iverses éditions de celle de Maxi- ıe, Evêque de Sarragoce, & de :lle de Luitprand. Nous avons :marqué en parlant du premier olume des Mémoires de l’Acadé- ıie Royale de l’Histoire de Portu- ıl, que tous ces Ecrits y avoient :é jugés apocryphes.

*Lucius*, que les Ariens avoient ıis à la place de Pierre sur le Siége ’Aléxandrie, est placé par Saint 'érôme parmi les Ecrivains Ecclé- astiques, pour quelques Ecrits, ui ne sont pas venus jusqu’à nous. l ne reste qu’un fragment de ses ettres Paschales, où l’on voit u’il n’étoit pas moins infecté de Hérésie d’Apollinaire, que de celle ’Arius; car il y dit, que le Verbe pris seulement le Corps & non ame humaine, & qu’il n’avoit vec son Corps qu’une seule nature ompossée.

Chapitre IX. *Nectaire Archevê- ue de Constantinople*; *Théotime* Evê-

*que de Tomes en Scythie*. Parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque Impériale il y en a un Grec, qui porte pour titre *Diſcours de Nectaire Archevêque de C. P. où il rend raiſon pourquoi on célébroit la mémoire de Saint Théodore Martyr le premier Samedi des Jeunes*. Perionius l'a traduit en Latin, & on le trouve parmi les Homélies de Saint Chryſoſtome, de l'édition de Paris, de l'an 1554. dans le cinquiéme Tome de Lipoman, & dans Surius au neuviéme de Novembre. Mais quelques-uns doutent que ce Diſcours ſoit de Nectaire, & on ne peut diſconvenir, dit notre Auteur, qu'il n'y ait bien des endroits, qui paroiſſent d'un Ecrivain plus récent.

*Théotime Evêque de Tomes*, dont le nom ſe lit avec éloge dans le Martyrologe Romain, au vingtiéme d'Avril, eſt dans le Cathalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques de Saint Jérôme, mais il ne nous eſt reſté de ce Saint, que quelques fragmens dans les paralleles de S. Jean Damaſcene.

Chapitre X. *Valeria Falconia Proba*, *Philon*, *Evêque de Carpasie &c.* On connoît assez les Centons composés des Vers d'Homére & de Virgile, divisés en deux parties, dont l'une contient l'Histoire de l'Ancien Testament jusqu'au douziéme Chapitre de l'Exode, & l'autre l'Histoire abrégée du Nouveau Testament, tirée des quatre Evangiles, mais qui en est l'Auteur ? Est-ce *Valeria Falconia* ou *Faltonia Proba*, Femme d'Anicius Sextus Probus, & Mere de Démétriade ? Dom Ceillier ne peut le croire, parce que Saint Jérôme, qui parle avec le dernier mépris de l'Ouvrage, dit que la Femme de Sextus effaçoit par l'éclat de son nom, tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, & que par la sainteté de sa vie, & par la bonté de son cœur, elle s'étoit renduë respectable aux Barbares mêmes. Est-ce une autre *Faltonia Proba*, Femme du Proconsul Adelphe ? C'est le sentiment de Saint Isido-

te de Séville, qui en louant l'eſprit de cette Dame, ſemble ne pas approuver ſon deſſein. Eſt-ce enfin une troiſiéme *Falconia Proba*, nommée *Hortana*, parce qu'elle étoit de *Horta*, Ville Epiſcopale dans le patrimoine de Saint Pierre, comme le prétend M. Fontanini? Notre Auteur ne décide point, quoiqu'il lui ſemble qu'on doit s'arrêter au ſentiment de Saint Iſidore. Ces Centons ſont dans les Bibliothéques des Peres. Les derniers ſiécles ont été plus heureux en femmes, qui méritent d'avoir place parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il y a dans ce même Chapitre de fort bonnes remarques ſur divers Auteurs peu connus, nous ne nous y arrêterons pas.

Chapitre X. *Saint Aſtere Archevêque d'Amaſée dans le Pont, & Docteur de l'Egliſe.* Ce Pere que les Anciens, ont qualifié Bienheureux, & Docteur divin, a compoſé pluſieurs Homélies, dont quelques-unes ſont venuës juſqu'à nous, & que perſonne ne lui conteſte;

ſtes abuſerent beaucoup; mais
e ſecond Concile de Nicée ex-
e dans un ſens très-ortodoxe.
)iſcours *ſur le Martyre de Sain*
*phemie*, dont M. de Maucroix
a donné une Traduction Fran-
, paroît à notre Auteur avoir
'air d'une Piéce de Rhétorique,
par le Saint, pour s'exercer dans
ıeſſe, que d'un Sermon prê-
au Peuple, tandis qu'il étoit
ıue. Celui qu'il a fait ſur Saint
nne, a quelque rapport à celui
aint Grégoire de Nyſſe ſur le
ıe ſujet, ce qui a donné lieu à
ques-uns de l'attribuer à ce

» encore, c'est que dans ce D
» cours, comme dans celui, (
» Saint Astere a fait en l'honn
» de Saint Pierre & de Saint Pa
» il remarque que Jesus-Christ s'
» parut comme Homme à Sa
» Etienne, & non pas à S. Pau
En général les Ecrits de S. Ast
sont dignes de sa réputation ; .
Morvan de Belle-Garde les a pub
en François en 1691. chez Prala
Saint Jérôme nomme parmi
Ecrivains Eccésiastiques deux :
tres Asteres, dont nous n'av
plus rien. Il n'y a pas grande pe
pour l'un, qui s'étoit fait l'Avo
de l'Hérésie Arienne, & que
Athanase appelle un Sophiste à p
sieurs têtes. L'autre est Astere
Scirople, que Saint Jérôme assi
avoir eu une grande connoissa
des Lettres divines & humain
& avoir fait un Commentaire G
sur les Pseaumes.

Chapitre XII. *Saints Flavi*
*& Paulin, Evêques d'Antioche.* Sa
Flavien, si vanté par Théodor
& par Saint Jean Chrisostom

qu'il avoit ordonné Prêtre, & dont le Concile de Calcédoine a fait un si grand éloge, avoit composé plusieurs Homélies, qui sont perduës; il ne nous en reste que quelques fragmens, & S. Chrisostome nous a conservé le beau Discours, avec lequel il désarma l'Empereur Théodose, justement irrité contre le Peuple d'Antioche pour le sujet que tout le monde sçait.

Il ne nous reste rien non plus de Paulin, dont les Anciens ont dit aussi beaucoup de bien, & à qui Saint Jérôme donne la qualité de Confesseur. Ce qui péut faire juger qu'il avoit été persécuté par les Ariens. Accusé d'être Sabellien, il se purgea de ce crime, en donnant à Saint Epiphane un Formulaire signé de sa main, & dressé par Saint Athanase. On le trouve dans les Ecrits de ces deux Docteurs.

Chapitre XIII. *Diadochus Evêque de Photice &c.* Notre Auteur, pour distinguer cet Ecrivain de quelques autres de même nom, le

place avec le commun des Anciens, parmi ceux, qui ont fleuri sur la fin du quatriéme siécle. Nous avons de lui un Traité assez long, divisé en cent Chapitres, intitulé *de la Perfection Spirituelle*, traduit en Latin par François Turrien, & inséré dans la Bibliothéque des Peres. On en trouvera ici une très-longue Analyse.

*Severus Sanctus Endelechius*; *Rheteur & Poëte Chrétien*, ami de Saint Paulin de Nole, est Auteur d'une Eglogue sur la mort des Animaux, intitulée *de la mort des Bœufs*, que Pierre Pichon fit imprimer en 1590 dans un Recueil d'Epigrames, & qui se trouve dans la Bibliothéque des Peres. Cette Piéce, dont on verra ici un court extrait, est en l'honneur de la vraye Religion. Endelechius étoit de son tems en réputation d'éloquence.

On verra dans les Bibliothéques des Peres le fragment d'un Ouvrage, qui avoit pour titre *des Ris & des Clameurs*, & qu'on attribue à un certain *Theophilacte*, qui n'est point

connu.

›nnu. C'est une déclaration con-
e la coutume, qui s'étoit intro-
uite de s'abandonner dans les
glises les jours de Fête à des ris
nmodérés, & à des criailleries in-
écentes. Le Pere Labbe semble
outer si ce Théophilacte n'est
›int le même, dont nous avons
ıe vie de l'Empereur Maurice.
Iais Dom Ceillier ne croit pas
·tte conjecture fondée, & n'en ap-
›rte aucune raison.

Il nous reste encore dans la Bi-
liothéque des Peres une exhorta-
ıons à des Moines, corrigée sur
n Manuscrit de Saint Victor de
aris, sous ce titre: *Sentence, ou
omélie de notre Saint Pere Novat
ttholique, à ses Freres sur l'Humili-
& l'Obéïssance.* On ne sçait point
ıi étoit ce Novat.

Enfin on nous a conservé dans
même Recueil un Traité inti-
é: *Raillerie des Philosophes Payens*,
e Fronton Duduc avoit déja im-
mé à Paris dans son Auctuaire;
ıuteur se nomme *Hermias*, &
ɔlques-uns l'ont pris pour l'Hi-

ſtorien Hermias Sozomene; d'au tres croyent qu'il a été martyriſ au ſecond ſiécle. Dom Ceillier pan che à croire qu'il écrivoit ſous Ju lien l'Apoſtat. Le deſſein de ſoi Ouvrage eſt d'expliquer ces parole de Saint Paul ; *La ſageſſe de ce mon de eſt une folie aux yeux de Dieu.*

Chapitre XIV. *Saint Anaſtaſe Pape & Confeſſeur.* Nous n'avor rien qui ſoit bien certainement d ce Pape, que ſa Lettre à Jean d Jéruſalem, au ſujet de la Traductio du Periarchon d'Origene par Ruf fin, & qui ſe trouve dans Baroniu & dans Saint Jérôme. Quelque uns, après Ruffin même, l'on crue ſuppoſée, d'autres ont mieu aimé s'attacher à prouver qu'el ne condamne point Ruffin. L preuves qu'ils en donnent paroiſſer fortes à Dom Ceillier " & ne foi » pas, ajoûte-t-il, beaucoup d'ho » neur au Pere Garnier : on y fa » voir que ce Pere . . . en avoit co » rompu le Texte en y ajoûtai » pluſieurs choſes de ſa façon . . . » Cette addition que le Pere Ga

» nier a affecté de mettre en gros
» caractéres, a occasionné l'erreur,
» où sont tombés la plûpart des Cri-
» tiques, entr'autres le Pere Pagi,
» en avançant que ce Pape avoit
» effectivement condamné Ruffin.
» Car le changement de caractére
» dans cette addition a fait croire
» à ces Auteurs qu'on ne l'avoit
» employé, que pour mieux faire
» distinguer la condamnation d'O-
» rigene & de Ruffin.

Si notre Auteur avoit vû par lui-même la Lettre de Saint Anastase dans le *Marius Mercator* du Pere Garnier, il en auroit mieux parlé. 1°. L'addition n'est pas en gros caractéres, mais en lettres italiques, & c'est une preuve de la bonne foi, & non de la supercherie du Pere Garnier. La réputation de ce célebre Théologien, dont on ne parle dans les Ecoles qu'avec respect, demandoit ce semble des termes plus mesurés. Le Pere Garnier ne donne point cette addition comme le Texte même d'Anastase,

mais voyant par les meilleurs Manuscrits, qu'il avoit devant les yeux, que dans ce même endroit, le Texte étoit corrompu & imparfait, & qu'à la fin de l'article, il y a des termes, qui indiquent une condamnation d'Origene & de Ruffin, il a jugé à propos, en restituant le Texte sur les bons Manuscrits, de remplir la lacune, qu'il soupçonnoit avec raison, de la condamnation indiquée, mais en différens caractéres, & il avertit dans une Note de ce qu'il a fait : cela s'appelle-t-il corrompre le Texte ? Voyons maintenant qui se trompe de celui, qui croit que la Lettre d'Anastase renfermoit véritablement une condamnation de Ruffin, ou de ceux qui soûtiennent le contraire. Ruffin l'avoit vûë sans doute, & il s'y crut si bien condamné, qu'il osa nier qu'elle fût d'Anastase, & qu'il l'attribua à S. Jérôme son Adversaire. " Les raisons qu'il en » donnoit, dit notre Auteur lui-» même, étoient que personne ne » pouvoit s'imaginer qu'un Evêque

» de Rome, eût traité si indigne-
» ment une personne innocente
» &c. » Enfin Saint Jérôme avoit vû cette Lettre, & il dit bien positivement que Ruffin & Origene y étoient condamnés.

Chapitre XV. *Lettres & Loix des Empereurs touchant la Religion.* Tout ce Chapitre, où les Piéces sont fort bien analysées, est très-intéressant, & répand un grand jour sur l'Histoire Ecclésiastique. La premiére est une Lettre de Constantin le Jeune à l'Eglise d'Aléxandrie, pour le rétablissement de S. Athanase, les autres sont de Constant & de Constantius ses Freres: un Edit de Julien pour le rétablissement de l'Idolâtrie, un Rescrit du même Empereur en faveur des Donatistes; un autre du même pour permettre aux Juifs de rebâtir le Temple de Jérusalem, & quelques-unes de ses Lettres contre Saint Athanase. Une Loi de Jovien en faveur de la Religion Chrétienne: plusieurs Lettres, & plusieurs Loix de Valentinien I. Quelques Loix

de Valens, dont la premiére e contre les Moines; plusieurs d Gracien; quelques-unes de Valen tinien II. des Lettres & des Edi de Maxime; & un grand nomb de Loix de Théodose. Notre Au teur distingue à son ordinaire l véritables d'avec celles qui lui pa roissent supposées.

Chapitre XVI. *Saint Epi phane Evêque de Salamine, e Docteur de l'Eglise.* Dom Arman Gervaise, ancien Abbé de l Trappe, connu par beaucoup d'au tres Ouvrages, nous a donné de puis peu une Vie de Saint Ep phane, dont quelques raisons par ticuliéres ne nous ont pas perm de rendre compte dans nos Mémo res. Il paroît qu'elle n'étoit poin encore venuë à la connoissance d Dom Ceillier, lorsqu'il travaillo à ce huitiéme volume. Ainsi l'abre gé qu'il nous donne ici de l'Hi toire de ce Saint Docteur, il l tiré des sources mêmes, où le nou vel Historien a puisé. L'un & l'au tre conviennent que Saint Ep

phane a égalé la réputation des plus saints & des plus illustres Peres de l'Eglise ; que de son vivant même il fut qualifié Bienheureux ; que Saint Augustin l'a appellé le véritable Docteur de l'Eglise Catholique, & Saint Jérôme le Pere des Evêques, & un précieux reste de cette ancienne sainteté, qui faisoit autrefois toute la grandeur du Christianisme ; enfin qu'il fut respecté des Hérétiques mêmes.

Le *Panarium*, ou Traité des Héréfies n'est pas le premier Ouvrage de Saint Epiphane, mais on l'a mis à la tête des autres, parce que c'est le plus considérable de tous. Comme le dessein de ce Pere étoit de donner l'explication de toutes les Héréfies, qui avoient paru jusqu'à son tems, & de les réfuter, il le nomma *Panarium*, qui veut dire un Cofret rempli de toutes sortes de contre-poisons. C'est, au jugement de Photius, le Traité le plus complet, qu'on eût encore fait sur ce sujet. S. Jérôme, Saint Ephrem, & Saint Grégoire le Grand le citent

avec de grands éloges, & le septi
me Concile Général dit, que S
Epiphane y a triomphé de quatre
vingt Héréſies. Ainſi Léonce de
Byzance s'eſt trompé, quand il en
a compté 84. Encore, ſelon la remarque de notre Auteur, pourroit-on en retrancher trois de 80. puiſque celles des Juifs, des Samaritains & l'Helleniſme, qu'il met au nombre des Héréſies, ſont des genres, dont il détaille enſuite les eſpéces. On pourra confronter l'analyſe, que nous donne ici Dom Ceillier de ce grand Ouvrage, avec celle, dont l'ancien Abbé de la Trappe a enrichi ſon Hiſtoire de S. Epiphane, le parallele nous méneroit trop loin.

Photius, qui regardoit l'*Anchorat* de Saint Epiphane, que ce Saint nommoit ſon grand Ouvrage ſur la Foi, comme le précis du *Panarium*, paroît, ſelon notre Auteur, avoir ignoré qu'il a été fait avant le Traité des Héréſies, & que le but, que le Saint s'y propoſe, eſt, non-ſeulement de fournir à ceux

qui le lui avoient demandé, des armes pour combattre l'Hérésie, mais encore des moyens pour convertir les Infidéles. Quant à ceux, qui ont douté que l'*Anaçaphaleose*, ou la Récapitulation, qui suit ordinairement l'Anachorat, soit véritablement de Saint Epiphane. " Ils » n'ont pas fait attention, dit D. » Ceillier, que cette récapitulation » n'est autre chose que la Lettre » du Saint à Paül & à Acace, » qu'on voit à la tête du *Panarium*, » à l'exception de quelques change- » mens faits, on ne sçait pourquoi, » ni à quelle intention; d'où il est » arrivé que quelques-uns l'ont pris » pour un Ouvrage séparé. »

*Le Traité des Poids & des Mesures*, paroît avoir été composé à dessein de donner aux Fidéles en général des instructions pour l'intelligence des saints Livres. Cet Ouvrage, qui est celui, où Saint Epiphane montre plus d'érudition, a quelques lacunes au commencement. Quant au *Physiologue*, ou Recueil des Propriétés des Animaux,

notre Auteur ne doute point qu'il ne soit plus ancien que Saint Epiphane, puisqu'il est cité par Origene, mais, ajoûte-t-il, " on ne peut » pas raisonnablement lui ôter les » réfléxions mystiques & morales » sur ce naturaliste. Elles lui sont » attribuées par plusieurs Manus-» crits..... Le style de cet Ouvra-» ge, qui est simple, & même bas, » en est encore une preuve, puis-» qu'au rapport de Saint Jérôme, » les Ecrits de Saint Epiphane se » faisoient lire par les Sçavans, à » cause de ce qu'ils contenoient; » & par les simples, à cause du » style. »

La Bibliothéque du Roi conserve un Manuscrit du Saint, qui n'a point encore vû le jour. C'est un Commentaire sur le Prophété Nahum; Scot Erigene, dans son cinquiéme Livre de la Division de la Nature cite un Traité de ce Pere des noms Hébraïques, que nous n'avons point,non plus qu'un Traité de l'Origine de Dieu, & un Commentaire sur les Pseaumes,

que Cave, dit avoir été entre les mains de Théophile Gavæus.

Saint Epiphane a crû que Saint Joseph n'avoit point épousé la Sainte Vierge, & qu'il l'avoit seulement fiancée, qu'il étoit alors âgé de 80. ans ; que d'un premier mariage avec une Fille de la Tribu de Juda, il avoit eû quatre Fils ; Jacques, surnommé le Frere du Seigneur, José, Simon & Judas, & deux Filles Marie, & Salomé ; qu'il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, peu de tems après avoir retrouvé Jesus-Christ dans le Temple au milieu des Docteurs.

## ARTICLE XCIV.

*ASTRONOMIE Physique, ou Principes généraux de la Nature ; appliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux Principes de la Philosophie de M. Nevvton. Par M. de Gamache, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie ; de l'A-*

*cadémie Royale des Sciences. A Paris, ruë Saint Jacques chez C. A. Jombert 1740. vol.* in-4°. *pag.* 362. *avec des Planches, & un Discours Préliminaire de* 48. *pag.*

DAns l'espéce de déroute ou de désertion du sistême Cartésien, prêt à succomber sous les Expériences ou la Géométrie de Newton, & de ses Sectateurs non moins zélés, non moins échauffés, non moins affirmatifs pour leur maître, que l'étoient dans leur premiére ferveur les Sectateurs de Descartes, il ne falloit rien moins qu'un Physicien aussi consommé dans ce sistême de Descartes, & un Géometre aussi versé dans le sistême de Newton, que l'est M. de Gamache, pour empêcher la défaite entiére du Cartésianisme, & le triomphe un peu trop précipité peut-être du Newtonianisme, son ancien rival rajeuni.

M. de Gamache connu depuis long-tems dans le monde, par des Ouvrages goûtés de tous ceux qui

aiment (chose assez rare !) la partie métaphysique du bel esprit, l'est aussi dans nos Mémoires par une Dissertation ingénieuse & fort philosophique sur le mouvement, dont nous rendîmes compte, avec applaudissement, il y a près de 20. ans. On en retrouve ici la substance dans une premiére Dissertation.

Car c'est sous la forme de neuf Dissertations, suivies de quatre Eclaircissemens, que le Sçavant Auteur traite de tout ce que la Physique Géométrico-Astronomique moderne a de plus élevé & de plus subtil. Mais à la tête de ce sçavant Ouvrage, on trouve un Discours préliminaire assez étendu, & qu'on peut dire substantiel & excellent. Ce Discours contient un précis curieux du sistême général du Ciel, & du sistême particulier de l'Auteur.

Ce sistême du Ciel, sous le nom de *Phénomenes généraux de la nature, place le Soleil comme foyer des Courbes elliptiques, que décrivent les Plane-*

*tes suivant l'ordre des signes* ,
peint faisant sa révolution prop
au tour de son axe en 25. jours
demi par rapport aux Etoiles fixe
détermine les inclinaisons des orb
tes des Planetes, rélativement so
à l'écliptique , soit à l'équateu
aussi bien que leurs nœuds asce
dans & descendans pris les uns s
l'écliptique, les autres sur l'équ
teur solaire pour l'année 1700. com
plette; les mouvemens de ces nœu
réellement par rapport aux Etoile
en apparence par rapport au poi
équinoctial du Printems.

Il détermine aussi les mouveme
annuels des apsides dans le mên
double rapport ; les lieux des aph
lies ; les grandes , moyennes & p
tites distances de ces mêmes Pla
netes ; les tems de leurs révolutio
autour du Soleil & autour de le
axe propre ; leurs volumes, leu
diametres ; en un mot tout ce q
résulte de principal de la théor
générale des Planetes , avec cel
de la Lune qui forme un article
*part*, *où* rien d'essentiel n'est omi

Tels ſont les Phénomenes, dont l'Auteur dit modeſtement, qu'il eſſaye de rendre compte dans ſon Ouvrage : en voici le plan abrégé.

Dans la premiére Diſſertation, il s'agit de la nature du mouvement. L'Auteur jette d'abord un doute métaphyſique ſur l'exiſtence des corps & de leur mouvement, qu'il veut bien cependant proviſionellement ſuppoſer exiſtans, convenant du petit ridicule, qu'il y auroit ſans doute, à exiger qu'on démontrât, & peut-être auſſi à démontrer métaphyſiquement ſoi-même, ce qui eſt ſi phyſiquement certain.

Il paſſe à l'eſſence de la matiére, ſur laquelle il eſt Cartéſien rigide. Il obſerve fort bien que, dépouillée de toutes ſes autres propriétés ſenſibles, & réduite à la ſimple étenduë qu'il croit conſtituer ſon eſſence, la matiére eſt en cet état ce que l'imagination repréſente à la plûpart des Philoſophes d'aujourd'hui comme le vuide. Le vuide n'eſt rien, & ne devroit par conſéquent porter aucune idée ſen-

ſible dans l'eſprit, beaucoup m
dans l'imagination. Mais l'im
nation réaliſe tout, corporifie t
Elle prend l'eſpace & l'eſpace
porel mais impalpable, pou
vuide. L'image de l'eſpace touj
préſente à nos ſens, ſe gliſſe f
lement dans notre imagination
dans le commun, il n'y a pas
de l'imagination à l'eſprit. Che
plûpart des hommes, le vuide
clut que l'impénétrabilité, l'in
ſibilité, l'inertie des corps. On
connoît guéres dans le mouven
les corps, que par leur réſiſta
Un corps qui ne réſiſte pas,
plus un corps pour nous.

Après ces préliminaires, M
Gamache, vient à la natur
mouvement, qu'il croit rélat
réciproque entre tous les co
comme nous l'expliquâmes d'a
lui dans ces Mémoires. Sui
dans une ſeconde Diſſertation
loix du mouvement, que cet
teur conſéquent dérive de l'idé
ce mouvement purement réci
*que & rélatif*, ſans vouloir y re

noître rien d'arbitraire, ſauf apparemment les droits du Créateur, qui non-ſeulement a été libre ſur la création de la matiére, mais ſans doute auſſi ſur ſes formes, & par conſéquent ſur la génération & la forme & les loix du mouvement, qui ſont les loix, les décrets libres & très-libres quoique très-ſages de ſa ſuprême & indépendante volonté. Tout cela eſt général.

La troiſiéme Diſſertation roule ſur les principes de la Philoſophie de M. Newton. Comme ces principes ſont tout mathématiques, tout géométriques même, M. de Gamache qui a uſé juſque-là du ſtyle intelligible de Deſcartes, dans lequel il eſt grand maître, & qui eſt le propre ſtyle de la Philoſophie & de la Phyſique, ſe prête déſormais au ſtyle Newtonien, ſtyle géométrique, algébrique & peu familier au commun des Philoſophes. Il a voulu, en réfutant les Newtoniens, qu'ils ne puſſent pas lui répliquer, qu'il n'avoit pas ſuivi de près Newton. Newton n'eſt que Kepler, élevé

à la plus haute Géométrie, ‹
plus ſubtile Méchanique ſ[
tive. Selon Kepler , c'eſt-à
ſelon ſes Obſervations, les
tes étant conçûës entraîn
rayon, qui paſſe par leur cen
par celui de leur mouvement
culaire, décrivant ſouvent d
inégaux de leurs orbes inégau
crivent pourtant toujours a
*rayon vecteur*, des aires, ſe
ou triangles mixtes, uniforn
proportionnels aux tems de
deſcriptions. Ce que Kepl
qu'obſervé & calculé tout au
Aſtronome; M. Newton
montré comme *à priori* en
metre & en grand Géometre
maniére ſi ſimple, ſi facile,
turelle qu'il a crû & a fait c
tout le monde, que c'étoit
ture même qu'il avoit dévoil
que ſa Géometrie pure étoit
pure & par conſéquent de la
& de la meilleure Phyſique.

Tous les Arts, toutes les
ces naturelles ont la même n
*devant* les yeux pour objet

ſujet, pour modele, pour principe, pour régle de leurs ſpéculations autant que de leurs opérations naturelles. Mais une Science envisage cette nature d'un côté, une autre la prend d'un autre côté. Ce n'eſt qu'en Dieu que toutes les Sciences n'en ſont qu'une. La Géométrie & la Phyſique ſont deux Sciences aſſez analogues, mais ce ſont pourtant deux Sciences pour nous. La Géométrie ne traite que des cauſes formelles, des formes des corps, la Phyſique va aux cauſes efficientes. Ainſi l'*à priori* de M. Newton n'eſt qu'un *à priori* Géométrique ou Phyſico-Mathématique tout au plus, mais non une cauſe & une explication Phyſique, & cela dans le cas préſent de l'uniformité des aires planetaires, non plus que dans tout le reſte de ce qu'on appelle les principes mathématiques de la Philoſophie naturelle.

M. de Gamache démontre auſſi fort bien l'uniformité en queſtion. M. Newton en a conclu que les eſpaces *céleſtes* étoient libres &

nant à Newton tout ce qu'il peut lui donner, convient de la liberté la plus parfaite dans les eſpaces céleſtes, & nie pourtant le vuide, établiſſant les eſpaces celeſtes comme les autres pleins & très-pleins de matiére, mais d'une matiére parfaitement fluide, & par conſéquent de nulle réſiſtance. L'aſſertion eſt de lui, que *les Planetes ſe meuvent comme ſi elles étoient dans le vuide.*

Or l'aſſertion eſt abſoluë & générale. Non-ſeulement le plein, admis ici, ne réſiſte pas aux Planetes; mais ne leur aide en rien, il ne les entraîne ni ne les arrête. Il

urs révolutions, sont comme les
ıbes de leurs moyennes distances;
'où il suit selon les Démonstra-
ıons de Newton, confirmées par
elles de M. de Gamache, qu'elles
esent en raison inverse des quarrés
e leurs distances ou de leurs rayons
ecteurs. Conclusion Mathémati-
ue, que les Newtoniens prennent
n peu trop pour une Conclusion
'hysique. Elle tombe sur la figure
es orbres planetaires, mais ne les
xplique en rien. Elle dit ce qui est,
ıais non pourquoi, ni comment il
st. Il n'avoit fallu que de l'observa-
on & du calcul à Kepler, pour en
'nir jusques-là. Le tour géométri-
e que Newton lui a donné, n'est
'une nouvelle forme de ce calcul
de cette observation. Mais ni le
'ul ni la Géométrie n'en font la
'e physique ni l'explication phy-
e.

'e-là cependant les Newtoniens
luent physiquement, non-seu-
ıt le vuide avec leur Maître;
l'attraction & la non impul-
un peu sans lui. M. de Ga-

mache en bon Cartésien répro
totalement ces deux conclusi
très-peu physiques; & ne laisse
d'avoir beaucoup d'égards pour
principes mathématiques d'où
les tire. *Si on s'égare*, dit-il,
*qu'on fait mouvoir les Planetes*
*le vuide, on ne s'égare pas m*
*lorsqu'on les abandonne à l'in*
*sion de la matiére étherée. C'est*
*dant*, ajoûte-t il, *ce que font l*
*part des Cartésiens.*

Convenons toutefois que,
une erreur de leur part, elle e
pardonnable, & que le pie
assez bien tendu, pour leur
der que les tourbillons emp
les Planetes, puisqu'ils ne
soient ceux-là que par le
ment de celles-ci. Avoient-
d'autre moyen de les conn
de Gamache dit ailleurs.
» bien que l'idée des tour
» s'est offerte à Descartes
» ce que les Planetes se
» toutes de même côté,
» naturel de penser que
» vent une même direc
» qu'un grand fluide le

» & les oblige de circuler autour » d'un centre commun. Cependant » c'eſt en cela que ſe trompent les » Cartéſiens. »

Erreur excuſable encore une fois. Un plein, un tourbillon qui n'a en quelque ſorte ni voix active, ni voix paſſive, ni action ni réaction, qui ne pouſſe ni ne repouſſe, qui n'aide, ni n'arrête, qui laiſſe tout aller & va lui même. 1°. Comme le vuide. 2°. Comme l'attraction ou non impulſion, n'étoit pas une choſe facile à deviner d'après Deſcartes, il falloit le ſecours des principes géométriques de Newton, lequel du reſte pourroit bien ſe contenter d'un plein conditionné comme le vuide le plus parfait. Car on n'aime pas le mal pour le mal; & ce n'eſt ſans doute qu'en déſeſpoir de cauſe, que ce grand homme avoit adopté le vuide & l'anéantiſſement des corps, dans le ſein des corps mêmes, dans le monde purement matériel & corporel.

Mais il s'agit pourtant de maintenir les tourbillons, ſans la pre-

tieux, & ...
devient la principale étant ...,
qu'il les sauve du débris. C'est en qualité de tourbillons que Descartès les avoit d'abord imaginés ou devinés, c'est-à-dire, comme tourbillonant, & faisant tourbilloner les astres exposés à leur courant. Ensuite, comme il ne faut point de piéce oisive dans un sistême, & que celle qui a le plus d'emplois différens est la meilleure, Descartes avoit fait servir ces tourbillons pour expliquer la pesanteur, & ramener les corps grossiers au centre général. Et c'est par ce second emploi qu'ils se rendent nécessaires dans le sistême que nous exposons,
... même facteur

uement, Physico-Ma-
iement même en deux
ns, l'un de translation par
te, & l'autre par la se-
ıdant au centre, & par
ıt du beau nom de cen-
tourné quelquefois en
centrifuge. Ces mouve-
ntripetes & centrifuges
ctivement devenus si cé-
ns la Géométrie & par-
Physique moderne, qu'ils
ıt bien de paroître en chef
nouveaux sistêmes Carté-
)escartes même en ayant
'e l'idée. Chez M. de Ga-
es tourbillons inutiles au
ent translatif des Planetes,
en elles-mêmes un prin-
ranslation qu'on ne démê-
ıt point assez ici, leur sont
; pour leur centripetence
›esanteur, qui est, depuis
; même, l'objet principal
iciens.
ıtriéme Dissertation don-
des principes de M. New-
. sur-tout question de l'at-

traction réciproque, d'une maniére au reſte plus Newtonienne & Géometrique que Cartéſienne & Phyſique ; l'Auteur ayant aſſez fait ailleurs comme ici ſes peuves de Phyſique & de Cartéſianiſme ; & donnant ici & dans tout cet Ouvrage des preuves d'une profonde Géométrie, pour mieux battre les Newtoniens de leurs armes ; en ſuivant toujours de près Newton.

La Diſſertation commence par ces mots. « Quand on regarde » la peſanteur comme l'effet pro» pre de l'impulſion, rien n'o» blige de la ſuppoſer récipro» que. » Il nous paroît cependant que le ſiſtême de l'Auteur ne s'éloigne point trop de la peſanteur réciproque, & qu'admettant le mouvement relatif & réciproque, il ne doit pas effectivement s'éloigner de ce retour de peſanteur, qui eſt du reſte tout conforme à la maniére d'expliquer la tendance des corps au centre par des oſcillations réciproques ; d'ailleurs le ſiſtême de l'attraction ne paroît differer de

celui de l'impulſion qu'en ce que l'attraction n'eſt pas l'impulſion, dans la ſubſtance & nullement dans la forme.

Comme cette quatriéme Diſſertation eſt en effet toute géométrique ou dynamique, M. de Gamache y adopte la ſuppoſition mathématique de l'attraction réciproque, & recherche géométriquement, d'après M. Newton, les forces attractives de deux ſurfaces ſphériques ſur un corps placé entre deux, celle d'une couche ſphérique ſur un corps placé au dedans ; celles d'une *ſphére* pleine ſur ce même corpuſcule, celles d'une couche ſphéroïde ou d'un ſphéroïde plein &c.

La cinquiéme Diſſertation, eſt ſur le mouvement dans les fluides. C'eſt ici que l'Auteur entreprend tout de bon de montrer que dans l'hipothéſe du plein univerſel, les Planetes peuvent ſe mouvoir comme ſi elles étoient dans le vuide, & qu'elles ne fuſſent que peſantes. Pour cela, il définit le fluide en général & ſans exception; " Une maſ-

» se composée de parties
» ment déliées, détachée
» des autres, & par là su
» de toutes sortes d'impre

Cette définition étant
sée, l'Auteur suppose en
notion, qu'un fluide a s
propres, & des particul
remplissent les interstices
les formant elles-mêmes
fluide, pénétré lui-même
siéme fluide plus subtil,
aussi pénétré d'un quatr
de; *& ainsi à l'infini*, dit
ajoûtant: *c'est ce qu'on e*
*de supposer, parce que la*
*infiniment divisible &c.*

Il est remarquable que
avec tous les Sectateurs
Physique, admet de vr
*dont toutes les parties sont*
*les unes aux autres.* C'est-l
de & excellente correctio
me infiniment fragile de
che, qui met une moll
dans les molécules les p
tives & élémentaires de
plus solides, afin d'avoi

ſur-humain de bâtir un monde, monde très-humain avec de la matiére & du mouvement, c'eſt-à-dire, de la bouë *abſque temperaturâ*, & qui pis eſt avec de l'eau, avec de l'argent vif, & pis encore avec de la matiére purement, infiniment ſubtile & fluide.

Or dans ſon fluide M. de Gamache prétend, ſans doute avec raiſon, que tout corps mu ne déplaceroit, à chaque inſtant, que des couches infiniment minces. Il a la modeſtie de ne donner cette idée que comme une hipothéſe. Nous la croyons démonſtrative & de droit géométrique. De ſorte qu'alors le corps mu n'employe, à chaque inſtant, qu'une infinitiéme partie de ſa force à pouſſer en avant les particules infiniment déliées, qu'il rencontre en ſon chemin. Tout cela eſt de droit. Ce qui ſuit peut être conteſté.

On oppoſe au contact immédiat des corps dans le plein, qu'à l'inſtant du contact, le fluide qui ſépare deux corps auroit un eſpace fini

du contact immediat , il en
clut le droit , que la matié
capable d'une *vitesse infinie* pro
au surplus *par un mouvement fin*
*un milieu parfaitement fluide.*

La preuve que l'Auteur
de ce paradoxe , est ingén
mais peut-être pas sans repliq
pression d'une colonne d'eau
fait jaillir par une ouvertur
au fond d'un vase , est une
finie qui produit un effet fini.
force est causée, il est vrai ,
chute initiale des particules
chute infiniment petite , il es
mais infiniment répétée dan
infinité de particules , dont l'
blage fait un tout fini. Si la

trique de raisonner, tous nos jets d'eau qui ne sont pas infinis étant pourtant l'effet d'une chute finie, & ne montant qu'autant qu'ils sont réellement descendus.

L'Auteur avance encore ici un principe, qu'il suppose prouvé dans sa seconde Dissertation, „ Qu'un » mouvement ne s'affoiblit qu'en se » communiquant suivant la direc-» tion qui lui est propre, & qu'un » mouvement direct ne souffre au-» cune diminution par les mouve-» mens latéraux qu'il occasionne. „ C'est là-dessus qu'il fonde sans doute la non résistance absoluë de son fluide parfait, & non sur ce qu'à chaque instant il ne déplace que des couches infiniment minces. Car le nombre des instans étant infini dans un tems fini, la résistance du fluide y seroit finie, & par conséquent très-réelle. Mais il reste toujours à prouver que les mouvemens latéraux occasionés, c'est-à-dire, produits par un corps sont nuls, ou même, en supposant cela, qu'il n'y a pas autant de mouvement direct que de

mouvement latéral occaſionné par une ſphére muë dans un fluide, ou enfin qu'il n'y a pas une couche directement pouſſée, égale au cercle générateur de cette ſphére.

Ceci eſt précédé & ſuivi de Géométrie Dynamique, toujours à la ſuite ou au niveau du grand Newton, que notre Auteur plein de ſagacité trouve en défaut ſur les réſiſtances des milieux; entr'autres ſur ce que Newton prétend qu'une ſphére muë dans un milieu d'une denſité égale à la ſienne, y perdroit la moitié de ſa viteſſe en moins de tems, qu'il n'en faut pour parcourir la longueur de trois fois ſon diametre. La plûpart de ces déterminations Phyſico-Mathématiques de Newton même, ſont hipothétiques, & par conſéquent très ſujettes à reviſion.

La 6$^{e}$. Diſſertation, que nous croyons la principale a pour titre, *Méchaniſme des Tourbillons.* L'Auteur (*art.* 6.) ſuppoſe un *Tourbillon ſphérique*, & il le ſuppoſe *également reſſerré de tous côtés par la matiére qui*

*nvironne*, de sorte que *rien n'em-*
*pêche qu'on ne se le représente comme*
*renfermé dans une sphére creuse qui*
*le comprime ou qui s'oppose à sa dila-*
*tation.* M. de Gamache a trop ap-
profondi le sistême Cartésien, pour
n'avoir pas senti qu'il en falloit ve-
nir-là, & que ce sistême ne four-
nissoit d'autre ressource pour l'ar-
rondissement des tourbillons &
pour l'explication de la pesanteur.
En conséquence, il conçoit ce tour-
billon composé de couches sphéri-
ques, dont les inférieures pressent
par leur force centrifuge les supé-
rieures suivant une direction per-
pendiculaire à la sphére. Et il est
vrai, que les impressions les plus
obliques n'ont d'effet que dans la
direction perpendiculaire, l'une de
celles en quoi elles se décomposent.

A *l'article* 10. supposant un cor-
puscule du tourbillon mu dans un
parallele, ce corpuscule dit l'Au-
teur, décriroit un grand cercle de
la sphére si rien ne l'en empêchoit ;
le grand cercle même qui touche
obliquement de côté le parallele

qu'il décrit. Ce qui suit de la supposition d'un tourbillon formé en sphére, & pressé également de tous côtés par la force quelconque de la pesanteur.

Au 14^e^. *Article*. Les *parties de matiére qui forment les mêmes couches spheriques, ont des forces centrifuges égales*. Cela suit encore du tourbillon rendu sphérique par des forces égales de tous côtés. Seulement alors la combinaison de la force centrifuge du tourbillonnement avec ces forces sphériques devroit, ce semble, un peu déranger la parfaite sphéricité. Mais l'Auteur y a de grands égards dans les Dissertations suivantes.

*Article* 15. Tous les points d'une même couche sphérique, ont des vitesses égales. *Article* 16. Les couches sphériques, ont des forces centrifuges égales, autrement elles ne seroient pas en équilibre : or l'Auteur suppose avec raison qu'elles le sont. Tout ceci est mêlé de Géométrie Dynamique à la maniére de Newton, chez qui même la

éométrie absorbe bien plus la
hysique : au lieu qu'ici le mêlan-
e est mieux tempéré. Nous ne nous
tendons point sur la partie mathé-
atique, soit parce qu'elle n'est
as si neuve, soit parce qu'elle est
oins assortie à des extraits, soit
nfin pour nous tenir & mettre
Auteur à la portée des Phycisiens.
» Si les tourbillons, *dit cet Auteur*, ne sont point une émanation subite de la toute puissance
de l'Auteur de la nature, ils doivent s'être formés à-peu-près de
même que se forment ces tourbillons d'air ausquels donnent
naissance des courans &c. Tout
épend de sçavoir si les Planetes
leurs tourbillons, se forment accidentellement & se dissipent comme ceux de l'air. Car s'ils sont l'ouvrage de la premiere création, comme il est fort convenable de le pen-
, ils seroient alors une émanation très-subite ou comme subite
la toute puissance de l'Auteur
la nature.
*Article* 21. « Si dans un tourbil-

on, il vient à s'en former d'au-
tres, ceux-ci doivent pour l'ordi-
naire suivre la direction du mou-
» vement translatif des couches
» sphériques entre lesquelles ils
» se forment. Car supposons &c. »
L'Auteur a droit de faire cette sup-
position en Géométrie. Elle n'a
rien surquoi on ne puisse raisonner
conséquemment, non plus que la
suivante (*Article* 23.) « Lorsque
» dans un grand tourbillon, il vient
» à s'en former de subalternes,
» ceux-ci doivent tourner sur leurs
» axes dans le sens que tourne le
» grand tourbillon. » Il faut ce-
pendant de la résistance pour occa-
sionner la formation d'un tourbil-
lon : & la matiére très-fluide & uni-
forme des tourbillons ne résiste
point.

Au 31e. *Article* M. de Gama-
che adopte les petits tourbillons d
Malebranche, soit parce que la m
tiere est divisible à l'infini, soit pa
ce qu'en grand & en petit la nat
est analogue. Nous avons souv
parlé de ces petits tourbillons

& contre dans nos Mémoires, d'après le Pere Dufesc, M. Bouillet & M. l'Abbé de Molieres &c. Après quelques articles sur l'existence, la constitution & l'action & réaction de ces petits tourbillons, conçûs comme des balons à ressort, l'Auteur (*art.* 40.) partage un *tourbillon* supposé *sphérique en une infinité de tranches paralleles à leurs bases.* Or *ces bases seront comprimées par l'action de toutes les tranches inférieures.*

*Article* 42. *Il suppose que tous les tourbillons grands & petits en se formant, tendent à se mettre en équilibre les uns avec les autres.* Il dit (*art.* 50.) « comme un tourbillon est » continuellement obligé de rentrer dans ses bornes, par la réac- » tion de la matiere qui fait obsta- » cle à la dilatation, & que cette » réaction est égale à la force avec » laquelle il tend à se dilater, il est » aisé de prouver qu'il n'en est au- » cun qui ne doive être regardé » comme un fluide qui presse alter- » nativement & également du cen-

» tre vers la circonférence, & de
» la circonférence vers le centre. »
Suivant cela, les petits tourbillons de l'éther se résistent impénétrablement les uns aux autres. Mais l'éther entier, c'est-à-dire, le total de ces tourbillons, ne résistent point aux autres corps, aux Astres. Les petits tourbillons sont des ressorts parfaits & très-vifs; mais leur total est un corps mollasse & sans réaction, si ce n'est au-dehors & dans sa circonférence extérieure.

L'Auteur attentif à tout, prévient ces difficultés. Il établit que les couches sphériques (car il les a supposées telles) d'un tourbillon, n'ont
» d'action les unes sur les autres que suivant des directions paracentriques, d'où il conclut que "chaque
» partie de l'éther est alternative-
» ment poussée du centre vers la
» circonférence & de la circonfé-
» rence vers le centre, ce que dé-
» montre, *ajoûte-t-il poliment*, l
» R. P. Castel dans son excellen
» Traité de Physique sur la pesan
» teur universelle des corps. »

Tout cela ſuit ici, comme nous l'avons remarqué, de la ſuppoſition du tourbillon formé en ſphére par le reſſerrement des forces quelconques, ſuppoſées égales de tous côtés. Il ſemble pourtant que la peſanteur des corps devroit être indépendante de la forme de leur total; & que cette forme ſphérique du total devroit au contraire réſulter immédiatement de la peſanteur des parties. Lorſque la Mer ſoulevée par les flots perd ſa rondeur, la peſanteur la lui rend auſſi-tôt. Une pierre jettée en l'air ne participe plus à la rondeur de la terre, elle la dérange même: mais la peſanteur la lui rend. Les Montagnes dérangent fort auſſi la forme ſphérique. Elles peſent pourtant, & en s'affaiſſant elles tendent ſans ceſſe à rétablir la rondeur. Peut-on expliquer la peſanteur par le ſiſtême même où elle eſt primitivement ſuppoſée?

*Article* 59. Il eſt établi que la matiere ſubtile dans laquelle nage l'éther, étant chaſſée des interſtices des petits tourbillons de cet

éther, qui se resserre autant
peut par sa force centrifuge v
circonférence, est obligée de s
tirer au centre du tourbillon
d'y former un globe central,
l'idée de Descartes chez qui le
leil, les Etoiles, & même pri
vement les Planetes n'étoient c
ramas de matiere subtile.

*L'Article* 60. est plus nouv
tout nouveau même. « Lo
» dans un tourbillon la matiere
» rée pese du centre vers la ci
» férence, elle doit éprouver
» réaction égale à son action
» trement elle franchiroit ses
» nes. Mais quand elle pese
» circonférence vers le centre
» n'a nul besoin d'être app
» Elle se soutient par l'efficace
» force centrifuge. » Cela est
reux & forme une voute d'un
pece fort nouvelle. Car l'A

*Article* 61. « Cet appui qu'on ne
» trouveroit point vers le centre du
» tourbillon, on ne le trouveroit pas
» non plus sur la croute solide de sa
» masse centrale. Cette croute, à
» cause de son infinie porosité, ne
» pourroit au plus appuyer qu'une
» infinitiéme partie des filets de ma-
» tiere qui tendroient à concourir
» au centre du tourbillon. »

Il est croyable cependant que, selon l'Auteur, cette infinitiéme partie au moins des filets de l'éther appuye sur cette croute pour la pousser au centre, & la rendre pesante, sauf aux autres filets de ne point trop appuyer sur la matiere subtile qui les appuyeroit mal. Effectivement à l'Article 64. M. de Gamache vient à la pesanteur des corps sensibles, qu'il explique à-peu-près, autant que nous en pouvons juger, par la réaction des pyramides de l'éther. Car le mêlange du géométrique substitué quelquefois au Physique, nuit ici assez souvent comme il nuit toujours chez M. Newton, à ce Physique. Et d'ailleurs nous ne pouvons démêler ici

deux ou trois choses. 1°. Comment la pesanteur n'est pas déja expliquée par la supposition d'un tourbillon rendu sphérique par un resserrement égal de tous côtés. 2°. Comment les oscillations étant égales dans leur action & réaction, comment les pyramides, comment l'éther repoussant autant vers la circonférence que vers le centre, les corps peuvent peser & tomber vers ce centre. 3°. Comment l'éther impalpable au mouvement progressif d'une Planete par la tangente, peut réagir durement, fortement sur lui par la sécante.

(*Article 76.*) Les tourbillons particuliers sont supposés impénétrables à la matiere propre des tourbillons dans lesquels ils font leurs révolutions. *C'est*, dit l'Auteur, *qu'un tourbillon n'en pourroit pénétrer un autre sans le détruire.* Cela paroît très-vrai : & il ne reste qu'à expliquer, pourquoi les tourbillons ne se pénétrent pas, les contigus ayant, selon l'Auteur, des vitesses égales & conspirantes, & des mou-

vemens tout-à-fait homogenes : & comment d'ailleurs l'éther pénétrant les corps grossiers pour les rendre pesans dans leurs parties les plus intimes, il rend les tourbillons pesans en ne faisant impression que sur leur surface.

(*Art.* 78.) « Quand le tourbil-
» lon d'une Planete fait sa révolu-
» tion autour d'un centre étranger,
» s'il renferme d'autres tourbillons,
» il doit les assujettir à suivre son
» mouvement. » Le peut-il sans agir latéralement, translativement sur eux ? L'Auteur prouve son assertion, géométriquement en partie, en partie par un vase plein d'eau, qui étant transporté transporte cette eau & tel autre corps qui y nage. Mais le vase agit sur l'eau & l'eau sur le vase dans le sens de son transport. Nous omettons beaucoup de circonstances de ce Méchanisme, que l'Auteur attentif suit dans un grand détail. Nous ne disons rien des Cometes dont il explique les latitudes extraordinaires ou l'inclinaison *de leurs orbes à l'écliptique*,

en ſuppoſant leurs tourbillons formés loin de l'équateur ; rien du parallelisme des Aſtres &c:

En finiſſant cette Diſſertation, l'Auteur réſout deux difficultés qu'il traite lui-même de frapantes, dont la ſeconde au moins paroît bien efficace contre le ſiſtême des tourbillons Cartéſiens. L'une vient de M. Newton même, & l'autre de M. Bulfinger. M. Newton n'a peut-être pas de morceau plus géometrique & en même-tems plus Phyſique que celui des tourbillons, à la derniere Section du ſecond Livre des *Principes Mathématiques de la Philoſophie naturelle.* Nous croyons ce morceau, malgré cela, doublement paralogiſtique, par la Géometrie autant que par la Phyſique ; ce qui paroîtra paradoxe dans un Géometre de la force de M. Newton qui ne manque gueres du côté de la Géometrie, mais tout-à fait du côté de la Phyſique. C'eſt de ce côté que M. de Gamache lui réplique ici avec beaucoup de courage, de force & de ſuccès, à l'aide

des Observations du Sçavant M. Amontons sur les frotemens

Le succès en est tel, que M. de Gamache va jusqu'à démontrer la loi de Kepler par les tourbillons mêmes où M. Newton l'avoit trouvée en défaut. Mais alors, si M. de Gamache avoit voulu user de toutes ses forces, il auroit bien pû soumettre les Planetes à l'impression & à l'entraînement des tourbillons, pour éviter le paradoxe de les y faire mouvoir comme dans le vuide.

L'objection de M. Bulfinger contre les tourbillons, est un peu plus forte. Mais notre Auteur qui en sent bien la force, a pris ses mesures de loin; & n'a besoin ici que de prendre acte en quelque sorte de ses suppositions préliminaires. L'objection est ancienne, & du tems de Descartes même, & de la naissance des tourbillons. Elle va à montrer que les tourbillons sont cylindriques ou tendent à l'être, quelque forme qu'on leur donne d'ailleurs; & qu'en un mot le tourbil-

où la cause même du Ph
supposé, ne paroît pas tro[p]
deviner. Nous donneron
dans un second Extrait.

## ARTICLE. XC

### *NOUVELLE REPET[ITION] de Montres.*

LE sieur Massoteau
Vincent Ingénieur d
ger du Roi, demeurant a
ge de Cambrai à Paris, r
voir une Répétition de M
son invention, qui nou
d'une simplicité admirabl
fait de rien toutes choses,
ture qui est son ouvrage
dele de tous les nôtres,
tous ses méchanismes ave
parfaite simplicité, sans c
sans embarras, avec des a
& imperceptibles, qui ne
sent voir que les merveill
tats de leur opération.

La simplicité, la rédu
machines, la suppression

sors sont la perfection & le but de tous les Ouvrages de l'Art. L'Horlogerie, l'un de nos plus beaux Arts, & qui imite de plus près la nature, est déja fort simple. On ne peut pas dire que les 4. ou 5. sortes de rouës, de pignons, de ressors ou de poids qui font le corps de nos Horloges & de nos Montres ayent rien de superflu ni d'embarassant. L'invention de M. Massoteau semble cependant nous annoncer qu'on pourroit bien arriver, par son moyen ou par tout autre, à quelque chose de moins composé.

Les Répétitions, invention assez moderne, & du reste infiniment utile ou commode, ont comme doublé les rouës, les pignons & les ressors, sans qu'on ait pû se plaindre de l'usurpation d'un terrain précieux, par des agens dont pas un seul ne paroît hors d'œuvre. Le terrain est cependant, comme nous disons, quelque chose de très précieux en effet, dans une Montre au moins, souvent même dans une Horloge, & sur-tout dans une

Pendule. Une Montre est un m
ble portatif, qu'on réduiroit
conséquent volontiers au plus p
volume, & au poids le moins se
ble. Les petites Montres, tout
reste étant égal, sont sûrement
meilleures, au moins pour le P
blic. Rien ne fait plus l'éloge
Horlogers de nos jours, que d'av
renfermé les Répetitions mên
dans deux pouces à-peu-près de d
metre en longueur & largeur,
sur-tout dans une épaisseur qui so
vent ne va pas à un pouce. Le poi
& le volume en sont diminués
concert.

M. Massoteau va plus loin :
supprime les rouages, les pignon
le barillet & le grand ressort d
répétitions, & réduit une Mont
à répétition presqu'à la moitié
ses rouës & de ses agens nécessair
Ce qui produit tout d'un coup
nombre de très-grands avantag
1°. Une Montre à répétition pe
devenir par-là, plus petite d'un bo
tiers, & moins pesante à propo
tion. 2°. Elle devient meilleu

aussi d'autant, mieux faite pour la façon & moins sujette aux alterations & aux dérangemens ; chaque agent, chaque rouë, chaque dent pouvant s'alterer ; & plus il y en a, plus y ayant de causes d'alteration & de sujets de mal-façon. 3°. Les Montres seront d'un plus grand prix pour l'usage, & d'un moindre pour l'achat, demandant moins de tems, de matiere & de travail de la part de l'Ouvrier.

Quatriéme avantage : si l'on préfere la justesse d'une Montre à la petitesse & à une certaine légereté, on pourra, en conservant la grandeur ordinaire, profiter du terrain que la suppression des agens de la repétition donne, pour l'agrandissement, la force & la justesse des mouvemens ordinaires, rendus trop resserrés, trop délicats & trop casuels, & sujets à l'alteration & au dérangement, par l'usurpation des machines de la répétition.

Mais comme rien ne se fait pourtant de rien par les hommes, on demandera comment M. Massoteau

atteint, ſans rouës ni p
méchaniſme ordinaire
tions des heures & des
atteint, c'eſt un fait qu
vû. Le comment eſt un
nous a cependant comm
que nous avons vû auſſi
pas aiſé d'en expliquer
ce, tout ſimple qu'il e
pourtant l'idée générale

Dans les répétitions
il n'y a qu'un bouton à
mouvement fait partir
te, les rouës marchent
chaniſme de la Montre
reſte. Ici il faut tourne
au lieu de le pouſſer
main même qui fait la r
Montre ne fait preſque
ſif de la choſe; tout l'a
la main. Chaque tour
de main ſonne une h
quart. Et quand le
heures ou des quarts e
main ne peut plus tour
ne à faux, & la machi
au méchaniſme de la m

M. Maſſoteau ôte

les pièces de la répétition,
qu'en effet ce n'est pas la
re qui répete chez lui, au
par son propre mouvement.
: fait que permettre en quel-
te à la main de répeter; com-
oour sçavoir qu'elle est la der-
heure qu'une Horloge a son-
n la sonnoit soi-même, l'Hor-
'y étant que pour se laisser
· jusqu'à un certain point,
dérobant après le nombre
:s ou de quarts qu'elle a déja
d'elle-même. Tout dépend
:ertaine combinaison d'en-
nens & de détentes de la
e avec une espéce de rouë
iire que le tournoyement du
ı fait aller.

## TICLE XCVI.

*'TION DE MEDECINE*
*laquelle on examine si la*
*rie de la Botanique ou la con-*
*nse dés Plantes est nécessaire*
*Médecin. Par M. ***. Doc-*
*en Médecine de l'Université*

1998 *Mémoires pour l'Histoire de Perpignan. A Narbonne, chez G. Besse 1740. Brochure* in-4°. *de* 16. *pag.*

C'Est M. Barrere Professeur dans la Faculté de Médecine de Perpignan, & ci-devant Botaniste du Roi dans l'Isle de Cayenne, qui est l'Auteur de cette Thése. Il est heureux, que l'équité & l'impartialité des Sçavans ou des hommes en général, ne pouvant procurer aux Arts & aux Sciences estimables, l'égalité d'honneur ou de gloire, à laquelle toutes les bonnes choses ont un égal droit de prétendre, avec une certaine subordination cependant, la rivalité des Arts & des Artistes, des Sciences & des Sçavans, produise un petit excès d'émulation qui mettant les divers Arts, les diverses Sciences, tour à tour, les unes au-dessus des autres, non-seulement les contrebalance, les tempere les unes par les autres, & les réduit aux yeux du Public à une assez juste égalité, mais leur donne par ce balance-

ment même animé & vivifiant, l'action, la vie, la nourriture & la perfection sans quoi bien sûrement elles languiroient & seroient toujours à la veille de retomber dans la barbarie.

M. Barrere justement piqué, que quelques-uns de ses Sçavans Confréres ne fissent pas de la Botanique tout le cas qu'elle mérite; en fait dans cette Thése l'Apologie & un Eloge complet. Il fait voir que la Botanique a été la Science de tous les tems & de tous les Médecins. Il cite Séneque, qui dit que la Médecine consistoit autrefois dans la connoissance d'un petit nombre de Plantes; *Medicina, paucarum herbarum olim Scientia erat.* Pline qui fait voir que bien des Médecins pensoient que les Plantes avoient une vertu universelle, *nihil non herbarum vi effici posse plerique existimarunt*: les Arabes & les Grecs qui regardoient, au rapport du même Auteur, que la découverte d'une Plante est un nouveau secours pour vivre; *æqualis quippe*

*censebatur, gloria herbam invenisse & vitam juvasse*; les Romains &c. Il cite sur-tout le célebre M. de Tournefort dont l'éloge est celui de la Botanique même en personne.

Il parle ensuite de la facilité que la Botanique donne au Médecin, pour la guérison des Maladies & pour le régime des Malades. La nature ou plûtôt la Providence prodigue dans chaque Pays les Simples appropriés aux Maladies du Pays même. Surquoi M. Barrere dit une chose qui paroît extrêmement juste. *Quand on veut que la Botanique soit utile, c'est la Botanique de son Pays qu'il faut le plus étudier.*

M. Barrere fait sentir la conséquence de la Botanique pour la Médecine par l'intérêt même que l'Etat prend dans la perfection de ces deux Sciences rélativement l'une à l'autre, par l'établissement des Jardins Royaux, des Ecoles & des Professeurs. Et dans ce genre il ne pouvoit citer personne de plus fameux que les Chycoineaux, les Jussieux, les Tourneforts, les Ma-

gnols, les Plumiers, les Hermans, les Rays, les Boerhaves, les Linnœus &c. C'eſt en vérité faire trop d'honneur aux Critiques Anonymes d'une choſe auſſi ſolidement utile que l'eſt la Botanique, mais en même-tems c'eſt pourtant faire beaucoup d'honneur à ſon propre jugement, que de relever avec autant de force & de capacité, que le fait M. Barrere des erreurs & des préjugés, qu'il faut eſpérer qui ne feront pas de grands progrès dans un ſiécle où la vraye Médecine eſt ſi bien établie dans les eſprits, & pratiquée avec autant de fidélité que de ſuccès.

## ARTICLE XCVII.

*LE MINISTERE de l'Abſolution, ou le Pouvoir de confeſſer ſelon Saint Thomas, contre l'Apologie du Livre intitulé la Conſultation ſur la Juriſdiction & l'Approbation néceſſaire pour confeſſer &c. A Paris, chez de Luſſeux, Imprimeur de Monſeigneur*

*le Dauphin*, *ruë S. Jacques* 1740. in-12. *pag.* 206.

LA Consultation, dont son Auteur fait l'Apologie, est un de ces Ouvrages que le parti avanture quelquefois pour se tirer d'embarras, sauf à le méconnoître, supposé qu'il ne fasse point fortune. C'est le sort qu'ont eû les *Lettres à un Ecclésiastique sur la Justice Chrétienne, & les moyens de la conserver* 1733. C'est celui qu'a éprouvé un autre Libelle intitulé *La Consultation sur la Jurisdiction &c.* L'Apologie, ou défense de ce malheureux Ouvrage ne mérite pas d'être traitée plus favorablement.

Dans le cas en effet de n'avoir que des Confesseurs acceptans, l'idée de se confesser à un Prêtre opposant, que le second Libelle inspire, ne rassure pas plus que l'idée de se passer de Confesseur, que le premier Libelle inculque ; on sent qu'il y a un milieu judicieux & uniquement sûr, entre ne plus se confesser, & ne se confesser qu'à des

Prêtres exclus du gouvernement des Ames.

La Consultation tend principalement à prouver que cette exclusion du gouvernement, n'est pas de la part des Prêtres sur qui elle tombe, une raison qui puisse annuller les absolutions : & c'est ce point capital, que le Pere Bernard a attaqué nommément dans un Chapitre de la seconde Partie de son Livre intitulé l'*Ordre de l'Eglise, ou la Primauté & la subordination Ecclésiastique. A Paris* ..... 1736. C'est le point en même-tems que les censures de la Consultation faites par la Faculté de Théologie de Paris, & par Messieurs les Archevêques de Sens & d'Embrun ont pleinement éclairci.

Loin que l'Anonyme Auteur de cette *Consultation renfermée en sept Questions* ait reconnu ses erreurs, il a fait pour les défendre un autre Libelle *in*-4o. presque aussi gros que le premier, qui est de 217. pages. Il a rempli également l'un & l'autre Ouvrage de principes

équivoques, à l'appui deſquels il a mis un tas de citations contraires la plûpart à l'eſprit des Auteurs dont elles ſont extraites ; le tout *en France* ſans Privilége, ni nom d'Imprimeur & de Ville. La ſource de ces principes, c'eſt le Richériſme d'une part, & le Preſbytéraniſme de l'autre. D'un côté l'Anonyme fait de l'Egliſe une République compoſée de trois portions, ſçavoir, des Evêques, des Prêtres, & du reſte des Fidéles : deſquelles portions chacune concourt en ſa maniere au gouvernement : d'où il réſulte, que l'autorité réſide dans le corps entier, comme dans ſa ſource, & que c'eſt du *conſentement au moins préſumé* de tout le corps qu'on y décide, qu'on y abſout, qu'on y excommunie.

D'un autre côté le même Anonyme fait du Miniſtére ſacré un Miniſtére commun, où (à l'Ordination près) le Prêtre peut de droit divin tout ce que peut l'Evêque : d'où il s'enſuit, que l'un & l'autre a un droit égal de gouverner, de prêcher & de confeſſer.

Le Pere Bernard attaque dans la premiere Partie de son Livre sur *le Ministére*, la premiere source, sçavoir le Richérisme, où l'Anonyme a puisé ses principes pour le gouvernement en commun, & ce Capucin y démontre que Jesus-Christ a donné à son Eglise une forme toute opposée à cette forme de gouvernement : d'où il infére, à l'avantage des Evêques, l'ordre que ce divin Sauveur a établi dans la Hierarchie pour le gouvernement des Ames, & conséquemment pour l'administration du Sacrement de Pénitence.

Le Pere Bernard détruit ensuite dans les deux dernieres Parties de son Ouvrage, la seconde source des principes de l'Anonyme, sçavoir le Presbytéranisme où cet Auteur a puisé, pour rendre (à peu de choses près) le Ministére commun aux Prêtres & aux Evêques; & ce Pere y montre sensiblement la différence essentielle que Jesus-Christ a mise dans l'ordre de la Hierarchie entre l'Evêque & le Prêtre; en fai-

ſant voir que celui ci par rapport au gouvernement des Ames, n'y peut rien indépendemment de celui-là, que c'eſt du premier que l'autorité néceſſaire ( ſpécialement pour y prêcher & y confeſſer ) découle ſur le ſecond : d'où ce Capucin conclut les régles de ſubordination, qui y ſont de droit divin.

Néanmoins pour qu'on ne diſe point qu'il éleve les Evêques aux préjudice des Curés, ou les Réguliers au préjudice des uns & des autres, il conſerve à chacun ſes droits légitimes, & ne laiſſe à ſes Confréres les Religieux que le mérite de pouvoir être employés dans le Miniſtére ſous le bon plaiſir des mêmes Paſteurs. Si donc il prend quelquefois le parti de ſon Ordre, ce n'eſt que contre l'Anonyme ſon adverſaire, qui faute d'en entendre la Régle & les Conſtitutions, en parle comme d'un Ordre de Cénobites, tenus par état au travail des mains, & interdits encore actuellement de la confeſſion, en vertu d'une Bulle de Grégoire XIV.

C'eſt encore faute d'entendre une autre Bulle de Clément VIII. ſur le même ſujet que l'Anonyme la regarde (ſuppoſé qu'elle fut *en vigueur*) comme un titre ſuffiſant aux Capucins pour confeſſer dans un Diocèſe ſans approbation de l'Evêque. Mais le Pere Bernard démontre fort au long *que lors même que les Privileges des Réguliers étoient le plus en vigueur, un Frere Mineur étoit tenu par ſa Regle de ne pas exercer dans un Diocèſe malgré l'Evêque.*

C'eſt auſſi faute d'entendre le précepte de l'Amour de Dieu & du rapport de toutes nos actions à Dieu, que l'Anonyme en parle d'une maniére erronée, & qu'il eſt renvoyé au Livre du Pere Bernard intitulé *Le grand Commandement de la loi, ou le devoir principal de l'homme envers le Prochain ... à Paris, chez J. B. Coignard.* 1734.

C'eſt enfin faute d'attention à ce que lui preſcrit ce grand précepte, que lui-même Anonyme en viole toutes les régles en répondant aux cenſures portées contre ſon Libelle,

qu'il insulte à la Faculté de Théologie de Paris & à Messieurs les Archevêques de Sens & d'Embrun ; qu'il en parle d'une maniere à lui attirer l'indignation de ses Lecteurs.

Le Pere Bernard, dont il louë dans son Avertissement la *modération* à cause *qu'il ne dit point d'injures à ceux qu'il combat, en est traité néanmoins de Protestant, de Blasphémateur, de Démi-Novatien, de Serviteur inutile, enfin qui fait ce que S. François ne lui commande pas, de mauvais Livres.* Si ces Livres sont tels qu'il le dit, pourquoi a-t-il repliqué au moindre de tous, sçavoir, à l'*Ordre de l'Eglise*, d'autant plus qu'il n'est fait mention de lui, qu'en quelques endroits de ce Livre, & que l'Arrêt du Conseil qui en a révoqué le Privilége, le dispensoit d'y répondre.

Il n'en sera pas de même vraisemblablement du Livre dont on donne ici une courte Analyse, & peut-être n'en fera-t-on pas plus mention dans les Ecrits du

Parti, que de celui du *Grand Commandement de la Loi.* Cependant le Dogme de la Charité y eſt traité à fond contre les erreurs du tems. La difficulté de répondre en régle à un Ouvrage, fait qu'on le diſſimule ſouvent.

## ARTICLE XCVIII.

*L'ABBÉ REGULIER SACRÉ Evêque* in partibus Infidelium *: ou Traité dans lequel on examine l'état d'un Abbé Régulier après ſa conſécration Epiſcopale. Par le R. P. Albert Marion, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prieur-Curé de Sanzey, Diocèſe de Toul.* Nihil ab Abbate mutatus per Sacerdotem. *Sidon. Apol. L. IX. Epiſt.* 3. *A Luxembourg, chez André Chevalier, Imprimeur de ſa Majeſté Impériale & Catholique, & Marchand Libraire M. D. CC. XXXIX.* in-4°. *pag.* 243.

LE R. P. *Charles-Louis Hugo*, Profès de l'Ordre de Prémon-

tré, Abbé Régulier d'*Eti*
puis l'année 1722. & en cet
lité, Supérieur spirituel, ord
immédiat du Chapitre &
Communauté de cette Al
fut nommé en 1728. par l
Bénoît XIII. à l'Evêché de
maïde en *Palestine*, & ensu
cré sous ce titre. Cette Pro
& cette Consécration a fait
une question parmi les Re
d'*Etival*; & l'on a douté si l
gieux devenu Evêque, con
sur eux la même autorité, la
supériorité qu'il avoit étant
Abbé Régulier: c'est ce qu
gagé le Pere *Marion* à exami
à approfondir ce point de
Il l'a fait en Sçavant Can
en homme qui possède la ma
Qu'est-ce donc qui pourro
ver M. l'Evêque de *Ptolém*
gouverner son Abbaye d'E

roient-il changé son état ? De Religieux qu'il étoit auparavant, l'auroient-ils fait passer dans l'Ordre des Séculiers ? La résolution de ces deux questions est la décision du cas proposé ; & l'application particuliere qui s'en fait à M. de *Ptolémaïde* éclaircit les doutes & les difficultés que sa Promotion avoit fait naître.

On convient que les Régles Canoniques interdisent, spécialement aux Religieux, la pluralité des Bénéfices, sur-tout s'ils sont incompatibles. Mais, quand même on prétendroit qu'une Abbaye en Régle est un vrai Bénéfice, peut-on en dire autant d'un simple titre d'Evêché sans Peuple, sans territoire, sans administration ni temporelle, ni spirituelle, sans charges, sans revenu ? Car ce sont les charges & le revenu qui font, selon le Droit, l'essence du Bénéfice. *Duæ quippe res*, dit Cabassut, *in Beneficio comprebenduntur, scilicet fructus temporales, & Ecclesiasticum Ministerium. Aussi les* mêmes Canons qui dé-

fendent la pluralité des Bénéfi
exceptent-ils expressément les ı
ples Titulaires, qui sont privés
leurs Siéges, ou qui ne peuvent
mettre en possession des biens
des fonctions de leurs titres. L'A
teur fait voir que l'Eglise Latine
ainsi que l'Eglise Greque, s'est tou-
jours conformée à cette maxime
dans la pratique.

Il va encore plus loin : il sou-
tient qu'en supposant le titre d'Evê-
que de *Ptolémaide* Bénéficial, aussi
bien que celui de l'Abbaye, M.
*Hugo* ne perdroit pas pour cela la
Jurisdiction spirituelle sur celle-ci,
parce que le Bénéfice Abbatial ne
peut vaquer de Droit que par la
prise de possession, & la jouissance
actuelle des revenus du second
C'est, ajoûte-t-il, la Jurisprudence
ordinaire & moderne : *commun*
*Doctorum opinione & praxi receptum*
*est*, dit *Van-Espen.* Cette pratique
& cette opinion sont fondées su
les Canons, & sur les Décrétale
citées par l'Auteur, & c'est le sen
timent commun des Canonistes

*Beneficia Promoti ad Episcopatum in partibus Infidelium, minimè vacant, cum per eum non stet quonimus possessionem Episcopatûs assequatur :* ainsi l'assure *Fagnan* dans son Ouvrage sur les *Décrétales*, imprimé à *Rome* & dédié au Pape Alexandre VII. Enfin, si tout cela ne suffisoit pas pour conserver à M. de *Ptolémaïde* son Abbaye, & tous les droits dont il y a joui, & qu'il y a exercés jusqu'à sa Promotion, la Bulle de son Institution lui donneroit toutes les dispenses qui pourroient être nécessaires à cet effet, & léveroit toutes les difficultés. En effet Bénoît XIII y déclare expressément « qu'il ne » prétend point l'obliger d'aller ré» sider personnellement dans son » Eglise de *Ptolémaïde*, tandis qu'el» le sera entre les mains des Infi» déles ; que dès-qu'il sera sacré, » il lui accorde le pouvoir d'exer» cer les fonctions Pontificales dans » tous les lieux de la *Lorraine* sou» mis immédiatement au Saint Sié» ge. Il lui permet par sa pure libé» ralité, *sans* qu'il l'en ait prié, &

» afin qu'il puisse vivre dans la dé-
» cence convenable à la dignité Epis-
» copale, il lui permet, *dis-je*, de
» conserver après son sacre, & tou-
» te sa vie, avec l'Evêché de *Pto-*
» *lémaïde*, son Abbaye d'*Etival*,
» dans laquelle il exerce une juris-
» diction comme Episcopale, &
» d'en jouir avec tous les droits qui
» y sont attachés, comme il en
» jouissoit auparavant. Il décide que
» l'Abbaye d'*Etival* n'est nullement
» vacante par la Promotion de M.
» de *Ptolémaïde*, & il lui ordonne
» de continuer de lui donner ses
» soins, & de la gouverner. »

Le même Pontife avoit donné une semblable Bulle à D. *Matthieu Petitdidier*, en le nommant à l'Evêché de *Macra*, « lui permettant,
» lorsqu'il seroit entré en posses-
» sion, ou comme possession pleine
» & paisible du gouvernement &
» de l'administration de cette Egli-
» se, & des revenus, ou de la plus
» grande partie des revenus, de
» conserver jusqu'à la mort son Ab-
» baye de *Senones*. »

De tout cela le Pere *Marion* conclut que M. l'Evêque de *Ptolémaïde* posséde comme auparavant son Abbaye d'*Etival*, qu'il la posséde en Régle, & non en Commande, puisqu'elle n'a point été vacante, ni conférée sous un nouveau titre; qu'il conserve tous les droits & prérogatives qu'il y a euës depuis son Election, & par conséquent la Jurisdiction spirituelle. Il conserve son Abbaye en Régle, & son Evêché seulement en Commande : car, ajoûte-t-il, on posséde en titre le Bénéfice qu'on administre, & en Commande celui qui est seulement recommandé. C'est ce qu'il explique assez au long, ôtant les équivoques, & répondant aux difficultés qu'on pourroit lui opposer. Enfin il établit cette discipline sur les maximes du Droit, sur les exemples, & sur la pratique la plus autorisée. Il en fait l'application aux Réguliers, qui *sont*, dit-il, *aussi anciens que l'Eglise*. Car il ne suffiroit pas au dessein qu'il s'est proposé, de maintenir M. de *Ptolemaïde* dans

tous ses droits sur son Abbaye, de prouver qu'il la posséde en Régle : il faut encore faire voir que son état d'Abbé Régulier n'est point incompatible avec la possession, ou le titre d'un Bénéfice Séculier, tel que l'Evêché auquel le Pape l'a nommé. C'est-là qu'il explique *la Régle nouvelle*, & *mal entendue* ( ce sont ses paroles ) *Regularia Regularibus ; Sæcularia Sæcularibus*. Cette Régle, dit-il, après le Pere *Chaponel*, Chanoine Régulier de la Congrégation de *France*, « regarde les » Séculiers en tout tems & en tous » sens, en sorte qu'ils sont inhabi» les à posséder un Bénéfice Régu» lier sans dispense : mais elle ne » regarde les Réguliers que dans » deux cas ; le premier lorsqu'il s'a» git de collation dans le mois des » Gradués : il cite sur cela le Con» cordat. Le second cas, lorsqu'il » s'agit des Moines transférés dans » un Ordre Canonique, c'est la » peine de leur inconstance. »

Il est même fort porté à croire qu'originairement ces paroles, *Re-*

*gularia Regularibus &c.* ont eu un sens très-différent de celui qu'on leur a donné dans la suite, & qu'encore dans le seiziéme siécle, par Bénéfices Réguliers, on n'entendoit que les Abbayes, les Prieurés, les Offices Claustraux, tenus alors abusivement à titre de Bénéfice par les Religieux, & ausquels les Séculiers étoient inhabiles à succéder; c'est cet abus, continuë-t-il, qui a introduit les Commandes. Par Bénéfices Séculiers on entendoit ceux qui obligent à vivre en particulier hors du Cloître, comme les Séculiers; telles sont les Cures, dont la possession est interdite aux Profès des Ordres Monastiques, quand même ils auroient été transféres dans un Ordre Canonique. Ainsi la maxime; *Regularia Regularibus &c.* ne regardoit encore que les Moines, & nullement les Chanoines, qui par leur état & leur profession sont destinés à la conduite des ames, & au ministére Evangélique. L'Auteur, qui a fort à cœur d'établir ce sentiment, ré-

pond à une objection tirée d'une Conſtitution vraye, ou ſuppoſée de *Grégoire* XIII. dans laquelle ce Pape dérogeant au Droit commun, qui ſubſiſtoit encore au tems du Concile de *Trente*, a défendu, dit-on, aux Réguliers, même aux Chanoines, de prendre des Cures Séculieres, ſans diſpenſe du Souverain Pontife, & ſur la ſeule permiſſion de leurs Supérieurs. Le P. *Marion* diſcute ce fait avec ſoin, & ſoutient, qu'en le ſuppoſant véritable, ce qu'il n'accorde pas, la Conſtitution ou Déclaration de *Grégoire* XIII. n'a jamais eu d'exécution, même en *Italie*; & cela paroît bien prouvé. Ceux qui s'intéreſſent à cette queſtion, la trouveront éclaircie dans une longue Note, au premier Chapitre de l'Ouvrage.

Le P. *Marion* dans le II. Chapitre examine cette queſtion générale, d'où dépend la déciſion ſur l'état & les droits de M. de *Ptolémaïde*: *Un Régulier eſt-il émancipé de ſon Ordre par l'Epiſcopat*? En devenant Evêque, ceſſe-t-il d'être Religieux? Et d'abord il ſe déclare pour la né-

gative, & prouve que la Promotion d'un Religieux à l'Episcopat, ne l'émancipe pas de son Ordre ; il discute ensuite les preuves du sentiment opposé, & répond enfin aux objections qu'on propose contre le sien.

Nous ne pouvons entrer dans tout ce détail, qui nous méneroit trop loin ; nous nous contenterons d'indiquer les principaux fondemens de l'une & de l'autre opinion. Suivons l'Auteur dans la distribution & l'ordre qu'il s'est prescrit.

Selon la doctrine de Saint *Thomas*, & des Théologiens après lui, l'Episcopat est un état de perfection, de perfection acquise, & même le plus haut degré, & comme le comble, le modele, & la source de la perfection : *quoddam perfectionis magisterium.* L'état Religieux au contraire est une Ecole, une Etude de la perfection chrétienne ; le Religieux est dans le chemin ; *via ad perfectionem tendendi* ; l'Evêque est au terme. De ces principes Saint *Thomas* conclut qu'un Religieux

étant fait Evêque, demeure obligé à toutes les observances compatibles avec sa dignité, & propres à le maintenir dans l'état de perfection, telles que sont la continence, & la pauvreté; & de plus à porter l'habit de son Ordre. IIa. 2x. Q. CLXXXV. A. VIII. & dans la Q. LXXXVIII. A. XI. *Ad* 4m. le Saint Docteur décide ainsi. *Dicendum quod Religiosus qui fit Episcopus, sicut non absolvitur à voto continentiæ, ita nec à voto paupertatis .... similiter etiam non absolvitur a voto obedientiæ; sed per accidens obedire non tenetur, si superiorem non habet.* Tolet soutient aussi que l'Evêque tiré d'un Ordre Religieux est obligé de garder tout ce qui est de l'essence de la Religion, & d'en porter l'habit. L'Auteur ajoûte, que c'est le sentiment commun des Canonistes, fondé sur l'autorité des Conciles, des Peres, des Decrétales, *& sur la Tradition constante, maintenuë dans les Ordres Religieux, depuis les Apôtres, jusqu'à nos jours.* C'est ce qu'il prouve par un long.

détail d'exemples, de faits, de Canons, de Décrétales, &c. & conclut ainsi : « Voilà le droit ancien » & nouveau, fondé sur l'autorité » des Conciles Généraux, Nation- » naux, Provinciaux, sur les Dé- » crets des Papes, les Ecrits des » Saints Peres, les Constitutions des » Ordres Religieux ; droit renou- » vellé & confirmé dans tous les » siécles, adopté généralement par » tous les Religieux, comme une » régle nécessaire, perpétuelle & » irrévocable, à laquelle ils ont tou- » jours été, & veulent rester cons- » tamment attachés. »

Il est vrai, que personne n'a mis ce point de discipline dans un plus grand jour que le R. P. *Marion*, & n'a rassemblé avec tant de soin & d'érudition tout ce qui appuye son sentiment. Il faut pourtant convenir que toutes ses preuves ne sont pas d'égale force. Il ne l'a pas ignoré sans doute ; mais il n'a voulu rien négliger de ce qui lui a paru servir à sa cause ; il a jugé que cette foule de *preuves* accumulées, &

qui se soutiennent mutuellement, formeroient une conviction à laquelle on ne pourroit se refuser. Il finit cette longue & sçavante exposition par la Bulle du Pape *Bénoit* XIII. du 7. de Mars 1725. & par un Arrêt de la Cour Souveraine de *Lorraine*, rendu le 17. de Juillet 1730. qui confirment tout ce qui a été allégué jusqu'ici.

*Bénoît* XIII. dit notre Auteur, vient de mettre le sceau aux preuves de cette discipline de tous les siécles par sa Constitution *De Regularium Monachorum & Mendicantium, Episcopali munere insignium vestibus & clericali coronâ &c.* Le Pape, pour remédier aux abus sur lesquels il gémissoit depuis longtems, déclare dès le préambule, qu'il est de son devoir de veiller à ce que les Religieux, élevés à l'Episcopat, conservent toujours, suivant l'ancien usage, les marques de leur premiere profession, non-seulement dans les Observances Monastiques & Religieuses, mais aussi dans l'habit & la couronne,

ou la forme de la tonſure propre de chaque Ordre Religieux. Il apporte enſuite aſſez au long les preuves de cette diſcipline, & ordonne à tous les Evêques Réguliers de s'y conformer; & cela, ſous peine de ſuſpenſion des fonctions Pontificales, encouruë par le ſeul fait: il déclare que ceux de ces Evêques qui n'ont point d'Egliſe à gouverner, ſont obligés, ſuivant les Décrets d'*Aléxandre* VII. & de *Clément* XI. de ſe retirer dans leurs Monaſtéres, pour y mener avec leurs Confréres, & ſous le même Inſtitut, la vie Religieuſe. Il confirme tous les Décrets des Souverains Pontifes, les Canons des Conciles, toutes les Conſtitutions, en un mot, tout ce qui a été enſeigné par les Saints Peres, ordonné par l'autorité Eccléſiaſtique, & légitimement pratiqué en cette matiére: afin, dit il, qu'il ne paroiſſe pas que Nous agiſſions par un mouvement, & par un attrait particulier; Nous qui avons profeſſé, & qui profeſſons encore la Régle de

l'Ordre des Freres Prêcheurs ; *Qui Regulam Ordinis Fratrum Prædicatorum professi fuimus, & profitemur.*

Quant à l'Arrêt dont nous avons parlé, voici le fait. Après la mort de M. *Petitdidier*, Abbé de *Senones*, & Evêque titulaire de *Macra*, il y eut contestation entre les parens de ce Prélat, & les Pieur & Religieux de son Abbaye, au sujet de sa succession L'Avocat de ceux-ci soutint que le feu Evêque n'ayant point cessé d'être Religieux, ses parens ne pouvoient prétendre à sa succession. La Cour suivit cet avis, débouta les parens de leur demande, & adjugea la succession au Monastére. Voilà donc, reprend notre Auteur, la Jurisprudence Civile d'accord avec la Canonique, du moins en *Lorraine*, sur l'article des Evêques Réguliers. Reste à examiner les preuves & les fondemens du sentiment opposé, & à répondre aux objections qu'on fait contre celui du R. P. *Marion*. Ce sera la matiere d'un autre Article.

# ARTICLE XCIX.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ITALIE.

### DE CÔME.

ON vient d'achever à *Côme*, dans le Duché de *Milan* ( si l'on s'en rapporte au titre ) une nouvelle édition des Commentaires de *Prosper Fagnan sur les Décrétales*. L'Ouvrage se vend à *Besançon*, chez *J. B. Charmet*, & à *Paris*, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, à S. *Paul*. *Fagnan* l'avoit dédié au Pape *Aléxandre* VII. & imprimé à *Rome* en 1661. par l'ordre exprès de ce Souverain Pontife, homme d'esprit, sçavant, & qui n'approuvoit pas cette multitude de Livres nouveaux *qui s'impriment* tous les

jours, & qui n'ajoûtent rien, ou rien de bon & de nouveau aux anciens. Cette distinction seroit bien avantageuse aux *Commentaires* de *Fagnan*, & en garantiroit la bonté, quand on ne sçauroit pas d'ailleurs en quelle estime ce célebre Canoniste a toujours été. Aussi l'édition de *Rome*, suivie de quatre éditions de *Cologne*, & d'une de *Venise*, ne l'avoient pas encore assez multiplié, pour l'utilité publique. Il avoit passé une vie longue & laborieuse dans l'étude, & dans l'exercice du Droit Canon, ayant été durant plusieurs années Sécretaire de diverses Congrégations, & ayant rendu service au Saint Siége pendant près de cinquante ans, ainsi qu'il nous l'apprend lui même. L'inscription qui se voit au bas de son Portrait à la tête de l'édition de Rome, lui donne la qualité de Référendaire de l'une & l'autre Signature. Il avoit perdu la vûë depuis vingt-huit ans, lorsqu'il publia son Ouvrage. Une douce habitude qu'il s'étoit fait du travail, le

rendoit insensible à cette incommodité, qui ne diminua rien de son application à l'étude & aux affaires. Aidé d'une grande mémoire, d'une longue expérience, & des lectures qu'il se faisoit faire, il mit ses *Commentaires* en état de paroître, il les présenta au Souverain Pontife, lequel les honora d'une approbation que le tems & l'usage ont confirmée.

Cette édition est, comme les autres, en 3. vol. *in-fol.* MDCCXL.

DE ROME.

Le Pere *Giraudeau* Jésuite François a fait imprimer à *Rome* un petit Ouvrage *in*-12. dont voici le titre. *Introductio ad Linguam Græcam complectens regulas Grammaticæ, radices vocum, & exercitationem, seu Poema, in quo regulæ, radicesque omnes ad usum & praxim reducuntur; in eorum gratiam, qui brevi tempore libros Græcos intelligere cupiunt, Auctore Patre* Bonaventurâ Giraudeau, *Societatis* Jesu Sacerdote. Romæ, *Typis Hæredum* Ferri, propè Rotundam *1739.*

# HOLLANDE

## De la Haye.

*Examen du Livre intitulé : Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce. A la Haye, chez les freres Vaillant & Nicolas Prevôt.* MDCCXL. 2. *vol.* in-8o.

Deux Auteurs depuis quelques années ont traité cette matiere intéressante, mais avec des idées, & sur des principes différens. Celui dont nous annonçons l'Ouvrage, *se propose* particuliérement & directement d'examiner le dernier qui a paru sur ce sujet, & *de faire voir que l'Auteur s'est écarté sur des points fort essentiels, de la vérité & de la raison.* C'est dequoi il ne conviendra pas sans doute : mais leurs Ecrits respectifs, & la connoissance des faits encore récens mettent les Lecteurs équitables en état d'en porter un jugement impartial. Le compte que nous avons rendu en son tems, du Livre de M. D. T.

*des Sciences & des beaux Arts*. 2029 & l'analyse que nous ferons de celui-ci, y suppléront pour ceux qui n'ont ni ces Livres, ni cette connoissance.

## FRANCE.

### DE BOURDEAUX.

*Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts.*

L'Académie propose à tous les Sçavans, un prix fondé à perpétuité par M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Cette Compagnie a déja averti que le sujet du prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre.*

Elle annonce aujourd'hui, qu'elle destine le prix de l'année 1742. à celui qui donnera l'*explication la plus probable de la cause & des effets de l'électricité des corps.*

Les Dissertations sur la *c*
*des Négres*, ne seront reçûës
le concours que jusqu'au premi
mois de Mai de l'année 174
les Dissertations sur l'*électricit*
seront reçûës que jusqu'au pr
de Mai de l'année 1742. Elle
vent être en François ou en L
on demande qu'elles soient é
en caractères bien lisibles.

Au bas des Dissertation
aura une Sentence, & l'A
mettra dans un billet séparé
cheté, la même Sentence, av
nom, son adresse & ses qua
d'une façon qui ne puisse pa
mer d'équivoque.

*Les Paquets seront affranc*
*Port, & adressés à M.* le Pré
BARBOT, *Sécretaire de l'Aca*
*sur les Fossés du Chapeau Roug*
*au sieur* BRUN, *Imprimeur*,
*gé de l'Academie, ruë S. Jâmes*

Les deux Prix de cette a
l'un sur *l'origine des Fontaines*
*Rivieres*; l'autre, *sur la caus*
*fertilité des Terres*, ont été re
tez, le premier, par M.

Docteur en Droit & Professeur de Mathématiques à Dantzick ; le second par M. Kulbel, Médecin du Roi de Pologne, à la Forteresse de Konigstein.

*A Bordeaux, le* 25. *Août* 1740.

## *Avertissement.*

On trouvera chez le sieur BRUN, le Recueil de toutes les Dissertations de ceux qui ont remporté le Prix depuis l'établissement de l'Académie, en six volumes *in*-12. On les vend toutes ensemble, ou séparément. Et pour la commodité des Sçavans, on a inséré à la fin de cette Dissertation, un Catalogue de toutes celles qui ont mérité le Prix depuis l'établissement de l'Académie.

## DE CHARTRES.

*Projet d'un nouveau Dictionnaire Universel, ou Philologie Alphabétique, communiqué au Public par le sieur* Janvier de Flainville.

*Un Sçavant* de nos jours des

plus capables d'exécuter une pareille idée, avoit imaginé qu'on pouvoit renfermer en dix ou douze volumes *in-folio* tout ce qui a jamais été écrit, & qui est parvenu jusqu'a nous, sur les Sciences & les Arts, toutes les connoissances utiles, tout ce qui se trouve répandu dans une infinité de Livres, tout ce qui compose les plus nombreuses Bibliothéques, & même, en ce genre, toutes les Bibliothéques ensemble, avec la seule précaution de ne rien répéter; & sans doute, de ne rien donner que ce qui peut être l'objet d'une étude sage & raisonnable. A qui connoît un peu les Livres, ce projet ne paroîtra peut-être pas trop chimérique, puisque le plus grand nombre des Livres, ne sont en effet que d'éternelles répétitions, & n'ont guéres de nouveau ou de différent, que la forme, le papier, le caractére, quelque arrangement, ou dérangement, le style & la langue dans laquelle ils sont Ecrits. Quel avantage ne procureroit pas aux hommes l'exécution bien conduite d'un

pareil deſſein ? Il en eſt peu de ceux qui cultivent les Sciences, qui ne pût ſe procurer cette Bibliothéque abrégée, mais complette, & qui ne fut en état en aſſez peu d'années de ſçavoir tout ce qu'elle contiendroit, & de devenir un vrai Sçavant ; ſi toutes fois on pouvoit acquérir ce nom à ſi bon marché, & ſi ceux qui tiendroient toujours pour la multitude des Livres, n'y formoient point d'oppoſition.

Ce deſſein, quelque choſe qu'on en puiſſe penſer, eſt à-peu-près celui que propoſe aujourd'hui M. *de Flainville*, avec cette différence que ſa *Philologie*, ou ſon Encyclopédie doit être *Alphabétique* ; au lieu que la Bibliothéque dont nous venons de parler, ſeroit diſpoſée ſelon l'ordre & le progrès des Sciences ; méthode ſans comparaiſon plus propre à inſtruire, que celle des Dictionnaires, qui par la diverſité continuelle des matiéres qu'ils préſentent, croiſent les idées, les embrouillent, & ne ſont bons qu'à conſulter dans le beſoin préſent, ſans

pouvoir servir de matiere à une étude réglée, & à une lecture suivie.

L'utilité d'un pareil Ouvrage a inspiré à M. *de Flainville* l'idée de son *nouveau Dictionnaire Universel*; & la connoissance des défauts de tous ceux de cette espéce qui ont paru jusqu'ici, lui a fait prendre les plus justes mesures pour en réunir tous les avantages, en évitant les fautes qu'on leur reproche. *J'ai crû remarquer*, dit-il, (& la remarque n'est pas bien difficile à faire) *j'ai crû remarquer peu d'exactitude dans quelques-uns de ces Dictionnaires, plusieurs fautes essentielles dans quelques autres, des omissions considérables dans ceux-ci, des contradictions manifestes dans ceux-là.* Il pouvoit ajoûter, & dans d'autres des redites ennuyeuses, & onéreuses par la multiplication des Volumes. On conçoit aisément combien de précautions, de soins, de travaux demande un tel Projet; & si l'on a peine à le concevoir, par-là même, on n'en comprend que mieux la difficulté : encore avec tout cela,

peut-on espérer d'arriver à la perfection qu'on se propose ? Le détail des vûës de l'Auteur, & du Plan qu'il a formé semble laisser bien peu de choses à y ajoûter ; & presque rien à désirer, que l'exécution exacte & fidele. Car les Plans & les Projets les plus magnifiques & les plus imposans coutent peu à imaginer ; tout consiste à exécuter.

Ce Dictionnaire doit être François & Latin, & pour en donner une idée plus développée que nous n'avons fait jusqu'ici, écoutons l'Auteur lui-même, & voyons comment il s'explique. « Le mot François, *dit-il*, rangé selon l'ordre » des lettres initiales, sera suivi de sa » qualité grammaticale, de son genre, de sa signification, du mot » Latin qui y répond, aussi avec » sa qualité, son genre, & sa quantité ; de l'étimologie du mot) » (étimologie ainsi écrit, ne prévient pas favorablement sur ce point) » de ses sinonymes, avec la différence de leurs significations, & » de quelques exemples, soit en

» Prose, soit en Vers, tirés des
» meilleurs Auteurs de l'une & de
» l'autre Langue. Ce préliminaire
» sera commun à chaque mot. » Il entre ensuite dans l'énumération des Sciences, des Arts, de tout ce qui doit faire la matiére de ce vaste *Dictionnaire*, & il y aura lieu d'être content, s'il tient sa parole. Pour suppléer au détail où nous ne pouvons le suivre, chacun n'a qu'à imaginer ce qu'il voudroit qu'on fit entrer dans un pareil Ouvrage, & pour les moyens qu'il juge les plus propres pour réussir, & pour en faciliter l'usage ; il aura à-peu-près rencontré ce que l'Auteur se propose d'exécuter.

Comme il prétend mettre dans son *Dictionnaire d'anciens mots Gaulois qui ne sont plus usités, des façons de parler vicieuses, particulieres à certaines Provinces*, il semble qu'il ait voulu en donner des exemples dans ces phrases inusitées du *Projet* : *tout ce qui a trait à la Théologie* (pag. 2. & 3.) pour dire, ce qui a rapport. *Les matériaux dont je fais journellement*

*rches* ; (pag. 4.) pour signi-
paremment, les matériaux
rassemble.
is l'exécution d'un dessein
celui-ci, il se trouve toujours
arler des autres, de grands
es à l'exactitude & à la cor-
qu'on y cherche. Car pre-
nent les Auteurs & les Mé-
ausquels on est obligé de
pporter, sont-ils toujours de
arans, & des guides fidéles ?
el tems, & quel travail,
dépense ne seroient pas né-
s pour tout constater, pour
ettre à couvert d'une Criti-
ére & éclairée ? Il n'est per-
qui avec les connoissances les
rnées, ne sçache mieux cer-
hoses qui sont de son ressort,
profession, qu'il a sous ses
que l'homme le plus habile
parle que sur la foi d'au-
est ce qui se vérifie dans tous
res d'une Philologie univer-
n ce qui regarde les Arts,
nces, la Géographie &c. Le
obstacle, c'est qu'en compi-

lant une infinité de matieres diverses, dans lesquelles aucun particulier ne peut être également versé, il est moralement impossible qu'il n'échappe bien des fautes, sans compter celles des guides que l'on suit. Il est vrai qu'on ne pouvoit mieux s'y prendre, qu'à fait M. *de Flainville*, pour remédier à tous ces inconveniens, & l'on n'a autre chose à souhaiter, sinon qu'il suive exactement son Plan. Il le finit par ces paroles : *tous ces obstacles ne m'ont point rebuté, j'ai tenu bon, je travaille journellement, j'approche insensiblement du but que je me propose d'atteindre ; j'y parviendrai quand il plaira à Dieu. Heureusement je suis d'un âge à résister aux veilles & aux fatigues du travail, & la grandeur de l'Ouvrage ne m'a point encore effrayé.* Un Auteur de ce caractére n'a point besoin d'encouragement; mais il mérite d'être aidé, & il le demande avec instance. Il indique les Libraires ausquels on peut s'addresser dans chaque Ville, il prie seulement qu'on ait soin d'affranchir

les Pacquets qu'on pourra leur envoyer ; & cela eſt juſte.

*A Paris*, la Veuve *Ganeau*, *Girard*, Grand'Salle du Palais. *A Chartres*, *Doublet*. *A Aix*, *David*, *A Amiens*, *Godard*. *A Angers*, la Veuve *Avril*. *A Arles*, *Meſnier*. *A Beſançon*, *Bouſillo*. *A Bourdeaux*, *Laboſtiere*. *A Caen*, *Doublet*. *A Dijon*, *Defay*. *A la Haye*, *Neaulme*. *A Lille*, *Henry*. *A Lyon*, *Bruyſet*. *A Nantes*, *Verger*. *A Niſmes*, *Belle*. *A Orléans*, *Rouſſeau*. *A Rennes*, *Vatar*. *A la Rochelle*, *Bonnet*. *A Rouen*, *Boisjouvin*. *A Touloſe*, *Boisforeſt*.

DE PARIS.

On trouve chez *Delaguette*, Libraire à *Paris*, ruë Saint *Jacques*, au *Bon Paſteur* & à S. *Antoine* quelques Livres nouvellement réimprimés.

*La Vie du Pere Jean Rigoleu, de la Compagnie de Jeſus, avec ſes Traités de Devotion, & ſes Lettres ſpirituelles. Quatriéme édition, revûë, corrigée & augmentée. A Lyon chez Pierre Valfray* 1739. *vol.* in-8°. *de* 514. *pag.*

Le Pere *Rigoleu* fut au dernier siécle un humble & fervent Missionnaire dans la Province de *Bretagne*, qui a produit un plus grand nombre de ces hommes Apostoliques, & où les Missions ont eu des succès plus grands& plus constans. Ces deux traits le peignent exactement, & font son vrai caractére. Mais comme les vertus, sans changer d'espéce & de nature, se diversifient suivant les dispositions des sujets, & les mouvemens de la grace qui les inspire, & qui les anime, le zéle du Pere *Rigoleu* se tourna toujours par préférence, & par un attrait particulier, au salut des Ecclésiastiques. L'objet principal de ses travaux fut de donner aux Paroisses, sur-tout à celles de la Campagne, ordinairement plus abandonnées, des Pasteurs capables d'instruire & d'édifier les Peuples commis à leurs soins. Les Evêques qui l'employerent avec une confiance égale aux services qu'il rendoit à leurs Diocèses, reconnurent les avantages qu'ils en retiroient; & un

un grand Prélat voulut bien prendre de lui des Régles de conduite, & lui demander un Abregé des Principaux Devoirs des Evêques qu'il remplissoit avec exactitude, & dont sa vie étoit une image parfaite.

Les Œuvres de Piété du Pere *Rigoleu*, & ses Lettres Spirituelles ne respirent que l'abnégation la plus entiére, l'union avec Dieu la plus intime, un abandon total à sa conduite, mais sans donner dans les extrémités dangereuses qu'il connoissoit, & qu'il a sçû éviter. L'Editeur, homme lui-même très-intérieur, & guide très-éclairé dans les voyes de la perfection, sans rien changer au fond des choses, a crû devoir seulement retoucher le style un peu trop négligé de l'Auteur.

*Le Catéchisme Spirituel de la Perfection Chrétienne, composé par le R. P. J. J. Surin, de la C. de Jesus; nouvellement revû & corrigé par le P. T. B. F. de la même Compagnie. A*

*Paris, chez André Delaguette, ruë Saint Jacques au Bon Pasteur &c.* 1740. 2. *vol.* in-12. *tom.* 1. *pag.* 630. *tom.* 2. *pag.* 496.

Cet Ouvrage, & son Auteur étant plus connus que le précédent nous sommes dispensés d'en parler, & nous nous contentons d'annoncer cette nouvelle édition.

Ces deux excellens hommes avoient eu pour commun Maître dans la perfection le Pere *Louis Lalleman*, l'un des plus éclairés dans la vie intérieure, que la *France* ait eus dans son siécle; & ceux-ci, ont fait voir combien ils avoient sçû profiter de ses Leçons, étant devenus eux-mêmes de grands modeles, & d'habiles Directeurs dans la science du salut & de la perfection évangélique. Ajoûtons que le *Catéchisme Spirituel* est, au jugement de ceux qui en peuvent parler en connoissance de cause, le meilleur Ouvrage du Pere *Surin*, le plus instructif, le plus méthodique, le plus utile. On a rendu à cet Ouvrage le même service qu'à ceux du Pere

*Rigoleu*, en corrigeant le ſtyle ſurанné de l'Auteur, pour ménager la délicateſſe dont on ſe pique au tems où nous vivons.

*Hiſtoire du Fanatiſme dans la Religion Proteſtante, depuis ſon origine. Par le Pere François Catrou, de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez André Delaguette, ruë Saint Jacques, au Bon Paſteur, & à S. Antoine* 1740. 2. *vol.* in-12.

Ce ſeroit faire tort à l'Ouvrage & à l'Auteur, de les annoncer autrement que par le titre de cette Hiſtoire. Le Pere *Catrou*, célebre par un grand nombre de Volumes, ſur-tout dans le genre Hiſtorique, dont il a enrichi la République des Lettes, y tient un rang décidé, & connu de quiconque ſe mêle de Littérature.

*La Médecine, la Chirurgie, & la Pharnacie des Pauvres, par feu M. Hecquet, Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; avec la Vie de l'Au-*

*teur, & un Catalogue raisonné de ses Ouvrages. A Paris, chez la Veuve Alix, ruë S. Jacques, au Griffon 3. vol.* in-12. 1740.

*La Méthode des Fluxions, & des suites infinies. Par M. le Chevalier* Newton. *A Paris, chez de Bure l'aîné, Libraire Quay des Augustins, à S. Paul* 1740. *vol.* in-4°.

Ce Livre composé en Latin par M. *Nevvton*, & achevé en 1671. ayant été traduit en Anglois par M. *Colson*, qui le fit imprimer en 1736. c'est sur cette Traduction que M. *de Buffon* le donne présentement en François. Pour assurer à *Nevvton* la gloire de l'invention de la nouvelle Méthode du Calcul infinitésimal: Le Traducteur François dans une assez longue Préface Historique rapporte tout ce qui a paru sur cette matiére, & marque les dattes des divers progrès, qu'on a faits dans cette Science. C'est l'Histoire de la fameuse dispute entre M. *Leibnitz* & les Partisans de *M. Nevvton*, & quelques autres par-

ticularités sur le même sujet.

ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ.

Origenis *Opera omnia quæ Græcè vel Latinè tantùm extant, & ejus nomine circumferuntur, ex variis editionibus, & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis collecta, recensita, Latinè versa, atque Annotationibus illustrata, cum copiosis Indicidus, Vita Auctoris, & multis Dissertationibus. Opera & studio Domni* Caroli Delarue; *Presbyteri & Monachi* Benedictini *è Congregatione S.* Mauri. Parisiis.

Trois volumes *in-folio*, dont le premier est imprimé chez *Jacques Vincent* 1733. Le second, chez le même Libraire, la même année, le troisiéme, chez *Jean de Bure*, l'aîné, Quay des Augustins à Saint *Paul* 1740. Ce Libraire ayant acquis l'édition des deux premiers volumes, s'est chargé de l'impression du reste de l'Ouvrage.

Nous n'avions point encore l'édition complette & suffisante des

Œuvres d'*Origene*, qui comprît tout ce qui nous reste de lui en Grec, & en Latin. Elle étoit nécessaire, on la demandoit, & le Clergé de *France*, dans l'Assemblée de l'année 1736. en avoit résolu l'exécution. Mais cette délibération étant demeurée sans effet depuis si longtems, on n'avoit que des éditions Latines, & très-imparfaites, des Ouvrages d'*Origenes*, & quelques parties données en Grec en différens tems, & sous diverses formes. Ce qui ne faisoit point un tout, qui satisfit au désir du Clergé, & à l'attente des Sçavans. Enfin D. *Charle Delaruë*, s'étant chargé d'une entreprise si difficile, l'avoit presque conduite à la fin, lorsqu'il fut enlevé par la mort au mois d'Octobre 1739. Un de ses Confreres, substitué à sa place, donnera ce qui reste à imprimer, pour remplir les vûës, & les engagemens de son prédécesseur. Cette édition est belle, sçavante, & l'une des meilleures que nous ayons des Ouvrages des Peres, & des Auteurs Ecclésiastiques.

*Elemens d'Astronomie. Par M.* Cassini, *Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris de l'Imprimerie Royale* 1740. in-4o.

La *France* qui a donné dans sa Langue tant d'excellens Ouvrages sur les Sciences, & même sur plusieurs Arts, soit Libéraux, ou Méchaniques, n'avoit point encore d'Astronomie complette en François. Ce n'est pas qu'elle ait moins cultivé cette Science, que les autres Nations : mais occupée à la perfectionner par de nouvelles & de continuelles Observations, & par des travaux que personne n'ignore, elle n'avoit point encore rédigé en corps de Sciences tout ce que l'on connoît présentemene de l'état du Ciel, & des mouvemens célestes. M. Cassini s'est chargé de ce soin : éh ; qui pouvoit mieux exécuter ce dessein ? Son nom à la tête d'un pareil Ouvrage en dit assez, & nous dispense d'y rien ajoûter.

Après quelques notions préliminaires, courtes, claires & précises, sur les cercles de la Sphére, sur les Sistêmes du Monde, sur les Réfractions Astronomiques, sur la Parallaxe, & des Méthodes pour les déterminer, M. *Cassini* explique en huit Livres sa Théorie 1°. Des Etoiles fixes, 2°. Du Soleil, 3°. De la Lune, & des autres Planetes principales, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, & Mercure; chacune occupant un Livre. Le neuviéme & dernier Livre est pour les Planetes Secondaires, ou les Satellites de Jupiter & de Saturne.

Les *Tables Astronomiques du Soleil, de la Lune, des Planetes, des Etoiles fixes, & des Satellites de Jupiter & de Saturne; avec l'explication & l'usage de ces mêmes Tables. Par M.* Cassini &c. *A Paris de l'Imprimerie Royale* 1740. in-4°. Ces Tables, dis-je, sont la suite, & le complément des *Elémens d'Astronomie*; c'est l'Astronomie Pratique, comme les *Elémens* sont l'Astro-

nomie ſpéculative; & les deux enſemble font une Aſtronomie complette.

Le cinquiéme volume de M. *de Reaumur* ſur *l'Hiſtoire des Inſectes*, paroît depuis quelque-tems. Il contient la ſuite de l'Hiſtoire des Mouches à deux aîles, commencée dans le quatriéme Tome, & l'Hiſtoire de pluſieurs Mouches à quatre aîles, ſçavoir, les Mouches à ſcies, les Cigales & les Abeilles. C'eſt toujours mêmes ſoins, même exactitude dans les obſervations curieuſes, même fécondité, même abondance dans les détails & dans les deſcriptions, même agrément dans le ſtyle, qui releve une matiere, mince, ſéche, & mépriſable aux yeux du plus grand nombre des hommes, qui ne croient pas ces merveilles de la Nature dignes de leur attention. C'eſt par la maniere, auſſi bien que par le fonds, que l'Ouvrage de M. *de Reaumur* l'emporte ſur tant d'autres, qui ont traité avant lui le même ſujet. Mais

du moins n'aspirant à plai
par l'instruction. Après tan
cherches on croiroit ce suj
sé : cependant M. *de Reaumu*
en plusieurs endroits qu'il s'
bien qu'il ait fait, ou pû fai
tes les observations nécessai
s'instruire parfaitement, &
laisser rien à faire à des O
teurs qui voudront marche
traces, & achever les déco
qu'il a si fort avancées

*La Religion Protestante con*
*de faux dans ses Regles de Fo*
*culieres, par les propres aveu*
*sonnemens de ses Défenseur*
*servir de replique, tant à u*

*vre de M. Bossuet, Evêque de Meaux intitulé : Conférence avec M. Claude, & aux Ecrits de plusieurs autres Ministres Protestans. Dédié à son A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Par M.* Maynard, *Prêtre, Docteur en Théologie. A Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne &c.* 1740. 2. *vol.* in-8°.

Il y a dix ou onze ans que M. *Maynard*, zélé pour la conversion de ce qui reste de Calvinistes en *France*, publia une *Lettre d'un Théologien Catholique à un Protestant, pour l'inviter à entrer en conférence avec lui sur la Religion &c.* M. *de la Chapelle*, Pasteur *à la Haye*, qui semble se croire chargé personnellement de la défense de la cause commune des Protestans, Calvinistes, ou Luthériens, envers & contre tous, accepta l'invitation, ou, comme il l'appelle, *le défi* du Théologien Catholique. Aussi-tôt il entre en lice, il se présente au combat, & commence l'assaut, par sa *Réponse à M. Maynard, ancien Cha-*

*noine de Saint Sernin de Toulouse &c.* Celui-ci, pour ne pas interrompre le cours des Controverses qu'il avoit utilement commencées, ne jugea pas à propos alors de répondre au Ministre de *la Haye*. Cependant quelques personnes de considération lui témoignerent souhaiter une réfutation complette de la Lettre de M. *de la Chapelle*. Il forma donc dès-lors le dessein de l'Ouvrage qui paroît aujourd'hui, & dont nous donnâmes l'*Analyse* au mois de Janvier 1739. Article VII. page 150. Comme il y a dans toutes les Sociétés nombreuses, des gens simples, grossiers, ignorans, peu capables de suivre des raïsonnemens subtils, & d'autres plus éclairés, plus instruits, plus sçavans; M. *Maynard*, pour s'accommoder aux besoins & à la portée des uns & des autres, démontre aux premiers, par des argumens sensibles, par des preuves de *fait*, qu'ils ne peuvent dans leur Eglise Prétenduë Réformée faire des Actes de Foi divine, ni

se conduire prudemment dans les discussions en matiere de Doctrine : car c'est le point capital de cette Controverse.

Pour convainere les seconds, il employe des preuves de *droit*, plus subtiles, & plus raisonnées, qui remontent jusqu'aux premiers principes. Quoique d'habiles Théologiens ayent traité cette matiere avant M. *Maynard*, on reconnoîtra, en lisant son Ouvrage, qu'ils n'ont pas encore forcés dans leurs derniers retranchemens des Adversaires qui inventent tous les jours de nouvelles subtilités, pour se dérober à la lumiere qui les poursuit.

Notre Auteur, plein de courage, malgré son âge avancé, ne prétend pas même en demeurer-là. Rendant compte de ce qu'il a déja fait, & de ce qu'il se propose encore de faire ; « dans la vûë de contri-
» buer, *dit-il*, à tirer un très-grand
» nombre de nos Freres séparés de
» l'état déplorable où ils sont en
» matiere de Religion, j'ai publié

» quatre Lettres en divers tems,
» & aujourd'hui je publie cet Ou-
» vrage, qui sera bien-tôt suivi de
» deux autres. Celui d'aujourd'hui
» contient la réfutation de la pre-
» miere Partie de la Réponse de
» M. *de la Chapelle* ; c'est-à-dire,
» de la voye de l'examen privé de
» l'Ecriture, comme la plus com-
» munément soutenuë par les Théo-
» logiens Protestans. »

« Le second Ouvrage est em-
» ployé à réfuter la voye du *senti-*
» *ment, ou goût de conscience*, dé-
» fenduë principalement par le Mi-
» nistre Jurieu, avec celle que le
» même prend du *consentement una-*
» *nime de toutes les Sociétés Chrétien-*
» *nes, qui font figure, à tenir certains*
» *points fondamentaux*, quoique très-
» divisées d'ailleurs ; à quoi on join-
» dra la réfutation de diverses pro-
» positions, qu'il a avancées sur cet-
» te matiere.

» Le troisiéme Ouvrage sera in-
» titulé : *La Religion Protestante dé-*
» *montrée fausse par les Faits.* » Il
n'est pas encore tems d'entrer plu-

avant dans le dessein de ces Ouvrages annoncées, dont la conclusion sera, dit notre Auteur, *que le parti le plus sûr pour les Protestans*, (il pouvoit dire le seul parti sûr,) *est de revenir de bonne foi à l'Eglise Catholique Romaine.* « Si M. de la » Chapelle, *ajoûte-t-il*, ou quelque » autre me fait l'honneur de me ré» pondre, je me promets de la bon» té de ma cause, de satisfaire aux » difficultés qu'on me fera ; & sans » un long retardement. »

Quoique M. Gallimard se soit expliqué assez clairement dans ses deux Tables d'Arithmétique, & d'Algebre démontrées & rendues sensibles, que nous avons annoncées il y a quelques mois, pour que ceux qui prendront la peine de les lire avec quelque attention, puissent s'en donner une parfaite intelligence, sans le secours d'aucuns Maîtres ; si quelques-uns néanmoins se trouvoient arrêtés ou embarrassez par quelques difficultés ; *dévoué* à la satisfaction du

Public, il offre de les leur expliquer gratuitement un jour marqué de chaque Semaine, qui sera le Vendredi, Fête ou non ; toute l'après midi, en sa demeure Vieille ruë du Temple, vis-à-vis la ruë des Rosiers.

M. *Grante d'Iverk* vient de publier une *Nouvelle Théorie des Mouvemens de la Terre & de la Lune, dans laquelle il établit selon les loix de la Mechanique, un nouveau mouvement de la Terre : d'où il tire d'une maniere claire & démonstrative la cause Physique du Flux & Reflux de la Mer*. Cet Ouvrage est imprimé chez Ph. N. *Lottin*, ruë Saint Jacques à la Vérité, & J. H. *Butard*, dans la même maison 1740. *in*-8°. Il est appuyé sur le sistême des tourbillons de *Descartes*, & approuvé par plusieurs Physiciens.

*Panégyriques, Sermons, Harangues, & autres Piéces d'Eloquence. Par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nismes. A Paris, chez Gissey*,

*ruë de la Vieille Bouclerie, Bordelet, ruë S. Jacques, Lambert & Durand, ruë S. Jacques.* 1740. 2. *vol.* in-12.

M. *de la Parisiere* s'étoit distingué dans la Chaire, avant son Episcopat : revétu de cet auguste caractére, il a soutenu avec éclat la réputation qu'il s'étoit acquise, & les occasions ne lui en ont pas manqué. C'est à ces occasions que l'on doit une bonne partie des Discours qui composent ce Recueil ; Discours prononcés au nom des Assemblées du Clergé, ou de celles des Etats de sa Province. Mais ceux qui font le mieux connoître les talens & le mérite de l'Orateur, sont ses Sermons, ses Oraisons Funébres, & quelques Piéces de différent genre qu'on trouve dans ces deux volumes. Quoique la modestie de l'Auteur ait supprimé la plûpart de ses Ouvrages ; il en reste néanmoins encore un assez grand nombre, qu'on espére donner au Public : ce sera une occasion favorable, pour faire mieux

connoître le caractére de l'illustre Prélat dont on ne présente ici qu'un racourci.

## *TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre* 1740.

Art. XCI. Parallele du Cœur, de l'Esprit & du Bon Sens. Page 1877
Art. XCII. Remarques de M. *Bellin* Ingénieur au Dépôt des Plans de la Marine, sur les Cartes des deux Siciles. 1897
Art. XCIII. Bibliothéque Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. 1916
Art. XCIV. Astronomie Physique, ou Principes Géneraux de la Nature &c. Par M. *de Gamache*, Chanoine Régulier de *Sainte Croix* de la Bretonnerie. 1955
Art. XCV. Nouvelle Répétition de Montres. 1992
Art. XCVI. Question de Médecine sur la Botanique &c. Par M. ***. Docteur en Médecine. 1997

*des Sciences & des beaux Arts.* 2059
Art. XCVII. Le Ministere de l'Absolution, ou le Pouvoir de confesser selon S. *Thomas.* 2001
Art. XCVIII. L'Abbé Régulier sacré Evêque *in partibus Infidelium* &c. Par le R. P. *Albert Marion &c.* 2009
Art. XCIX. Nouvelles Litteraires. 2025

*Fin de la Table.*

## *Errata pour le mois de Septembre* 1740.

PAge 1685. lig. 10. *les autres Ecrits* effacés, *autres.*

1688. lig. 7. *divinum &c.* lis. *divinus repertor.*

1689. lig. 4. Rivot, *lis.* Rivalt.

1696. lig. 9. viss, *lis.* vis Et pag. 1697. lig. 27. *Item.* pag. 1608. lig. 20.

1699 lig. 11. *manificentiam* lis. *magnificentiam.*

1702. lig. 2. devné, *lis.* deviné.

1734. lig 10, persuadés, *lis.* persuadé.

1738. lig, 9. tous raisonnement, *lis* tout.

1748. lig 9. porteroient, *lis.* porteroit.

1755. lig. der lis. *sancta.*

1760. lig. 14. *lis.* de la tranquillité.

1769 lig. 14. Amoin, *lis.* Aimoin.

1786. *in uno loco*, ôtés, *uno.*

1788. ôtés ces paroles, *& des devans qui l'on y avoit, outre ceux de l'Abbaye*

*Ibid.* lig. derniere *lis.* paroît.

1789. *ôtés*, 69. ans.

1790. lig. 5. *lis.* humble.

1795. lig. derniere. pa, *lis.* par.

1806. lig. 13. dignes de foi, *los.* dignes de foi.

1840. lig. 2. Michel, *lis.* Michelle.

1845. lig. *Jausse*, lis. *Jousse.*

1852. lig. 8. tous le détail, *lis.* tout.
1863. lig. 23. matiere d'opérer, *lis.* maniere.

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE,

*De l'Imprimerie de la* VEUVE ROBUSTEL.

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
# DES SCIENCES
ET
# DES BEAUX ARTS.

Novembre 1740.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Novembre* 1740.

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES S C
commencés au mois de J
1701. & ſe vendent 15 ſ. le
en blanc, & brochés 16

Années.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1721. | I |
| 1702. | 12. | v. | 1722. | I |
| 1703. | 12. | v. | 1723. | I |
| 1704. | 12. | v. | 1724. | I |
| 1705. | 12. | v. | 1725. | I |
| 1706. | 12. | v. | 1726. | I |
| 1707. | 12. | v. | 1727. | I |
| 1708. | 12. | v. | 1728. | I |
| 1709. | 12. | v. | 1729. | I |
| 1710. | 12. | v. | 1730. | I |
| 1711. | 12. | v. | 1731. | I |
| 1712. | 12. | v. | 1732. | I |
| 1713. | 12. | v. | 1733. | I |
| 1714. | 12. | v. | 1734. | I |
| 1715. | 12. | v. | 1735. | I |
| 1716. | 12. | v. | 1736. | I |
| 1717. | 12. | v. | 1737. | I |
| 1718. | 12. | v. | 1738. | I |
| 1719. | 12. | v. | 1739. | I |
| 1720. | 5. | v. | 1740. | I |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Novembre 1740.*

## ARTICLE C.

*RERUM ITALICARUM Scriptores &c. Tomus XI. Mediolani 1727.*

I. *Anonymus Ticinensis Commentarius de Laudibus Papiæ, elucubratus, circiter annum 1330. & nunc primum editus ex codice Ticinensi.*

TOUT ce qu'on a pû découvrir touchant cet Anonyme, c'est qu'il étoit de Pavie, & que

les Gibelins s'étant emparés de cette Ville vers l'an 1319. il en fut chassé comme Partisan des Guelphes; qu'il se retira à Avignon auprès du Pape Jean XXII. & qu'il y composa son Ouvrage. M. Muratori croit qu'il le composa vers l'an 1318. ou 1321. & il en juge ainsi, parce qu'au Chapitre 18. il dit que l'élection de l'Evêque de Pavie appartenoit au Clergé de cette Ville: or il est certain qu'en 1322. Jean XXII. se réserva dans un très-grand nombre de Villes d'Italie, le droit d'élire les Evêques. Que si Dominique Ansossi, dans son Livre du Culte des Reliques, imprimé à *Brescia* en 1610. dit, Chapitre 4. que cette Chronique, comme il paroît à la fin du Manuscrit, fut compilée en 1330. il se peut faire que par cette compilation, il faille entendre une Copie, qui aura été faite par les soins des Libraires. C'est la conjecture de M. Muratori, qui fait grand cas de cette Piéce. L'Anonyme, dit-il, nous décrit si bien, si exactement l'état

& les mœurs de Pavie, qu'il semble que nous voyons cette Ville, comme elle étoit, il y a 400. ans. Ne seroit-il pas à souhaiter, ajoûte-t-il, que nous eussions un grand nombre de portraits aussi fideles que celui-ci. Quel plaisir de pouvoir comparer la situation présente d'un Peuple avec ce qu'il étoit plusieurs siécles auparavant ! Jugeons-en par celui que nous goûtons, lorsque nous entendons quelque Vieillard nous entretenir des usages & des manieres de son jeune tems... que seroit-ce, si quelqu'un qui eût vécu sous le régne des Lombards, ou sous celui des François, & même dans un siécle plus reculé encore, revenoit au monde, & nous retraçoit la situation, où étoit de son vivant le Pays, où nous vivons ; nous marquoit la forme de son Gouvernement, les Tributs qu'on y exigeoit, la maniere dont on y faisoit la Guerre, l'appareil des Festins, la figure des Habits, cent usages si éloignés des nôtres ? Or ce que nous ne sçaurions espérer du

récit, qu'on viendroit nous faire de l'autre monde, c'est ce que nous trouvons dans un Livre comme celui-ci. Il pouvoit n'avoir rien d'intéressant pour ceux, qui vivoient alors, parce qu'il ne leur apprenoit rien, qu'ils ne sçussent aussi bien que l'Auteur, mais n'a-t-on pas bien employé son loisir, quand on a travaillé pour satisfaire la curiosité de ceux, qui viendront après nous!

II. *Annales Mutinensium ab anno 1131. usque ad annum 1336. Autore Anonymo, cum additamentis. Nunc primum prodeunt ex manuscripto Bibliotheca Estensis.* M. Muratori fort fâché de n'avoir encore pû rien trouver sur l'Histoire de sa Patrie, pour enrichir son Recueil, mit par hazard la main sur un Manuscrit, dont l'Auteur étoit marqué *Alexander Tassonus*, il comprit d'abord que cet Ecrivain n'étoit pas ce célebre Tassoni de Modene, qui dans le siécle précédent a fait tant d'honneur à l'Italie par ses Poësies & par ses autres Ouvrages, & qui mourut en 1635. Mais un autre du même nom

& de la même famille, qui un siécle auparavant avoit travaillé sur l'Histoire moderne. Il ne s'en croyoit pourtant pas plus avancé, parce que son dessein est de ne nous donner que les Ecrits, qui ont été composés avant le seiziéme siécle : mais après avoir consideré de plus près son Manuscrit, il s'apperçût qu'Aléxandre Tassoni n'en étoit pas le véritable Auteur, qu'il n'avoit fait que mettre en ordre ce qui n'y étoit point, & qu'il y avoit seulement ajoûté du sien ce qui s'étoit passé à Modene depuis l'an 1488. qui étoit l'année de sa naissance. Ainsi il n'a plus balancé à lui donner place dans sa collection, en retranchant tout ce que Tassoni y a ajoûté depuis 1500. il n'a même retenu que peu de choses depuis l'an 1336. parce que cela paroît pris de la Piéce suivante. Enfin, il n'a pas crû devoir rapporter ce que Tassoni avance au commencement de sa compilation, que lorsque la Ville de Modene, qui vers l'an 402. avoit été ruinée par les Goths, fut rebâtie

[redacted]



en 404. huit Familles Nobles ; qu'il nomme, ſe chargerent de rebâtir ſes huit Portes. Tout cela paroît au Docte Bibliothéquaire une vraye fable, ou bien, dit-il, ſi on veut que le fait ſoit véritable, il eſt beaucoup plus récent que le cinquiéme ſiécle. Au reſte, nous n'avons rien trouvé dans ces Annales, qui demande que nous nous y arrêtions : elles peuvent avoir leur utilité pour redreſſer quelques dattes, mais ce ne ſont que des Sommaires fort courts, ou du moins elles ne contiennent aucuns détails intéreſſans.

*Chronicon Mutinenſe ab anno* 1336 *ad* 1342 *Autore Bonifacio de Morano, nunc primum editum : ex manuſcripto codice Bibliothecæ Eſtenſis.* C'eſt encore à force de chercher des Monumens Hiſtoriques de Modene plus anciens que le ſeiziéme ſiécle, que M. Muratori a découvert ce fragment d'un Auteur preſque inconnu, au moins ſous cette qualité. Voici l'Hiſtoire de ce Manuſcrit, que le Sçavant Editeur a tirée de quelques autres Manuſcrits de *Peregrinus*

*riscianus.* En 1306. les Modénois se révolterent contre le Marquis Azon d'Est & l'ayant chassé de leur Ville, y rétablirent le Gouvernement Populaire. Ils se promettoient de voir renaître pour eux le siécle d'or, ne se souvenant plus des discordes domestiques, qui les avoient si long tems troublés, ausquelles ils n'avoient pû trouver aucun remede, que de se donner un Prince, & que c'étoit dans cette vûë qu'ils avoient appellé la Maison d'Est pour les gouverner. Aussi furent-ils bien trompés dans leur attente. Leurs dissentions recommencerent bien-tôt & les précipiterent dans les mêmes malheurs, qu'ils avoient déja éprouvés; ce qui les contraignit de rappeller le Marquis d'Est en 1336. Le retour de ce Prince fut celui de leur tranquillité, & alors Priscianus, pour leur faire encore mieux sentir la faute qu'ils avoient faite, en secouant le joug de leurs Princes, leur envoya de Ferrare l'Histoire, que Boniface de Morano avoit composée des suites funestes de leur rébellion.

Ce fragment n'étoit pas
l'Ouvrage de Morano, que M.
ratori n'a jamais pû retrouve
qui lui fait craindre, dit-il,
ceux, qui en étoient possesseur
s'en soient servi à faire des pac
de poivre & de poissons salés
ne sçait pas même à quelle a
sa Chronique commençoit, 1
elle finissoit; ce qui est de cer
c'est que Priscianus parlant c
maniere, dont Modene s'étoit
née à Obizzon, Marquis d
dit que ce Prince y entra & er
possession le vingt-troisiéme de
vier 1289. & cite Boniface de
rano. M. Muratori croit auss
ce dernier avoit poussé son H
re au-de-là de 1349. mais il n
point trouvé de preuves.

Boniface de Morano étoit I
teur en Droit. M. Muratori
assûre qu'il a vû dans le Cloître
Franciscains Conventuels de
dene une pierre attachée à la
raille, sur laquelle il y a un H
me revêtu de l'Habit, & en
le Bonnet de Docteur, avec c

Inſcription. *Sepulchra quondam Domini* Bonifacii de Moranis *& Fratrum ipſius defunctorum anno* 1349. *die VIII. menſis Auguſti.* Cette Inſcription ne paroît pas ancienne. M. Muratori ſoupçonne que la pierre fut d'abord miſe ſur le Tombeau même, mais que les lettres de l'Inſcription ayant été effacées à force de marcher deſſus, on avoit placé la pierre contre la muraille, & rétabli l'Inſcription. Peut-être, ajoûte-t-il, Morano fut-il enlevé par cette terrible Peſte, qui en 1348. fit tant de ravage en Europe, & duroit encore l'année ſuivante à Modene.

Il eſt bon encore de ſçavoir que dans ce morceau de l'Hiſtoire de Morano, que Priſcianus nous a conſervé, il n'a mis que ce qui avoit rapport à la révolte des Modénois: ainſi c'eſt plûtôt un extrait, qu'un fragment, que M. Muratori nous donne; mais il ne perd pas tout-à-fait l'eſpérance de découvrir un jour tout un Ouvrage ſi eſtimable, à en juger par ce peu que nous en

avons. Il y regne en effet une simplicité, une candeur, une franchise, qui préviennent le Lecteur, malgré qu'il en ait, en faveur d'un Ecrivain, en qui on n'apperçoit d'autre passion, qu'un zéle sincere du bien Public. *O infelix & misera Mutina*, dit-il, *quam tot & qualia damna & opprobria passa es! Nam longo tempore invisis gentibus pascua facta es, & tui Campi incurati & steriles, ac domus tua per annos horrida & inhabitabiles permanserunt per tuam Diacesim universam, & tyranni crudelissimi te tenendo tuorum Filiorum marsupia vacuerunt; ita quod intus & exterius, & undique cruciata fueris illorum actibus quos nutristi. .Sed Deu omnipotens prece & meritis Patron tui atque defensoris Geminiani, Beatissimi Confessoris, Cordium velato oculos, velamine tenebrarum invidi & avaritia, tuorum nobilium ac ali quorum popularium aperuit &c.* Tou est de même style; l'Auteur n'es jamais arrêté pour un mot, il e forge, quand il n'en trouve point qui lui convienne. *Multi vero Mu*

*tinenses*, dit-il en parlant de l'arrivée des Troupes Allemandes à Modene, *stolidi Populares, ignorantes, quid agerent, eisdem Theotonicis obviam accesserunt, ne dum ipsos, sed eorum arma & vestes osculantes, & ut sanctorum reliquias appalpantes, concinentes, ac eisdem narrantes: hac est dies, quam optavimus longo tempore, & venit tempus, quale non fuit, ex quo esse capimus, quod Patres nostri optaverunt & caruerunt eodem..... sed eosdem pœnituit paucorum dierum spatiò vix transacto, quia antequam Theotonici separarent de civitate eâdem, invenerunt vel ipsi permutarunt.... domos Civium & Comitatinorum, quos Comitatinos gaburos ipsi Theotonici appellabant, violentia occupabant, vinum, Bladam, fœnum & alia victualia derobantes &c.* Cet exemple n'a pas encore corrigé les Italiens, que nous avons vû de nos jours en user avec les Allemands, comme firent alors les Modénois, & en recevoir le même traitement.

IV. *Chronica Astensia ab origine urbis, seu potius ab anno* 1070. *us-*

*primum emergunt ex manuscri*
*ce Malaspineo, additis notis*
*simi viri Joseph Malaspina, A*
*nis sanctæ Margaritæ, Abbat*
*mandatoris sancti Martini D*
*sis, ac Aulæ Cæsareæ Consilia*

Les trois Auteurs, qui
vaillé à cette suite de Chro
étoient de la Ville d'Asti.
en a commencé l'Histoire
rigine, & l'a poussée jusqu'à
1294. qui apparemment,
Muratori, fut la dernier
vie. Sa Famille est encore
plus Nobles du Pays. Il ne
pas toujours à l'ordre chr
que, mais en récompense
fait bien connoître en peu

que dans un âge plus avancé, que celui, où il étoit à la mort de ce Tyran, il ait vû quelques-uns de ceux, qu'Eccelin avoit traités avec sa barbarie ordinaire. Son Histoire finit à l'année 1325. & M. Muratori, qui convient, qu'outre son peu d'exactitude à suivre la chronologie, son style est bas & quelquefois même barbare, lui trouve d'ailleurs une ingénuité, un amour de la vérité, tant de jugement & de choix dans sa narration, qu'il soûtient toujours l'attention du Lecteur, & se fait lire avec plaisir. Il parle souvent de choses, où il a eu part, mais toujours avec modestie & sans partialité. En un mot, il nous donne une idée exacte de l'état, où l'Italie se trouvoit de son tems; car il ne se borne pas toujours aux affaires de sa Patrie.

Quoiqu'il paroisse par son Histoire qu'il ait été employé avec distinction dans des occasions importantes, M. Muratori ne croit pas qu'il fût d'une Famille Noble, ni opulente, l'un ne suivant pas tou-

jours de l'autre, sur-tout d
tems de troubles. Car le
prenant souvent alors le d
se saisissant du Gouvernem
Bourgeois accrédité se trou
ment à la tête des affaires,
vent des Armées. Ce que C
me Ventura nous apprend d
plois qu'il a exercés, marq
sa modestie & sa franchise
une expédition militaire,
*ego Guilielmus loco Capitan*
*solus eram*, puis il ajoûte
vivres ayant manqué à son
les Soldats se répandirent cc
en murmures, & en inju
sant *quod meum officium m*
*vendere piper, quàm Populun*
*sem fame mori facere.* Ce q
roit faire juger qu'il éto
chand Mercier.

Secundino Ventura le t
Auteur de ces Chroniqu
Notaire d'Asti; & vraiser
ment, selon M. Murator
Fils, ou arriere petit-Fils
laume. Il ne nous donne l'
que de 36. ans depuis l'a

jusqu'à l'an 1457. & renferme plusieurs évenemens mémorables arrivés dans l'Astesan, & dans plusieurs autres Provinces d'Italie. Cependant l'Ouvrage de ces trois Ecrivains forme une ancienne Histoire d'Asti, telle qu'aucune autre Ville d'Italie ne peut se vanter d'en avoir une aussi complette. Antonio d'Asti a aussi écrit en Vers élegiaques l'Histoire d'Asti, & le Sçavant Bibliothéquaire du Duc de Modene nous le promet pour la suite. Guichenon, dans son Histoire Généalogique de la Maison de Savoye, nomme un autre Historién d'Asti nommé *Ruffin.* Mais M. Muratori nous assûre qu'on n'en connoît point de ce nom. Il regrete lui-même beaucoup de n'avoir pû trouver l'Ouvrage d'un autre Ecrivain de la même Ville, appellé *Raymond Tusco*, qui vivoit, dit-on, au douziéme siécle.

Quant aux Notes de M. le Marquis Malaspina, elles ne regardent que les deux premiers Historiens. L'Auteur les avoit faites pour son

usage particulier, mais aya
que M. Muratori se disposoit
tre au jour leurs Ouvrages,
lui a envoyées, & elles ne
rent point ce Volume. On r
rien d'inutile, ni d'étranger
jet, que traitent les deux
vains, qu'elles éclaircissent,
y apprend bien des choses
ses, qu'on ne trouve pas d
Ouvrages mêmes. Il auroit
souhaiter que l'illustre Com
teur se fût un peu défié de s
teurs, & qu'il eût corrigé q
fautes, qui leur ont échapp
exemple, Guillaume Vent
Chapitre 8. de sa Chronique
lant de la derniere Croisade
Louis, dit que ce Monarc
douard Roi d'Angleterre &
les Roi de Sicile passerent
pour aller faire la guerre a
razins, & se rendirent à
que le Roi de France & celu
gleterre firent beaucoup de
Sarrazins, & que le premie
rut lorsqu'il étoit en chemi
retourner en France &c.

en de l'inexactitude dans ce peu
: mots. 1o. Edouard n'étoit pas
oi d'Angleterre, lorsqu'il passa
1 Affrique, puisque Henri III.
n Pere vivoit encore; & ce Prin-
e n'arriva à Tunis qu'après la mort
e Saint Louis. 2o. Ce Saint Roi
nourut devant Tunis, dont il fai-
oit le Siége, & non pas à son retour
n France.

V. *De Præliis Tusciæ Caligino-
um Poëma, Fratris Raynerii de Gran-
is, Pisani, ordinis Prædicatorum;
unc primum ex manuscripto Codice
lassensi evulgatum.* M. Muratori
ous donne assez à entendre, dès
titre de cet Ouvrage, le cas qu'il
fait : la maniere, dont il en
le dans sa Préface montre en-
e mieux à quel point il le mé-
e. *Ad hunc*, dit-il, *nisi Œdipus sis,
& accedas & cum sis quoque Œdi-
novæ hujus Sphingis, non oracula
n, sed deliria ac monstra, quan-
ue frontem corruges ac meditaris,
acile assequi valeas.* Pourquoi
, se demande-t-il, à lui-même,
e au jour, & en si bonne

compagnie, ce fruit ténébreux, né en dépit de Minerve, & si peu digne de voir la lumiere ? C'est qu'après s'être bien indigné contre le Manuscrit, où les fautes du Copiste, jointes au style barbare de l'Auteur, qui n'est pas intelligible, qui néglige toutes les régles de la prosodie, qui en quittant la Prose, où sa Préface & ses Sommaires font juger qu'il auroit passablement reussi, pour faire des Vers détestables, n'y a gagné que la réputation d'avoir été un très-méchant Poëte, & un assez mauvais Historien après s'être souvent écrié, ô le ridicule Ecrivain, & qu'il méritero bien d'être chassé du Parnasse ! n'a pas laissé, à force de relire s Poëme, d'y trouver des choses, c ne sont pas inutiles pour l'Histo de Toscane, & qu'on cherche inutilement ailleurs.

Le Sçavant Editeur examine suite quel étoit ce Frere Rayg de Grancis ; mais après ce que venons de dire de son Ouvr nous croyons qu'on ne sera pa

de connoître sa personne,
. vaudroit même beaucoup
pour lui que son nom fût de-
dans l'oubli. Par la même
nous laissons à ceux, qui
obligés d'écrire l'Histoire de
ie, le pénible & dégoûtant
de parcourir les huit Livres
Poëme, pour chercher dans
os quelques éteinceles de lu-
, qu'ils n'en pourront appa-
ent tirer, que comme on tire
du cailloux.

. *Annales Pistorienses, sive*
*entarii rerum gestarum in Tus-*
*alicè scripti, ab anno* 1300. *us-*
*annum* 1348. *Autore Anony-*
*nchrono.* Ce n'est pas la pre-
fois que cette Histoire est
née. Elle le fut en 1578. à
nce par les soins de Philippe
cques Giunti, sous ce titre,
*delle cose auuennte in Toscanà*
Cependant son Auteur est de-
é inconnu. M. Muratori nous
end seulement que comme il est
ut fait mention de Pistoya,
bien de l'apparence que l'His-

torien étoit de cette Ville
Villani, qui vivoit dans le
tems, mourut de Peste en
& il paroît que l'Anonyme
l'Ouvrage finit à la même a
en mourut aussi. Du reste, si
toire de Villani a été général
estimée des Sçavans, celle d
toya, selon M. Muratori, n
doit pas être moins précieuse
par la sincérité de l'Auteur
parce qu'il rapporte bien des
dont Villani ne dit rien, &
me elle étoit devenuë fort
il n'a pas balancé à en enrich
Recueil sous le titre d'*Istorice*
*lesi dell' anno* 1300. *al* 1348
les Florentins lui donnent co
nément.

Il y a joint deux fragmens
ont rapport au même sujet, d
se sont trouvés dans le même

ces Docteurs attribuerent sur-tout à l'influence des Astres. Le second parle de la mort de Boniface VIII. L'Auteur, quel qu'il soit, prétend qu'il avoit été prédit de ce Pape, qu'il entretroit dans le Pontificat en Renard, qu'il regneroit en Lion, & qu'il mourroit comme le Chien, & que cette Prophétie s'accomplit. Car, dit-il, Boniface usa de ruse pour faire abdiquer la Papauté à Célestin, & pour être élû à sa place: il regna en Lion, aucun Prince n'ayant vécu de son tems avec plus de grandeur & de magnificence; & il mourut de douleur & de rage de la maniere indigne, dont il avoit été traité. L'Histoire de l'Anonyme finit à la Peste, dont nous avons parlé, & qui jointe à la Famine s'étendit beaucoup plus loin que l'Europe, & déserta des Villes & des Provinces entieres. Il prétend que le treiziéme de Mars 1348. on avoit déja enterré à Paris 1573. personnes de condition, que dans une autre Ville du Royaume de France, qu'il appelle *Noliens*,

de vingt mille Habitans, il
resta que trois mille & qu'une
siéme appellée *Anarens*, M. M
tori soupçonne que c'est Ami
fut presque entiérement consi
par le feu du Ciel. Pour ce q
du démêlé de Boniface avec
lippe le Bel, l'Anonyme n'en
point, & il ne paroît même a
lacune, où l'on puisse infé
fragment sur la mort du Pape
nous avons cité. Le style en e
pendant fort semblable à cel
l'Historien de Pistoya. Au re
Auteur s'est trompé en disan
Philippe de Valois, qui fut e
en 1326. pour commander les
pes du Pape en Italie, étoi
du Roi de France. Il devoit s
que ce Prince étoit Fils de
les, Comte de Valois, qu'il a
lui-même Charles-Sans-Ter

miniquain, étoit de Milan & eut de la réputation au quartorziéme siécle. Vossius, trompé par Paul Jove, l'a mal-à-propos confondu avec Stephanardo Flamma, qui a écrit en Vers l'Histoire du Vicomte Othon, & dont l'Ouvrage est imprimé au quatriéme volume de la Collection de M. Muratori. Gualvaneo de la Flamma avoit composé une autre Chronique depuis la création du monde jusqu'à lui, intitulée *Chronicon Majus*, & le sçavant Editeur convient qu'on y trouve de bonnes choses, qui ne sont point ailleurs, mais il ajoûte qu'elle est tellement remplie de fables, qu'il n'a pû se résoudre à la publier; *Autor certe nullus essem*, dit-il, *si volumen hoc, tot fabellis ac digressionibus ineptis abundans, è tenebris ereptum publici juris facerem.*

Le *Manipulus Florum* n'est pas exemt des mêmes défauts. Le I. Chapitre ne contient qu'un Catalogue des Ouvrages, dont l'Auteur a tiré sa Chronique. Le second est intitulé *de figuris, sub quibus aliqua ci-*

*vitates figurabantur*, & com
ainsi. *Aurata Virginis candid*
*lum bajulantis speciosissimam f*
*Mediolani totius Italiæ, Nor*
*& Saxoniæ ferentem Diadema*
*gnat figura.* Dans le 3e. Chap
avance que Milan fut bâti
ans avant l'Incarnation du
& 932. ans avant la fonda
Rome, Mais, ajoûte-t-il, par
l'amour de la Patrie a tel
aveuglé la plûpart des Histo
qu'ils n'ont point fait diffic
mentir pour donner de la ce
à leurs Villes, un Docteur de
logie & un Prédicateur de l
té ne doit rien dire que de v
je vais apporter quelques pr
( *aliquas radices verissimas* )
que j'avance. Voici la se

*Japhet, qui tenuit Europam,*
*int multas & magnas civitates*
*re in Italia; ut Tubal, Filius*
*, construxit Ravennam; Subres,*
*Tubal, construxit Subriam, id*
*Mediolanum.* Mais quelque fa-
:, continuë M. Muratori,
it cet Historien, & quoique
onologie soit fort défectueu-
Chronique nous a conservé
de choses importantes pour
oire de Milan, que la Répu-
des Lettres doit recevoir
plaisir le présent, que je lui
t il est certain que tous ceux,
t le mieux écrit de l'Histoire
te grande Ville, en ont beau-
rofité. Il dit encore, qu'il n'a
ulu en retrancher les Fables,
que l'Auteur a copié de Paul
e, de Godefroi de Viterbe,
artin Polonois, & de quel-
autres Auteurs semblables,
nt entre les mains de tous les
ns; parce qu'il a voulu laisser
Milanois la satisfaction de voir
on a pensé de l'antiquité de
Ville, & qu'on aime ordinai-

rement mieux voir les plus mauvais Auteurs mêmes dans leur entier, que mutilés, & tronqués. Il nous avertit enfin qu'il ne faut pas confondre,comme ont fait quelques-uns,une autre Chronique manuſcrite, qui a pour titre, *Flos Florum* avec le *Manipulus Florum*, dont l'Auteur eſt beaucoup plus ancien que celui de l'autre.

VIII. *Ptolomæi Lucenſis, Ordinis Prædicatorum, Epiſcopi poſtea Torcellani Hiſtoria Eccleſiaſtica, à Nativitate Chriſti uſque ad annum circiter* 1312. *nunc primum edita è duobus Manuſcriptis codicibus, Ambroſiano & Patavino. Accedunt diverſa duorum Continuatorum additamenta, ex iiſdem codicibus deprompta.*

Ptolomée *de Fiadonibus* nacquit à Lucques en 1236. d'une Famille déja illuſtre au commencement du treiziéme ſiécle ; on ne dit point en quelle année il entra dans l'Ordre de Saint Dominique, on ſçait ſeulement qu'il fut un des principaux Diſciples de Saint Thomas d'Aquin, & qu'il fit honneur

à un tel Maître. Il fut depuis Evêque de Torcello dans l'Etat de Vénise, & non pas de Toricello, comme le dit M. Dupin, & il mourut en 1327. L'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de son Ordre prétend qu'il fut nommé Barthélemi au Baptême, que de *Bartholomeus* on fit par abbréviation *Tholomeus*, & puis par corruption *Pthomeus*. Ce qui est certain, c'est que dans le Manuscrit, dont s'est servi M. Muratori, pour publier son Histoire Ecclésiastique, il se nomme lui-même *Ptholomaus* à la tête de son Epître Dédicatoire au Cardinal de Bayonne.

M. Muratori nous assûre qu'on ne connoît que deux Ouvrages sçavans de ce Prélat, à sçavoir de courtes Annales, dont nous parlerons dans l'Article suivant, & l'Histoire Ecclésiastique, dont il est ici question, & il fait voir que M. Dupuin s'est trompé, en faisant deux Ouvrages de ce dernier, l'un sous le titre d'*Histoire Ecclésiastique*; l'autre, sous celui *de Chronique des*

*Papes & des Empereurs*. En effet ce que le Sçavant Editeur nous donne ici a pour premier titre. *Historia Ecclesiastica nova*, & plus bas on lit *incipit Chronica summorum Pontificum & Sacrorum Doctorum, & Principum concurrentium cum eis sub brevitate.*

Cette Histoire, selon la Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre des Freres Prêcheurs, est divisée en 24. Livres, & finit à l'élection de Boniface VIII. Ce que l'Auteur prouve par l'autorité de huit Manuscrits, à sçavoir, un du Collége de Navarre, deux de M. Colbert, un de la Bibliothéque du Roi, celui du Vatican, celui de la Bibliothéque Barberine, celui de Florence & celui de Padouë, & il en rapporte les derniers mots, qu'on trouve vers le milieu du trente-sixiéme Chapitre du vingt-troisiéme Livre de cette édition. Cependant M. Muratori nous donne tout le reste de ce Livre comme étant tiré du Manuscrit de Padouë, & même tout le suivant, qui renferme la v

l'endroit, où le Bibliothé-
des Ecrivains de l'Ordre de
)ominique assûre que l'Ou-
e l'Evêque de Torcello finit,
dire, depuis le milieu du
re 36. du vingt-troisiéme
usqu'à la fin du vingt-qua-
Livre, l'Histoire est poussée
ux premieres années du Pon-
de Bénoît XII. & que le
quatriéme Chapitre ne traite
s Papes Boniface VIII. Bé-
I. Clément V. un peu plus
g, mais d'une maniere encore
ccinte. Ce Livre même ne
pas fini puisqu'on y voit d'a-

Christ. Il manque souvent de critique, ce qui n'est pas étonnant, vû le siécle, où il écrivoit, & il n'est pas toujours fidele dans ses citations. Témoin ce qu'il fait dire à Saint Jérôme en parlant de Séneque dans son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques. Voici le Passage comme il le rapporte. *Hunc in Catalogo Sanctorum non ponerem, nisi illa Epistola ipsum vocassent sanctum, qua sunt Seneca ad Paulum & Pauli ad Senecam.* Or voici comme il y a dans Saint Jérôme. *Quem non ponerem, in Catalogo Sanctorum, nisi me illa Epistola provocarent, qua leguntur à plurimis Pauli ad Senecam, & Seneca ad Paulum.* Il n'est pas plus exact en parlant du rétablissement de l'Empire d'Occident en faveur de Charlemagne. Le Pape Etienne II. dit-il, la derniere année de son Pontificat, transféra l'Empire des Grecs aux Allemands, dans la personne du Prince Charles, qui étoit encore jeune, *in juvenili atate*, mais qui ne fut déclaré Empereur, qui sous le Pontificat de Léon III.

Alors, ajoûte-t-il, finit l'Empire
les Grecs, en vertu de la disposi-
ion d'Etienne II. Il a tiré ce fait
'une Décrétale, dont la fausseté
st d'autant plus manifeste, que
ette translation des Grecs aux Al-
emands, ne pouvoit pas être faite
n faveur d'un Prince François &
ils d'un Roi de France, qui n'a-
oit des Etats en Allemagne, qu'à
tre de conquête.

IX. *Ptolomai Lucensis Episcopi orcellensis breves Annales ab anno 601. ad annum* 1303. *antea editi, nc vero diligentius recusi, suppletis, plurimum, Lacunis ex ejusdem Hisriâ Ecclesiasticâ, nunc primum vultâ.* Voici l'autre Ouvrage de Evêque de Torcello, dont nous ons parlé dans l'Article précént. Jacques Roussain l'imprima ur la premiere fois à Lyon en 19. *in-quarto* sur un Manuscrit t défectueux, & rongé de vers; en 1677. les Anissons l'insérerent Tome XXV. de leur collection s Peres. M. Muratori convient 'il n'y a gueres moins d'Anachro-

nismes, ni d'autres fautes dans ces Annales, que dans l'Histoire Ecclésiastique du même Auteur; mais il ne laisse pas de les juger utiles pour l'Histoire de ce tems-là, sur-tout pour ce qui regarde Lucques, & même toute la Toscane. Au reste il nous avertit que tout ce qu'on y trouvera en Lettres italiques sous l'année 1254. où Sozomene de Pistoya est cité, n'est point de Ptolomée de Lucques, mais une Note marginale de quelqu'un, qui avoit eu en main le Manuscrit, dont le premier Libraire s'est servi, & que par ignorance il a inseré dans le Texte. Cependant cette bévûë a fait croire à Vossius, à Cave, & à quelques autres que Sozomene étoit plus ancien que Ptolomée & fleurissoit vers l'an 1290. Moi-même, ajoûte le Sçavant Editeur, j'ai été dans la même erreur, mais il est à présent hors de doute que Sozomene écrivoit en 1430. Il s'agit d'une Bataille gagnée par les Lucquois & les Florentins contre les Pisans.

X. *Vita Castruccii Antelminelli Lucensis Ducis ad anno* 1301. *usque ad annum* 1738. *Autore* Nicolao Tegrimo, *Jurisconsulto Lucense, antea edita; nunc vero in commune commodum accuratiori studio recusa.* Castruccio de l'ancienne Famille des *Antelminellis*, ou, ſelon Villani, des *Intelminellis*, & de la branche de *Castracanis*, a fait aſſez de bruit dans le douziéme ſiécle en Europe, pour exciter la plume de pluſieurs Hiſtoriens. Le premier, qui ait écrit la vie de cet Homme célebre, eſt Nicolas Tegrimo, ſon Compatriote, & d'une ancienne Famille. Son Ouvrage fut achevé en 1494. & imprimé la même année à Modene, par les ſoins de Dominique Rocociola. C'eſt celle que M. Muratori a inſerée dans ce volume; les deux autres, qui ont paru après l'année 1500. ne pouvant avoir place dans ſon Recueil, pour la raiſon que nous avons dite ailleurs. Machiavel en a publié une ſeconde, qui a été traduite en François; elle eſt remplie de Fables, dont

M. l'Abbé Sallier à relevé les principales dans une Dissertation inserée au septiéme Tome des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Enfin Alde Manuce nous a donné en Italie une troisiéme Vie de Castruccio, imprimée à Lucques en 1590.

Tegrimo dédia son Ouvrage à Louis-Marie Sforze, Duc de Milan : si on peut compter sur cet Auteur, Contemporain de son Héros, ou le plus voisin du tems, où Castruccio vivoit, ce Grand Homme ne fut pas attaché seulement à l'Empereur Louis de Baviere, puisque Fridéric, Concurrent de ce Prince, le fit son Sécretaire, ensuite Comte, & enfin son Vicaire en Italie. Mais ce fut Louis de Baviere, qui le nomma Duc de Lucques, & le mit à la tête de son Armée contre Robert Roi de Naples. Il fut élû Sénateur de Rome, & reçu en cette qualité au Capitole, avec l'applaudissement du Sénat & du Peuple Romain. Mais Tegrimo ne dit point que ce fût l'Empe

r, qui lui donna ce titre. Il rapte que Caſtruccio, pendant ſa niere Maladie, diſoit ſouvent eux, qui étoient au tour de lui. e vais mourir & vous allez voir ien des troubles, & de grands hangemens dans le Monde : » qui arriva en effet. Caſtruccio un des plus Grands Hommes Guerre de ſon tems, & avoit : ſon apprentiſſage dans les Guer- de Flandres, où il ſervit ſous ilippe le Bel, qui le combla de nfaits. La gloire, qu'il s'étoit acise dans cette Guerre, ne conbua pas peu à ſon élevation dans uite.

## ARTICLE CI.

*JITE DE LA FABLE des Abeilles. Voyez l'Article LXXIV. au mois d'Août.*

N Ous avons déja démontré dans nos Mémoires du mois Août dernier Article LXXIV. mbien les idées de M. de Man-

deville ſur l'origine des vertus & des vices, & ſur leur diſtinction réelle étoient oppoſées à la vérité & au bon ſens. Il ne ſera pas plus difficile de faire tomber les frivoles ſophiſmes qu'il met en œuvre pour prouver que les ſocietés humaines ne doivent leur origine & leur conſervation qu'aux vices. Le détail où nous allons entrer nous fera aiſément ſentir le contraire.

Premiere Preuve. L'établiſſement des ſocietés n'eſt point une affaire d'invention ou de ſiſtême, c'eſt la nature ſeule qui les a formées. L'union de l'homme & de la femme en ont été les premiers principes, & les familles le germe. M. de Mandeville qui reconnoiſſoit une révélation n'a pû ignorer ni conteſter ce qu'elle lui apprend ſur cet article. Mais faiſons abſtraction de l'autorité que donne la Religion aux Livres Saints, & ne les regardons que comme la plus ancienne & la plus exacte des Hiſtoires, qualité qu'un Critique éclairé & judicieux ne peut leur conteſ

ter. Oublions même pour un moment qu'Adam & qu'Eve sont la source de tous les Peuples qui partagent entr'eux le vaste Univers; ne nous attachons précisément qu'à la maniere dont ils se sont formés. Nous découvrirons dans l'Ancien Testament la Généalogie, la situation de toutes les grandes Nations de l'antiquité. Nous les trouverons dans leur origine de simples familles. Nous apprendrons quel étoit leur premier pere. Nous les verrons designées par son nom, & en augmenter la célébrité en augmentant sa race. Nous verrons de Jacob seul & des douze fils qui composerent sa famille, éclorre en quatre cens ans où environ, une Nation qui comptoit six cens mille Combattans. Homere & les Historiens de l'ancienne Grece, nous représentent ses Habitans comme des Peuples formés par autant de familles diverses, qu'il y avoit de Nations différentes. M. de Mandeville pouvoit-il ignorer qu'aujourd'hui même dans l'ancienne Lan-

gue du Pays, où la famille d
eſt probablement iſſu, ſe t
établie depuis pluſieurs ſiécles
Peuple qui habitoit autrefoi
Grande Bretagne, eſt appellé
enfans de *Gal*, & les Habit
d'Irlande les enfans de *Gathel*; q
le Nord de l'Ecoſſe peuplé enc
d'ancienne familles Irlandoiſes,
diviſé en Tribus; qu'on nomme m
me en Anglois les *Clans*, du m
Irlandois qui ſignifie *enfans*; q
les vaſtes Régions de l'Inde avoie
été peuplées par cinq ou ſix fami
les, dont les deſcendans forme
encore aujourd'hui autant de *Caſt*
différentes. Voilà ce que l'Hiſtoi
offroit de traits frappans, ce ſen
ble, à quelqu'un moins inſtruit e
core que ne l'étoit M. de Mand
ville. Que falloit-il de plus pour d
voiler à ſes yeux la véritable or
gine des ſocietés. Mais cette m
thode étoit trop ſimple; elle co
duiſoit trop uniment, trop facil
ment, trop promptement au vra
L'Idiot y auroit vû auſſi clair q
le Sçavant. M. de Mandeville vo

loit ſe donner un air de Philoſophe, enfanter un ſiſtême, compoſer des ſocietés comme Deſcartes à conſtruit des mondes, & traiter le Comte de *Shaftſbury* comme le Philoſophe François avoit traité Ariſtote & les Péripatéticiens. Malheureuſement pour M. de Mandeville, le ſuccès n'a point répondu à ſes vûës. Il n'a réuſſi qu'à inventer une Philoſophie objet d'horreur pour les gens vertueux, & objet de mépris pour les gens qui penſent. En effet le raiſonnement ne le ſert pas mieux que les faits. C'eſt ce que les réflexions ſuivantes vont nous dévoiler.

Seconde Preuve. L'homme naît néceſſairement ſociable, c'eſt-à-dire, avec un penchant naturel pour la ſocieté & le commerce de ſes ſemblables. C'eſt ici un principe inconteſtable, une vérité appuyée ſur le ſentiment le plus vif, le plus marqué, le plus aiſé à démêler du cœur humain. Oſer le nier, comme a fait M. de Mandeville, compoſer deux volumes pour combat-

tre cette notion si sagement, si
génieusement développée dans
Ouvrages du Comte de Shaftsb
n'est-ce point porter la témérité
derniers excès ?

Les maximes de M. L. D. D.
R. dont M. de Mandeville s'aut
rise, & dont il fait souvent l'élog
sont bien éloignées de justifier c
éttrange paradoxe. Tout ce q
en résulte, c'est que l'amour prop
se mêle souvent aux actions les plu
vertueuses. Eh qui est-ce qui e
doute ? Mais quel rapport de cett
vérité aux folles prétentions de M.
de Mandeville.

*Hobbes* lui-même, dont il copie
bien plus la doctrine que celle de
M. L. D. D. L. R. n'a garde de
lui servir de modele sur l'article,
que nous examinons ici. Dans un
Ouvrage * où ce Philosophe si dan-
gereux, & si justement décrié, trai-
te expressément de la societé civile,
il convient qu'il y auroit de la stupi-
dité à nier que les hommes par une
nécessité que la nature leur impose,
*natura cogente* cherchent à se rap-

* Elementa Philosophica de Cive.

procher les uns des autres. Il prétend, il est vrai, que ce n'est point-là ce qui les lie, que c'est la crainte. L'inconséquence de ses principes n'est pas ce que nous avons ici à traiter. Ce qu'ils ont de faux sera suffisamment, quoi qu'indirectement détruit dans la suite de nos Observations. Nous nous bornons à remarquer combien le sieur de Mandeville s'éloigne des maximes & de celui qu'il annonce pour son Maître, & qui ne l'est point, & de celui dont, sans le nommer, il paroît le plus emprunter les idées répanduës, dans son sistême quoique tournées d'une maniere un peu différente.

Venons aux justes conséquences de cette vérité simple, que nous avons établie. Ce goût dominant qu'ont les hommes nécessairement pour le commerce les uns des autres, se fait sentir avec plus de force dans l'attrait qui réunit les deux sexes, dont l'espece humaine est composée; & dans ce seul ressort quel puissant principe pour la *formation des societés*?

taines ſaiſons ; point d'i
dans la vie où il ne puiſ
lieu. Dès-lors point de ten
intérêt ne forme un nœu
réuniſſe.

Outre ce penchant groſſ
régne un autre dans le
l'homme & de la femme,
licat, plus imperceptible ;
n'en eſt pas moins réel.
goût de ſocieté, de cohab
totalement diſtingué du
multiplication, qui ſurvit à
nier dans les ames les plus ſe
& qui ſe trouve ſouvent ſ
les ames vertueuſes, liées
la diverſité des ſexes, par
timens où la paſſion n'eut ja

nier, son effet est plus durable. Il
e répand uniformément sur tous
es momens de la vie. C'est propre-
ment lui qui fixe les liaisons, qui
donne de la stabilité à l'union des
deux sexes, qui remplit les vûës de
la Providence dans la sage dispen-
sation de ces goûts divers. C'est
lui qui dispose prochainement le
cœur du pere aux soins que deman-
de une mere, ou foible par com-
plexion, ou plus foible encore par
le fardeau qu'elle porte dans son
sein, ou hors d'état de pourvoir
à ses propres besoins, & à ceux de
l'enfant à qui elle vient de donner
e jour.

Une autre branche de ce goût
e societé avec lequel nous nais-
ns, c'est l'amour des parens pour
s enfans, amour dont M. de Man-
ville a peint lui-même dans plus
n endroit l'empire & la violen-
, amour qui s'étend au-de-là des
oins physiques des enfans & qui
rend plus chers, à mesure qu'ils
: plus formés & plus parfaits.
Que faut-il de plus pour enfan-

ter des ſocietés & des ſocietés nombreuſes ? En voilà la ſource féconde déja trouvée ? Mais l'auteur de notre nature n'en eſt point demeuré-là. Les ſocietés étenduës & nombreuſes auroient été trop long-tems à ſe former, & n'auroient point répondu aſſez-tôt à la ſublimité de ſes deſſeins pour notre bonheur, ſi elles avoient dû être l'Ouvrage des ſeules réfléxions, que les hommes auroient fait ſur l'intérêt de s'aſſocier, de s'unir en grand nombre. Il falloit que l'inſtinct ſuppléât au raiſonnement, & la vivacité du goût à la lenteur des opérations, qui ne ſont que le fruit d'une ſpéculation abſtraite. D'ailleurs les hommes auroient eu trop à ſouffrir des gênes de la dépendance qu'entraînent les ſocietés nombreuſes, & qui augmentent preſque toujours pour la multitude, à proportion qu'elle eſt plus grande. Les dégoûts en auroient affoibli les liens, ébranlé peut-être même les fondemens. Le penchant ſeul pouvoit métamorphoſer les peines en plaiſirs, & reſſerrer les

nœuds de la societé par les embarras mêmes qui sembleroient faits pour la dissoudre. C'est pour cela que le sage Créateur de l'Univers, qui a sçû dans l'ordre naturel rendre agréable à l'homme tout ce qui lui étoit nécessaire, & nous conduire par le sentiment, où les réflexions seules ne nous auroient jamais fait aboutir, a répandu dans nos cœurs ce goût général pour le commerce de nos semblables qui en fait chérir jusqu'aux embarras. Nous trouvons dans le plaisir de les voir, de nous entretenir avec eux, de leur communiquer nos idées, de nous instruire des leurs, des délices qui tournent pour nous la solitude en supplices, & qui dans les momens où l'instinct le domine, font soupirer le Solitaire confiné dans une Cellule riante, mais isolée, après la condition d'un Laboureur indigent, livré aux sueurs & aux fatigues, mais libre, mais à portée de goûter à son gré dans le commerce des autres mortels, des *douceurs* plus picquantes que les

,
nature ſeule nous apprend,
le dicte par tout aux hum
ce goût d'imitation, qui no
machinalement à nous co
tout les uns les autres, qui
de ſi beaux ſujets aux emph
déclamations de nos demi-
phes, & dont ils font avec
fadeur encore que d'injuſ
crime à l'humanité; de cet
bilité d'eſprit qui nous ren
plus ou moins ſuſceptibles
preſſions, que veulent nous
ceux avec qui nous vivon
ce fonds de complaiſance
que nous flattons leurs i
tions dans les occaſions mêm

res essentiellement sociables, des
res que la sagesse de leur Créa-
ur a voulu conduire indélibéré-
ent, machinalement, à vivre
s uns avec les autres, & à s'asso-
er les uns aux autres, non par si-
ème, mais par instinct. Le sistê-
e n'est que dans l'esprit du Créa-
ur. Le sentiment seul a guidé
homme. Ces notions sont simples,
la portée de tout le monde. Une
gere attention à ce qui se passe
ans nous, nous en garentit la jus-
esse. Que penser après cela des ri-
icules paradoxes, que M. de
Mandeville a subštitué à de pareil-
es vérités ?

Troisiéme Preuve &c. Si les
ommes avoient eu à s'unir par si-
ême, ç'eut été par le sistême du
esoin. Jusqu'où ne s'étendent point
eux de l'humanité ? On nous en
pargnera le détail, ils ne se font
ue trop vivement sentir au milieu
ême des secours sans nombre que
société leur prépare, & on ima-
ne sans peine à quel point ils croî-
oient, si l'homme vivoit Solitai-

re comme l'Ours & le Tig
beſoins, le néceſſaire for
mier objet de nos attent
nos ſoins. Nos premieres
ſe ſeroient portées-là ; & l
d'y pourvoir auroit d'abo
hommes les plus éclairés,
ſolés qu'ils fuſſent nés. L
moins intelligens auroien
blement ſuivi leur exemple
là dès-lors la ſocieté for
ſieur de Mandeville oſera
qu'une ſocieté établie ſur
cipe ſoit l'ouvrage du vice
l'envie de pourvoir aux be
turels ſoit un crime ? N
doute, il démentiroit juſq
propres maximes. Voilà
core une fois ſon ſiſtême
faut.

Quatriéme Preuve. Les
ont toujours été en ſociet
avec les autres. Nous r
ici aux preuves Hiſtoriqu
nous bornons à démontrer
rité par la nature même
les. Quelque antiquité, que
gine, quelque cauſe que d

Mandeville à l'existence du
de, & de l'espece humaine,
it-il même l'extravagance de
rétentions jusques à l'Athéïs-
ou au cercle éternel des géné-
ns, il sera vrai de dire que les
s , les penchans naturels de
ıme ont toujours été les mê-
: donc les deux sexes ont tou-
cherché à se réunir; des hom-
, des femmes & des enfans ont
urs habité ensemble, ont for-
es familles plus au moins éten-
, on senti en se multipliant
ıtage qu'il y avoit pour eux
: plusieurs, sinon sous le toît
ı même Cabane , au moins
proche les uns des autres pour
ılager, se servir, s'entr'aider,
ɔurir dans leurs divers besoins ,
'oir à leur subsistance commu-
garantir des injuresde l'air, de
ıeur des saisons, de la fureur des
féroces, de la rapacité, des
sions & des insultes de leurs
ables. Donc, il y a eu nécess-
nent en tout tems des societés
ɔu moins parfaites , plus ou

moins nombreuses. C'est-là l'état où l'on a trouvé les Peuples mêmes les plus stupides, les plus farouches, les plus vagabonds, les plus bornés aux premieres impressions de l'instinct, qu'on ait découvert en Amérique. Donc dans toute supposition imaginable par un pur effet des dispositions naturelles, antécédamment à toutes les vûës de l'ambition, & de l'orgueil, à tous les rafinemens de la politique, les societés humaines ont été établies : donc elles ne sont point l'ouvrage du vice.

Cinquiéme Preuve. M. de Mandeville suppose que les mortels artificieux, dont les ruses formerent les premieres societés, étudierent les hommes, les connurent, démêlerent leur foible pour les éloges, discernerent habilement le caractere de ceux que la vanité préparoit à s'en enyvrer, & à sacrifier à un frivole encens leurs intérêts les plus chers ; le distinguerent du génie pesant & matériel de ceux que les appetits sensuels attachoient à des

ts plus grossiers; que sur ces
pes ils bâtirent le sistême qui
it les uns & les autres à l'am-
de ces adroits Politiques.
, selon M. de Mandeville les
és étoient déja formées avant
e de ce sistême. Ce n'est qu'au
e d'une societé déja établie &
reuse que l'esprit se façonne,
pare à de pareilles découver-
e n'est que par la fréquenta-
paisible & continuelle d'une
tude au milieu de laquelle on
on habite, qu'on démêle au
a diversité de leurs goûts, de
penchans; qu'on se met à por-
combiner le résultat ultérieur
urs divers effets, de prendre
noyens efficaces pour parve-
son but malgré cette foule
acles qu'y opposent les paf-
& les intérêts des mortels.
encore une fois, M. de Man-
e suppose déja fait ce qu'il
e à faire à ses Politiques. La
l'avoit d'abord conduit au
la manie du sistême & la nou-
é l'en écarte. C'est-là la sour-
*ces* contradictions frappantes

dont son Livre est parsémé.

On dira peut-être, M. de Mandevile fait servir les vices & la politique non à jetter les premiers fondemens de la societé, mais à la conserver, à l'étendre, à la perfectionner; rien moins que cela? Voici comment il conclut son Traité de la recherche sur la nature de la societé. *Cela étant*, dit-il, *je me flatte d'avoir démontré que ce n'est ni les qualités liantes, ni le penchant à faire plaisir, ni les vertus dont l'homme est capable; mais que c'est ce que nous appellons dans ce monde le mal moral, aussi bien que naturel, qui nous rend des Créatures sociables &c.* Nous pourrions en citer dix autres traits de même espéce: mais nous faisons ici des Remarques, & non pas un Traité.

D'ailleurs pourquoi M. de Mandeville auroit-il été chercher les vices pour conserver les societés? Les moyens naturels qui ont dû les établir ne suffisent-ils point à leur conservation? Les goûts, les besoins des hommes, l'intérêt de satisfaire aux uns & aux autres, ne sont-ils

oujours les mêmes? Ne nous
ils pas sentir dans le sein même
société l'impossibilité où nous
nes de nous passer des secours
le nous fournit? la jouissance,
itude n'ajoûtent-elles point de
eaux liens à l'attrait & aux be-
s?

a multiplication des sujets dans
même societé est encore l'ou-
e de la nature & du tems;
ques années de plus lui donnent
sistême un plus grand nombre
mmes, qui s'unissent à ceux au
eu de qui ils naissent, par les
nes goûts, & les mêmes intérêts
ont lié les premiers entr'eux.
ic indépendamment des vices
ntécédamment aux sistêmes du
de Mandeville, les societés ont
equoi s'étendre, comme de-
s'établir & se conserver.

en est de même de leur per-
on. Car cette perfection consi-
lans l'établissement des Loix,
l'invention des Arts. Or l'un
utre partent du même prin-
, que l'établissement & la con-
*tion des societés.*

remédier. De-là les Loix
Conventions, les uſages étab
les ſocietés pour regler les c
tions, les charges, les oblig
les droits des membres div
les compoſoient, les travau
multitude ſe trouvoit engag
défaut de génie & de talens
firmités, la caducité, les d
& l'indéciſion que la diver
opinions auroient fait naît
les ſocietés nombreuſes, me
la plûpart des membres hor
de veiller à l'intérêt public,
ſoins communs, de s'occu
ſoin d'y pourvoir, de prend
cela des meſures juſtes, & c
ner pour l'execution des ord

aux peres opéroit une soumission convenable. Mais le pere, l'ayeul, le bisayeul une fois morts, l'autorité étoit éteinte, & les freres de niveau entr'eux pour le droit du commandement, se trouvoient dans la nécessité de le déposer entre les mains d'un seul, ou d'un petit nombre d'entr'eux érigés en surveillans ou en œconomes communs de toute la societé. Voilà l'origine premiere des Rois, des Magistrats, des différentes formes de Gouvernement variées à proportion des diverses situations, des divers besoins des societés humaines. Le besoin seul a donc dû enfanter les Loix, le pouvoir de veiller à leur execution, & d'en porter de nouvelles, premier & plus essentiel degré de la perfection des societés.

Les Arts ont eu la même source. C'est aux besoins de l'humanité que nous devons les plus belles, les plus précieuses, & les plus utiles de nos inventions. L'Architecture, l'Agriculture, la Navigation, la Méchanique, la Médecine, l'Astronomie, la Géometrie ne doivent point

rougir de voir leur origine marquée au coin de l'indigence. C'est au sein de la disette, au milieu des ténébres & de l'enfance des sociétés qu'elles ont pris naissance. C'est ce qui a donné lieu au bon mot de Perse : *Magister artis, ingeniique largitor venter*. Ce que les siécles opulens & polis ont ajoûté au fond de ces premieres découvertes n'a été souvent que les colifichets de l'art, de l'élégance, de la symmetrie, ménagées quelquefois aux dépens des commodités, des raisonnemens métaphysiques, de curieuses spéculations. Les premiers hommes ont travaillé pour l'utilité, & leur postérité pour l'amusement. Donc les societés se sont établies, conservées, étenduës, perfectionnées par les principes simples & naturels des instincts, des penchans, de l'habitude, des besoins. Donc sans le secours des vices ; donc le sistême du sieur de Mandeville est caduque, non seulement dans tous ses parties, mais même dans tous les tours qu'on pourroit mettre en œuvre pour le raccommoder.

iéme Preuve. Les vertus ont
fondement néceſſaire à l'éta-
nent, la conſervation, la pro-
on des societés, donc les vi-
ont pû en être la cauſe. Point
ieté, quelque bornée qu'elle
ns la confiance réciproque des
ores qui la compoſent. La Pro-
ce y a pourvû, en nous fai-
aître machinalement crédu-
: en nous aſſujettiſſant à rece-
oar ce moyen les premieres
ns, que nous nous formons
ivers objets de nos connoiſ-
s. Or cet inſtinct de crédulité
e néceſſairement dans nous
ſtincts d'équité, de fidélité,
cérité. La Providence en nous
ninant à croire le rapport des
ies avec qui nous vivons, nous
déterminé à l'erreur, ſi elle
r avoit donné dans un degré
rtionné à notre crédulité, les
que nous venons d'indiquer.
tre crédulité s'affoibliroit in-
ement, s'évanouiroit preſqu'-
ement, la confiance s'étein-
la ſocieté diſparoîtroit, ſi

cœur de nos ſemblables ; ſi
réguliérement parlant, elles
toient dans le gros de leur co
au moins par rapport à nou
ce nœud eſſentiel de prob
de bonne foi, au moins relati
au milieu des meurtres , d
gandages , à la force d'érige
cietés les Compagnies de C
& de Brigands ; donc poin
cieté entre les hommes ſans
ſomption préliminaire dan
ceux qui concourrent à la c
ſer, qu'ils trouveront chez
qui ils s'aſſocient de l'hu
dans les procédés, de la ſi
dans le diſcours , de la fid
remplir les engagemens m

pour leurs défauts, quand les uns & les autres n'auroient rien de contraire aux regles essentielles de la societé ; & point de société conservée & soutenuë, sans la pratique habituelle & régulierement dominante de ces vertus dans le grand nombre de ceux qui la composent, & sans être même pourvûë de supplémens & de remédes convenables aux manquemens qui pourroient arriver en ce genre.

Les faits ne démentent point ici la métaphysique, & la pratique n'est point en contraste avec la spéculation. Examinons dans le détail, & d'un œil philosophique ce qui se passe dans les societés humaines ; & qu'y verrons-nous ? Sur la somme totale des actions, beaucoup plus dont la substance est moralement bonne, que de mauvaises. Plus de vingt, peut-être plus de trente & de quarante de la premiere espéce contre une seule de la derniere. Sur la masse totale des hommes, plus de vingt qui habituellement dans les actions extérieures se conforment aux principes d'équité,

d'humanité, de bonne foi &c. contre un seul qui les viole; & parmi ceux mêmes que les passions mettent dans le goût d'enfraindre ces regles, plus d'exactitude à s'y conformer, que de liberté à s'en écarter. Un Brigand rentré dans Paris après avoir volé sur les Grands Chemins, partage fidelement sa proye avec ses Complices, paye exactement son écot dans les dépenses communes, acquitte réguliérement une dette, donne au Marchand chez qui il achette, à l'Aubergiste chez qui il loge le prix de ses Denrées, récompense ceux qui le servent, fait des prêts à ses amis &c. Nous ne parlons point des traits singuliers d'humanité, de générosité, de reconnoissance qui éclattent quelquefois chez les mortels les plus pervers de cette espéce. Point de cœur dont la vertu soit tellement bannie qu'elle n'y rentre quelquefois dans ses droits; comme il n'en est gueres où elle soit si solidement établie, qu'elle n'y souffre quelquefois au moins de légers échecs, que

n prompt retour répare avec usu-
', dans les ames qui ont goûté le
onheur de vivre sous ses Loix. Sans
brièveté que demande cet ou-
'age, nous pousserions les détails de
ute espéce sur cette matiere jusques
la démonstration la plus complette.

En vain *la Fable des Abeilles*
ous représente le vice répandu
ans toutes les conditions. La rare
écouverte qu'a fait M. de Mande-
lle ! qui est-ce qui l'ignore ? Nous
n convenons avec lui, & nous en
émissons. Nous ne lui contestons
ue les puériles conclusions qu'il en
re. S'ensuit-il de-là que le plus
rand nombre des hommes soit ha-
ituellement vicieux ; qu'ils fassent
n beaucoup plus grand nombre
'actions vicieuses, que d'actions par
ur nature vertueuses ? On ose le
éfier lui & ses Partisans, non-seu-
ment de montrer la justesse de
e raisonnement ; mais d'alléguer
ien de raisonnable contre le fait
ue nous établissons ici.

Mais, dira-t-on, c'est par la crain-
e du châtiment, l'espoir des ré-
*ompenses*, un rafinement d'amour

propre &c. que les hommes pratiquent les actions vertueuſes ; dès-lors elles ſont vicieuſes. Eh ! laiſſons au ſcrutateur des cœurs le ſoin d'en démêler les ſecrets replis. De quelle autorité le ſieur de Mandeville entreprend-il ſur les droits du Créateur, & comment ne rougit-il point de ſe déclarer lui-même par ces monſtrueuſes aſſertions, inacceſſible à un ſentiment d'humanité, de ſincérité, de probité, de compaſſion, & incapable des actions qui doivent être une ſuite naturelle de ces heureuſes impreſſions ? Comment une morale ſi deshonorante pour ceux qui l'adoptent, peut-elle trouver des Partiſans chez les mortels ?

Revenons au fonds de l'objection 1°. Que pouvoient la crainte ou l'eſpoir ſur les premiers, qui ſe formerent en corps de ſocieté ? Indépendans les uns des autres, les premiers pas qu'ils firent pour ſe réunir, furent dictés par l'inſtinct ou le beſoin, guidés par la confiance, ſoutenus par la candeur, l'hu-

anité, la bonne foi, sans cela
›int de societé commencée, en-
re moins conservée. Nous l'avons
·montré, & les mœurs de tant de
:uples de l'Amérique, qui sans
·ines, sans récompenses établies,
ns Loix, sans Magistrats, connois-
nt, goûtent, suivent, même en
ille rencontres le vrai & le juste,
ı fournissent une nouvelle preuve.
2°. Sur quels principes le sieur
: Mandeville suppose-t-il que tout
· qui flatte l'amour propre des
›mmes, est vicieux? Quoi ce sera
ıe action vicieuse que de pour-
›ir par des voyes légitimes à ses
vers besoins, d'être officieux, com-
aisant, bienfaisant, à l'égard des
ıtres, dans la vûë précisément de
gner leur amitié, de se ménager
: leur part dans l'occasion de justes
d'utiles retours, ou de se mettre
l'abri de quelques malheurs qu'on
ıroit à craindre? La pure vertu
t, il est vrai, moins intéressée;
ais il est des intérêts que l'Evan-
le nous permet, nous autorise à
énager. N'est-il pas plaisant de

voir l'Auteur de *la Fable des Abeilles*, pousser la sévérité de la Morale plus loin que l'Evangile, & ses maximes? Mais le burlesque rigorisme de M. de Mandeville n'est pas le seul exemple de ces contrastes ridicules que l'Europe ait fourni au monde depuis deux siécles.

3°. Quand on examine si les actions vicieuses ou vertueuses sont utiles ou nuisibles à la societé, il faut nécessairement faire abstraction des dispositions intérieures avec lesquelles les unes & les autres sont produites. 1°. Parce que ces dispositions échappent par leur nature à nos connoissances. 2°. Parce que de quelque nature qu'elles soient, elles ne changent rien à l'avantage ou au désavantage de l'action dont on examine les effets. La droiture d'intention ne tourne qu'au profit de celui dont elle dirige les opérations. C'est l'espéce seule de l'opération qui intéresse la societé. Par exemple, un coup de poignard plongé dans le sein de quelqu'un, n'en devient pas meilleur pour celui qui le reçoit,

· la sublimité des vûës qu'a pû se
oposer un Fânatique en le frap-
nt ; & une aumône n'en est pas
oins utile au Pauvre, parce qu'on
lui a faite par ostentation, par
pocrisie. Il faut donc dans cette
cussion envisager les actions pré-
émenr selon ce qu'elles sont en
es-mêmes, & par leur nature,
sous ce point de vûë regarder
mme vertueuses celles dont la sub-
nce est conforme aux différentes
gles de nos devoirs ; comme vi-
euses celles qui s'en éloignent.
ans ce sens, seul raisonnable à notre
ard, nous montrerons toujours
que les actions vertueuses sont
seul soutien de la societé, &
l'elles s'y trouvent toujours en
en plus grand nombre que les vi-
euses.

Septiéme Preuve. Les vices, les
tions vicieuses tendent directe-
ent, & par leur nature à la des-
uction de la societé. Donc, loin
en être le soutien & le premier
ffort, ils en sont la ruine. Point
*mortel si grossier*, point de gé-

nie si borné qui ne conçoive cette vérité, & pour qui l'évidence n'en soit presque immédiate. Jamais le Paganisme malgré ses ténébres & ses déréglemens, ne l'avoit contestée, jamais les anciens Athées n'avoient eû la témérité de la contredire : jamais même sous les *Caligulas* & les *Nérons*, *Rome* en proye aux plus affreuses dissolutions ne l'avoit vû révoquer en doute. Il étoit réservé à ce siécle, dont on nous vante si fort les lumieres, à ce siécle le seul où l'on ait sçû penser, raisonner, s'il en faut croire ceux qui s'érigent en arbitres souverains de la raison comme du goût ; il étoit réservé, dis-je, à ce nouveau siécle d'or, de voir dans le sein de l'Europe & du Christianisme établir, que la fourberie, la duplicité, le mensonge, la fraude, la crapule, les débauches de toute espéce, les brigandages étoient les principaux liens le plus solide appui des societés les sources de leur étenduë, de leur éclat, de leur sureté ; que dépouillées de ces secours, & livrées à

stérile & ennuyeuse vertu, à la probité, au bon ordre, à l'œconomie, elles s'annéantissoient d'elles-mêmes ?

Si M. de Mandeville s'étoit borné à dire, que dans une societé nombreuse, il est impossible que bien des membres ne donnent l'essor à leurs passions ; que la République de *Platon* n'est qu'une ingénieuse chimére ; que les Etats les mieux policés ne sont point ceux où les abus ne sçauroient pénétrer, mais ceux ou ils sont moins communs, & moins accrédités ; qu'un Prince, qu'un Magistrat sage & vertueux doit être en garde contre son zéle, peser murement si en travaillant à exterminer totalement, & à déraciner jusques au germe d'un désordre, il n'en fera point éclorre un nouveau plus grand & plus dangereux que celui auquel il remédie ; qu'un vice même sert souvent à balancer les impressions, à prévenir les mauvais effets d'un vice opposé ; que dans l'impossibilité de réduire la multitude aux régles de la pure ver-

tu, la vertu elle-même ramene le ſage Légiſlateur à opter ſouvent entre les vices qu'il aura à tolérer; que l'habileté conſiſte alors moins à les détruire, qu'à les reſſerrer dans des bornes étroites, & à en tirer parti pour l'intérêt public; que l'utilité qui en reviendra par un endroit, peut quelquefois ſervir d'une eſpéce de compenſation au mal qu'il produit par un autre; que le talent de mettre les vices à profit eſt une des qualités les plus néceſſaires à ceux qui ſont les dépoſitaires de l'autorité & de l'intérêt; des ſocietés que c'eſt l'art d'écraſer à propos le Scorpion ſur la playe que ſa picqûure vient de faire &c. Si M. de Mandeville avoit parlé ainſi, on auroit applaudi, ſinon à la nouveauté, au moins à la ſageſſe & à la juſteſſe de ſes maximes; on ſeroit convenu avec lui qu'en ce ſens on pourroit dire, que les vices ſont en quelque façon utiles à la ſocieté, parce que leurs effets ſagement combinés peuvent ſervir de reméde aux maux dont ils ſont eſſentiellement

ux-mêmes la ſource. Ce ſont
urs poiſons, qui mêlés en juſte
rtion avec d'autres remédes,
oſent un puiſſant antidote.
il s'en faut bien que ce ſoit-là
orale.
eroit inſenſé, dira-t-on, qu'il
étendu autre choſe : inſenſé,
qu'on voudra, il l'a pourtant
Il lui eſt échappé, il eſt vrai,
in à loin certains traits, qui
eroient ménager à ſa doc-
ces judicieux tempérammens;
il a ſoin de les démentir bien
& bien au long en cent au-
ndroits.
excepterez-vous pas au moins,
quelqu'un, de ces vices que
roſcrivez, comme contraires
ntérêts de la ſocieté, le luxe &
le, vous devez cet égard au
gé de tant de gens d'eſprit, de
'hommes à ſiſtême, qui regar-
e luxe & le faſte, comme le
pivot de la félicité des Etats
bonheur des membres, qui les
oſent.
tte matiere pour être diſcutée

comme il convient, demanderoit un Ouvrage entier. Nous sommes forcés à borner tout ce qu'il nous est permis d'en dire à deux Observations aisées à vérifier. Ce n'est ni dans la Sainte Ecriture, ni dans la Morale de l'Evangile, ni dans les idées de perfection qu'elle fait naître, que nous les puiserons, c'est dans le bon sens seul. Nous parlons ici en Philosophes & non pas en Apôtres.

Le luxe amollit, & le faste épuise. Par luxe nous entendons ici cet art délicat de rafiner sur les plaisirs, d'en multiplier le nombre, d'en varier les espéces, d'y répandre l'élégance, d'y intéresser en quelque sorte autant l'esprit que les sens, d'en réveiller le goût, de les rendre en un mot plus seduisans, plus enchanteurs, plus propres à captiver des cœurs, que le seul penchant ne prépare déja que trop à en être les esclaves.

Par faste nous entendons l'art de s'annoncer avec avantage & d'éblouir le Public par l'éclat & l'artifice des parures, des équipages,

alais, des ameublemens, d'u-
ite leſte & nombreuſe &c. En
ιot par tout cet appareil ima-
ɔour flatter l'orgüeil des Mor-
ſurprendre l'admiration, atti-
s hommages du vulgaire, ca-
à ſes yeux les foibleſſes de
ιanité, & remplacer par les
rences le defaut de la vraye
deur.
r le goût des plaiſirs les plus
les mêmes & les moins recher-
, amollit le cœur, l'eſprit, le
s, & réduit bien-tôt un *Her-*
à filer paiſiblement au pieds
e *Omphale.*
Iais le ſon des Trompettes, di-
on, réveille nos Guerriers, les
de l'aſſoupiſſement, & les fait
r avec ardeur aux périls & aux
nphes. C'eſt le raiſonnement
fait M. de Mandeville, en ci-
pour exemple la jeuneſſe An-
e. On peut l'appliquer & on
lique en effet avec autant de
ce à la Nobleſſe Françoiſe.
s ce raiſonnement, pour être ſou-
répété, n'en devient pas plus

décisif. Oui, il faut en convenir; on a vû plus d'une fois voler nos Guerriers du Bal à la Victoire: mais sont-ce les fougues passageres, qui décident du sort d'une Guerre? L'art de la faire avec succès ne consiste-t-il pas plus encore dans les manœuvres, qui précédent, qui suivent une Bataille, que dans la valeur, qui la fait gagner, & qui aide presque toujours à l'Art, quand elle est seule? N'est-ce point la vigilance, l'activité, l'application, la sage prévoyance, qui décident de tout dans les opérations d'une Campagne, comme dans celles du Cabinet. Un esprit dominé par le goût du plaisir est-il fait pour se plier à cette gênante & continuelle sujettion? Un corps énervé par les délices, & dégradé par une molle éducation, est-il bien propre à résister aux fatigues continuelles, à la disette, à la rigueur des saisons, à la diversité des climats? Si un heureux tempéramment le sauve de ces rudes épreuves, son cœur n'en trouvera-t-il point d'autres, qui seront l'écueil de son coura-

Sur les bords du Po, du Rhin, ou
Danube, au milieu de cette dé-
tion & de ces ravages, qui sui-
t par tout ses pas, couvert de
ssiére & de sueur, inondé de
ye, épuisé de forces, dénué de
:, ne tournera-t-il point ces tris-
regards vers les bords rians de
ieine, ou de la Loire; ne soupi-
-il point après les délices, qu'il y
issées, & qui l'y attendent en-
e? Ces fêtes, ces soupers, ces
ctacles, ces douces liaisons, ces
etés charmantes, où on ne con-
t d'autre agitation, que celle, qui
ene, ou qui releve le goût des
isirs, ne le rappelleront-elles
ft à chaque instant? Cet inté-
si cher ne l'emportera-t-il point
z lui sur celui du Public, & ne
rifiera-t-il point ce dernier à son
it dominant, dès le moment, où
roira pouvoir le faire sans expo-
ouvertement son honneur? ou
l'exemple ou les circonstances
etiennent encore quelque tems
lgré lui, n'épuisera-t-il point en
: Campagne les revenus de dix

années, pour métamorphoſer un fourage en partie de plaiſir, & faire triompher la volupté à la tête d'une tranchée? Le ſoin des plaiſirs n'éteindra-t-il point chez lui le ſoin des devoirs, & ne le rendra-t-il point le joüet d'un Ennemi attentif à profiter de ſes fautes?

Les inconvéniens du luxe ne ſont pas moindres pour l'homme d'Egliſe, le Magiſtrat, le Juriſconſulte, le Négociant, que pour le Militaire. Point de fonction utile au Public, où il ne tende à mettre ceux, qui en ſont chargés, hors d'état d'en remplir les engagemens. Cette vérité n'a pas beſoin de développement pour être ſenſible. D'un autre côté point de ſocieté, où le luxe ſe borne aux Grands tous ſeuls. La contagion gagne proportionnellement toutes les conditions, & prend ſur les ſervices, dont elles ſont redevables à la ſocieté.

Le faſte ſemble d'abord moins dangereux; il fait, dit-on, circuler l'argent, il fait travailler le Peuple. Ces notions ont ſervi de baſe à plus

Ecrit, ou dans ces derniers
; on a relevé les avantages ou
ıé l'apologie du faste; Ecrits,
les calculs & les raisonnemens
eux s'étendoient beaucoup plus
e qui fait dans cette matiere
et du Financier & du Négo-
:, que sur ce qui fait l'objet du
osophe & du Politique. Mais si
ste fait circuler l'argent, ne ré-
e-t-il point aussi dans le cœur
nortels cette soif insatiable des
esses, qui fait tout oser, & pour
·ien n'est sacré? Mais en cir-
ıt avec trop de rapidité, n'é-
:-t-il point trop tôt les fonds de
,pour qui l'habitude personnel-
u l'usage du Public a rendu le
nécessaire, & ne les expose-t-il
t aux plus infamantes bassesses,
-être même aux infidélités, aux
ceurs, pour remplacer leurs
pations & se mettre en état
faire de nouvelles? Il fait
ailler le Peuple. Mais en le
nt travailler aux objets du fa-
ne le dérobe-t-il point souvent
ı travail plus nécessaire? En

faiſant travailler les uns, n'en condamne-t-il point un plus grand nombre d'autres à une pernicieuſe indolence ? N'eſt-ce point le faſte, qui fait languir nonchalament dans une anti-chambre, ou dans les divers réduits des grandes Maiſons, cette foule oiſive de Domeſtiques, l'élite de ces hommes, que leurs forces & leurs conditions préparoient à ſoûtenir les plus peſans & les plus néceſſaires fardeaux de l'Etat, à défricher des terres incultes, à peupler des Campagnes déſertes, à donner en un mot dans leurs perſonnes à la ſociété des Laboureurs, des Manœuvres, des Soldats, des Matelots nerveux & robuſtes, & à en perpétuer l'eſpéce dans une nombreuſe poſtérité ſemblable à ſes Peres ? N'eſt-ce point le faſte, qui ſurcharge nos Armées de ces immenſes équipages formés pour en troubler les opérations, & conſumer dans huit jours ce qui ſuffiroit aux Troupes pour un mois ? N'eſt-ce point lui, qui dégoûte du Service tant de Braves, d'un caractére

croupir dans les derniers
d'une fortune à ne pou-
les dépenses devenuës iné-
ans un poste plus élevé ?
point le mêlange du faste
, qui ont anéanti les plus
Empires, les Assiriens, les
es Romains ; qui depuis
eux siécles lient les mains
Sultans, & les condamnent
ndolemment leurs jours en
soulévemens, & aux révo-
ans les superbes délices de
ail ? Si nous ne sommes
ore, comme tant d'autres
ies, devenus la victime de
faste & de notre luxe,
u lieu de donner des Loix
e nous lui avons donné nos
& si le faste & le luxe ont
*Hollande* un puissant Etat,
n travaillant pour le faste
d'autrui, elle ne réservoit
que la frugalité & l'éco-
ncore si affoiblissant l'Etat
nt le bonheur des particu-
is le faste & le luxe ne
'à multiplier nos besoins

*gica Accessiones &c. Lipsiæ 1732. Volume* in-folio *de plus de* 1000. *pages.*

C'Est la suite, & le second Tome des Historiens de *Silésie* de la Collection du Chevalier de *Sommersberg*, dont nous avons parlé au mois de Septembre, Article LXXXVI.

La premiére Piéce de ce volume est une petite Chronique de *Silésie*, fort estimée pour son ancienneté. Elle n'est pourrant que du treiziéme siécle, mais c'est encore beaucoup, pour une Nation qui n'a connu les Lettres que fort tard, & où les Historiens sont en si petit nombre, que les moindres fragmens méritent d'être recueillis avec soin. Le seconde Piéce est beaucoup plus considérable. C'est encore une Chronique ; une Chronique de *Pologne*, écrite aussi dans le treiziéme siécle, par *Bogupbal*, Evêque de *Posnanie*, qui mourut en 1253. & continuée par *Godzalis*, surnommé *Baczkon*, qui prend le-

& la qualité de *Custos Eccle-
oz.nanienʃis.* Elle s'étend juſ-
l'année 1271. La troiſiéme
: eſt une autre Chronique qui
e d'abord en peu de lignes une
nologie, ou les principales épo-
depuis la création du monde,
à *Jeſus-Chriſt*, ſelon S. *Jérô-*
ſelon l'Hiſtorien *Oroſe*. L'Au-
qui eſt un Anonyme, Ar-
acre de *Gneſne*, entre enſuite
l'Hiſtoire de *Pologne*, com-
ant à l'année 975. & finiſſant
née 1395. avec une petite ad-
ı, d'une main plus récente,
es années 1484. & 1492.
Vie de *Thomas* I. Evêque de
*vv* a paru un morceau aſſez
ıx, ou aſſez important, pour
echerché avec empreſſement,
uite rendu public dans cet-
lection. Elle eſt tirée des Ar-
; de l'Evêché, de celles de la
drale, & de l'Abbaye de S.
*it* de la même Ville, & mu-
'atteſtations autentiques de
jue, du Chapitre, & de l'Ab-
e *Thomas* étoit un homme de

qualité, ferme & zélé, qui de Chanoine de *Breslavv*, en fut élû Evêque en 1232. & tint le Siége jusqu'en 1267. Dès qu'il fut en possession, il réprima par de séveres châtimêns l'incontinence, qui régnoit dans son Clergé. Il s'attira de fâcheuses affaires, & une cruelle persécution de la part des Seigneurs du Pays, & entr'autres du Duc de *Lignitz*, pour avoir fait revenir à son Eglise des biens aliénés mal-à-propos par ses prédécesseurs, pour obliger ces Seigneurs. Mais enfin l'amour de la liberté l'emporta sur le devoir, & il mourut sans gloire, disent les Monumens : c'est tout ce qu'ils nous apprennent de ce Prélat.

Deux Catalogues ou Histoires des Evêques de *Breslavv* méritoient mieux une place, & en occupent une plus considérable dans ce Recueil. La premiere Histoire est de *Dlugossus* Chanoine de *Cracovie* ; dont nous avons une des meilleures Histoires de *Pologne*, imprimée à *Leipsick* en 1711. L'autre est d'un

me, qui donne la suite des
s, depuis 965. jusqu'en 1539.
joint des Annales de *Bres-*
ans nom d'Auteur, où les
nt simplement énoncés &
sans détail, depuis l'année
usqu'en 1490.

; rien ne répand plus de jour
stoire de *Silésie*, que l'Ouvra-
*lenelius* de *Hennenfeld*, que
*Sommersberg* a fait imprimer
volume. C'est une Histoire
depuis l'origine de la Na-
usqu'à la mort de l'Empe-
*dolphe II.* c'est-à-dire, jus-
née 1612. La *Silésie* doit in-
t aux travaux de ce Sçavant
rieux Auteur, à qui il n'en
eu couté, pour défricher un
ussi inculte, & aussi peu

lume finit par des Tables
giques de la Maison de
, de celles de *Lichtenstein*,
*vvitz*, d'*Ausberg*, où l'on
pport que ces Maisons ont
ire, & aux affaires de *Silé-*
un Recueil de Diplomes,

qui servent de Preuves Justificatives des faits rapportés dans ce Recueil, & par des Statuts de la Ville de *Suidnicz*.

On trouve cette Collection à Paris chez *de Bure* l'aîné, Quay des Augustins.

## ARTICLE CIII.

### *EXAMEN DU LIVRE intitulé*, Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce. *A la Haye, chez les freres Vaillant & Prévôt*. 1740. 2. *vol*. in-12. *Tome I. pag*. 404. *Tome II. pag*. 462.

LE Livre des *Réflexions Politiques* a été lû avec empressement : la matiére qu'il traite est de celles qui piquent le plus la curiosité, même de ceux qui y ont le moins d'intérêt ; & il n'est personne qui n'y en ait par quelque endroit. Ce Livre qui parut en 1738. & dont nous rendîmes compte dans le tems, a été traduit en Anglois, & imprimé à *Londres* en 1739. Le

cours qu'on voit à la tête, en
ne de Préface, en fait de grands
ges. L'*Examen* suivi & détaillé
on vient d'en faire, donnera des
es plus sûres & plus éclairées,
une matiere que tout le monde,
eaucoup près, n'est pas en état
pprofondir, comme ont fait les
iteurs de ces deux Ouvrages.
ous allons donner le précis de cet
*amen*, simplement & fidélement,
s-prétendre interposer notre ju-
nent.

L'Auteur des *Réflexions Politi-
es*, sembloit n'annoncer qu'une
cussion du sentiment de M. *Mclon*
les Monnoyes: dans l'exécution il
mbrassé plus de matiére. Dès l'A-
rtissement il déclare qu'on *verra*
ns son Ouvrage, *quelques Obser-
tions sur les inconvéniens & les
te[illegible] de l'ancienne Finance*: c'est-à-
re [illegible]e l'administration des Fi-
nces depuis 1709. jusqu'en 1718.
depuis 1721. jusqu'en 1726. *Je
rle en passant*, continuë-t-il, *de
elques-unes des vûës géométriques
politiques de M. Lavv; & des*

*avantages reels qu'auroit pû avoir son sistême, s'il avoit été exactement suivi &c.* Il s'ensuit de-là, dit l'Examinateur, qu'il s'est élevé contre l'ancienne Finance, qu'il a fait l'apologie du sistême, la Critique de la Nation, & la censure des Opérations, qui ont été exécutées pour remédier aux maux que le sistême avoit causés. Après quelques réflexions semblables, l'Auteur entre dans le détail de son *Examen.* Nous l'y suivrons pied à pied, employant même, autant qu'il se pourra, ses propres paroles, pour ne rien changer aux pensées; persuadés que nous servirons mieux nos Lecteurs, en leur présentant, sans mêlange les idées méditées & réflechies d'un homme qui paroît consommé dans la matiére qu'il entreprend d'éclaircir.

*Sur la maxime qu'il ne faut point toucher aux Monnoyes.*

M. D. T. avoit ainsi exprimé cette Maxime: *La saine Politique ne*

*permet pas que l'on touche à la valeur numéraire des Monnoyes, une fois bien établie.* C'est dequoi on convient avec lui. Il ajoûte, *que si les Peuples sont en état de supporter une imposition, ils la doivent payer avec d'autant moins de peine, & de répugnance, que, soit qu'elle fut d'un centiéme, d'un cinquantiéme &c. & même d'un cinquiéme de leurs revenus, elle ne leur sera jamais aussi désavantageuse qu'une mutation dans les espéces.* Et ailleurs : *cette imposition passagere, telle qu'elle soit, seroit d'un secours beaucoup plus prompt pour le Roi, que la mutation des Monnoyes : car le recouvrement de cette imposition peut se faire dans l'année, au lieu que la mutation de Monnoye en demande plusieurs.*

Tous ces principes sont contredits dans l'*Examen*; on y soutient au contraire qu'il n'y a point de ressource plus prompte, ni plus présente, que celle qui se trouve dans la mutation de Monnoye ; " & ce » qu'il y auroit principalement à » craindre, *ajoûte-t-on*, seroit que

» la facilité d'une telle ressource
» n'en fit abuser.... Quelque at-
» tention que l'on ait à faire payer
» les contribuables, les impositions
» ordinaires, qui sont plus faciles à
» lever que les autres, ne se perçoi-
» vent qu'en deux ou trois ans.
» Combien plus de tems & de peine
» ne faut-il pas pour lever les impo-
» sitions extraordinaires ? Plus les
» charges du Peuple sont grandes,
» moins il est en état de les acqui-
» ter. En 1719. il étoit dû un grand
» nombre de cottes entiéres de Ca-
» pitation & de Dixiéme, depuis le
» rétablissoment de l'une en 1701.
» & l'établissement de l'autre en
» 1710.

» Mais enfin, si les Peuples ne
» sont pas en état de supporter l'im-
» position que l'Auteur indique
» pour expédient, à condition qu'ils
» auront les moyens de la payer; si
» le Royaume éprouve les calami-
» tés de la guerre & de la famine,
» comme en 1709. si le crédit pu-
» blic est tout-à-fait épuisé &c. »
Que fera le ministére ?

On sçait à quelle extrémité se trouva réduit le Royaume sous Charles VII. « Quel parti pren» dra ce Prince ? S'abstiendra-t-il » de la seule ressource qui lui reste » pour affranchir ses Etats de l'in» vasion des Ennemis, & pour re» conquérir son Royaume ? »

Quelque étenduë que donne à la Maxime M. D. T. il y met néanmoins une restriction, en disant qu'*on ne doit point toucher à la valeur des Monnoyes, une fois bien établie.* Il faut encore ajoûter, hors le cas de nécessité, où toute autre ressource manqueroit, ainsi que cet Auteur le reconnoît expressement au Tome 2. page 125. Ensuite, raisonnant sur l'Arrêt du 15. Juin 1726. qui a fixé les Monnoyes sur le pied où elles sont, il approuve le gain de 7. pour cent, que le Roi fait sur l'argent monnoyé. Il y a donc des modifications à apporter à la Maxime, qu'il semble prendre à la rigueur, lorsqu'il dit ( Tome 2. page 451. ) « Qu'il est de l'intérêt » du Roi, & de ses sujets, de re-

ſi l'on étoit dans le cas de la r
té, lorſqu'on a eu recours au
tations de Monnoyes que co
ne l'Auteur des *Réflexions*.
ce qu'il n'a pas fait, ſe cont
de dire que *les beſoins de l'*
*& les circonſtances dans leſque*
*Miniſtres ſe ſont trouvés, les on*
*être obligés malgré eux à rec*
*ces expédiens onéreux.* « Une
» ble excuſe ne paroît pas ſu
» te: » on voudroit que l'A
eut « expoſé les conjonctures
» tes, qui ont entraîné les M
» tres à ces opérations dang
» ſes.. » On ajoûte que " notr
» toire lui auroit fourni tout
» lumiéres dont il auroit eu b

inconteſtablement le droit de faire battre de la Monnoye, & d'en fixer le prix, n'ont eu recours aux mutations, que lorſque les fonds ordinaires, & les autres moyens ou manquoient tout-à-fait, ou ne ſuffiſoient pas : qu'ils n'ont employé celui-là qu'à regret, & malgré eux ; qu'ils l'abandonnoient & revenoient à la Monnoye forte, dès que la ſituation de l'Etat le permettoit, & il rapporte les preuves de ces faits.

Enfin, pour derniere réflexion ſur cet Article, on a peine à concilier les idées de M. D. T. qui d'une part « condamne ſévérement » les augmentations de Monnoye, » & de l'autre entreprend de juſti» fier le ſiſtême de M. Law, lequel » après avoir eu pour fondement » l'augmentation des Eſpéces, a rou» lé ſur la variation continuelle. »

On trouve que M. M. a raiſonné plus conſéquemment. Il a pris la défenſe du ſiſtême : il n'en a a pas déguiſé le principe fondamental, qui étoit l'indifférence du prix des Monnoyes, il a fait tous ſes

efforts pour l'établir. Il ne lui a manqué qu'une meilleure cause à soutenir.

*Sur la censure de la maxime établie par M. M.* Que, tout le reste égal, en matiere d'Etat, c'est le Débiteur qui doit être favorisé.

M. *Melon*, par un sentiment d'humanité, par des vûës politiques du bien de l'Etat, dont les Débiteurs font toujours la plus grande partie; instruit d'ailleurs des sages précautions que les anciens Législateurs avoient prises en leur faveur, des troubles, & des guerres qu'a quelquesfois causées trop de rigueur à leur égard, avoit établi cette Maxime. M. D. T. la condamne, quoiqu'elle ait été » un des moyens les plus séduisans » pour autoriser le sistême, & lui » donner du relief; » & soutient au contraire qu'*il n'y a pas plus de raison à favoriser le Debiteur, que le Créancier.* Entre l'extrême indulgence & la sévérité extrême envers les Débiteurs, il y a un juste tempéramment, & nous le

trouvons

trouvons dans nos uſages, qui ménagent ſagement les intérêts du Débiteur, & ceux du Créancier. “Comme les engagemens, *ajoûte-t-il*, » ne ſe font qu'en livres numéraires, ils s'acquittent en Monnoye » ayant cours lors du payement, » ſans égard au prix que les Eſpéces valoient au tems du Contrat » parce que depuis long-tems, ſi » l'on excepte le tems du Siſtême » il n'y a pas eu de variation auſſi » conſidérable dans le prix des » Monnoyes, qu'il y avoit autrefois. » Il eſt vrai que dans les Régnes » difficiles, les Rois ordonnoient » le plus ſouvent dans les mutations » de Monnoyes, que les dettes ſeroient acquittées en Eſpéces équivalentes à celles qui avoient été » prêtées. Mais cela ne ſe pratiquoit » que lorſque la différence étoit » grande entre la valeur de ces Eſpéces, & qu'on étoit revenu à la » Monnoye forte, c'eſt-à-dire, lorſque le prix des Eſpéces étoit fort » baiſſé, & fixé pour être permanant. Alors il étoit permis de

» payer ses dettes en cette Mon-
» noye forte, quoique la Monnoye
» eut été plus forte au tems de l'em-
» prunt, & que par conséquent on
» rendoit moins de poids en argent,
» qu'on n'en avoit reçû. »

De ces faits cités par les deux Antagonistes, ils tirent des conséquences directement opposées. M. M. juge que ces Loix étoient faites pour soulager les Débiteurs; M. D. T. au contraire prétend qu'elles étoient favorables aux Créanciers.

### *Sur l'Augmentation & la Refonte des Monnoyes en* 1709.

M. M. a regardé cette double opération comme le salut de la *France*; M. D. T. n'en a pas jugé si favorablement. Cependant " il
» convient d'après le Mémoire Apo-
» logétique de M. Desmarets, que
» le travail des Monnoyes produi-
» sit un fonds annuel de 11, 370,
» 773. livres d'argent comptant,
» outre les 43. millions, de Billets
» de Monnoyes qui furent retirés

» du Public. „ Il y joint " le prêt
» de 15. millions que firent les In-
» téressés sur les Vaisseaux de la
» Mer du Sud, qui arriverent inopi-
» nément dans nos ports, la nou-
» velle création des Rentes sur la
» Ville, les augmentations des ga-
» ges attribuées à différens Offi-
» ciers, les avances qui furent fai-
» tes par les Fermiers, Receveurs
» & autres, enfin le recouvrement
» des revenus ordinaires. Il pou-
» voit ajoûter conformément au
» Mémoire de M. Desmarets, con-
» tinuë l'*Examen*, le produit de
» quelques Traités qui furent faits
» pour le rachat de la Capitation,
» & pour d'autres affaires extraor-
» dinaires, jusqu'à la concurrence
» de 30. millions. » D'où il résulte
que M. M. a trop fait valoir l'opé-
ration des Monnoyes, & que M.
D. T. n'en a pas assez senti l'utilité
& la nécessité. On réproche à ce-
lui-ci une erreur considérable, sur
le produit des revenus de l'année
1709. qu'il ne fait monter qu'à 38,
162, 827. livres. On lui fait voir

par le Memoire même de M. *Desmarets*, qu'il cite, que ce Ministre dit seulement que les revenus *libres* de l'année 1709. n'avoient monté qu'à cette somme, les revenus ordinaires ayant été assignés par anticipation pour les dépenses des années précédentes, & la dépense de celle-ci ayant monté à 221, 110, 547. livres.

On convient en général, avec M. D. T. que la refonte & l'augmentation des Monnoyes sont une ressource ruineuse pour le Royaume : mais on doit à M. *Desmarets* la justice de convenir qu'elle étoit nécessaire en 1709. L'exposition simple de l'état où se trouvoit alors la *France*, en est la preuve sensible. On se souvient encore, & l'on n'oubliera de long-tems les malheurs qui l'accablerent dans ces tems de désastres ; mais il est des détails dont tout le monde n'est pas instruit. Lorsqu'en 1708. par ordre exprès du Roi, M. *Desmarets* se chargea de l'administration des Finances, il étoit dû en différens

Billets, & autres dettes mobiliaires 685, 633, 015. livres. Il ne restoit de fonds libres sur l'année courante, que 20, 388, 338. livres, & la même année présentoit pour 202, 788, 354. livres de dépenses.

Ce fut bien pis en 1709. La rigueur d'un hyver peut-être sans exemple, avoit ruiné dans le Royaume presque toute espérance de récolte pour cette année, & pour bien des années dans plusieurs Provinces, par la perte des arbres fruitiers, qui en font presque tous les revenus. Cependant il y avoit dans le Public pour 72. millions de Billets de Monnoye, sans débouché. Les affaires extraordinaires, expédiens déja trop épuisés, ne produisirent point de fonds comptans. Ce fut dans cette extrêmité que le Ministre eut recours à la refonte des Monnoyes. Elle produisit un fond actuel de 11, 370, 773. livres, & l'extinction de 43. millions de Billets de Monnoyes: ce qui servit au payement des Trou-

pes, remédia au plus grand embarras du Commerce intérieur, & rétablit la circulation des Espéces. Que l'on compare à présent, dit l'Auteur de l'*Examen*, les avantages que produisit cette opération nécessaire, avec le préjudice qu'elle pût causer au Commerce Etranger, qui n'étoit pas alors fort étendu à cause de la Guerre &c.

Par la sagesse qu'eut le Ministre de mesurer les expédiens à la nécessité, il sçût faire face aux dépenses les plus importantes de l'année 1709. dont l'objet total fut de 221, 110, 547. livres, fournir aux Troupes dequoi tenir la Campagne &c. L'Apologiste de M. *Desmarets* expose en détail les attentions & les soins de ce Ministre pour le soulagement du Peuple, & les mesures qu'il prit pour fournir aux dépenses nécessaires. Celles de l'année 1710. monterent à 225, 847, 281. livres, celles de 1711. à 217, 847, 787. livres & celles de 1712. à 240, 379, 947 livres. Par ces éclaircissemens il justifie la

›nduite du Miniſtre, la ſageſſe
c la néceſſité des moyens qu'il em-
›loya pour défendre l'Etat dans de
ſi fâcheuſes conjonctures, contre des
Ennemis enflés des avantages qu'ils
remportoient ſur nous depuis quel-
ques années.

*Sur les Diminutions de Monnoyes qui furent faites en exécution de l'Arrêt du Conſeil du* 30. *Septembre* 1713. *& de quelques Arrêts poſtérieurs.*

Les diminutions dont il s'agit, au nombre d'onze, depuis le premier Décembre 1713. juſqu'au premier Septembre 1715. réduiſirent le marc d'argent monnoyé, de 40. livres à 28. livres, & l'or à proportion. M. D. T. condamne ces diminutions, parce qu'il ne faut jamais *toucher à la valeur des Monnoyes, une fois bien établie.* Mais ſur ce pied-là étoit-elle bien établie ? Les motifs de ces réductions furent le bien du Commerce, l'avantage des Sujets du Roi, la néceſſité de

rapprocher les Espéces du pri
les ont chez les Etrangers.
les inconvéniens que M. I
crû y trouver. *L'Etranget ,*
*à qui on devoit de la Monnoy*
*fut remboursé en Monnoye f*
ajoûte , que *quelque avanta*
*ait pû se proposer dans cett*
*tion , il ne pouvoit jamais co*
*la perte que causoit à l'Etat*
*qu'elle devoit nécessairement f*
*tir du Royaume. Dans les au*
*tions ou diminutions des Mon*
*sont annoncées. Le Sujet , a*
*que l'Etranger , cherche à*
*son Commerce & son bien*
*où l'argent , dont la valeur n*
*doit être stable , est dans une c*
*le agitation. Ils cessent l'un*
*d'y remettre leur fonds ; ils*
*mieux le laisser reposer dans*
*étrangers , où l'y placer à un*
*térêt , que d'être obligés d'es*
*pertes qu'il faut souffrir.*

L'Auteur de l'*Examen*
d'abord dans ces raisons u
tradiction manifeste ; il l
ensuite de la maniere que

lons expoſer. " Comment, *dit-il*, » l'Etranger à qui on devoit de la » Monnoye foible, a-t-il été rem- » bourſé en Monnoye forte, s'il » eſt vrai, qu'avant les diminutions, » il ait retiré les fonds du Royau- » me ? „ Il continuë ainſi.

Les fréquentes mutations ont donné lieu d'exclure depuis long-tems du Commerce Etranger, les ſimples ſtipulations en livres numéraires de *France*. Ou les engagemens ſe font en expreſſions de Monnoyes étrangeres, qui ſont toujours uniformes ; ou, lorſqu'ils ſe font en Monnoye de *France*, on y ajoûte cette condition préciſe, *au cours à nous connu aujourd'hui*. . . . Le Commerce Etranger ne connoît dans les Eſpéces que le poids & le titre de l'or & de l'argent. . . . Par conſéquent l'Etranger n'y perd rien dans les augmentations, & n'y gagne rien dans les diminutions. Si l'on objecte qu'on ne parle ici de l'Etranger, que comme Propriétaire des effets Royaux, on répond que les dettes publiques n'ont été payées

que sur le pied de la liquidation, qui en a été faite avec des réductions convenables, & que ces réductions ont absorbé le gain que les Etrangers auroient pû faire sur les effets Royaux, par la différence des Monnoyes. On observe encore que lorsqu'il doit y avoir des réductions dans nos Monnoyes, les Négotians sont trop éclairés, pour retirer leurs fonds de notre Commerce. L'expérience nous apprend que nos Denrées ne baissent jamais à proportion de nos Espéces, & que l'équilibre ne se rétablit qu'après bien du tems: M. D. T. convient lui-même, qu'*alors chacun préfére la garde de sa Marchandise, dans la crainte de perdre sur l'argent plus qu'il ne gagneroit à la vendre à un prix raisonnable, & que cela fait augmenter le prix des Denrées, lors même qu'elles doivent diminuer comme l'Espéce.*

M. D. T. attaque encore les diminutions par le cours du Change, dans les années 1713, 1714, & 1715. Nous ne pouvons le suivre

dans cette discussion ; les Réflexions de notre Auteur éclairciront suffisamment cette matiére. Le Change fut au-dessous du Pair, & contraire à la France pendant près d'un an, à commencer au mois de Septembre 1713. parce que l'Etranger se contenta de ce qu'il avoit de nos Marchandises durant cet intervál. Mais vers le mois de Septembre 1714. ayant consommé tout ce qu'il en avoit, il fut obligé d'en acheter d'autres, au milieu des diminutions de nos Espéces. Alors le Change nous devint favorable, & continua de l'être pendant le reste de l'année. Cet avantage cessa ou mois de Février 1715. & le Change nous fut contraire jusqu'au mois de Septembre suivant. C'est que l'Etranger pourvû de nos Denrées, attendit pour en acheter de nouvelles, la fin de nos diminutions, dont la derniere arriva le premier de Septembre, & le marc d'argent se trouva remis à 28. livres. Le Change sur *Amsterdam* & sur *Londres* fut néanmoins au-

dessous du Pair jusqu'à la fin du mois. Mais notre Commerce reprit bien-tôt le dessus. Dès le 30. de Septembre le Change d'*Angleterre* & de *Hollande* nous devint avantageux. La raison générale de ces variations, c'est que les Etats voisins ne pouvant se passer de nos Marchandises, quand nos Monnoyes sont dans l'agitation, ils ne prennent chez nous que les choses les plus nécessaires. Mais ensuite ils tirent d'autant plus de nos Denrées, qu'ils en manquent davantage; & nous sommes en partie dédommagés de ce que nous avons perdu.

M. D. T. soutient encore que *si on avoit fait ces onze diminutions en une seule fois, l'Etat y auroit moins perdu, & l'Etranger moins engagé.* On a fait voir que cette perte & ce gain n'ont pas été au point que cet Auteur le suppose. C'est une question de Finance, dont la décision paroît dépendre des circonstances; sçavoir, s'il faut partager & annoncer ou non les dimi-

nutions des Monnoyes. Lorſque
» les dettes ſont en grand nombre
» entre les Particuliers, il convient
» d'ordinaire d'annoncer les dimi-
» nutions : „ (or c'étoit le cas où
l'on ſe trouvoit : ) " mais ſi les en-
» gagemens ſont peu nombreux, il
» vaut mieux frapper les diminu-
» tions ſans les indiquer, parce
» qu'elles cauſent moins de préju-
» dice au Commerce. „ Les Réflexions qui finiſſent cet Article, tendent à prouver contre M. D. T. que le Roi perdit près de cent millions à ces diminutions.

L'Article ſuivant eſt une Apologie de l'ancienne Finance, dont l'adminiſtration a paru à M. D. T. la cauſe de tous nos malheurs, au lieu de les attribuer aux mauvais ſuccès de la Guerre, à l'épuiſement des Peuples, à la ſtérilité des Terres. Il condamne les moyens qu'on employa pour fournir aux dépenſes de l'Etat : il voudroit qu'on eut *favoriſé le Commerce & la conſommation.* Mais n'eſt-ce pas demander l'impoſſible, dans le tems que nous

avions à ſoutenir une Guerre auſſi déſavantageuſe, & que nous étions obligés d'entretenir de nombreuſes Armées dans les *Pays-Bas*, en *Allemagne*, en *Eſpagne*, en *Italie* ? Il falloit, ſelon M. D. T. établir des Billets qui euſſent eû le caractére de Monnoye. " En effet, *reprend* » *l'Examen*, cette reſſource auroit » été bien ſolide, elle auroit tenu » lieu de toute autre ; il ne falloit » que faire travailler que les Mou» lins à Papier, & affecter les ap» parences d'un Commerce idéal, » pour épouvanter nos Ennemis, » & leur faire poſer les Armes ! » Mais ne feroit-il pas arrivé à la » nouvelle Monnoye de Papier, ce » qui eſt arrivé aux Billets de Ban» que ? &c. »

Le reproche fait à l'ancienne Finance, du *conſeil* prétendu *donné au Régent, de faire la banqueroute totale des dettes dont l'Etat étoit chargé*, a vivement piqué l'Apologiſte. Un fait ſi grave ne devoit pas être avancé, dit-il, ſans preuve. Or quelle preuve ſa-t-on que ce con-

seil, qui ne fut pas suivi, fut donné par l'ancienne Finance? Enfin, ce qui acheve de la justifier, c'est qu'on a repris dans l'administration des Finances " *les premiers er-* » *remens*, & qu'elles sont gouver- » nées comme elles l'étoient sous le » Regne de Louis XIV. confor- » mément à l'ordre que M. Col- » bert y avoit établi. »

*Sur le Visa de* 1715.

Cet Article qui demande des calculs, ne peut gueres être rendu sensible en l'abrégeant : il vaut mieux le lire en entier dans l'Auteur. Le *Visa* établi par la Déclaration du 7. Décembre 1715. eut pour objet *la révision des promesses de la Caisse des Emprunts, des Billets de le Gendre, de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine, de l'Artillerie & autres.* " Le but qu'on s'y » proposa, fut de commencer par » réduire la masse des dettes du » Roi, trop considérable pour pou- » voir être acquittée, afin que le

» reste pût être remboursé successi-
» vement.... Parmi ces dettes il y
» avoit plus de 600. millions de
» Billets répandus dans le Public,
» qui étoient dans le plus vil dis-
» credit.... Ces Billets, pour le
» plus grand nombre, avoient cir-
» culé d'une main dans une autre,
» & à chaque mutation ils avoient
» été reçûs pour un moindre prix
» ..... Il ne paroissoit pas juste
» de laisser profiter les Porteurs de
» la perte volontaire, que les pre-
» miers Propriétaires y avoient fai-
» te; ç'eut été récompenser l'usure,
» & il étoit plus naturel d'appliquer
» ce bénéfice à la libération de l'E-
» tat, qui d'ailleurs ne pouvoit s'ac-
» quiter sans la contribution des
» Sujets. La révision de ces Billets
» fut ordonnée ; on fit supporter
» des pertes plus ou moins fortes
» aux Porteurs, suivant que les mo-
» tifs de leurs créances paroissoient
» plus ou moins favorables ; & par
» l'a toutes ces dettes mobiliaires
» furent liquidées à 250. millions. »
L'Auteur des *Reflexions Politiques*

trouve cette *opération fausse & malfaisante.* On examine ses raisonnemens, on les réfute, & l'on soutient que l'opération étant avantageuse à l'Etat, elle ne pouvoit manquer de l'être aussi aux Particuliers. " Mais le Gouvernement ne » mesure point ses opérations sur » des calculs d'agiotage ( trop indi» gnes de la haute Finance) qui par » l'avarice & le manége varient » continuellement : il lui suffit de » poser des fondemens solides & » judicieux. »

L'Article de la Chambre de Justice de 1716. paroît traité avec beaucoup de sagesse & de modération, en distinguant le fonds de la forme. " C'est une des ressources » les plus présentes, les plus prati» quables, les plus légitimes dans » la nécessité. „ Il est juste que ceux qui ont fait de grandes fortunes dans le maniment des Finances, contribuent les premiers, & plus que les autres sujets à payer les dettes de l'Etat. " Mais il faut apporter des » tempéramens si mesurés, que la

» reſtitution forcée. »

L'augmentation & la refont
Monnoyes ordonnées en 1716.
ſentent des diſcuſſions qu'il
pas poſſible de ſuivre dans un
trait. M. D. T. blâme infinir
ces opérations, & il eſt cer
qu'une telle reſſource ne doit
miſe en uſage que dans l'exti
néceſſité : mais " il eſt bien dér
» tré, ce ſemble, qu'il n'y
» point ( *alors* ) d'autre expé
» pratiquable, que le bénéfic
» Monnoyes. » Cette Réfle
ſeule devoit le mettre à cou
de tout reproche. Cependant

pas exacts ; que les faits qu'il allégue, sont destitués de preuves &c.

*Sur le Sistême de M. Lavv.*

Nous voilà parvenus au *tems nébuleux du Sistême*, ainsi que l'appelle M. D. T. lui-même, & au véritable but de son Ouvrage. L'Auteur de cet *Examen* divise la matiére en plusieurs points, conformément à l'ordre des tems, & s'engage à découvrir ce qu'il y a eu de bon & de mauvais dans le Sistême; à faire sentir l'harmonie ou la dissonance des opérations qui y ont été employées. L'Histoire suivie qu'il en donne, depuis son établissement & son origine, jusqu'à sa décadence, & la retraite de son Auteur, est si remplie d'évenemens singuliers, de variations, d'opérations étranges & inouies que la plus grande partie de l'Ouvrage suffit à peine à les développer. L'*Examen* découvre les vûës qu'on s'y proposoit, les moyens qu'on y employa, les effets qu'ils produisirent. A l'ex-

position des faits il joint des Réflexions profondes, qui répandent la lumiere sur ce cahos d'opérations compliquées, & qui apprennent ce qu'il pouvoit y avoir d'utile ou de pernicieux : il supplée ce que l'Auteur des Réflexions a omis, il rapporte ses idées, il les examine, en sorte que par la comparaison, on est en état de porter un jugement éclairé sur ce fameux Sistême, si vanté d'un côté, & si deteste de l'autre. Ceux qui se déclarent en sa faveur, soutiennent que tous les maux dont il a été la cause, ou l'occasion, ne peuvent avec justice lui être imputés ; qu'on ne doit les attribuer qu'à notre précipitation, notre avarice, notre cupidité. L'Auteur de l'*Examen* prétend au contraire que le vice est intrinseque à l'opération ; qu'elle péche par le principe, par le fonds, par les motifs qui l'ont établie. Mais cette discussion nous méneroit trop loin, & fournit assez de matiere pour un autre Article.

## ARTICLE CIV.

*TRAITÉ DE QUELQUES Maladies de la Poitrine avec leur Diagnostic, Prognostic & Pansement, fondés sur les Observations & sur les préceptes des plus habiles Médecins dont on rapporte les Aphorismes. Par G. F. Crendal, Medecin de l'Hôpital Royal de Valencienne. A Paris chez Jacques Clousier, ruë Saint Jacques aux Armes de France* 1739. in-12. 321. *pag. sans la Table qui est fort ample.*

EN 1735. il y eut dans l'Hôpital Militaire de Valencienne un grand nombre de Maladies de Poitrine de toute espéce. M. Crendal Médecin de cet Hôpital les suivit avec attention, & les Observations qu'il fit dans cette rencontre composent l'Ouvrage dont nous parlons. Dès la Préface, il justifie une pratique qu'il prévoit ne devoir pas être du goût de quelques Médecins, c'est la Saignée du pied

dans le cas de la Pleurésie, & même de la Péripneumonie. Voici sur quoi il la fonde, cette Saignée rallentit, comme toutes les autres, l'effervescence de la masse totale du Sang; d'ailleurs comme elle desemplit subitement l'artère crurale & les bronches, elle oblige le sang qui sort du cœur à s'y répandre avec plus d'abondance, d'où il arrive qu'il est porté en une moindre quantité aux autres parties. Enfin le canal auquel aboutissent les petits vaisseaux de la Poitrine, recevant moins de sang des parties inférieures, ses vaisseaux ont plus de facilité à s'y dégorger.

L'Ouvrage commence par l'explication de l'Inflammation en général. C'est selon M. Crendal un amas d'atomes de feu concentrés en trop grande quantité dans quelque partie solide du corps de l'animal, ou mêlés parmi les liqueurs. Cet amas se forme par le séjour du sang, qui s'accumulant dans quelque partie, la dilate, la grossit, & y forme une tumeur. Toutes les causes in-

ternes ou externes, qui gesnent le cours du sang dans quelque canal particulier, y occasionnent une Inflammation. Elle vient souvent de ce que le sang passe dans les artères lymphatiques, de-là la rougeur des parties enflammées; le sang les dilate, & les tend avec effort, de-là la douleur; enfin le sang s'y dépouillant peu-à-peu de ses principes actifs, se corrompt & se dénature, de-là les tumeurs avec suppuration. Pour parvenir à la guérison, il faut rendre au sang sa fluidité, afin d'attaquer le mal dans son principe, & de plus enlever la matiere de l'Inflammation. On peut le faire par transpiration & par suppuration. Il faut préférer, tant qu'il est possible, la premiere méthode, la seconde étant beaucoup plus longue, & sujette à des accidens fâcheux. Ainsi M. Crendal conseille pour les Inflammations l'usage des Saignées, des Sudorifiques & des Diaphorétiques.

L'Inflammation qui arrive de la picqûure d'un Nerf ou d'un Ten-

don mérite une considération particuliere. Le peuple auroit peine à croire qu'il vaut mieux qu'un Nerf soit entiérement coupé, que de l'être en partie, cependant rien n'est si vrai, & en voici la raison. Le Nerf est un petit faisceau de vaisseaux, de membranes & de filets infiniment déliés, & attachés les uns aux autres. Quand on en a coupé quelques-uns, ou même qu'on n'en a brisé qu'un très-petit nombre par la picqûure, ceux-là se retirent par le débandement de leur ressort sous les parties solides, en se retirant ils tendent violemment les autres vaisseaux ausquels ils sont joints, & cette tension produit une vive douleur. De plus, elle altere le cours du suc nerveux, de-là l'Inflammation de la membrane dont les Nerfs sont revêtus, cette Inflammation gagnant la membrane de proche en proche, s'étend jusqu'au cerveau dont elle dérange les fonctions. Le Malade tombe en délire, une partie des humeurs croupissantes rentre dans la masse du sang, &

y

y cause une effervescence qui souvent conduit au tombeau.

La Fluxion en général est un épanchement d'humeur d'une partie sur l'autre, d'où l'on voit que la Fluxion de Poitrine sera un épanchement d'une humeur trop abondante dans les Poumons. Si cette humeur est insipide & s'épaisit dans les bronches du Poumon, la Fluxion est froide. Si cette humeur est salée, bilieuse, subtile, elle cause une irritation continuelle, & la Fluxion est chaude. Le froid & le chaud produisent également les Fluxions. Le froid en resserrant les pores de la peau, arrête l'insensible transpiration, ce qui fait refluer les humeurs sur d'autres parties. Le chaud, en fondant les humeurs & dilatant les pores, leur ouvre un passage par lequel elles s'échappent sur différentes parties, où elles ne devroient point être portées. M. Crendal avertit qu'il faut user avec bien de la précaution de certains secrets qu'on vante comme infaillibles contre les Pleurésies, les dou-

leurs de côté, & Maladies semblables. Ce sont communément des topiques que l'on s'imagine ne pouvoir pas nuire; mais comme ces topiques échauffent les parties, ils peuvent y occasionner de nouvelles Fluxions, & c'est à un Médecin habile à décider si dans le cas dont il s'agit on peut espérer qu'ils feront transpirer la matiere épanchée, ou si l'on doit craindre qu'ils ne produisent un nouvel épanchement.

M. Crendal fait revivre au sujet des catharres une opinion assez généralement abandonnée par les nouveaux Médecins. Les catharres viennent d'une sérosité trop abondante, qui se répand subitement sur quelque partie, ce n'est pas-là le point de la dispute. Mais d'où vient cette sérosité? Les Anciens la faisoient venir de la tête, & les Modernes qui ne voyent pas le chemin qu'elle pourroit tenir, ont abandonné le sentiment des Anciens. Voici comme l'explique M. Crendal. Les Nerfs sortant du cerveau, entrent dans une gaine qui leur est four-

nie par la pie-mere ; sous cette enveloppe ils avancent jusqu'à la dure-mere qui leur fournit une seconde tunique. Ces enveloppes sont partout environnées d'une infinité de vaisseaux lymphatiques : voilà des voyes par lesquelles les matieres des catharres sont apportées de la tête, & répandues sur les différentes parties. Le fait des Fluxions de la tête sur la Poitrine est confirmé ailleurs par un évenement qu'on donne pour incontestable. En 1693. à Arras dans l'Hôpital de S. Jean une Religieuse se plaignoit de douleur, ou plûtôt de pesanteur de tête. Le deuxiéme ou troisiéme jour de la Maladie, la Sœur qui la gardoit entendit tout à coup un écoulement d'eau de la tête dans la Poitrine, ou plûtôt dans les bronches de la Malade qui expira au même instant.

La Péripneumonie est un embarras des Poumons, avec Inflammation & Fiévre. Elle vient de ce que le sang étant embarassé dans sa circulation au travers des Pou-

mons, s'y amasse, & à la fin brise & force la tisure des vaisseaux. La Saignée est le grand & principal remede. Cependant, comme il n'y a point de Péripneumonie sans mêlange de quelque matiere morbifique fournie par les premieres voyes, M. Crendal approuve assez la pratique de saigner & de purger alternativement, supposant toujours qu'il n'y ait point de contre-indication.

La Pleuripneumonie est une Inflammation de la Pleure avec fiévre, laquelle Inflammation se communique & s'étend à la partie superficielle & voisine des Poumons du même côté. Elle tient une espéce de milieu entre la Péripneumonie & la Pleurésie. M. Crendal explique pourquoi les Soldats sont sujets en hyver à cette Maladie, & aux autres maux de Poitrine. Ils sortent d'un Corps-de-Garde où l'air est fort chaud pour aller passer plusieurs heures en faction exposés à toute la rigueur du froid. Ce violent contraste arrête les parties qui devoient être chassées par la trans-

piration, celles-là bouchent le passage à celles qui doivent circuler ; & ces dernieres faisant violence pour s'ouvrir une route, brisent les membranes des vaisseaux, d'où il arrive épanchement, dépôt & inflammation, plûtôt à la Poitrine que par tout ailleurs, à cause de la délicatesse du tissu de ses vaisseaux.

La Pleurésie est une inflammation de la Pleure, à laquelle se joint souvent celle de la partie extérieure & superficielle du Poumon du côté malade. Elle commence ordinairement par un froid & tremblement suivi aussi-tôt de chaleur, d'altération, d'inquiétude & de toux. Quelques heures après on ressent une douleur aiguë au côté dans les côtes. Le sang qu'on tire semble être du suif fondu, lorsqu'il est refroidi. Cette Maladie vient de l'engorgement du sang dans les vaisseaux de la Pleure, & tout ce qui produit cet engorgement toujours suivi d'inflammation & d'épanchement du sang, est cause de cette Maladie. Personne n'ignore que la Saignée,

eſt, pour ainſi parler, le reméde ſpécifique de la Pleuréſie, cependant elle ſe guérit quelquefois par d'autres moyens; mais beaucoup plus dangereux. M. Crendal parle d'un Soldat malade d'une véritable Pleuréſie, qui n'ayant jamais voulu ſe laiſſer ſaigner, fut guéri par une Diſſenterie critique, qui lui ſurvint. Il y a différentes eſpéces de Pleuréſie, dont M. de Crendal ſuivant toujours ſa méthode, donne la définition, les cauſes, les prognoſtics; il y joint la méthode qu'il juge la meilleure pour parvenir à la guériſon, & les Aphoriſmes qui ont du rapport à chacune de ces Maladies: mais il ne nous eſt pas poſſible d'entrer après lui dans ce détail.

L'Hémoptyſie eſt un crachement de ſang cauſé par la rupture, ou par l'éroſion de quelque vaiſſeau ſanguin du Poumon. Le crachement de ſang étant toujours effrayant, il eſt à propos de ſçavoir diſtinguer de quelle partie vient le ſang qu'on crache. S'il eſt gros, grumelé, noirâ-

, & qu'on ressente des nausées
ant le vomissement, le sang vient
l'estomach ; si on crache du sang
ouge & chaud sans effort, il vient
rdinairement de la trachée artère ;
mais si en toussant fort, on rend tout-à-coup beaucoup de sang subtil, vermeil, boüillant & écumeux sans sentir de douleur, il est certain qu'il vient des Poumons. Dans tous les crachemens de sang, il faut observer si un saignement de nez n'a point précédé ; car, il arrive souvent que le sang qui devroit sortir par le nez, se répand dans la bouche, & de-là dans l'estomach & dans la Poitrine, d'où on le rejette ensuite. En ce cas on auroit tort de s'allarmer, comme s'il y avoit quelque vaisseau de rompu dans l'Estomac, ou dans les Poumons.

La derniere Maladie dont traite M. Crendal est l'Hydropisie de Poitrine. Il prétend qu'elle est beaucoup plus commune qu'on ne le pense ordinairement. Il indique pour remédes, des purgatifs doux mêlé avec des apéritifs, & les diuréti

ques. " Plusieurs Médecins, dit
» M. Crendal, observe de purger
» dans le déclin de la Lune, à cau-
» se qu'ils prétendent que l'Hydro-
» pisie diminuë & augmente suivant
» l'augmentation & le déclin de la
» Lune. » L'Auteur ne fait que rapporter cette opinion, & il n'a garde de l'adopter : mais n'est-ce pas lui faire encore trop d'honneur que de la citer, sans ajoûter qu'elle mérite le décri dans lequel elle est tombée depuis long-tems ?

L'Ouvrage finit par un Mémoire touchant les Maladies de l'Hôpital Militaire (de Valencienne) pendant l'année 1735. La plûpart étoient des Maladies de Poitrine, qui ne fournissent aucune remarque particuliere ; cependant les Observations qu'il contient, aussi bien que tout le reste du Livre, peuvent être utiles aux jeunes Médecins à qui elles tiendront lieu d'expérience.

## ARTICLE CV.

## ASTRONOMIE

*Physique, ou Principes généraux de la Nature; &c. Par M. de Gamaches &c. Suite de l'Art. XCIV. au mois d'Octobre 1740.*

LA septiéme Dissertation de ce sçavant Ouvrage, donne la *Théorie générale des Planetes.* Il y a ici beaucoup de Géométrie, & de bonne & pure Géométrie, indépendamment même de celle de M. Newton, que l'Auteur suit toujours de près; mais avec noblesse & liberté. Il démontre d'abord, que dans l'ellipse & dans l'hyperbole, les parallelogrammes faits sous les côtés des diametres conjugués sont égaux entr'eux. De-là il tire une fort belle Théorie de l'ellipse: & cette Théorie générale le mene dans la Théorie dynamique des forces centripetes dans l'ellipse, & dans toutes les sections coniques, par rapport aux

centres, & sur-tout par rapport aux foyers.

L'Auteur paroît supposer ici l'influence du mouvement du tourbillon dans celui de la Planete, & l'entraînement de celle-ci par les couches de celui-là ; car il les combine ensemble, les compare, & les déduit les uns des autres ; ce qui semble les supposer enchaînés, subordonnés & dépendans : il est bien difficile de les en exempter, & de les mener, comme nous avons dit, de compagnie, sans les mener de concert ; d'autant plus, qu'on ne voit pas d'où les Planetes recevroient leur mouvement de translation, si ce n'est du tourbillon, dont elles reçoivent leur mouvement paracentrique.

La huitiéme Dissertation traite *de la figure des Planetes.* Ce titre est modeste, & ne dit pas tout ce qu'il renferme. Il y est aussi traité de la formation & de la génération la plus primitive des Planetes & de tous les Astres. « On doit supposer (*dit* » *l'Article 2.*) que la matiere pro-

» pre d'un tourbillon, est toujours
» mêlée d'une infinité de particu-
» les héterogenes, plus ou moins
» grossieres. „ On ne sçauroit rien faire en effet en Physique sans cette hétérogénéïté, & sans cette grossiereté; un pur fluide, infiniment fluide & homogene ne pouvant jamais composer une diversité de corps grossiers. Or cette hétérogénéité de particules grossieres, n'est pas une simple supposition chez l'Auteur. " La lumiere reflechie (*dit-il*)
» à laquelle on donne le nom de
» lumiere zodiacale, prouve sensi-
» blement que l'équateur du tour-
» billon solaire est chargé de parti-
» cules hétérogenes.

L'Auteur prouve avec la même facilité le double cours de la matiere magnetique d'un Pole à l'autre; aussi bien que les Aurores Boreales produites, selon lui, par le concours & le choc des particules grossieres, qui vont du Nord au Sud & du Sud au Nord. Ces particules grossieres, de soi, décrivent des ellipses comme les Planetes.

Mais leur mouvement étant ſuppoſé rallenti, on peut ſuppoſer auſſi qu'elles s'accrochent, & forment une croute ſolide autour de leur centre de mouvement, eſſentiellement environné d'un globe de matiere ſubtile. Cependant malgré cela le contre choc de ces particules qui s'accrochent pour former cette croute ſolide, peut être tel, qu'il en naîtra des feux ſous-terrains & des volcans.

M. de Gamaches vient à la figure de la Terre & des Planetes : figure qu'il fait voir être toute différente dans le ſiſtême de l'impulſion, & dans celui de l'attraction réciproque. Car dans le premier cas, la peſanteur eſt ſimplement en raiſon inverſe des quarrés des diſtances : au lieu que dans l'autre cas, elle eſt en raiſon composée de la directe des molécules attirées, & de l'inverſe des quarrés de leurs diſtances.

Si le principe Newtonien avoit lieu, il faudroit qu'à l'équateur le pendule fut d'une demie ligne plus long qu'il ne l'eſt en effet. Eſt-il

ible qu'on ait poussé la finesse
observations & l'exactitude des
culs, jusqu'à fonder la vérité ou
justesse d'un sistême sur une de-
e ligne de différence dans la lon-
eur d'un pendule transporté de
aris à l'équateur ? Il peut y avoir
e la hardiesse ; mais il y a toujours
bien de la force d'esprit dans de
pareilles assertions : & c'est le plus
grand éloge qu'on puisse faire de
l'Astronomie & des Observateurs
Modernes, que de reconnoître
qu'ils ont mérité créance jusqu'à ce
point de précision.

M. de Gamaches convainc Newton ou son principe de l'attraction réciproque, d'une erreur sensible, par l'exposé simple qu'il en fait. Pour sauver ce principe peu vraisemblable d'ailleurs, le Sçavant Anglois est obligé d'imaginer dans la terre un noyau sphérique de matiere solide & compacte, pour rendre cette terre plus attractive par les Poles ; & dans Jupiter d'imaginer une zone équinoctiale de pareille matiere, afin que l'équateur

ne ſoit point trop exhauſ
le ſphéroïde ne ſoit poi
aux Poles, plus que ne l
dent les obſervations. Il eſ
pour la Géometrie ſubli
quelle M. Newton a prét
tir ſon ſiſtême de Phyſiqu
ait abouti à des hipothéſe
théſes. Les Phyſiciens l
Géometres, à la ſuite de D
ne ſe ſont jamais donnés
licence d'imaginer des fić

Notre ingénieux Auteu
tout *à priori*, juſqu'à la g
primitive de l'anneau de
Ce ſont des corpuſcules
deſcendre ſi bas, s'accro
s'aſſocient à une certaine
du centre, en perdant
leur mouvement. M. de C
croit, comme M. Newton
Cometes deſcendent trè
Soleil, ce qui paroît bien
re à l'exiſtence des vrais
ſons. Dans ce cas, ſelon l
Auteurs, les chevelures, l
queuës de Cometes ne
des vapeurs ou des exhala

la chaleur extrême du Soleil fait sortir des corps de ces Astres, lorsqu'ils passent trop près de lui. Notre Auteur ne va pas cependant jusqu'à nourrir de Cometes le Soleil, qui sans cela dépériroit chez Newton, par l'abondance des émissions dont il remplit sans cesse l'Univers.

*Neuviéme Dissertation. Limitation des principes que suppose le Méchanisme astronomique.* Jusqu'ici l'Auteur a supposé trois choses. 1°. Que l'éther est parfaitement fluide. 2°. Que les tourbillons sont infiniment grands. 3°. Que tous les tourbillons sont exactement sphériques. Il corrige & limite désormais ces trois suppositions, & par ces corrections mêmes & ces limitations, il acheve de rendre raison de tous les Phénomenes Astronomiques.

D'abord l'éther n'étant pas infiniment fluide, les mouvemens translatifs des Planetes, ou de ceux de leurs tourbillons doivent au moins éprouver quelque altération sensible. Ensuite *comme le Mécha-*

*nisme de la nature*, selon l'Auteur, *ne comporte aucune précision Mathématique, on ne peut gueres présumer que les différentes couches sphériques d'un même tourbillon, ayent toutes pour axe celui de la masse centrale, qu'elles enveloppent : on a même*, ajoûte-t-il, *des preuves du contraire.*

Il déduit encore de-là le mouvement des nœuds des principales Planetes, & la variation d'inclination de leurs Orbites. Par la non infinie fluidité de l'éther, l'uniformité des aires décrites par les Planetes est alterée, aussi bien que la raison inverse des quarrés des distances : d'où suit le mouvement des apsides suivant la doctrine de Newton.

L'Auteur attribuë au peu d'étenduë du tourbillon de la Terre, & à la grande excentricité de la Lune, les grandes apsides de cette Planete, qui gagne selon l'ordre des Signes, près de trois degrés par révolution. M. de Gamaches déduit des observations & des principes que les tourbillons circulent com-

munément plus vite que les Planetes ; mais qu'à mesure que les Planetes sont plus près du centre du tourbillon, elles vont plus de concert avec lui ; & que Mercure va tout aussi vite que la matiere qui l'entraîne ou, pour parler juste, dans laquelle il nage & va comme tout seul.

Or dès qu'il est constaté que les tems des révolutions des Planetes supérieures sont plus longs que ceux que demande la Loi de Kepler, l'Auteur prétend que le principe de l'attraction mutuelle devient plus que suspect. Il entre à ce sujet dans des spéculations fort géometriques & dans des calculs analytiques & arithmétiques extrêmément compliqués.

Il résout ce Problême. La Loi de Kepler, & la longueur du pendule supposées, trouve quelle devroit être la moyenne distance de la Lune. *Autre Problême.* L'attraction & la longueur du pendule supposés, trouver quelle devroit être la moyenne distance de la Lune. *Troi-*

*sième Problême.* La Loi de Kepler, la pesanteur totale, & la moyenne distance de la Lune étant supposées, trouver quelle devroit être la révolution de la Planette. *Quatriéme Probléme.* L'attraction mutuelle, la pesanteur totale, & la moyenne distance de la Lune étant supposées, trouver quel devroit être le tems de la révolution de la Planete.

M. Newton dans son principe d'attraction mutuelle, ayant prétendu que les mouvemens de Jupiter doivent être troublés par la réaction de Saturne sur cette Planete, on n'a pas manqué d'observer en Angleterre ce trouble dans les conjonctions de ces deux Planetes. M. de Gamaches ne rejette point une observation si suspecte & si ajustée au sistême Newtonien qu'il rejette pourtant, ou dont il rejette le principe. Cet Auteur trouve au contraire dans ses propres principes, & dans le méchanisme de ses tourbillons, l'explication toute naturelle de cette singuliere observa-

tion. Car dans la conjonction de ces deux Planetes, Saturne intercepte une partie de la réaction de la colonne du tourbillon agissant sur Jupiter; ce qui occasionne dans celui-ci une élévation extraordinaire, quoiqu'assez petite vers celui-là qui l'attire selon Newton, & l'empêche seulement selon M. de Gamaches d'être trop repoussé vers le Soleil.

L'Auteur explique ensuite comment la Lune par sa révolution autour de son axe, concertée avec celle qu'elle a autour de la Terre, & par l'inégale pesanteur de ses deux hémispheres, elle montre toujours à la Terre, son même côté, avec les librations apparentes qu'on y observe depuis Gassendi, & Bouillaud. Il déduit les irrégularités des mouvemens de la Lune, de la supposition du tourbillon de la Terre applati. Et comme le flux & reflux des Mers est communément attribué à la Lune, aux mouvemens de laquelle il semble se rapporter, c'est des mêmes principes

que le sçavant Auteur déduit les uns & les autres.

Suivent les éclaircissemens. Le premier est sur le mouvement relatif & réciproque. L'Auteur en a conclu dès la premiere Dissertation, que dans le méchanisme de la nature, les causes qui sont censées n'être qu'apparentes, doivent paroître produire les mêmes effets, que produiroient les causes qu'on dit réelles. M. de Gamaches se réservant à faire voir quelque jour la fécondité de ce principe, se borne ici à justifier l'usage qu'on en peut faire dans les Recherches Physico-Mathématiques; n'y ayant aucun effet physique dont on ne puisse changer l'apparence, en le compliquant de quelqu'autre effet qui le modifie, & le masque totalement à nos yeux & à nos autres sens.

L'Auteur ne fait ici l'application de son principe, qu'aux mouvemens simples qu'on peut toujours regarder comme composés, & aux mouvemens composés qu'on peut regarder comme simples, mathé-

matiquement au moins, & en faisant abstraction des causes précises qui les produisent.

Le second éclaircissement est sur l'attraction Newtonienne : il est court. M. de Gamaches convient, que selon M. Newton l'attraction n'est point un principe, mais une expression, expression mathématique, & non un principe de physique. Il rapporte même ce fameux endroit de l'Optique de Newton où ce Géometre célebre indique une maniere assez philosophique d'expliquer la pesanteur des corps par la réaction d'un éther fort élastique, qui seroit d'autant plus dense qu'il seroit plus éloigné du centre des corps pesans.

Mais en même-tems que M. de Gamaches applaudit à cette idée comme un peu physique, il fait habilement sentir, qu'elle ne peut se concilier avec le principe réciproque, admis par le Sçavant Anglois. *Pourquoi donc*, demande M. de Gamaches, *M. Nevvton adopte-t-il cette mutualité de tendance que*

*lui refusent ses propres principes? Rien ne l'obligeoit d'y avoir recours.*

Il n'est pas question de justifier ici la mutualité de tendance, de pesanteur, d'attraction, dans le sens que l'admet M. Newton. Nous remarquerons 1°. Que c'est son sistême en entier, & qu'il lui auroit fallu renoncer à tous ses principes pour renoncer à celui-là. 2°. Que cette explication de la pesanteur par un éther subtil & élastique, n'est qu'une conjecture, une pensée, une ébauche de sistême plûtôt qu'un sistême formé; & que du reste l'idée en étoit venuë après coup & trop tard; que Newton même ne l'avoit imaginée ou adoptée d'après Wallis, que par complaisance, & en faveur de ceux que l'attraction pure révoltoit, & qui lui faisoient un crime d'avoir proscrit de la Physique, les explications & les causes méchaniques.

M. de Gamaches reconnoît 3°. que le vuide est la clef du sistême Newtonien. Or il est la clef de l'attraction réciproque; & quand no-

tre sçavant Auteur demande *pourquoi donc Nevvton adopte t-il cette mutualité de tendance*, on ne peut lui répondre autre chose, si ce n'est que le vuide en est la cause unique. Dès que Newton met la Terre, la Lune, le Soleil & tous les Astres dans le vuide, il ne peut 1°. Attribuer à la Lune une tendance vers la Terre, qu'il n'attribuë à la Terre une réciprocation de tendance pareille vers la Lune ; & même à tous les Astres une tendance de chacun vers chacun & de tous vers tous. 2°. Il n'en peut placer aucun dans aucun centre fixe de mouvement. Il n'en peut maintenir aucun en repos, & il faut qu'ils soient tous en mouvement & en révolution autour de leurs communs centres de gravité, les uns même autour des autres.

Qu'est-ce qui fixeroit la Terre au centre du mouvement de la Lune, & le Soleil au centre de la révolution des Planetes, si tout est vuide ? Qu'est-ce qui contrebalanceroit l'attraction de la Terre par

la Lune, ou de la Lune par la Terre, s'il n'y avoit pas cette mutualité? Et puis toutes les attractions connuës sont mutuelles, & le fer attire l'aimant autant que l'aimant attire le fer. Et ce fer même n'attire cet aimant que par la contre-attraction même de l'aimant.

Du reste ce que nous avançons que la Terre ne peut-être au centre de la révolution de la Lune, ni le Soleil au centre de la révolution des Planetes; & que le Soleil & la Terre & tous les corps célestes sont en mouvement & en révolution les uns autour des autres, est le propre sistême de M. Newton qui l'adopte & l'établit formellement & très-distinctement dans son troisiéme Livre des Principes, après en avoir jetté tous les fondemens dès le premier Livre. On peut les consulter. Ce sistême n'en est pas moins ruineux. Il l'est même beaucoup plus par-là : & M. de Gamache a toutes sortes de raisons de le rejetter comme il fait en bien des endroits,

&

& entr'autres dans l'Eclaircissement dont il est ici question.

Le troisiéme Eclaircissement est sur la pesanteur réduite, & sur la grandeur du degré. M. de Gamaches avertit par une Note, que ce morceau lui a été fourni par une personne à laquelle il tient par le sang, & aux lumieres de laquelle il avoüe qu'il doit beaucoup. Tout Paris connoît la capacité géometrique de M. de Gamaches frere de l'Auteur, dont il s'agit ici ; & nos Mémoires en ont fait une mention honorable, il y a dix à douze ans, au sujet d'un Livre de sa façon sur le Jaugeage. Cet Eclaircissement & tout l'Ouvrage est terminé par un Mémoire Géometrique fort sçavant de M. de Cury Professeur au Collége Royal.

## ARTICLE CVI.

### *LETTRE DE ***. A ***

*De Nantes, le 20. Octobre 1740.*

MON RÉVEREND PERE,

Je vous envoye comme vous souhaitez quelques Observation que j'ai faites pendant ma traversée de Saint Domingue en Franc

### I.

*Sur un changement de couleur d eaux en pleine Mer.*

Si-tôt qu'on est en pleine M les eaux sont bleuës, d'un bleu d'I digo ; plus la Mer est tranquile les vents sont calmes, plus ce ble est formé ; ce bleu ne varie & n'ac quiert différentes nuances, qu par le plus ou le moins d'agitatio des flots. C'est dans les grandes ag

tations de la Mer, pendant & après les tempêtes que les vagues émuës, choquées & brisées offrent à l'œil une variété de coloris, dont le plus habile pinceau ne peut donner qu'une très-foible expression. Voilà ce qu'il y a de commun, d'ordinaire, & qu'on peut contempler à son aise, dans tout Port, & sur quelque rivage que ce soit, sans s'exposer aux risques d'une longue traversée. Une Observation que je fis sur un changement des eaux en pleine Mer me parut digne d'attention.

Le Samedi 25. Juin nous nous trouvions par le 40. dégré de Latitude. Je m'apperçûs dès le matin que les eaux de la Mer, qui jusqu'à notre départ du Cap m'avoient paru parfaitement bleuës, étoient devenuës tout-à-coup vertes. La Mer étoit très-calme, le tems beau & serein, & presque point de vent. Ce changement, l'unique en ce genre que j'eusse remarqué, me frappa : j'en demandai la raison à nos Marins, qui ne sçurent trop que me

répondre, & qui enfin
rent aux impressions de
qui étoit une pure défaite
l'air étoit fort serein,& la
à-fait tranquile, & que
les changemens d'air, q
été fréquens depuis notr
nous n'avions point vû c
mene, ni aucun changen
blable dans les eaux de la

Cette couleur verte
toute la journée aux ea
Mer ; c'étoit un verd
peu obscur & comme sale
dis à ce sujet ma pensée
croyois que nous étions
que haut fond. Ils n'en
rien croire ; nous dispu
à ce sujet. Et pour app
opinion, leur ayant dem
eaux de la Mer ne leur pa
pas vertes en approchan
terrages, ils me dirent
& voulurent gager contre
nous ne verrions aucun ch
aux eaux de la Mer, que
bouchure de la Riviere
Je les remis à l'expéri

reste cette couleur verte ne dura pour cette fois que pendant la journée du 25. Juin. Dès le lendemain nous retrouvâmes les eaux d'un bleu ordinaire, & nous continuâmes notre route, ce qui dura jusqu'au 22. du mois suivant.

J'avois une grande attention aux eaux de la Mer. Je m'apperçus dès le 20. de quelque changement : le 21. elles devinrent tout-à-fait vertes, & telles que nous les avions vûës pendant tout le jour du 25. Juin. Je dis alors aux Officiers que nous étions prêts de notre terme, ils n'en voulurent point convenir; cependant comme nous ne pouvions pas être loin des atterrages, on jugea à propos de jetter un trait de sonde; on fila toute la ligne qui avoit 40. brasses, on ne trouva aucun fond, ce qui fut réïtéré jusqu'à deux fois pendant la journée. Grand sujet de triomphe pour nos Marins, qui me félicitoient malignement de n'avoir fait aucun pari. Je leur représentois pourtant, que l'épreuve de la sonde ne décidoit encore de

rien dans notre dispute ; que je n'avois jamais prétendu qu'un changement de fond tel que je me le figurois, pût être atteint par la sonde, parce qu'apparemment il y avoit eu alors, & encore même depuis trop de profondeur pour que la sonde pût y parvenir ; que je persistois cependant dans mon opinion, & que nous verrions peut-être dans peu qui auroit raison d'eux ou de moi.

Elle étoit fondée cette opinion sur les Principes de l'Optique, & la plus saine Théorie des Couleurs. Les lointains en perspectives nous paroissent bleus, & plus l'éloignement est grand, plus le bleu en est foncé ; c'est ainsi que nous paroît un Ciel bien serein, & une Mer bien calme. La raison est, que les couleurs ne sont que les modifications de la lumiere diversément réfléchie jusqu'à nos yeux ; or plus les objets sont éloignés de nous, moins peuvent ils nous réfléchir de rayons lumineux, qui ne parvenant à nos yeux que foibles & en petite quantité, n'ébranlent aussi que foiblement le nerf optique

& ne causent par conséquent qu'une sensation confuse, & qui approche de l'obscurité. La couleur bleuë, qui est celle de la Mer lorsqu'on est loin des terres, & qu'elle est tranquille, en marque donc toujours la profondeur, & lorsque la Mer demeurant tranquille change de couleur, & que de bleuë qu'elle est d'ordinaire, elle devient verte, il faut suivant les principes qui me paroissent vrais & naturels, il faut dis-je, que la profondeur n'en soit plus si grande, & que le fond de cet élément, moins éloigné de la puissance visuelle, renvoyant une plus grande quantité de lumiere réfléchie, fasse une plus forte impression sur le nerf optique, & cause par conséquent une sensation plus vive, telle qu'est celle de la couleur verte, qui est un mêlange du blanc * & du bleu.

Quoiqu'il en soit de la Théorie, le fait décida en ma faveur. L'épreuve de la sonde ayant confirmé nos Marins dans l'opinion où ils

* Jaune.

la bonne foi, & voguions à p
voiles, avec un vent favorab
& même forcé. Sur ces entr
nous fîmes rencontre d'un
Bâtiment qui venoit de D
& alloit en Hollande ; lui aya
mandé, à combien il ſe faiſ
Bellile, il nous cria que no
étions qu'à dix lieuës ; nos I
s'en faiſoient au moins à 50.
nouvelle les ſurprit, & encor
lorſqu'ayant demandé s'il y
fond, il nous dit, qu'il ven
ſonder, il n'y avoit qu'une l
& qu'il avoit trouvé ſoixant
braſſes. Autre ſujet d'étonne
qu'on vérifia dans le mome
jettant la ſonde. Bien nous

briser à Bellile, au beau milieu d'une nuit assez obscure; mais on serra dans le moment toutes les voiles, à l'exception du petit Perroquet, & on se tint exactement en vigie. Effectivement nous nous trouvâmes par le travers de Bellile dès les quatre heures du matin. Alors la Mer à 60. brasses de profondeur étoit d'un verd déja plus clair, ce qui a augmenté à mesure que nous avancions. Il fallut donc bon gré malgré, que nos Marins se rendissent à mon sentiment sur ce sujet.

## I I.

### *Sur la variation de l'Aiguille de la Boussole.*

La découverte du Phénomene de la variation de l'Aiguille de la Boussole n'est pas d'ancienne datte. Ce Phénomene est que l'Aiguille aimantée, au lieu de se tourner toujours exactement au Nord, décline plus ou moins tantôt à l'Est, & tantôt à l'Ouest; cette déclinaison mê-

me n'eſt ni fixe ni uniforme, augmentant ou diminuant ſous les mêmes climats, & juſques dans les mêmes lieux. C'eſt à quoi il ne paroît pas qu'on ait fait attention juſques vers la fin du ſiécle précédent; cette inobſervation devoit cependant cauſer bien des erreurs dans la pratique de la navigation, ſur-tout dans des Voyages de long cours.

Au Cap François Côte Saint Domingue, d'où je partis le 30. Mai préſente année, la variation eſt de 5. degrés Nord-Eſt. A meſure qu'en quittant l'Iſle de Saint Domingue, on s'avance vers le Nord; cette déclinaiſon diminuë, juſques-là que vers le 30. degré de latitude-Nord l'Aiguille de la Bouſſole nous parut aſſez directement dirigée au Nord, & par conſéquent n'avoit plus de déclinaiſon ſenſible. A meſure qu'on avance toujours au Nord depuis environ le trentiéme degré de latitude, l'Aiguille décline alors non plus vers l'Eſt, mais à l'Oueſt; & cette déclinaiſon augmente toujours juſques par le travers du Banc de Terre-

Neuve. Aux environs de ce travers nous trouvions 18. degrés 30. minutes de déclinaiſon Nord-Oueſt. Un Vaiſſeau Terreneuvien que nous rencontrâmes nous dit, que ſur le grand Banc la déclinaiſon étoit quelquefois de 21. à 22. degrés de variation vers l'Oueſt; depuis le travers du Banc, juſqu'à l'embouchure de la Loire la déclinaiſon diminuë, & elle n'eſt à Nantes que de 14. degrés 20. minutes.

L'Abbé de Hautefeuille & Edouard Galley aſſez connus par les Sçavans, donnerent en leur tems des Siſtêmes & des Méthodes tant pour la Théorie que pour la Pratique de la Variation. Le Pere Lana Jéſuite, inventa de plus un inſtrument pour obſerver avec plus de préciſion les déclinaiſons de l'Aiguille aimantée. On ſe ſert dans les Vaiſſeaux d'un Compas particulier, qu'on appelle Compas de variation; c'eſt à la faveur de cette eſpéce de Compas, que les Marins un peu exacts obſervent la varia-

tion ; je dis les Marins un peu exacts ; car un bon tiers & plus de Navigateurs Marchands n'y regardent pas de si près. Au reste malgré toutes les belles Dissertations sur ce sujet, je crois que ce Phénomene est encore plus connu *à posteriori* qu'*à priori*, & qu'il est plus aisé d'en faire voir l'existence, que d'en déterminer bien au juste la cause.

## III.

### *Sur une Lumiere Boréale.*

Le soir du 10. Juillet (présente année) nous eûmes le spectacl d'une Lumiere Boréale ; elle se fi appercevoir sur les 9. heures & de mie. Le Ciel étoit serein, le ver frais, & les Etoiles brillantes, la Lu claire & déja de quelques degrés a dessus de l'horison. Il y avoit seu ment un amas de quelques nua clairs du côté du Nord à bas-bord Vaisseau. Ces nuages se foncer un peu, on les apperçut rougir. fond de ce rouge obscur sorto

par intervales & à quelque distance des jets de lumiere, qui faisoient des couronnes au nuage comme les rayons à la Bernin : ces rayons s'allongeoient & diminuoient quelquefois fort vite, & d'autres fois fort lentement. Les élancemens devinrent plus vifs & plus fréquens ; les rayons lumineux étoient par intervales poussés jusqu'à quelques degrés près de notre Zénit, mais ils n'y parvenoient que foibles & comme évanouis. La grande clarté de la Lune & la sérénité du Ciel diminuoient beaucoup de l'éclat du Phénomene. Toute la base de cette espéce d'illumination, ou la corde du segment du cercle qui la formoit, occupoit environ 30. degrés de l'horison. Elle ne dura qu'une bonne demie heure.

Ces Lumieres Boréales sont un spectacle tout-à-fait nouveau pour d'anciens Colons, qui comme moi, ne sont point sortis d'Amérique depuis 20. ans ; elles ne se font jamais voir, qu'on sçache, dans les parties Méridionales du nouveau

Monde. Ce qui en avoit paru av
1716. n'étoit encore que pour
Sçavans & pour les attentifs.
sçait la surprise que causerent q
ques-uns de ces Phénomenes
marqués, sur-tout en 1726. & c
ment en plusieurs Villes &
tres lieux, les Peuples effrayés
nerent le tocsin, & coururent
toutes parts aux Eglises, dans l'
d'un embrassement général, &
l'arrivée de la fin du monde. De
ce tems-là ces Phénomenes de
rares qu'ils étoient, étant d
nus plus fréquens, en faisant
ser la frayeur, n'ont plus excité
la curiosité. Les Sçavans se
exercés à l'envi à en recher
les causes; les explications m
pliées à ce sujet on eu le sort de
Sistême Physique; c'est-à-d
qu'avec quelques probabilités

## I V.

### *Sur une espéce d'Insecte de Mer.*

On rencontre sur la route de l'Amérique en Europe à plus de 500. lieuës des Côtes une quantité prodigieuse d'Insectes de Mer, que nos Marins Nantois appellent *Morgoules*. La Mer en est quelquefois couverte. La figure de ces Insectes est bisarre : on diroit en les voyant dans l'eau, que ce sont des moitiez d'Oranges moisies, du dedans desquelles sortent ou pendent des espéces de flocons de Cotton, d'un violet clair, qui sont terminés par des filamens. Je les observai, pour voir si ces Insectes avoient un mouvement & quelque activité : je n'y en remarquai aucun. Cette espéce d'Animal, si c'en est un, se laisse dériver au gré de la lame, & agiter en tout sens, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre sans aucun mouvement déterminé.

Curieux de l'examiner de près,

comme il en passoit quantité le long des bordages du Navire, j'en fis pêcher par un Matelot, qui m'en tira plusieurs dans un vaisseau. Etendus sur le Pont, je vis que ce n'étoit qu'une substance glaireuse approchant de celle de l'Huître, mais bien moins charnuë; ses parties distinguées dans la Mer, se confondent quand on les en a tirées, & ne présentent plus à l'œil qu'un amas de glaires liées par des filamens visqueux; ces floccons sont des glandes violettes. J'eus beau tourner & picquer cet Insecte, je n'y pus remarquer aucun mouvement vital. Les Marins disent qu'il y a du risque à toucher avec les mains ces *Mergoules*, qui font la même impression sur la peau que les orties. Je pense que ces glandes, qui paroissent violettes contiennent une humeur caustique, qui cause cet effet.

Il en est de même d'une autre espéce d'Insecte Marin qu'on nomme *Frégate*, dont on voit pareillement quantité. Cette *Frégate* n'est pas plus grosse qu'un œuf de Poule,

& présente à l'œil une figure semblable aux Barques sur lesquelles les Cosaques naviguent sur la Mer Noire. La *Frégate* est toujours sur l'eau,& s'y soutient par une espéce de petite voile couleur de pourpre. Elle envenime la peau de la main de ceux qui la touchent, & y cause une espéce d'eréſipele. Il y a toute apparence que ces Insectes sont de véritables Animaux vivans, mais dont le mouvement vital est très-lent, &comme imperceptible ; les Huîtres & bien d'autres Coquillages sont de cette espéce.

V.

*Sur quelques Oiseaux Marins.*

En allant aux Indes Occidentales on rencontre aux environs du Tropique, quelques Oiseaux tels que sont les *Damiers*, les *Frégates &c.* En retournant de l'Amérique en Europe, on trouve peu de ces espéces d'Oiseaux : apparemment parce que dans le retour,

on prend route beaucoup plus au Nord, pour venir chercher les vents d'Aval, qui sont tout le contraire des vents Alisez; en récompense on trouve beaucoup d'autres Oiseaux entr'autres certains que nos Marins appellent *Taillevens.* Ils sont gros comme des Pigeons, ont le vol des Hirondelles, & rasent la Mer de fort près. Sans doute que c'est pour y chercher leur pature, & qu'ils sont à la chasse de quelques petits Poissons. On les voit toujours dans un mouvement rapide, & sans interruption, ils ne perchent ni jour ni nuit sur les Vaisseaux.

Une question assez curieuse est de sçavoir où ces Oiseaux reposent & où ils vont passer la nuit. Nos Marins disent qu'ils vont tous les soirs se reposer sur quelque terre; je ne crois pas qu'il y ait de probabilité, parce que nous en avons souvent trouvé sur notre route à plus de 600. lieuës d'éloignement de toute terre. Or quelle apparence a-t-il que des Oiseaux fassent chaque jour un si long trajet, & en

peu de tems. Car on les voyoit & de grand matin avant Soleil levé, & très-tard après qu'il étoit couché, & à nuit fermante.

Pour moi, je pense, que ces Oiseaux font leur séjour ordinaire sur les Mers, & qu'ils reposent sur la lame même quand ils sont las, & pendant la nuit pour y dormir. Ce qui peut confirmer cette opinion, c'est que ces Oiseaux *Taille-vens*, *Frégates*, & autres, appellez du Tropique, ont les jambes courtes & les pattes faites comme celles des Oyes, ce qui leur donne la facilité de reposer sur les eaux : & il y a apparence qu'ils ne volent à terre que pour y faire leurs pontes, & y élever leurs petits.

Ce qui doit confirmer cette opinion, c'est que sur-tout à l'approche des Côtes d'Europe, on rencontre beaucoup d'Oiseaux Marins qui se reposent ainsi sur la lame, & qui ont même assez de peine à s'envoler, quoique les Vaisseaux passent assez proche d'eux.

## V I.

### *Sur des œufs de Bernache.*

Nous étions encore à plus 150. lieuës des Cotes d'Europ quand je vis flotter sur Mer qua tité de paquets, que je prenois c bord pour du Goëmon, quoic j'y remarquasse une configurati différente. Nos Marins disent q ce sont des œufs de *Bernaches* *Barnages*; ce sont, comme on sça des Oiseaux Marins qu'on app aussi Macreuses. On croyoit aut fois que les *Bernaches*, ou les M creuses s'engendroient de l'écu de la Mer ou de la pourriture vieux bois flottans sur l'eau, ou b tus par les vagues. On est bien venu de ces opinions, depuis qu a sçû qu'il y avoit une quantité ét nante de ces Oiseaux dans le N de l'Ecosse, & sur toutes les Cô Maritimes de la Norvége & mê du Groenland. Ces Oiseaux donc la même origine physique

toutes les autres eſpéces d'Oiſeaux, & ſont produits par des œufs. Comme les *Bernaches* font leurs pontes ſur les bois pourris, le long des Côtes baſſes dans ces parties du Nord, les flots de la Mer qui les bat, en détachent quantité, & les emportent bien loin en pleine Mer. Quelquefois ces œufs ainſi pouſſez s'attachent aux bordages du Vaiſſeau, où il n'eſt pas rare qu'on en prenne; il y a apparence que l'agitation de la Mer eſt favorable à ces productions naturelles, & qu'il s'y excite une fermentation dans ces œufs, qui les pouſſe au développement. Car on voit dans la quantité de ces œufs, quelques-uns qui ſont prêts à éclorre,& où les petits Bernachons, ſont preſque tout formés. Cela rappelle ce que les Anciens diſoient des Alcyons, & de leurs nits flottans ſur la Mer. Il y a toute apparence que les Macreuſes ſont les Alcyons des Anciens.

Les Macreuſes, Bernaches, &c. ſont un mets permis en maigre; on en fonde la raiſon ſur ce que ces

Oiseaux ainsi que les Poissons, ont le sang froid. Les Jesuites ne sont pas toujours Physiciens ; je ne crois pas qu'il y ait un Animal vivant, qui ait le sang froid, il ne peut y avoir de différence pour la chaleur, que dans le plus ou le moins. Il y a même des Animaux aquatiques, qui ont le sang plus chaud, que les Animaux terrestres. Tel est entr'autres le Marsouin Il n'est pas rare d'en prendre sur Mer. On en prit sur le Vaisseau où j'étois, & entr'autres un, qui pesoit 150. livres. On l'ouvrit après l'avoir tué ; je dis à un Matelot de mettre la main dans ses entrailles encore fumantes ; il le fit, & ne la tint pas long-tems ; la chaleur y étoit si violente, qu'il protesta, que pour beaucoup, il n'auroit pas voulu l'y tenir pendant deux minutes.

## ARTICLE CVII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## AMERIQUE.

### De S. Domingue.

*Observation de l'Eclipse de Lune faite au Cap François de S. Domingue le 9. de Juillet* 1740. *Par le P.* Boutin, *Jésuite.*

On n'a pû observer le commencement ni la fin, à cause de la situation du lieu qui est au pied de la Montagne.

Mais on a observé exactement les Phases suivantes.

Le 9. Juillet à 3. heures 24. minutes la Lune étoit éclipsée de neuf

grands doigts, c'est-à-dire, que l'ombre couvroit tout la partie Orientale, jusques aux tâches marquées par les chiffres 31. *Fracastere* 29. *Pline* 27. *Possidoyne*; & directement la moitié de la Mer de Tranquillité par la lettre E.

A 3. h. 27′. La mer du Nectar commençoit à entrer dans l'ombre.

A 3. h. 30. La mer du Nectar entiérement couverte, & la Mer *Crisium* entroit dans l'ombre.

A 3. h. 30′. 33″. Ladite Mer *Crisium* toute dans l'ombre.

A 3. h. 42′. Il ne paroissoit qu'une ligne d'éclairée.

A 3. h. 44′. 30″. Immersion totale.

On n'a pû sçavoir combien l'Immersion a duré. On l'a observée jusques à 4. h. 10. m: & alors la Lune a été cachée par la Montagne. Tout ce qu'on en peut juger, c'est que la grande obscurité du disque marquoit pendant ces 25. minutes d'immersion

d'immersion totale observée, que l'Eclipse a été presque centralle, & qu'ainsi les Tables de De Challes sont bien éloignées de la latitude véritable.

## ANGLETERRE

### DE LONDRES.

*The Usefulnes &c.* De l'Utilité du Théâtre, & des Spectacles par rapport à la Religion & au Gouvernement. *A Londres* in-8°.

On ne manque pas de raisons morales & politiques pour prouver que non-seulement les Spectacles n'ont rien de pernicieux en eux-mêmes & de leur nature, qu'ils sont choses indifférentes, mais qu'ils pourroient même devenir une très-bonne école pour les mœurs, si on avoit soin de les renfermer dans les justes bornes que prescrivent la Religion, la Raison, la Probité, l'honnêteté publique ; de bien choisir les sujets, & de les traiter avec décence. C'est aussi, ce semble, à

quoi se réduisent les raisonnemens de l'Auteur Anonyme de ce petit Traité. Il semble même exclure la Comédie, & n'admettre sur le Théâtre que la Tragédie, & dans celle-ci, les représentations les plus sages, les plus saines, les plus conformes aux maximes de la Religion & de la Morale. Mais avec ces précautions, pourquoi exclure la Comédie, qui paroît être d'une utilité bien plus étenduë, puisqu'elle a pour objet les mœurs populaires? Selon l'Anonyme ce sont les mœurs qui corrompent le Théâtre, & non le Théâtre qui les corrompt. En effet le libertinage & la licence enhardissent les Auteurs, trop sûrs de trouver dans le Spectateur des dispositions conformes aux exempl[es] qu'ils produissent sur le Théâtr[e] & aux maximes qu'ils y débite[nt]. Mais par un retour trop naturel Théâtre ne rend-il pas aux mœ[urs] ce qu'il en reçoit?

# PAYS-BAS.

## DE ROTERDAM.

*Œuvres Spirituelles de feu Monseigneur* François de Salignac de la Monte Fenelon, *Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambrai, Prince du S. Empire &c. Nouvelle édition, revûë, & considérablement enrichie. A Roterdam, chez Jean Hofhout* 1738. *2. vol.* in-4°. *grand Papier.*

Les Œuvres Spirituelles de feu M. *de Fenelon* sont si connuës par les éditions multipliées qui en ont paru, soit du vivant, soit après la mort de l'Auteur, qu'il seroit aujourd'hui inutile d'en donner une idée. Mais l'empressement à recueillir tout ce que traçoit la plume de ce grand homme, ayant produit bien des copies infideles, il se trouvoit si défiguré dans les premieres éditions, qu'on a crû devoir en donner une fidele, qui le repré-

en *Hollande* dans l'une & l'a
forme en 1734. Ce que l'on a
devoir supprimer dans cette
tion, à cause des altérations, e
mêlange qui s'y étoient introdu
trouve compensé avec usure
tout ce qu'on y a fait entre
éditions qui ont suivi celle de 1
ce qui augmente ici de moi
second volume. On lira avec
sir à la tête du Recueil, un A
tissement curieux, qui con
l'Histoire de l'affaire de M. de
*brai*, au sujet de son Livre *des*
*ximes des Saints*, & de ses lia
avec la fameuse Mᵉ *Guion*.

## ALLEMAGNE.

### D'AUSBOURG ET DE RATISBONE.

*Resolutiones Morales de Matrimonio, hujus impedimentis, & istorum Dispensatione, à R. P.* Antonino Heislinger, *Soc.* Jesu, *S S. Theologiæ Doctore, ejusdemque in Moralibus olim in Universitatibus Ingolstadiana & Friburgensi Brisgoïca Professore emerito. Augustæ Vind. & Ratisbonæ.* 1739. 2. *vol.* in-4°. *d'environ* 1160. *pag.*

L'Auteur se renferme dans les Questions qui sont du ressort du Tribunal de la Pénitence, & les traite avec ordre, avec clarté ; également éloigné de la prolixité fatigante & inutile, & de la sécheresse qui ne satisfait point aux besoins de ceux qui cherchent à s'instruire.

*Conferentiæ Theologico-Morales, ex Materia Sacramentali, necnon materia de Justitia & Jure, &c. compendiosè proposita, ac breviter resolu-*

*ta &c. à P. F.* Elisæo Sargar, *F F. Min. Recollect. S S. Theologiæ Lectore.* Augustæ Vindelicorum, *expensis* Francisci Antonii Strotter. *in*-8°.

Autre Ouvrage de même espéce que le précédent : mais ce n'est qu'un Abregé, qui comprend bien plus de matiere en beaucoup moins d'espace. De pareils Abregés suffisent en certaines rencontres, & sont plus commodes. La preuve que celui-ci a été goûté, c'est que l'édition que nous annonçons, est la huitiéme.

## ETATS DE LORRAINE.

### DE BAR-LE-DUC.

*Sistême Nouveau sur le Soleil, présenté à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, par M.* Juliard : *avec les difficultés qu'un Anonyme y oppose ; la réponse à ces difficultés par l'Auteur du nouveau Sistême, les Réflexions de l'Anonyme sur cette Réponse. Le tout extrait de divers Jour-*

*niaux, & augmenté de quelques Notes & Observations critiques. Par D. J. A. M. R. D. C. &c. A Bar-le-Duc, chez Richard Brislot, Imprimeur-Libraire &c.* 1740. in-4°.

Le Sistême de M. *Juliard* est fondé sur les paroles de *Moyse*, qui dit dès les premiéres lignes de la *Genese*, que Dieu créa la Lumiére, qu'il la sépara des ténébres, qu'il donna à la Lumiére le nom de Jour; tout cela avant qu'il y eut au monde un Soleil, qui ne fut créé que le quatriéme jour. Delà M. *Juliard* conclut que le Soleil & la Lumiere qui fait le jour, sont deux choses différentes & distinguées. " On croit » dès le commencement du monde, » *dit-il à M. l'Abbé Bignon*, que le » Soleil est lumiére par lui-même, » & moi je prends la liberté de dire » le contraire. Oui, Monsieur, *con-* » *tinuë-t-il*, je dis que le Soleil n'est » pas lumiére par lui-même, je veux » dire, indépendemment de toute » autre chose. „ Qu'est-ce donc, selon lui que le Soleil ? Voici l'idée qu'il s'en est formée, & la défini-

tion qu'il en donne. *C'est un corps diaphane, ou transparant, qui a été créé, & mis au centre de cette même lumiére qui a été faite, & séparée des ténébres ... Au même instant qu'il a été créé dans cette lumiére, il en a été tout pénétré, & est devenu brillant & resplendissant ... par le cours & la réunion des rayons de la lumiére à son centre, par leur réflexion & retour du centre à sa circonférence &c.* Nous n'en dirons pas davantage sur ce Sistême, & nous ne toucherons point aux difficultés qu'on y oppose.

L'Anonyme qui lui propose ces objections, est un Religieux de l'Abbaye de *Clairvaux*, déja connu dans la République des Lettres, par d'autres Ouvrages qu'il a donnés sur la Météorologie, & l'Editeur, qui a ajoûté quelques Remarques Critiques, est D. M. Religieux de la même Congrégation, qui se déclare peu favorable à la Philosophie Newtonienne.

# FRANCE

## DE PARIS.

*Elémens de la Géométrie d'*Euclide *réduits à l'essentiel de ses Principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la Pratique. Par M.* Freard Ducastel. *A Paris, chez Jean-Baptiste Samson, Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à S. Maur. Volume* in-12. 1740.

Malgré la multitude d'*Elémens de Géométrie*, que nous avons vû paroître, & des routes nouvelles qu'on s'est fait dans cette carriere, M. *du Castel* n'a pas crû pouvoir y suivre de meilleur guide, que cet Ancien célebre, qui le premier rassembla les principes de la Géométrie dans un ordre, & avec une précision qui a servi de modele à tous ceux qui sont venus après lui, & publia ces *Elémens* si généralement & si constament estimés. La possession de deux mille ans d'une

réputation qui ne reçut jamais d'atteinte, garantit assez l'utilité & la solidité de la méthode d'*Euclide*, & notre Auteur a crû devoir s'y attacher par préférence. Dans le dessein de faciliter, autant qu'il est possible, les commencemens d'une Science qui ne présente que des vérités séches, & sans agrément, & d'écarter le dégoût que cause l'ignorance des applications qu'on en peut faire, il a retranché les Propositions où il n'a point trouvé ce rapport; mais pour ne rien omettre d'*essentiel*, il en a ajoûté dixneuf autres, qui appartiennent à la Géométrie Elémentaire. Les Propositions sont suivies de l'*Usage* auquel elles se rapportent, & l'on voit par-tout dans cet Ouvrage la Pratique qui délasse l'esprit, jointe à la spéculation qui le fatigue.

*La Trigonometrie Rectiligne* ajoûtée à la fin de ces *Elémens*, est dans le même goût, & se trouve en partie démontrée par les Propositions qu'ils contiennent. M. *du Castel* n'a rien omis pour rendre commo-

de l'étude de ces *Elémens*, & jusque dans les Figures, on s'appercevra de cette attention.

Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Thérese a mis en vente un Ouvrage, qui doit servir de Préliminaire à l'Histoire du Diocèse de Rouen, auquel un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur travaille depuis quelque tems. L'Ouvrage, que nous annonçons,& qui est d'un autre Auteur, lequel ne veut pas être connu, a pour titre : *Description Géographique & Historique de la Haute - Normandie divisée en deux Parties. La premiere comprend le Pays de Caux; & la seconde, le Vexin. On y a joint un Dictionnaire Géographique complet, & les Cartes Géographiques de ces deux Provinces, deux volumes* in-4°. 1740.

Un intervalle de loisir que M. l'Abbé *Guyon* a sçû mettre à profit, nous a procuré la nouvelle *Histoire des Amazones Anciennes & Mo-*

*dernes enrichie de Médailles*, qui vient de paroître *à Paris chez Jean Villete, ruë Saint Jacques*, en deux volumes *in*-12. 1740.

Tout ce qu'on raconte des *Amazones* est si singulier, & si éloigné des mœurs & des usages des autres Nations, qu'il a bien plus l'air du merveilleux qui brille dans la Poësie, que de la vérité qui fait l'ame, & qui est la plus essentielle qualité de l'Histoire. C'est l'idée qu'on en prend d'ordinaire dans la lecture des Poëtes. Pour détruire ce préjugé, l'Auteur employe une ample Préface, qui occupe plus de la moitié du premier volume, à prouver par des exemples connus & incontestables, que les femmes sont capables des plus grands sentimens, & des plus nobles explois. On en a vû qui ont gouverné, même de grands Etats, avec autant de gloire, de sagesse, d'habileté, de succès, que les Monarques les plus vantés. M. l'Abbé *Guyon* pouvoit encore en citer des exemples en plus grand nombre qu'il n'a fait.

Mais enfin ce n'eſt point là un Empire de femmes guerrieres, qui ſe ſoutient ſans le ſecours des hommes, de femmes dont les manieres, les exercices n'ont rien de ſemblable dans le reſte du genre humain, de femmes qui répandent au loin la terreur de leur nom, & qui ſoumettent à leur domination les Peuples les plus redoutables; en un mot ce n'eſt point l'Empire Gynécocratique des Amazones. Auſſi l'Auteur, pour concilier de plus près de la créance au paradoxe, occupe-t-il preſque le reſte du premier Tome à décrire la maniére dont cet Etat ſe forma, l'éducation qui endurcît ces Héroïnes aux travaux guerriers, les précautions qu'elles prirent pour ne plus retomber ſous l'autorité & le gouvernement des hommes, leurs Loix, leur politique. Enfin, ce qui acheve de le convaincre de la réalité de leur exiſtence, & de la vérité de leur Hiſtoire, c'eſt le nombre & le caractére des Auteurs qui la racontent, & ſur la foi deſquels il n'a

point craint de la publier, dans un siécle peu crédule à la vérité, mais qui revient aussi volontiers des préventions que l'ignorance avoit accréditées. Et véritablement si l'on ne se rend pas à ses preuves, & au témoignage des Ecrivains sur tous les détails, & sur les faits particuliers, au moins est-il difficile de ne pas convenir en gros de ce qu'ils racontent de cette fameuse Nation.

*Les deux volumes se vendent* 50. *sols brochés.*

On vient de nous remettre un Ouvrage doctrinal de M. l'Evêque de *Rodez*, qu'on souhaite que nous fassions connoître. Le sçavant Prélat y combat la Doctrine d'un Professeur qui a osé enseigner dans la Ville Episcopale les Erreurs si souvent condamnées de *Bayus* & de *Jansénius*, Les vaines subtilités, les subterfuges artificieux par où il essaye de déguiser son sistême, n'ont point échappé à la sagacité du Pasteur, qui fait voir autant d'habilité & d'érudition à dévoiler &

à confondre ces Dogmes pernicieux, qu'il a montré de modération & d'égards avant que de publier sa Censure, pour ramener le Professeur à la saine Doctrine, & lui épargner la flétrissure que son obstination & sa fuite ont méritée.

Il y a quelques années que l'on a donné au Public une brochure sur la qualité & la propriété de la Mine d'Asphalte, découverte en 1719. dans le Comté de Neuf-Chatel. Cette Pierre est bitumineuse, & se fond au feu, quand on y met la quantité de poix suffisante, de sorte que l'on en fait un ciment extrêmement dur, qui sert à réunir les Pierres, de maniere qu'elles cassent plûtôt ailleurs que dans le joint. M. de la Sabloniere Trésorier dès Ligues Suisses, qui s'est extrêmement attaché à connoître les utilités de cette Mine, & les différens usages auquels elle peut servir, vient de faire un Voyage exprès au Port de l'Orient, avec M. de Fulvy, pour employer

de cette Mine sur un Vaisseau & une Frégatte de la Compagnie. Par le Procès Verbal qu'on en a dressé, il est aisé de voir que cette nouvelle façon de caréner les Vaisseaux, peut-être très-avantageuse pour la Marine. On compte que cet Asphalte préserve le Bris de la piqûure du Ver ; il pese beaucoup moins que les cloux, que l'on picquoit dans le doublage pour le mailleter, & coute moins. Quand ces Vaisseaux seront de retour, on jugera si l'on peut éviter les frais du doublage, en n'appliquant l'Asphalte que sur le Franc Bord.

M. de la Sablonniere donna l'année passée au Roi un Vase d'Asphalte en deux couleurs, l'une comme le Porte-Or, & l'autre, à s'y tromper avec le Porphire. Ce Vase est d'un goût infini, & est orné de quatre Bas-reliefs représentant les quatre Elémens; il est resté dans la Chambre du Roi.

On peut conclure que cette matiere traitée de différentes façons sert à un nombre infini de choses.

Réduite en ciment, elle s'attache à la glace même, de sorte que l'on en fait des Inscriptions, qui ne sont sujettes à aucunes des injures des tems. L'or qui forme les lettres, étant entre la glace & l'Asphalte, & ce même Asphalte attachant la glace à une Dale de Pierre si parfaitement, que l'on ne craint point de faire rebondir une bille de billard sur cette glace, qui est si bien incorporée avec la Pierre, qu'elle acquiert la solidité d'un Marbre de l'épaisseur de la Dale de Pierre.

On peut voir dans le cinquiéme Livre de Tacite une Dissertation sur l'Asphalte, dans l'endroit où il décrit le cours du Jourdain. Il en est aussi parlé dans la Genese au Chapitre VI. ℣. 14. le Seigneur en parlant de l'Arche dit : Ἀσφαλτώσεις αὐτὴν τῇ ἀσφάλτῳ *Bituminabis eam bitumine.* Et au XI^e^. Chapitre ℣. 3. *& Asphaltus fuit eis vice Coementi.*

L'Académie Françoise de Soif-

ſons vient de faire imprimer chez Jean-Baptiſte Deleſpine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & de l'Académie de Soiſſons, ruë Saint Jacques à la Victoire & au Palmier, une Diſſertation, qui a remporté le prix dans cette Académie. On y recherche depuis quel tems le nom de France a été en uſage pour déſigner une portion des Gaules, l'étenduë de cette portion ainſi nommée, ſes accroiſſemens & ſes plus anciennes diviſions depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe. L'Auteur eſt M. l'Abbé *Lebœuf*, Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre.

*Leçons gratuites de Mathématiques, & de Phyſique.*

M. *de Prémontval* avertit le Public, qu'il continuë cette année ſes Conférences à l'ordinaire.

Les Avis diſtribués à l'occaſion du cours de Mécanique fini au mois d'Août dernier, annonçoient qu'on ſe propoſoit d'expliquer dans celui qui ſuivroit immédiatement les Va-

ances, la Théorie de l'Arithmétique & de l'Algébre, les Proportions & l'Analyse. C'étoit reprendre le cours de Mathématiques générales, par lequel ces Conférences commencerent il y a trois ans; mais celui d'où il sort l'a conduit trop près de la Physique, pour n'être pas tenté de poursuivre.

Dans la vûë de faire sentir combien sont étendus les principes de la Mécanique, & comment ils peuvent s'appliquer à toute autre chose qu'à la construction des Machines, ou plûtôt comment ils s'appliquent en effet au plus excellent des Méchanismes, à celui de l'Univers, il avoit poussé les propriétés de l'Equilibre & du Choc jusqu'à celles du Mouvement circulaire, & jusqu'aux loix du Tourbillon, selon l'ordre des propositions du premier volume de M. de Molieres.

Cet enchaînement des principes les plus simples, avec les effets les plus compliquées de la nature, a piqué la curiosité, & a fait naître le désir d'entendre expliquer tout l'Ouvrage.

Ce nouveau cours, dont la Physique de M. de Molieres doit être l'objet principal, aura deux parties.

La premiere, qui servira de préliminaire, pourra durer jusques vers le commencement de l'année prochaine. On y expliquera un abrégé suffisant d'Arithmétique & d'Algébre, avec un Traité complet de Géométrie Elémentaire. Pour se rendre plus généralement utile, on ne veut supposer dans ceux qui feront à ces Conférences l'honneur d'y assister, aucune des connoissances qui peuvent y être nécessaires.

L'ouverture de cette premiere Partie se fera par un Discours sur l'origine, les progrès, & l'utilité des Mathématiques; & celle de la seconde, par un autre Discours sur l'esprit de sistême, tant en général que rélativement à la Physique.

Afin que les jeunes Etudians en Philosophie, ausquels ces Conférences peuvent particuliérement être utiles, puissent y assister sans être détournés de leurs exercices ordinaires, elles tiendront cette an-

née régulièrement tous les Dimanches & Fêtes, *matin & soir*, en compensation de ce qu'on perd du côté du petit nombre de jours, le matin depuis dix heures jusqu'à onze heures & demie, & le soir depuis trois heures jusqu'à cinq.

On ne demande absolument d'autre reconnoissance des soins qu'on se propose de prendre, que l'attention & l'assiduité nécessaires pour en profiter. L'expérience des années précédentes fait espérer qu'on ne se sera pas inutilement flatté de l'obtenir.

*L'adresse est ruë & Montagne Ste. Géneviéve, la Porte Cochere vis-à-vis le College de la Marche, au second Appartement sur le derriere.*

Ceux qui auront de ces Avis, sont priez de vouloir bien se prêter au désir qu'on a de servir le Public, en avertissant les personnes de leur connoissance.

## *TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1740.*

ART. C. *Rerum Italicarum Scriptores.* pag. 2069

ART. CI. Suite de la Fable des Abeilles. 2103

ART. CII. *Silesiacarum Rerum Scriptores aliquot &c. Silesiorum rei Historicæ & Genealogicæ Accessiones.* 2147

ART. CIII. Examen du Livre intitulé : *Réfléxions Politiques sur les Finances & le Commerce.* 2153

ART. CIV. Traité de quelques Maladies de la Poitrine &c. Par G. F. *Crendal*, Médecin de l'Hôpital Royal de *Valenciennes.* 2181

ART. CV. Astronomie Physique ; ou Principes Généraux de la Nature &c. Par M. de Gamaches &c. 2193

ART. CVI. Lettre de ***. A *** 2210

ART. CVII. Nouvelles Littéraires. 2231.

… *lis.* ou au cœur…
…23. de cœur, *lis.* du cœur.
…25. Méliline, *lis.* Mélitine.
…19. écrivoit, *lis.* écrivit.
…10. appartiennent, *lis.* appar-
…
…g. pénult. *Gamache*, *lis.* Gama-
…, & par tout de même.
…ig. pénult. *ôtés la virgule.*
lig. 3. *quoninus*, lis. *quominus.*
lig. 21. dans le mois, *lis.* les mois,
lig. 19. infinitésimal. Le Traduc-
…r, *lis.* infinitésimal, le Traducteur.
. lig. 6. 1736. *lis.* 1636.
… lig. 7. *lis.* Prêtre.

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

# EMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
## ES SCIENCES
ET
## DES BEAUX ARTS.

Décembre 1740.

# ÉMOIRES
## POUR
# HISTOIRE

es Sciences & des beaux Arts,

*mencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Seré-nissime Monseigneur le* PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Décembre* 1740.

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XL.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Janvi
1701. & ſe vendent 15 ſ. le mo
en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1721. | 12. |
| 1702. | 12. | v. | 1722. | 12. |
| 1703. | 12. | v. | 1723. | 12. |
| 1704. | 12. | v. | 1724. | 12. |
| 1705. | 12. | v. | 1725. | 12. |
| 1706. | 12. | v. | 1726. | 13. |
| 1707. | 12. | v. | 1727. | 12. |
| 1708. | 12. | v. | 1728. | 12. |
| 1709. | 12. | v. | 1729. | 12. |
| 1710. | 12. | v. | 1730. | 12. |
| 1711. | 12. | v. | 1731. | 12. |
| 1712. | 12. | v. | 1732. | 12. |
| 1713. | 12. | v. | 1733. | 12. |
| 1714. | 12. | v. | 1734. | 12. |
| 1715. | 12. | v. | 1735. | 14. |
| 1716. | 12. | v. | 1736. | 15. |
| 1717. | 12. | v. | 1737. | 13. |
| 1718. | 12. | v. | 1738. | 13. |
| 1719. | 12. | v. | 1739. | 14. |
| 1720. | 5. | v. | 1740. | 13. |

# EMOIRES

## OUR L'HISTOIRE

### ; Sciences & des beaux Arts.

*Décembre* 1740.

## ARTICLE CVIII.

ELEMENS DE LA GEOMETRIE *d'Euclide réduits à l'essentiel de ses principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la Pratique, par M. Freard du Castel. A Paris chez Jean-Baptiste Samson, Quay des Augustins* 1740. in-12. 302. *pages sans les Tables & 20. Planches de figures.*

L'Auteur de ses Elémens s'est proposé pour objet principal de faire sentir aux commençans l'utilité de la Géométrie en joignant inséparablement la pratique à la théorie. En conséquence il a fait dans son Ouvrage deux choses particuliéres. 1°. Il a retranché des Elémens d'Euclide toutes les Propositions, qui n'avoient pas un rapport nécessaire à la pratique. 2°. Il met à la suite de chaque Proposition l'usage qu'on en peut faire. Il s'est flatté par-là de prévénir le dégoût que conçoivent quelquefois les Commençans pour des vérités spéculatives dont ils ne voyent pas l'utilité. Il est à souhaiter que le dessein de l'Auteur soit aussi heureux qu'il est louable, mais il est à craindre que des esprits si aisés à dégoûter par la spéculation de la vérité, n'ayent pas un goût bien constant pour des pratiques géométriques. Quoi qu'il en soit, on ne peut présenter les Sciences

s sous trop de formes différen-
On doit désirer qu'elles devien-
it universelles, & pour y parvenir
faut les accommoder à tous les
its. Cependant quelques Géo-
ètres de méchante humeur pou-
nt être choqués du logogrife, qui
trouve à la fin du premier Livre
e ces Elémens. Ils trouveront peut-
tre ce badinage de mots contraire
u *decorum* d'une Science aussi gra-
ve que la Géométrie. L'Auteur
aura beau leur répondre qu'il a mis
ce logogrife pour délasser des diffi-
cultés du théoreme précédent, &
que d'ailleurs ce logogrife rappelle
une partie des principes du pre-
mier Livre, ils lui répliqueront qu'un
logogrise est peu propre à délasser
un esprit Géometrique, & qu'il l'est
encore moins à enseigner la Géomé
trie. Il est vrai qu'on ne s'attend
pas en parcourant des Elémens de
Géométrie, dont le caractére dis-
tinctif est d'être réduits à l'essentiel,
d'y trouver un logogrife.

## ARTICLE CIX.

*SISTEME NOUVEAU sur le Soleil, présenté à Messieurs de l'Académie des Sciences, par M. Juliard : avec les difficultés qu'un Anonyme y a opposé : la Réponse à ces difficultés par l'Auteur du Nouveau Sistême : les Réflexions de l'Anonyme sur cette Réponse. Le tout extrait de divers Journaux & augmenté de quelques Notes & Observations Critiques. Par D. J. A. M. R. D. C. A Bar-le-Duc* 1740. in-4°. *de* 54. *pag. sans l'Avertissement de l'Editeur qui est de* 22. *pag.*

MOnsieur Juliard ayant imaginé un Sistême nouveau sur le Soleil, il le présenta au commencement de l'année 1738. à l'Académie Royale des Sciences, pour avoir son jugement, & au Public pour avoir son suffrage. L'Académie n'a pas fait de Réponse, ce qui a surpris M. Juliard, * qui l'y

* Page 23.

bligée, mais un Anonyme
ä pour le Public d'une ma-
u favorable à l'Auteur du
Celui-ci a fourni une Piéce
ès dans laquelle il éclaircit
nieres pensées. L'Anonyme
qué & a crû pouvoir ruiner
veaux Eclaircissemens, com-
avoit ruiné le nouveau Sistê-
Ces Piéces étoient répanduës
divers Journaux, d'où un se-
Anonyme les a tirées pour en
ier le Recueil dont nous ren-
s compte aujourd'hui : il y a
it une longue Préface, qui roule
l'esprit du Sistême. L'Editeur
treprend d'y montrer que les
ewtoniens font un Sistême com-
ne les autres Philosophes, & reve-
iant au sujet présent, il dispute à
M. Juliard la gloire d'avoir ima-
giné le Sistême qu'il donne pour
nouveau.

Ce Sistême étoit simple & clair
dans son origine. Voici comment
M. Juliard le proposoit. La Lu-
miére étoit avant le Soleil, mais
elle avoit alors un éclat peu sensi-

ble, & elle ne faisoit que comme un faux jour. Le Soleil fut créé, c'est un corps dur & transparent ainsi qu'un Globe de cristal, la Lumiere le pénétra & elle puisa dans son sein la splendeur dont elle brille.

L'Anoyme au lieu de se contenter de la simplicité de ces idées, que tout le monde entend, a chicané l'Auteur sur le principe qui fait entrer la Lumiere dans le globe de cristal, & qui l'en fait sortir pour revenir vers nous. Il lui a parlé de réfraction & de réflexion, de force centrifuge & de force centripete. Le nouveau Sistême plus populaire, que géométrique n'auroit pas tenu contre une attaque si sérieuse sans le secours des nouvelles idées que l'Auteur a ajoûté aux premieres. Elles sont véritablement plus nouvelles & plus singulieres, que les précédentes, mais aussi ne sont-elles plus si claires & si intelligibles.

La Lumiere, selon M. Juliard, a des mouvemens de circulation, de progression & de spiration, & ces mouvemens elles les communi-

au Soleil. De-là vient la ro-
n de cet Astre ; de la rota-
naît la force centrifuge, & cet-
orce plus grande à l'Equateur
ux Poles, fait que le Soleil vo-
la Lumiere par les pores voi-
des Poles. La Lumiere qui en-
dans le Soleil est chargée de par-
les hétérogenes. Ces particules
flamment dans le corps solaire,
entretiennent un incendie per-
uel, tandis que la Lumiere en
pure & révivifiée. De l'embra-
ent des parties étrangeres s'éle-
une fumée qui ternit le globe de
stal, & qui lui ôte sa transpa-
ce. Ce globe souffre encore da-
tage des cendres qui s'accumu-
t en quelques endroits, & qui
ont éclater. Tout cela supposé,
M. Juliard le pense ainsi, que le
eil & la Lumiere étoient plus
s autrefois qu'ils ne le sont à pré-
t, & que d'un jour à l'autre le
eil s'use & la Lumiere s'épaissit.
On juge bien que l'Anonyme ne
l pas tenu battu par les Répon-
de M. Juliard. Il prétend dans

la replique avoir gagné du terrain ; puisque ce globe du cristal le plus pur est devenu un corps enfumé. Il n'accorde pas que la Lumiere contracte dans sa course aucune souillure, ni qu'elle pût *se décrasser* dans le Soleil. Il demande des preuves du dépérissement journalier du Soleil, & de la diminution de splendeur dans la Lumiere. Enfin il propose à M. Juliard, de calculer combien le Soleil doit encore durer de siécles avant que d'être brisé, & la Lumiere avant que d'être obscurcie. On voit par-là que le Critique n'épargne pas plus à son adversaire les railleries piquantes, que les raisonnemens sérieux.

Voilà l'état présent de la dispute dont M. Juliard auroit fort désiré, que l'Académie Royale des Sciences eût pris connoissance ; mais comme cette célebre Compagnie est occupée de soins plus importans à l'avancement des Sciences, il a porté l'affaire au Tribunal du Public, qui sans doute l'a déja décidée.

## ARTICLE CX.

*HISTOIRE DE PHILIPPE Roy de Macédoine. Par M. Olivier de l'Académie des Belles Lettres de Marseille. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins à Saint Paul* 1740. *Tome I. pages* 280. *sans les Préfaces, Eclaircissemens, Tables &c. Tome II. pag.* 447.

VOici en quelque sorte la troisiéme Histoire de Philippe, qui paroît en France depuis six ans. La premiere est celle que M. Rollin a insérée dans son Histoire Ancienne; la vie de ce Prince n'en est qu'un événement. Elle n'y paroît qu'en abrégé, & qu'autant qu'elle est liée avec le tissu des autres faits qui forment l'objet principal.

La seconde est celle qu'en a donné l'Abbé de la Tour, & dont l'Extrait a paru il y a quelques mois dans nos Mémoires. Elle entre dans

les détails, & elle est écrite avec esprit. Mais on apprend mieux à y connoître Philippe que son Histoire.

Celle dont nous rendons ici compte réunit tout. Elle peint le Héros & développe les évenemens. Pour mieux connoître le mérite de l'un, & la nature des autres, il falloit approfondir avec soin & exposer avec justesse l'état où se trouvoit la Grece, les intérêts divers de ses divers Peuples, la situation de la Macédoine quand Philippe parut au monde. Ce dernier motif a engagé M. Olivier à commencer son Ouvrage par un précis de l'Histoire de Macédoine. Sujet neuf, & qui n'avoit point encore été traité.

Mais avant que de parler du corps de l'Ouvrage, nous dirons un mot des divers morceaux, qui lui servent de Préface & d'introduction.

Le premier est un Avertissement qui nous apprend, que cet Ouvrage de M. Olivier est une Œuvre posthume. " On s'apperçût avec

du regret, dit l'Editeur, n'avoit pas eu le tems d'y re la derniere main ....... a engagé des personnes intelgentes & versées dans l'Histoire e l'Ancienne Grece, à l'examiner, & sur-tout à rétablir autant qu'il seroit possible, les noms d'Hommes & de Villes peu lisibles dans l'Original & entiérement » défigurés dans la Copie. L'Ouvra» ge pourroit n'être pas exempt de » quelques méprises; parce que per» sonne ne s'est crû en droit de tou» cher au fonds de l'Histoire.

» On a été un peu moins retenu » à l'égard de la diction. M. Oli» vier reconnoissoit le besoin qu'a» voit son Ouvrage d'être revû de » ce côté-là. Ce fut précisément » vers la fin de sa vie, mais dans la » force de l'âge, qu'à la sollicita» tion de quelques amis M. Oli» vier entreprit d'écrire l'Histoire » de Philippe, qu'il acheva en » moins de deux ans. »

Après l'Avertissement suit un Eloge de M. Olivier, lû à l'Assem-

blée publique de l'Académie de Marseille, & composé par M. Chalamont de la Viscledé Secrétaire perpétuel de cette Académie.

Claude Matthieu Olivier naquit à Marseille le 21. Septembre 1701. de Jean-Baptiste Olivier Négociant de cette Ville, & de Magdelaine Granot. Il fit ses Etudes d'Humanité & de Philosophie au Collége de l'Oratoire de cette Ville, trois ans de Théologie sous les Peres Dominicains, & son Droit aux Ecoles d'Aix. Pendant qu'il y étoit la Peste attaqua Marseille, & toute communiquation avec cette Ville désolée fut coupée. M. Olivier souffrit patiemment cette séparation, jusqu'à ce qu'il sçut que son Pere avoit été attaqué de la contagion. La crainte, non-seulement de devenir lui-même la victime de ce fleau ; mais celle même de trouver sur le chemin de Marseille, la mort préparée à tous ceux qui osoient franchir les barrieres exactement gardées, ne pût l'arrêter. Il vola au secours de son Pere sans recueillir

fruit de son zéle, que de lui
e les devoirs funébres. Il re-
na à Aix y prendre ses Dégrés,
evint de là à Marseille y exer-
la profession d'Avocat. Avec un
oût passionné pour l'Etude, il avoit
n penchant égal pour la dissipa-
ion & les plaisirs de société. Selon qu'il étoit diversement déterminé par les objets, il étudioit quinze jours de suite, comme s'il n'y avoit eu au monde que des Livres, & pendant quinze autres jours ou un mois entier, il les perdoit de vûë comme s'il n'en avoit jamais entendu parler. Ces alternatives irréguliéres d'amusemens & d'étude le forçoient à outrer le travail, (quand une fois il s'y livroit) à se refuser le sommeil & le repos. Ce fut sur-tout en composant l'Histoire de Philippe, qu'il poussa plus loin ses indiscretes veilles pour réparer la nuit le tems qu'il avoit perdu le jour. Il en fut la victime & mourut à Marseille plein de sentimens de piété & de Religion le 24. Octobre 1736. Sa mémoire

étoit prodigieuse, ses connoissances étoient vastes, son imagination vive & féconde, son génie facile & se tournant aisément vers toute sorte de sujets, sa conversation brillante, son éloquence séduisante. Il avoit l'Art, dit M. de la Viselede, de manier l'ironie avec beaucoup de succès & d'adresse. S'il faut pourtant juger du caractére de son esprit, & de ses discours par son Histoire de Philippe, il y regnoit plus de force, que de sel & de finesse. En voilà assez sur le compte de l'Auteur. Ceux qui voudront le mieux connoître & connoître le détail de ses Ouvrages, peuvent avoir recours au Catalogue qu'on en voit à la fin de l'Eloge prononcé par M. de la Viselede.

Ce Catalogue est suivi d'un Discours préliminaire sur la Vie de Philippe ou plûtôt sur les sources où l'on a puisé pour la composer, sur le caractére qu'on lui donne dans cette Histoire, sur l'injustice des préjugés, qui ne représentent ce Héros, que comme un Prince

& artificieux, sans autre
ment spécieux, que les décla-
ons de Démosthene son enne-
ersonnel. M. Olivier finit sa
ace en prévenant ses Lecteurs
les différences, qui se trouvent
ır les faits entre son Histoire de
ilippe, & ce que dit M. Rollin
ce Prince dans son Histoire An-
enne. Il remarque que M. Rol-
n n'a pas toujours observé de met-
re une égale exactitude dans les
aits. " J'ai crû, ajoûte-t-il, devoir
» rendre raison à mes Lecteurs de
» cette conduite, de peur que les
» méprises mêmes d'un Ecrivain cé-
» lébre ne devinssent des objections
» contre moi. „ M. Olivier n'avoit
pas borné ses précautions sur ce
point à un simple Avertissement.
Il avoit fait un Recueil assez am-
ple des méprises où étoit tombé M.
Rollin sur le compte de Philippe ;
méprises averées par les preuves que
l'Académicien de Marseille joint
par tout aux faits dans le cours de
son Histoire. Il comptoit joindre
cette Piéce aux autres, qui ont été

imprimées avec la Vie de Philippe. Ceux qui regardent l'exactitude dans les faits comme la qualité la plus essentielle à l'Histoire, & le premier mérite d'un Historien, regretteront que le projet de l'Auteur n'ait point été rempli, & que ce morceau de Critique ait échappé au Public.

Le Discours préliminaire est suivi d'une Chronologie exacte & détaillée de l'Histoire de Philippe ; d'une généalogie de ce Prince depuis Hercule Auteur de sa Race, d'un Catalogue des Rois de Macédoine, & des années de leur Regne, qui renferment un espace de 454. ans, depuis la premiére année de Caranus le premier de ces Princes, jusques à la premiere de Philippe inclusivement. Il n'eut fallu pour mettre le comble à tant de recherches, qu'y joindre une Carte de la Macédoine & de la Grece telles qu'elles étoient au tems de Philippe. Ce nouveau relief n'auroit sans doute pas manqué à l'édition si l'Auteur avoit assez vécu pour le lui ménager.

s de l'Histoire est parta-
ze Livres dont sept sont
és dans le premier volume,
dans le second. Il seroit inu-
retracer ici les évenemens
ie de Philippe. Ce Prince
connu, & il y a trop peu
ns, que nous avons tracé son
t dans nos Mémoires pour
er encore ici le même sujet.
ous bornerons donc à rendre
e, comme nous avons déja
encé à le faire, des traits par-
rs qui distinguent cette His-
des autres Vies de Philippe.
début nous donne une idée
k intéressante de l'ancien Etat
Macédoine. " La Macédoine
M. Olivier, sous les Prédé-
eurs de Philippe, n'avoit pas
nême étendue, que l'on don-
au Pays qui porte encore au-
d'hui ce nom. Elle faisoit par-
de l'Ancienne Thrace, &
upoit le milieu des Terres,
ne distance égale du Golphe
riatique & de la Mer Egée.
Romains l'ayant depuis ré-

» duite en Province, y comprirent
» à-peu-près ce que Philippe y avoit
» ajoûté par ses conquêtes.

„ Toute la contrée s'appelloit
» dans les tems fabuleux du nom
» général d'Emathie. Elle étoit
» partagée entre différentes Na-
» tions indépendantes les unes des
» autres. Les Lyncestes & les Eli-
» miotes étoient au couchant; les
» Pélagoniens, les Eordiens, les
» Edoniens occupoient le Nord;
» les Bottieens & les Pieriens l'O-
» rient; les Magnetes & les Dolo-
» pes le Midi. Tous ces Peuples
» avoient les mêmes habillemens,
» les mêmes armes, le même langa-
» ge. Leur gouvernement n'avoit
» rien de commun; mais c'étoient
» à-peu-près les mêmes moeurs
» & la même barbarie lorsque Ca-
» ranus y mena une Colonie Grec-
» que.

„ Caranus descendoit d'Hercu-
» le par Temene, qui, après avoir
» chassé les Pélopides d'Argos, s'em-
» para de la Royauté, qu'il ne pût
» transmettre à sa famille. Phidon

aîné de Caranus, & comme
cinquiéme descendant de Témene, vint à bout de remonter
sur le Trône. Mais les Grecs s'obstinerent à le regarder comme un
Tyran ; ils refuserent de mettre
» son nom dans les Actes Publics,
» & l'année où il présida aux jeux
» Olympiques, fut appellée l'année
» de la non Olympiade.

„ Caranus n'espérant aucun éta-
» blissement honorable en Grece
» fut en chercher un en Macédoi-
» ne à la tête d'une jeunesse bril-
» lante. „ Il s'empara d'Edesse la principale Ville du Pays. Il l'appella Aigues, du mot Grec qui veut dire *Chevres*, parce que pour y arriver pendant un brouillard épais, qui l'empêchoit d'en trouver le chemin, il suivit un Troupeau de Chevres que le hazard lui fit rencontrer, & qui le conduisit tout droit à la Ville dont il fit la Capitale du Royaume qu'il établit. Les premiers Successeurs de Caranus ne sont connus que par quelques démêlés avec les Peuples voisins.

Le premier dont le nom entre dans l'Histoire générale de la Grece est Aléxandre I. qui, après avoir suivi d'abord le parti de Xerxès, se rangea ensuite du côté des Grecs vainqueurs à Platée; & concourut avec eux à accabler les restes de l'Armée des Perses. Perdiccas fils d'Aléxandre fut Partisan, tantôt d'Athenes, tantôt de Lacédémone; & la jalousie que ces deux Puissances en conçûrent fut une des causes de la guerre du Péloponese.

Les mœurs des Naturels du Pays étoient insensiblement en Macédoine, comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, devenuës les Mœurs des Conquérans. La politesse Grecque disparut, & la barbarie la remplaça chez les descendans de Caranus. Archelaus successeur de Perdiccas tourna le premier ses vûës du côté des Arts. Il fit l'accueil le plus favorable à Euripide, & ne négligea rien pour attirer Socrate en Macédoine. Il protégea les Lettres & le mérite, & fut chéri de ses Sujets.

lacédoine après sa mort fut
/e à divers Tyrans, qui s'en-
.truisoient mutuellement. La
ronne ne sortoit point de la
ison Royale. Pausanias le der-
. usurpateur ayant lassé les Peu-
.es par ses cruautés, ils appellerent
à leur secours Amyntas, qui fut
pere de Philippe.

Ce court préambule sur l'Histoire générale de Macédoine, & les traits les plus intéressans du Regne d'Amyntas, des troubles, & des divisions qui suivirent sa mort, & qui aboutirent à placer sur le Trône Philippe, le plus jeune de ses fils, conduisent naturellement le Lecteur à l'Histoire de ce Prince, & le préparent à la mieux entendre.

La part qu'eut Philippe à tous les évenemens considérables de la Grece, pendant qu'il regna, devoit engager un Auteur, à portée par ses connoissances d'exécuter un pareil projet, à mêler l'Histoire de divers Etats de la Grece à celle de la Macédoine. M. Olivier a suivi ce Plan & la Méthode qu'il a

observé en le remplissant fait également honneur à sa capacité & à son goût. Eloigné de la maniere qu'ont quelquefois les Sçavans de profession d'étaler avec faste une immense érudition, & de noyer l'objet principal sous un tas de citations hors d'œuvre, ou de faits étrangers, les Episodes de M. Olivier s'enchassent naturellement dans le fonds même du sujet, & au milieu d'Athenes, de Lacédémone, de Thebes &c. On ne perd point Philippe de vûë, ou s'il disparoît un instant, c'est pour se montrer le moment d'après avec plus davantage, & se placer lui & ses actions dans un jour qui les fasse mieux connoître au Lecteur.

Démosthene eut trop de part aux affaires de la Grece & à celles de Philippe pour être oublié dans cette Histoire. Le caractére de cet Orateur, celui de son éloquence, le sujet de la plûpart de ses Discours, les occasions qui les ont fait naître, plusieurs de leurs traits les plus brillans sont retracés ici d'une ma-

pand un grand jour sur
irconstances de la vie
Macédoine. Au bas des
Notes courtes, clai-
ressantes suppléent aux
iens nécessaires pour la
elligence du texte, éclair-
qu'on n'auroit guéres pû
s ce texte, sans inter-
p souvent, obscurcir, ou
ins languir la narration,
ennent au Public l'éten-
onnoissances & la juste
M. Olivier.
énoncés dans cette Hist-
ésentent, & se dévelop-
'ordre qu'ils doivent na-
t avoir. La narration est
icise, également soute-
le exposition & la nature
rendent intéressante. M.
cupé des choses, a négli-
emens & les graces du
Lecteur qui ne cherche-
nusement trouvera quel-
précision un peu séche,
ur qui ne cherche qu'à
, qu'à connoître l'anti-

quité, les resſorts principaux des grands évenemens qui y ont éclatté, & les traits les plus diſtinctifs des perſonnages qui ont joué les plus grands rôles, le trouvera exact, judicieux, ſerré, intéreſſant, habile à repréſenter les hommes, & les actions tels qu'ils étoient, & regrettera que le caprice d'un certain Public, force quelquefois les Hiſtoriens à s'éloigner de la ſage ſimplicité, qui caractériſe le ſtyle de l'Hiſtoire de Philippe.

Le parallele de Philippe & d'Alexandre termine heureuſement cet Ouvrage, & offre au Lecteur ſur le compte de ces deux Héros bien des réflexions auſſi juſtes que neuves, écrites d'un ſtyle, qui ſans être fleuri n'eſt rien moins que négligé. Nous croyons ne pouvoir mieux finir qu'en rapportant les plus intéreſſans de ces traits.

« On ne juge ordinairement, dit » M. Olivier, du mérite des Hé» ros, que par le nombre de leurs » Exploits, ou par l'étenduë de » leurs Conquêtes. Aléxandre ga-

… être vû de ce côté. Les
…ses lui ont opposé un m…on
…ommes. Il a subjugué des Peu-
… connus à peine aux Géogra-
…s de son tems. Enfin il a vû
…ean.

…hilippe n'a jamais eu à com-
…tre plus de trente mille hom-
… à la fois. Il ne s'est jamais
…té de plus de 200. lieuës de
…Etats. Il n'a jamais traversé
…Mer, que pour s'assurer de
…lques Isles voisines. Il n'a pas
…me été en Asie.

…Cependant Cicéron préfere le
…nier, il trouve que Philippe
…un plus grand homme & Alé-
…ndre un plus grand conqué-
…nt. C'est que Cicéron remon-
…t jusqu'aux principes des ac-
…ns, & se déterminoit par le
…érite de l'Acteur plûtôt que par
…clat du rôle.

Pour comparer exactement ces
…ux Princes on n'a qu'à exami-
…r les qualités qui leur étoient
…nmunes. Je commence par la
…eur. Ils la poussoient tous deux

» à un point qu'on n'exige plus des
» Rois ni des Généraux. Celle d'A-
» léxandre est connuë. Quant à celle
» de Philippe, j'en crois volontiers
» Démosthene. „ *Le Macédonien, dit-il, se précipite dans la mêlée & en revient couvert de blessures & de gloire.* " Philippe a eu comme
» son fils plusieurs Chevaux tués
» sous lui. Ils ont été tous deux
» deux fois emportés pour morts du
» champ de bataille. Aléxandre à
» la Ville des Oxydraques, les
» échelles ayant manqué sous lui
» se prit au haut du mur, & sauta
» seul dans la Ville ennemie.

„ Philippe au Siége d'une Ville
» de l'Ancienne Thrace, com-
» mandoit en personne un Poste
» sur lequel les Assiégés firent une
» vigoureuse sortie. Il y reçut un
» coup de fléche dans l'œil. Mais
» il continua de combattre, & ne
» souffrit qu'on lui mit le premier
» Appareil, que lorsque les Enne-
» mis eurent été repoussés. Plutar-
» que (quoique prévenu contre
» Philippe) a comparé cette ac-

a celle d'Horatius Coclés

la valeur d'Aléxandre étoit
, sûre de l'ascendant & plus
latante, celle de Philippe étoit
us éclairée, & plus utile à ceux
ui combattoient sous lui. Cette
vertu sublime étoit presque tout
» le mérite d'Aléxandre, & excep-
» té la bataille d'Issus, où il parut
» véritablement Général, par la
» maniere dont il disposa son Ar-
» mée, il ne connoissoit guéres
» d'autre méthode de faire la guer-
» re, que celle de charger à la tête
» de l'élite de ses Troupes; encore
» rougit-il d'avoir profité des défi-
» lés de la Cilicie, & alla-t-il en-
» suite offrir à Darius sa revanche
» au milieu des Plaines d'Arbel-
» les.

„ Philippe au contraire poussa la
» Science de la Guerre aussi loin
» qu'aucun des Généraux Grecs.
» ( M. Olivier auroit ce semble pû
» dire, plus loin ) Polien & Fron-
» tin sont pleins de ses stratagêmes,
» & tous les Tactiques anciens don-

» nent pour modele ses marches, » ses campemens, & ses disposi» tions. „ Notre Historien fait ici le dénombrement des Nations guerrieres, que Philippe eut à combattre, & qu'il dompta. Ce détail seul paroît suffire pour mettre les exploits du Pere au-dessus des victoires brillantes du Fils. Dans les preuves que l'Auteur donne de la Science Militaire de Philippe, il omet ce qu'il dit ailleurs, que ce fut lui qui établit cette célebre Phalange si long-tems invincible, & qui contribua si fort aux triomphes d'Aléxandre.

Il continuë ainsi : " Cette idée » (celle que donne Racine dans » son Aléxandre) de l'expédition » contre les Perses est assez exacte ; » & je ne sçai pourquoi on a voulu » accuser Aléxandre de témérité » pour l'avoir entreprise. M. de S. » Evremont dit, que c'est le même » projet, que si la République de » Raguse où celle de Lucques vou» loit détrôner le Roi de France, » & que César ne l'auroit jamais

»entrepris. Mais il ne fait pas at-
»tention que le projet n'étoit pas à
»beaucoup près aussi singulier ;
»qu'il n'étoit pas d'Aléxandre, mais
»de Philippe ; & qu'ainsi César
»l'auroit entrepris & exécuté.

„ Tous les Générâux Grecs qui
»ont porté la guerre en Perse l'ont
»fait avec succès. Les Campagnes
»de Xenophon & d'Agésilas sont
»une preuve sûre de la supériorité
»des Grecs. ( M. Olivier pouvoit
»dire d'une poignée de Grecs, d'u-
»ne seule Nation Grecque. )

„ Les réflexions que fit Philippe
»sur ces deux expéditions le déter-
»minerent à porter la guerre en
»Perse. Le Contingent de chaque
»Etat de la Grece étoit déja réglé
»& ses Lieutenans commençoient
»d'agir en Asie lorsque la mort le
»surprit. Aléxandre ne fit qu'exé-
»cuter le plan que son pere avoit
»formé, & que Philippe auroit
»pû exécuter lui-même ; par des
»opérations peut-être moins rapi-
»des, mais plus sûres & dont les
»avantages auroient été plus dura-
»bles.

„ Pour ce qui est du mérite de
» l'esprit, Philippe étoit supérieur à
» Aléxandre parce qu'il l'étoit aus-
» si à toute la Grece.... Les Athé-
» niens lui envoyerent une fois dix
» Ambassadeurs, reconnus pour
» l'élite de leurs Orateurs, & de
» leurs Citoyens, Démosthene,
» Eschine &c. Ils étoient obligés
» de concerter entr'eux, non seu-
» lement les propositions qu'ils
» avoient à faire à Philippe, mais
» encore le tour de leur conversa-
» tion, quand il ne s'agissoit que de
» l'entretenir. Démosthene qui par-
» la le premier hésita, s'interrom-
» pit, Philippe fit tout ce qu'il pût
» pour le remettre, le priant de ne
» pas le regarder comme le Peu-
» ple d'Athenes, qu'il falloit ha-
» ranguer; mais de s'entretenir
» avec lui comme avec un particu-
» lier son hôte & son ami. Cette
» politesse acheva de déconcerter
» Démosthene; & Eschine fut obli-
» gé de prendre la parole. Philippe
» lui répondit avec tout l'esprit &
» toute la dignité possible. Enfin

envoya les Ambassadeurs char-
és de lui, après leur avoir fait
gner un Traité dont Athenes
e devoit pas être contente.

„ On ne peut nier qu'Aléxan-
re n'eut de l'esprit.... il con-
oissoit des honneurs d'une autre
pèce que ceux que l'on tire de
a victoire. „ *Je serois, mandoit-il Aristote, aussi jaloux de surpasser autres hommes par le sçavoir que la valeur.* " Aléxandre se pi-
uoit de Médecine, il avoit écrit
ifférentes recettes dont le Re-
ueil s'étoit conservé jusques au
ems de Plutarque; ce ne seroit
as un Ouvrage à opposer à la
Déclaration de Guerre, que pu-
lia Philippe contre les Athé-
iens chef-d'œuvre de l'éloquen-
e politique.

„ Le goût des Lettres étoit plus
ûr & plus heureux dans Philip-
e, il sçavoit mieux le ramener à
a véritable utilité. Les hommes
istingués à qui le Pere & le Fils
nt fait du bien en sont une preu-
e. Aléxandre combla de ses bien-

» faits un Cherilus, toujours ridi-
» cule, même quand on l'admiroit;
» un Anaxarque, Philosophe de
» mauvaise foi, qui lui vendoit des
» louanges mal assaisonnées, qu'A-
» léxandre payoit du revenu des
» Provinces entiéres; un Calisthe-
» ne mauvais Historien. Philippe
» plaça mieux sa faveur & ses bien-
» faits. Platon, Xénocrate, Ari-
» stote, Eschine y eurent part, &
» il ne tint pas à lui qu'on ne pût
» ajoûter à ces noms celui de Dé-
» mosthene.

Les qualités du cœur fournissent à M. Olivier les derniers traits du Parallele de ces deux Princes. Aléxandre, blessé au Siége de Gaza, pour se venger de la blessure & de la longue résistance du brave Gouverneur, lui perce les talons, l'attache à un char & le traîne autour de sa Place. Philippe pardonne généreusement aux Habitans de Méthone, Place à l'attaque de laquelle il avoit perdu l'œil par une Fléche, qui portoit cette inscription. *Aster à Philippe*. Ce Prince voulut connoître le

..., le loua de son adresse; &
... à son Service. Il étoit adoré
... Cour, parce qu'il étoit, dit
...ivier; *l'homme du monde qui*
*... caresser le mérite avec plus de*
*..., & placer le mieux un mot*
*...* Aléxandre, jaloux de la
... de ses Généraux; tua les uns
... propre main, & en traîna
...s par les Cheveux, fit met-
...eu à la Tente des autres, en
...r d'autres ignominieusement.
...itié pour Ephestion loin d'ef-
...u de balancer l'idée de ses
...s ne servit qu'à ajoûter de
...ux traits à son inhumanité.
...calmer la douleur farouche,
... inspira la perte de cet ami,
...assacrer une Nation entiere
...it sans défense.
...xandre & Philippe ont tous
...mé passionnément les louan-
...ais ce sentiment étoit plus
...& plus délicat dans Philippe.
...n mot qui lui rappelloit un
...étoit récompensé comme un
... Aléxandre regardoit com-
... ennemis, tous ceux qui n'é-

toient pas aussi enyvrés de sa gloire qu'il l'étoit lui-même.

C'est sur ces principes que M. Olivier décide avec raison de la supériorité qu'avoit le Pere sur le Fils dans toutes les qualités, qui forment le véritable Héros; & sur les observations diverses que nous venons d'exposer, nous osons décider, que le Public doit la plus sincére reconnoissance au soin qu'a eu l'Editeur des Lettres de Madame de Sévigné de donner au Public de nouvelles preuves de son bon goût, & de son zéle pour la Littérature en faisant voir le jour à un Ouvrage tel que l'Histoire de Philippe, par M. Olivier.

## ARTICLE CX.

*ACTA SANCTORUM Augusti, ex Latinis & Græcis, aliarumque gentium Monumentis, servatâ primi-genuâ veterum Scriptorum phrasi; collecta, digesta, commentariisque & observationibus illustrata à Joanne Pinio, & Gulielmo Cupero, è Societate Jesu Presbyteris Theologis. Tomus IV. quo dies vicesimus primus, vicesimus secundus, vicesimus tertius, & vicesimus quartus continentur. Antuerpiæ, apud Bernardum Albertum Vander Plassche* folio 1739.

CE Volume n'a peut-être pas autant que quelques-uns des précédens, dequoi picquer la curiosité d'un certain nombre de Lecteurs, qui ne cherchent dans un Ouvrage Historique & Critique, que dequoi s'occuper agréablement par de nouvelles découvertes, capables de les intéresser; il en est peu

dependant, où il y ait plus de recherches sçavantes ; car nous n'y avons presque pas trouvé un seul Article, qui ne renferme des discussions sur la Géographie, sur la Chronologie, & sur tous les autres points, qui fournissent matiére à la critique dans un Ouvrage de la nature de celui-ci. Nous nous bornerons à quelques traits, que nous jugerons convenir davantage à ceux, qui parcourent nos Mémoires.

Le Pere Pien, que nous avons jusqu'ici nommé mal-à-propos le Pere Piney, commence ce Volume par l'Histoire du Prophéte Samuel, que le Calandrier de Julien marque au 29. Janvier, dont les Ethiopiens solemnisent la Fête avec beaucoup d'appareil le troisiéme de Juin ; mais que les Martyrologes Grecs & Latins ont de tous tems placé au vingtiéme d'Août. Notre Auteur, sans s'arrêter à ce que les Commentateurs de l'Ecriture ont dit de ce Grand Homme, s'est borné à ce que Salien nous en apprend, en expliquant & en para-

phrasant le Texte Sacré : il parle ensuite de la Translation de son corps à Constantinople par les soins de l'Empereur Arcade, dont la piété en cette occasion échauffa si fort la bile de Vigilantius. Saint Jérôme fit à ce Précurseur des Ennemis du Culte des Saints & de leurs sacrées Reliques, une Réponse digne de son zéle, & qui montre bien que les Successeurs de Vigilantius dans la maniere indigne, dont ils ont par tout traité ces précieux restes de ce que la Religion a jamais eu de respectable, n'ont dans les premiers siécles de l'Eglise d'autre modele, que des Hommes frappés de ses anatêmes. A l'occasion de cette même Translation, il reléve une bévûë bien grossiere de François Quarême, lequel dans son grand Ouvrage sur la Terre Sainte parlant du lieu, où le corps de Samuel avoit long-tems reposé, dit, « ce lieu est présentement privé de ses sacrées Reliques ; car, » comme nous l'apprenons de Saint » Jérôme, dans son Livre contre

» Vigilantius, le sacrilége Empe-
» reur Arcade le fit transporter
» long-tems après de la Judée en
» Thrace. „ Il y a peu d'exemples
d'une méprise pareille ; car pour-
roit-on se méprendre au sens de ces
paroles du Saint Docteur? *Dolet* (*Vigilantius*) *Martyrum Reliquias precioso operiri velamine, & non vel pannis, vel Cilicio colligari, vel projici in sterquilinium, ut solus Vigilantius, ebrius vel dormiens, adoretur. Ergo sacrilegi sumus, quando Apostolorum Basilicas ingredimur? Sacrilegus fuit Constantius Imperator, qui Sanctas Reliquias Andreæ, Lucæ & Timothei transtulit Constantinopolim, apud quas Demones rugiunt, & inhabitatores Vigilantii illorum se sentire præsentiam confitentur? Sacrilegus dicendus est & nunc Augustus Arcadius, qui ossa B. Samuelis longo post tempore de Judæâ transtulit in Thraciam? Omnes Episcopi non solum sacrilegi, sed et fatui judicandi &c.*

Les Hébreux attribuoient à Samuel le Livre des Juges, le pre-

mier des Rois, & celui de Ruht. Quand au Livre des Juges, on ne peut gueres douter, dit le Pere Pien, qu'il ne soit l'Ouvrage du Saint Prophéte: personne n'étoit plus en état de le composer, que celui, qui avoit été en quelque façon le dernier des Juges, & qui avoit vû le commencement de la Monarchie du Peuple de Dieu. Quant aux deux premiers Livres des Rois, il faut s'en tenir sans doute au sentiment de Bellarmin, qui est que Samuel en avoit écrit tout ce qui a précédé sa mort, c'est-à-dire, à-peu-près jusqu'au vingt-cinquiéme Chapitre du premier, où il est parlé de sa mort; & que c'est par extension, qu'on a donné son nom à tout ce Livre & au suivant, parce qu'on l'avoit mis en titre à ce qu'il avoit composé: car de dire, comme quelques-uns, qu'il avoit écrit tout le reste par esprit de Prophétie, cela ne mérite pas d'être réfuté, rien n'étant plus aisé à distinguer dans l'Ecriture, que le style Historique, & le style Prophétique. Pour ce qui est du

Livre de Ruht rien n'empêche de ſuivre le ſentiment de la plûpart des Sçavans, qui l'adjugent à Samuel. L'Egliſe n'a encore rien décidé de bien formel ſur la fameuſe apparition de Samuel à Saül. Le P. Pien croit avec le Pere Calmet, que l'apparition fut réelle, qu'il ne la faut pourtant pas entendre d'une véritable Réſurrection; mais, comme Salien l'explique, en ſuivant ce bel axiome de S. Auguſtin, qu'il faut toujours prendre le ſens de l'Ecriture Sainte, qui ſe préſente naturellement, lorſque rien ne s'y oppoſe; que l'ame de Samuel revêtuë d'un corps tel, qu'en prirent les Anges, qui s'apparurent à Abraham, ſe montra à Saül, ſans que la Pithoniſſe y eût la moindre part, & lui annonça ce qui devoit lui arriver.

Il y a des choſes fort curieuſes dans l'Article de Saint Amadour, (*Amator*) Hermite en Quercy, & que quelques Ecrivains Carmes ont voulu revendiquer à leur Ordre, ſe fondant ſur d'anciennes Traditions,

ique la plus sage & la
e ne peut se dispenser
comme apocriphes. Ces
portent que S. Amadour
vice de la Sainte Vier-
Joseph ; qu'il avoit soin
de faire manger ( *Baju-*
*licius* ) l'Enfant Jesus :
our Femme Sainte Vé-
nie & confidente de la
ieu, par le conseil de la-
leux Epoux passerent
aules avec Saint Mar-
y apporterent le linge
e la Face adorable du
ui se garde aujourd'hui
erre de Rome, & que
sein d'y mener la vie
es du Mont-Carmel, ils
t dans un Désert de l'A-
& y pratiquerent tous
s d'Elie & d'Elisée : que
ms après Véronique fit
à Rome, où elle laissa le
, dont nous venons de
que de retour dans les
e mourut au Territoire
ux. Le Pere Jean-Bap-

tiste de Lezana, Auteur des Annales des Carmes, conjecture même; car où ne porte-t-on point l'esprit conjectural, quand on s'y est une fois livré? Que Sainte Véronique pourroit bien être l'Hémorroïsse, qui fut guérie par Notre-Seigneur, ce qui ne paroît pourtant pas s'accorder beaucoup, suivant le récit, que l'Evangile nous fait de cette guérison, avec cette liaison intime, qu'on suppose avoir été entre la Mére du Sauveur & Sainte Véronique.

Enfin d'autres Auteurs ont avancé que Saint Amadour est le même, que le Publicain Zachée, converti par le Sauveur du Monde, & il est certain que ce sentiment est fondé sur une très-ancienne Tradition, que le Pape Martin V. en fait mention dans un Bref, où il accorde des Indulgences à ceux, qui visiteront la Chapelle *Gloriosæ Genitricis Dei Mariæ Virginis rupis Amatoris Caturcensis Diœcesis*, à quoi il ajoûte, qu'une ancienne Tradition porte qu'elle a été bâtie dès le

nencement de l'Eglise, *per Nos-*
*alvatoris Discipulum Zachæum*
*, nunc Amatorem rupis nuncu-*
*n.* Mais le Pere Cupers, après
ir observé que ces sortes de Tra-
ons, citées avec un correctif
is les Brefs des Papes, n'en re-
ivent pourtant aucune autorité,
ouve très-bien que celle-ci n'a
icun fondement solide.

Au fond, il n'y a rien de certain sur le tems, auquel fleurissoit Saint Amadour : on sçait seulement que son Tombeau a été long-tems le terme d'un fameux Pélerinage, à cause des Miracles, qui s'y opéroient : que Henri II. y alla pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait pendant une Maladie dangereuse : que le jeune Henri, son Fils aîné, ayant pillé l'Eglise de Roquemadour, on appelle ainsi par corruption le lieu, où le Saint est honoré, & dépouillé la Chasse de son corps, fut frappé peu de jours après du Mal, qui l'enleva de ce Monde ; que dans la suite des tems les Calvinistes ayant voulu brûler ce sacré

corps, qui étoit resté entier, & n'en ayant pû venir à bout, ils le couperent par morceaux, en proférant mille blasphêmes, & que c'est apparemment de-là qu'est venu la dispersion de ses Reliques, dont une prrtie considérable est pourtant demeurée dans son Eglise, & dont la Ville de Lucques en Toscane a obtenu une autre.

Quoique dans le titre de ce Volume, il ne soit fait mention que des Peres Pien & Cupers, nous trouvons cependant quelques Articles traités par le Pere Dolmans, que nous avons dit, en parlant du Volume précédent, avoir pris la place du Pere Vander Bosch. Il y en a un entr'autres, qui regarde Saint Auteur, Evêque de Tréves, & qui nous a paru travaillé de maniére à nous faire beaucoup espérer du nouvel Ecrivain. Il s'agit sur-tout de sçavoir s'il y a eu deux Saints Auteurs Evêque de Tréves, comme quelques uns l'ont avancé, ajoûtant que le premier a souffert le Martyre vers la fin du premier siécle;

'il paroît certain qu'il y en
vers le milieu du cinquié-
e, dont plusieurs Martyro-
nt mention, & dont le Cul-
ort ancien. Quant à Saint
r Martyr, le Pere Dol-
ontre très-bien, contre le
almet, qu'on n'a point de
convainquante qu'il n'a
cisté, c'est tout ce qu'on en
re.
même Pere n'a pas moins
aité l'Article de S. Oswin,
Northumberland, & Mar-
commence par une Descrip-
acte du Northumberland,
s le huitiéme siécle étoit di-
deux Royaumes, il nous
l que Saint Oswin regnoit
Peuples appellés *Deïri*, dont
Grégoire Pape, a dit, *bene
de irâ eruti & ad misericor-
Dei vocati.* Il éclaircit fort
généalogie de ce Prince,
différentes éditions de Bede
jetté quelques obscurités;
ce qu'on pourroit trouver
qu'on eût donné le titre de

Martyr à un Saint, dont la mort n'a eu pour motif aucun de ceux, qui font communément les Martyrs, il convient du fait ; mais il ajoûte qu'ayant été engagé dans une guerre juste, & qui n'avoit point d'autre but de sa part, que la tranquilité de ses Etats, & la conservation des biens de ses Sujets, & se voyant en tête une Armée incomparablement plus forte que la sienne, il ne voulut pas exposer ses Troupes à une défaite inévitable, il les licentia, prit le parti de se retirer accompagné d'un seul Soldat, fut trahi par un de ses Serviteurs, sur la fidélité duquel il avoit crû pouvoir compter, & livré à ses Ennemis, qui le massacrerent. Une mort, à laquelle il s'exposa si généreusement pour sauver la vie de ses Sujets, le met dans le cas de plusieurs autres Saints, ausquels l'Eglise a décerné les honneurs du Martyre.

Le célebre Abbé de Clairvaux, Saint Bernard, occupe plus du tiers de ce Volume : mais son Histoire est si connuë, que nous ne croyons

devoir nous y arrêter beaucoup;
tant plus qu'il en a été parlé
au long dans nos Mémoires de
née précédente. On sçait que les
agnols & les Portugais préten-
t que ce Saint Docteur, qui est
nmunément regardé comme le
nier Pere de l'Eglise, étoit issu
la Maison des Ducs de Bour-
ne, laquelle tiroit son origine de
bert Roi de France, par consé-
nt qu'il tenoit à la Maison Roya-
de Portugal, & par les Femmes
outes celles, qui ont regné en Es-
ne depuis l'invasion des Mau-
. Le Pere Pien rejette tout cela,
nme avancé sans preuves : mais
st sans doute bien glorieux pour
Saint, qui n'a jamais eu d'autre
e dans le Monde, que ceux de
oine & d'Abbé, que tant de
es couronnées ayent crû se faire
nneur d'être unies avec lui par
liens du sang.
Peu de gens sçavent peut-être
le lieu, où est présentement
ie l'Abbaye Chef-d'Ordre de
montré a été cédé à Saint Nor-

bert par Saint Bernard. C'eſt cependant ce que le Saint Abbé de Clairvaux dit nettement dans une de ſes Lettres à l'Abbé Hugues, Succeſſeur du Saint Evêque de Magdebourg dans le gouvernement de ſon Ordre. Il eſt vrai, que Barthelemi, Evêque de Laon, donna à Saint Norbert le terrein, où ce Saint plaça ſon premier Monaſtére, après que l'Evêque eut dédommagé les Moines de Saint Vincent, qui en étoient Propriétaires; mais il eſt vrai auſſi, que l'Abbé Hugues s'y trouvant trop à l'étroit, tranſporta ſon Abbaye de l'autre côté de la Montagne, ſur un terrein, qu'un Hermite avoit cédé à Saint Bernard, & dont le Saint avoit fait préſent à Saint Norbert, avec qui il étoit lié d'une très-étroite amitié.

Voici un autre Article, qui regarde un point Hiſtorique, dont l'entiere diſcuſſion eſt renvoyée aſſez loin par le Pere Pien : il s'agit de Saint Félix de Valois, un des Fondateurs de l'Ordre de la Trinité de la Rédemption des Cap-

ı a continué de marquer
Office de ce Saint, qu'il
e la Maison Royale de Va-
c Neveu de Thibaut Comte
ıampagne & de Blois; ce qui
me une contradiction mani-
; le Comte de Thibaut, qui
t sous Louis le Jeune, n'ayant
voir pour Neveu un Prince de
laison de Valois, qui n'a com-
cé que plus d'un siécle après.
utres, pour assûrer au Saint une
ıguste extraction, ou pour aug-
nter le nombre de ceux, qu'a
nnés à l'Eglise la Maison Royale
France, ont prétendu que Fé-
, appellé auparavant Hugues,
oit Fils de Raoul, Comte de Ver-
ındois, & d'une Sœur de Thi-
ut Comte de Champagne. Il n'y
lans ce sentiment aucune con-
diction. Les Comtes de Ver-
ındois possédoient le Valois; ain-
e Fils de Raoul peut fort bien
oir porté le titre de Comte de
alois : d'ailleurs il est certain que
Prince avoit épousé la Sœur de
hibaut, Comte de Champagne,

& qu'il la répudia. S'il en avoit eu un Fils, ce Prince auroit été Neveu de Thibaut ; mais où sont les preuves de ce fait ? Notre Histoire n'en parle point , quoiqu'elle s'étende beaucoup sur le divorce du Comte de Vermandois, & sur les suites qu'il eut.

Voyons si ce qui suit est mieux prouvé : on lit dans une Histoire imprimée depuis peu, à Segorie, & qui traite de l'établissement & des progrès de l'Ordre de la Trinité, que Hugues, autrement nommé Félix de Valois, fut conduit l'année même de sa naissance, par la Princesse sa Mere , Sœur du Comte de Champagne , à Clairvaux, pour y être offert à Dieu , par le Saint Abbé, & recevoir sa bénédiction : mais cet Auteur est venu trop tard, dit le Pere Pien , pour faire une autorité recevable. Une Vie de Saint Félix écrite en Latin par le fameux Pere François Macedo , avoit bien dit à-peu-près la même chose, mais sans en apporter aucune preuve, non plus

…r, qui ont avancé que Saint
…ta de lui-même à Clairvaux,
…r sous la discipline de Saint
…l.
…e Auteur examine dans le
…phe suivant si le Saint Ab-
Auteur des Régles, que
…cile de Troyes, assemblé
…8. donna au Templiers, &
…ut qu'elles ne sont pas de
…nt au voyage de Saint Ber-
…n Espagne, quoiqu'appuyé
…orité de Mariana, il est ici
…ar des témoignages, qui ne
plus aucun doute. Le Pere
…marque que Mariana est
…ans cette erreur, pour avoir
…l le sens d'une Lettre du
…bbé à Pierre le Vénérable,
…venoit d'Espagne : c'est la
…uitiéme de l'édition du Pere
…on.
…era sur tout fort content de
…e, où le Pere Pien examine
…acles de S. Bernard. Que
… en ait opéré un très-grand
…, c'est ce qu'on ne peut rai-
…ement révoquer en doute,

pour peu qu'on ait seulement parcouru l'Histoire de France & celle de l'Eglise ; mais les réputations les mieux établies, sur-tout en ce genre, sont aussi les plus sujettes à l'exaggération,& il ne faut pas s'étonner, si on attribuë à un Thaumaturge de faux Miracles, qu'on espére de faire passer à la faveur des véritables, ou qu'on saisit sans preuves sur le préjugé que ceux-ci ont établi ; cela n'est-il pas arrivé à S. Paul, comme le remarque Saint Jérôme ? Il y en a effectivement qu'on attribuë à Saint Bernard, dont les uns sont absolument dénués de preuves, & les autres n'en ont pas de convainquantes. Le P. Pien donne sur cela des régles fort sages, & après avoir exposé le pour & le contre sur certains Miracles, qui ont pour eux une possession de plusieurs siécles, il laisse à chacun la liberté de prendre le parti qu'il voudra.

Au reste ce n'est que d'après les Souverains Pontifes, les Conciles, & les plus Sçavans Hommes de

es fiécles, que notre Au-
:epréſente Saint Bernard
ı des plus éclairés Doc-
'Egliſe, qui avoit puiſé à
Saint Eſprit une Théo-
lime, une Morale pure,
ıigence parfaite des Livres
'n ſera toujours étonné qu'a-
infirmités continuelles &
ıpations, qui auroient rem-
e la plus longue, & ruiné
la plus robuſte, il ait trou-
:z de tems & aſſez de force
ɔſſéder, comme il faiſoit, tous
res, & tout ce qui compoſe
ence Eccléſiaſtique. Il ne faut
pas être ſurpris, ſi les Héré-
ı des derniers ſiécles l'ont
d'une maniere ſi indigne; le
ſt que des Catholiques mê-
par cet eſprit de tolérance,
ıit depuis quelque-tems de ſi
es progrès, ou par d'autres rai-
qui ne ſont pas d'une moins
ɜureuſe conſéquence, ont pris
ton. Enfin on trouvera dans
ırticle tous les éclairciſſemens,
ı peut ſouhaitter pour l'Hiſ-

toire de cet Homme fameux, qui a fait dans l'Eglise & dans l'Etat la plus grande figure, qu'aucun Particulier ait jamais faite depuis e tems des Apôtres.

Plusieurs Auteurs ont confondu Saint Julien, Evêque en Languedoc, dont parle du Saussaye, avec Saint Julien premier Evêque de Bearn: le Pere Pien, après avoir examiné la chose avec attention, s'est enfin convaincu qu'il falloit distinguer ces deux Saints. Il n'a pourtant pû percer tout-à-fait les ténébres, où leur mémoire est demeurée ensevelie; tout ce qu'il a pû découvrir du dernier, à l'aide de l'Histoire de Bearn par M. de Marca, & des Auteurs de la *Gallia Christiana*, c'est qu'on peut juger de l'antiquité du Culte de ce Saint par une ancienne Eglise bâtie en son honneur; qu'étant Diâcre de l'Eglise de Tréves, Léonce, son Evêque, lequel étoit né en Aquitaine, l'envoya prêcher la Foi dans le Bearn, ce qu'il fit avec succès; que le droit, qu'avoit Léonce, d'or-

des Evêques dans toutes les
, étoit fondé sur ce que
en étoit alors la Métropole,
qu'elle étoit la résidence du
du Prétoire; & que Saint
se, lui donne cette qualité;
nt Julien vivoit au cinquié-
le, mais qu'on ne sçait pas
le tems de sa mort, & qu'il
ncore Evêque du Bearn,
les Vendales ayant pris &
Ville de Tréves, se répan-
dans les Gaules, & péné-
jusqu'aux extrêmités de la
populanie; que le Bearn
as plus épargné que les au-
ntons de ces malheureuses
es; que sa Capitale ayant
iée par les Normands, le
Bearn, qu'elle portoit, &
écrit fort diversement par
ciens Auteurs, passa à la
e; que la nouvelle Capitale
mmée Lescar, (*Lascuris* ou
*i*) parce que, selon M. de
une petite Riviere & plu-
ontaines y font quantité de
, qu'on appelle dans le Pays

*las escurres* : en quoi Joseph Scaliger s'est trompé, ayant soûtenu que Ortez a succedé à l'ancienne Ville de Bearn ; ce qui est d'autant moins vrai, qu'Ortez, qui a longtems appartenu aux Vicomtes d'Aqs, est encore du Diocèse de cette Ville & que le corps de S. Galactore, Evêque de Bearn au commencement du sixiéme siécle, a toujours été à Lescar, jusqu'à ce que les Calvinistes l'ayent brûlé.

Deux Saints célébres, l'un en Espagne, & l'autre en Italie ; que la lecture des Ouvrages de Saint Bernard ont sanctifiés, & que leur dévotion envers ce Saint ont engagés à prendre son nom, en ont augmenté le lustre, en le multipliant dans les Fastes de l'Eglise, qui en fait une honorable mention le 21. Août. Nous nous y arrêterons un peu davantage, parce qu'ils sont peu connus en France, quoique l'un d'eux soit le Pere d'une Congrégation assez étenduë, & dont il est assez étonnant que nos Dictionnaires Historiques ne parlent point, non plus que de son Fondateur.

Le premier est Saint Bernard d'Alzire, Moine de Citeaux, & martyrisé dans le douziéme siécle. Il étoit Fils d'Almansor, Seigneur de Pintarrafès, & de Carlete, Vassal de Zaen, Roi de Valence ; l'Histoire lui donne le titre de *Regulus*, & quelquefois même celui de Roi, suivant la coutume des Maures. Le Fils aîné d'Almansor portoit le même nom que son Pere, & lui succeda ; le cadet avoit été nommé Amet, & il se distingua par son mérite, & par les grands services, qu'il rendit à Zaen, à la Cour duquel il avoit été élevé. L'occasion, qui d'un Seigneur Maure fit un Moine, un Saint, & un Martyr, est assez singuliere. Il s'étoit mis en chemin pour aller à Barcelonne traiter d'un échange de Prisonniers, & au sortir de Lerida, il s'engagea dans un Bois, & y fut surpris de la nuit ; obligé de s'arrêter pour prendre un peu de repos, il commençoit à s'assoupir, lorsqu'il entendit chanter d'une maniere, qui lui étoit fort nouvelle ; c'étoit

des Moines de Poplet, ou *Popledo*, qui chantoient Matines. Cela dura trois heures, & Amet y prit tant de plaisir, qu'il en oublia le sommeil. Le jour venu, il voulut sçavoir d'où venoient ces voix, qui l'avoient tant charmé, & se trouva bien-tôt à la vûë du Monastere. La curiosité le porta à y entrer, mais le Portier fut effrayé de voir à la Porte de la Maison un Seigneur Maure, accompagné d'une suite nombreuse. Amet le rassûra, mais avant que d'introduire ces inconnus dans le Monastere, le Portier en alla demander la permission à l'Abbé, qui l'accorda sans peine. Amet fut conduit par-tout, & la grace commençant à agir dans son cœur, il résolut de passer quelques-tems dans cette sainte Maison.

Il en obtint sans peine l'agrément de l'Abbé, & sur le champ il renvoya tous ceux, qui l'accompagnoient, à Lerida, en leur disant, qu'il les rappelleroit, quand il seroit tems de continuer leur voyage. Il ne s'étoit encore ouvert à per-

sonne sur ce qui se passoit dans son cœur ; enfin aprés quelques jours de conversation avec l'Abbé & les Religieux, aprés s'être souvent retiré à l'écart pour réflechir sur le changement, qui s'étoit fait en lui-même, il demanda le Baptême : on l'instruisit & on le baptisa, & pour ne rien garder du vieil Homme, en se revêtant du nouveau, il changea son nom d'Amet, en celui de Bernard, qu'il choisit, parce qu'ayant lû la Vie du S. Abbé de Clairvaux, tandis qu'on l'instruisoit, il avoit conçu pour ce Saint une vénération profonde. Comme il ne connoissoit le Christianisme que par ceux, qui en pratiquoient toute la perfection, sa vocation à la Vie Religieuse fut une suite comme naturelle de la grace, qui venoit de le faire par le Baptême Enfant adoptif de Dieu : il demanda avec les plus grandes instances d'être admis parmi ces Saints Solitaires, dont les discours & les exemples lui avoient ouvert les yeux sur la Loy de Mahomet. On ne put lui refuser

cette faveur, & il devint en très-peu de tems le modele des autres. Il mérita même que Dieu fit un Miracle pour justifier son innocence dans une occasion, où sa charité envers les Pauvres l'avoit fait soupçonner de dissiper les biens du Monastére, dont il étoit Celérier.

Après avoir long-tems exercé cet Office, il en fut déchargé à raison de son âge & de ses infirmités. Alors le zéle du salut des ames le porta à vouloir faire part à ses Proches du bienfait inestimable, dont il jouissoit. Une Sœur de sa Mere demeuroit à Lerida ; il commença par elle : il en fut d'abord assez mal reçu, mais il ne se rebuta point; Dieu bénit sa persévérence, il gagna sa Tante à Jesus-Christ, & il en fit une Sainte. Il entreprit ensuite son Frere & ses deux Sœurs : Almansor, qu'il alla trouver à Carlete, lui fit l'accueil le plus favorable, parce qu'il crut qu'il n'étoit venu que pour renoncer au Christianisme ; mais il n'eut pas plûtôt sçû de lui-même son véritable des-

ſein, qu'il entra en fureur: il eut dès-lors ſacrifié ſon Frere à ſon zéle pour Mahomet, ſi Zaïde, & Zoraïde, ſes Sœurs, n'en euſſent modéré le premieres ſaillies. Elles ſe chargerent de regagner Bernard au Mahométhiſme, mais il les gagna elles-mêmes à Jeſus-Chriſt, les baptiſa & donna à l'une, le nom de Marie & à l'autre, celui de Grace.

Almanſor ignora quelque tems la converſion de ſes Sœurs, qui en profiterent pour lui perſuader de renvoyer Bernard à ſon Monaſtere, puiſqu'il n'y avoit plus lieu d'eſperer de le réduire à ſes volontés. Le Saint Religieux partit en effet, & ſes deux Sœurs, ſelon qu'elles en étoient convenuës avec lui, le ſuivirent au bout de quelques jours, accompagnées d'un petit nombre de Domeſtiques fideles. Elles étoient déja arrivées au lieu du rendez-vous, que Bernard leur avoit marqué, lorſqu'Almanſor, qui avoit appris leur fuite, parut à la vûë de ſon Frere. Ce Seigneur diſſimula une partie de la rage, qui le

possedoit, & après quelques reproches moderés, il promit, pour engager Bernard à lui faire voir ses Sœurs, qui avoient eu le tems de se cacher dans l'épaisseur du Bois, de leur laisser une liberté entiere de suivre le parti qu'elles voudroient ; mais dès que ces Saintes Filles se furent montrées, il changea de ton ; il déclara à son Frere qu'il falloit, ou abjurer le Christianisme, ou mourir. Bernard ne balança point, & aussi-tôt un Soldat l'ayant attaché à un arbre par l'ordre d'Almansor, lui perça la tête d'un gros cloud. Le barbare s'adressa ensuite à ses Sœurs, qu'il avoit renduës spectatrices de cette sanglante Tragédie ; n'oublia pour les réduire, ni les promesses les plus flateuses, ni les caresses les plus séduisantes, ni les plus terribles menaces ; enfin voyant qu'il perdoit son tems, il les fit égorger au même lieu, où il venoit de sacrifier son Frere, & laissa ces sacrés corps sans sépulture : mais un de ses Serviteurs s'étant écarté, sans qu'il s'en ap-

perçût, les couvrit d'un peu de terre.

On fut assez long-tems sans sçavoir où ils reposoient : enfin ce lieu, qui est près d'Alzire, d'où est venu à Saint Bernard le surnom d'Alzire, fut manifesté par Miracle à Jacques premier Roi d'Arragon, qu'on sçait être mort lui-même Moine de Citaux, & ce Prince leur fit élever un Tombeau de marbre, & bâtir une Chapelle en leur honneur. On trouve ici de quelle maniere le Culte de ces trois Martyrs s'établit dans l'Eglise, les Miracles operés par leur intercession, & les différentes Translations de leurs sacrés Reliques. On ne convient pas de l'année de leur mort ; mais il y a bien de l'apparence, selon le Pere Pien, qu'elle arriva en 1180.

L'autre Saint de même nom, dont nous avons promis de parler, est le Bienheureux Bernard Tolomei, Fondateur de la Congrégation des Olivetains, dans le quatorziéme siécle, dont le Martyrologe Ro-

main fait mention au vingt-uniéme d'Août. Le P. Cupers, d'après avoir recueilli avec soin tout ce qu'il a trouvé de plus certain dans les Histoires imprimées de ce Saint, s'est particuliérement attaché à une Vie manuscrite, dont l'Auteur n'est pas connu, & qui lui a paru digne de voir le jour : il l'a donc fait imprimer toute entiere, & y a joint des remarques.

Jean Tolomei, que sa dévotion envers le Saint Abbé de Clairvaux porta dans la suite à changer son nom, pour prendre celui de Bernard, étoit Fils de Mino Tolomei & de Fulvia Tancrede, tous deux d'une très-ancienne Noblesse : il naquit à Sienne en 1272. & fut regardé comme un don du Ciel, parce que ses Parens avoient passé plusieurs années dans le Mariage, sans avoir d'Enfans, & avoient fait voeu de consacrer le premier, qui leur naîtroit, au service de la Sainte Vierge. Au sortir de l'enfance, il fut confié aux soins du P. Christophe Tolomei, Dominiquain, son

Parent, qui le forma très-bien à la piété & aux Sciences propres de son âge, & auroit procuré en sa personne un sujet précieux à son Ordre, si le Pere de ce jeune Homme, qui ne se souvenoit plus des engagemens, qu'il avoit pris à son sujet avec la Mere de Dieu, ne s'y fût opposé, & ne l'eût rappellé chez lui.

Bernard vécut dans la Maison Paternelle, comme il avoit fait dans le Cloître, & il s'y appliqua aux Etudes de Philosophie, de Mathématiques, & du Droit. Il ne négligea pas même la Théologie; mais le soin de se sanctifier l'occupoit principalement, lorsque son Pere, qui en vouloit faire un Homme de Guerre, le mit au service de l'Empereur Rodolphe. Sa vertu ne se soûtint pas dans la licence des Armes, il commença par négliger ses Exercices ordinaires de Piété, & tomba même dans le désordre; mais il s'en releva bien-tôt, & quitta le Service. De retour dans sa Patrie, il y mena une vie, qui au-

avec un éclat, qui n'avoit p
core eu d'égal, mais il n
jusqu'au bout à l'épreuve d
nité ; il s'y livra même jus
priser les autres. Dieu ne
pourtant pas s'égarer long-te
la voye de son cœur. Dans
casion d'éclat, où il se pr
de faire briller son esprit,
tout-à-coup la vûë, & se so
qu'il avoit été consacré à l
des Anges, avant que de
il promit de quitter le Mo
d'accomplir le vœu de ses
s'il recouvroit l'usage de se

Il n'eut pas plûtôt pris ce
gement avec le Ciel, qu'il se
l'obligation d'y satisfaire.

iquoient, leur attira d'illustres
mpagnons ; mais Bernard y es-
des assauts de toutes les sortes.
jour de Pâques, sous prétexte
e regaler, on lui envoya des
ides & du vin empoisonné, mais
onnut par une inspiration subite
iége, qu'on lui tendoit. On pré-
d que ce présent fatal venoit de
part de quelques Partisans des
uelphes, qui vouloient se défaire
un Homme, qui failoit trop d'hon-
ur aux Gibelins : car les Tolo-
eis avoient toujours été Partisans
clarés de ces derniers.

Il fut ensuite accusé d'Hérésie
uprès de Jean XXII. qui recon-
ut bien-tôt son innocence & man-
a à l'Evêque d'Arezzo, dans le
Diocèse duquel étoient ces pieux
olitaires, de les protéger & d'en
rendre soin ; mais il leur ordonna
n même-tems de choisir une Re-
le, & de vivre en Communauté.
L'Evêque, à qui le Pape avoit
ussi envoyé ses instructions sur ce-
a, leur donna la Regle de Saint
Benoît, avec un habit blanc, &

voulut que leur Congrégation prît le nom de Sainte Marie-du-Mont-Olivet. L'Auteur Anonyme ajoûte que tout cela se fit en conséquence d'un ordre, que la Mere de Dieu en avoit donné à ce Prélat. Quoiqu'il en soit, la nouvelle Congrégation fut confirmée & mise sous la protection du Saint Siége par une Bulle de Jean XXII. en 1329. & obtint dans sa suite de grands Privileges. L'Evêque d'Arezzo revêtit lui-même de l'Habit de Religieux le Fondateur & ses deux premiers Compagnons, & leur céda le Domaine de leur Solitude, qu'on nommoit alors les Rochers d'Accone, & qui fut nommé alors *le Mont-Olivet*. Il est situé dans le district de la Paroisse de Sans-Angelo de Luco, dans la Comté de Sienne, & dépend du Diocèse de Pienza, depuis que Pie II. a érigé cette petite Ville, où il étoit né, en Evêché.

Bernard voulut être simple Particulier dans son Monastere, & Patritio en fut le premier Abbé. Il y mourut

au bout d'un an, & Picco-
.i lui succeda : ce second Abbé
.éral laissa aussi la place vacante
:s l'avoir occupée un an, & eut
r successeur Simon de Thure,
ı eut le même sort que ses deux
:édécesseurs; enfin le Bienheureux
Bernard ne put se défendre d'accepter une Charge, devenuë funeste aux trois premiers, qui l'avoient remplie, & il mourut à Sienne en 1348. en servant ses Religieux, qui étoient attaqués de la Peste.

Il y a des Religieuses, qui suivent la Regle des Olivetains, mais le Pere Cupers n'a pû découvrir en quel tems elles furent instituées : ce qui est certain, c'est que le Pere Lancelotti, Auteur de l'Histoire de cette Congrégation, nous apprend qu'en 1359. le Bienheureux Jourdain, qui étoit Abbé-Général, bâtit à Padouë deux Monasteres, l'un pour les Religieux, & l'autre pour les Religieuses. L'Eglise des Olivetains de Rome est dédiée à Dieu sous le nom de Sainte Françoise Romaine, dont elle possede le

çorps, & toutes les Dames, q
suivent la Regle de cette Sainte,
ont aussi leur sépulture.

Saint Symphorien est un des pl
illustres Martyrs des Gaules. Do
Ruinart nous en a donné les Acte
& M. de Tillemont a eu quelq
difficulté à les admettre tels, que
Sçavant Bénédictin les a imprim
Le Pere Cupers convient avec l
qu'ils ont été composés 300. a
après la mort du Saint, & q
l'Auteur y a inseré des choses, q
ne plairont pas aux meilleurs Cr
tiques: à cela près, il les juge vér
tables. Pour ce qui est du tems
ce Martyre, il convient avec l
plus Sçavans Modernes qu'il arr
va sous l'Empire de Marc-Aurel
& non pas sous Aurelien, comm
l'a crû Baronius. M. Tillemon
qui est lui-même dans ce sentimen
prétend qu'un Edit de l'Empereu
qu'on trouve cité dans les Actes
ne peut-être de Marc-Aurele, q
n'en a point fait, dit-il, de gén
ral contre les Chrétiens: mais
P. Cupers lui oppose 1°. L'Ap

logie présentée à ce Prince par Meliton, où il le supplie de suprimer un Edit, qu'il avoit porté contre la Religion Chrétienne. 2. Les Actes de S. Justin Martyr, que M. de Tillemont convient avoir souffert sous le même Empereur, & qu'il reconnoît pour sincéres : or il est fait plus d'une fois mention dans ces Actes d'un Edit de Marc-Aurele.

Enfin en rendant compte du troisiéme Volume des Actes des Saints du mois d'Août, nous avons dit, que le même Pere Cupers, remettoit à celui-ci d'éclaircir l'Histoire de S. Hippolyte, Evêque de Porto, & Martyr, qu'on a souvent confondu avec d'autres Saints du même nom. Il a tenu parole. M. de Tillemont a prétendu que Baronius s'étoit trompé, en marquant ce Saint au 22. Août & qu'il le falloit placer au 29. ou au 30. de Janvier, comme on fait les Grecs : à cela notre Auteur répond 1°. Qu'il y a plus d'un exemple qu'un même Saint soit marqué à des jours différens dans les Martyrologes des

Grecs & des Latins. 2°. Que le Saint Hippolyte des Grecs n'étoit point Evêque; mais simple Prêtre d'Antioche, & qu'il adhéra quelques-tems au Schisme des Novatiens, ce qui ne peut convenir à Saint Hyppolite de Porto, que Saint Jérôme appelle Evêque, Docteur, & Martyr.

D'ailleurs le Ménologe Basilien place au 29. de Janvier un Saint Hyppolite Pape, c'est-à-dire, Evêque, que d'autres Martyrologes Grecs rejettent au 30. du même mois, & tout ce qu'ils en disent, aussi bien que les Ethiopiens, les Cophtes & les Russiens, convient parfaitement à l'Evêque de Porto, & ne peut même convenir à aucun autre. La plûpart le qualifient d'Evêque Romain, & plusieurs autres Martyrologes, qui en parlent au vingt-deuxiéme d'Août, disent qu'il souffrit à Rome, ou au Port de Rome. Le Pere Cupers convient que ses Actes ont été alterés. Pour ce qui est de la datte de son Martyre, les uns la mettent sous Alé-

xandre, d'autres sous Maximien, son successeur; notre Auteur panche assez à le reculer, comme font quelques-uns, jusqu'à la persécution de Dece.

Il n'est pas moins difficile de fixer le Siége de son Episcopat; Eusebe & Saint Jérôme ont déclaré qu'ils ne le sçavoient pas, l'Auteur des deux Natures le fait Evêque de la Métropole, & non pas Métropolitain d'Arabie, comme l'a crû M. de Tillemont, pour avoir voulu corriger ces paroles de Gelase, *Arabum Metropolis*, en celles-ci *Arabum Metropolitani*; mais le Pere Cupers prétend que *Metropolis* est dans Gelase au génitif: il le prouve parce que quelques Auteurs ont assûré qu'il y avoit en Arabie un Evêque *Adonensis* ou *Portuensis*. En effet il y a deux Villes en Arabie, qui portent le nom d'Aden, ou Adana; l'une dans les Terres, & l'autre, qui a été un Port célebre. Le docte Assemani, au troisiéme Tome de sa Bibliothéque Orientale Chapitre I. ajoûte dans une Note

*Hyppolitus, Portus Romani, non ad Ostia Tyberina, sed celebris in Arabiâ hoc ce nomine emporii : Episcopus;* *ut Stephanus.* le Moine, *conjicit ; Abulidum Romæ Episcopum vocant recentiores Christiani Arabes : claruit circa annum* 220.

Mais si Saint Hyppolyte étoit Evêque d'une Ville si célebre, comment Eusebe & Saint Jérôme ont-ils pû l'ignorer? Il est certain d'ailleurs qu'ils parlent de ce Saint comme d'un Evêque Romain : quelques-uns même le nomment Archevêque de Rome ; ce que le Pere Combefis explique d'un Evêque Suffragant du Siége de Rome : mais sa maniere de s'expliquer paroît un peu embarrassée au Pere Cupers. L'Auteur des Amenitez de la Critique, imprimées à Paris en 1717. & le Pere Mabillon prouvent par plusieurs exemples que le titre d'Evêque de Rome se donnoit souvent aux Suffragans immédiats du Pape, & il est encore certain que le torrent des Auteurs, qui ont parlé de Saint Hyppolite, l

mettent au rang des Evêques de l'Eglise Latine : M. Ducange ne croyoit pas qu'on pût révoquer en doute qu'il l'ait été, mais il le confond mal-à-propos avec un autre Saint du même nom, qui fut rélégué en Sardaigne avec le Pape S. Pontien, & que le Martyrologe Romain qualifie de simple Prêtre.

Enfin Baronius & Ughelli, Auteur de l'*Italia Sacra*, prétendent que Saint Hyppolite fut d'abord Evêque en Arabie, qu'étant venu à Rome vers l'an 229. le Pape Saint Calliste le reçut avec beaucoup d'honneur, & pour le retenir auprès de lui, le fit Evêque de Porto. Ce sentiment, auquel M. de Tillemont oppose encore l'ignorance peu vrai semblable de Saint Jérôme, ne paroît pourtant pas si mal fondé au Pere Cupers, qui le fortifie même de quelques conjectures, que voici. 1°. Les anciens Martyrologes disent unanimement, que ce Saint fut Martyrisé à Porto le 22. ou le 23. d'Août. 2o. Eusebe & tous les Anciens Ecrivains Ecclésiastiques lui

donnent la qualité d'Evêque. 30. Saint Jérôme assûre que ce Saint Docteur prononçant dans son Eglise une Homélie *de Laude Domini salvatoris*, dit qu'il parloit devant Origene ; or il est certain qu'Origene fut appellé en Arabie en 217.

Nous suivrions bien volontiers le même Pere Cupers dans les éclaircissemens, qu'il nous donne sur le célebre Sidoine Apollinaire, dont le Martyrologe Romain fait mention au vingt-troisiéme d'Août : Dans une Dissertation Critique sur Saint Loup Martyr, que le même Martyrologe place au même jour, & dit avoir été Esclave, que le P. Papebrook qualifie Evêque, que d'autres rangent parmi les Ecrivains Ecclésiastiques, que les Espagnols revandiquent sans aucun fondement, & dont notre Auteur fait voir qu'on ne connoît bien ni l'état, ni le tems de sa mort, & à qui au milieu de tant de contradictions, on ne peut assûrer que sa qualité de Martyr, que toutes les Eglises s'accordent à lui donner :

Dans toutes les particularités, qu'il nous apprend de Saint Philippe Beniti, Général des Servites, que son grand mérite & sa sainteté éminente firent proposer pour remplir le premier Siége du monde Chrétien, & que son humilité porta à fuir dans la solitude, dans la crainte d'être élevé à cette dignité suprême: mais chacun de ces articles, aussi bien que celui de Saint Ouen Evêque de Rouen, qui est du même Auteur, demanderoient un Extrait particulier.

Le P. Papebroëck traittant au 28. de Mai de Saint Eutychius ou Euthiche, Evêque de Melitine en Arménie, n'ose trop assûrer qu'il ne faut pas confondre ce Saint avec un autre Martyr du même nom, Disciple de Saint Jean l'Evangéliste, dont l'Eglise fait mention au 24. d'Août. Le Pere Cupers examine de nouveau ce point de critique, le met dans tout son jour, & conclut à-peu-près comme avoit fait son illustre Confrére, en distinguant ces deux Saints; mais pres-

que avec la même incertitu
quoiqu'il fortifie ce sentiment
quelques preuves nouvelles, aus
les il nous paroît difficile de
opposer de solide. Il appuye sur
sur la différence du genre du M
tyre, & sur ce que le Saint Eu
chius du mois d'Août n'est
part nommé Evêque. Il exa
ensuite si ce Saint Martyr
jeune Homme nommé Euthic
dont il est dit au Chapitre XX
Actes des Apôtres, que s'étant
en tombant d'un troisiéme éta
fut ressuscité par Saint Paul
Sçavant Jésuite Raderus d
l'affirmative comme une simple
jecture ; mais Jean Tamayo-
zar, sur l'autorité de son prét
Flavius Dexter, & d'autres
teurs aussi fabuleux que celu
ne balance pas à l'assûrer, & à
qu'il souffrit le Martyre en

semblable qu'Euthychius, que le Monologue Basilien & les Menées des Grecs font natif de Sebaste en Arménie soit venu à Troade pour entendre disputer Saint Paul. Mais pourquoi donc l'a-t-il intitulé Disciple de Saint Paul ? le Martyrologe Romain ne lui donnant que la qualité de Disciple de S. Jean l'Evangéliste.

## ARTICLE CXII.

ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ.

*ORIGENIS OPERA omnia quæ Græcè vel Latinè tantum extant, & ejus nomine circumferuntur, ex variis Editionibus & Codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis collecta, recensita, Latinè versa, atque Annotationibus illustrata, cum copiosis Indicibus, vitâ Autoris, & multis Dissertationibus. Opera & Studio Domni Caroli de la Ruë, Presbyteri & Mo-*

*nachi Benedictini è Congregatione S. Mauri.* *Trois volumes* in-fol. *Tom. I. M D CC XXXIII. pages* 979. *Tom. II. M D CC XXXIII. pag.* 934. *Tom. III. M D CC XL. pag.* 1039.

O*Rigene* souhaita que ses Ouvrages fussent donnés au Public par des mains désintéressées & fideles. Cette justice qu'il n'obtint pas toujours de son siécle, on la lui rend aujourd'hui toute entiére. Le Révérend Pere *de la Ruë*, Auteur de l'édition que nous annonçons, n'a rien épargné pour la rendre complette, exacte, judicieuse, exempte de toute partialité. Après les Hexaples donnés en 1712. par le Pere *de Montfaucon*, de la même Congrégation, il étoit naturel de penser à réunir tout ce qui nous reste d'*Origene*. En 1668. M. *Huet* n'avoit imprimé qu'une partie des Commentaires sur l'Ecriture : le Sçavant Prélat n'avoit touché ni au Traité des Principes, ni à l'excellente Apologie de la Religion

Chrétienne contre *Celse*, ni au Livre de la Priere, ni à plusieurs autres Ouvrages dignes d'*Origene*, & tous sortis incontestablement de sa plume. Ces morceaux détachés, & imprimés en divers tems, sous des yeux quelquefois peu attentifs, n'étoient ni uniformes, ni exacts: les Traductions Latines, tantôt négligées, tantôt barbares: les Notes, ou superficielles, ou inutiles. Enfin le Pere *de la Ruë* a tout rassemblé, tout rectifié, tout exécuté, selon les vûës de l'Assemblée du Clergé de 1636. qui demandoit avec tant d'empressement un *Origene* entier. Nous allons rendre un compte fidele des trois premiers volumes qui paroissent, & qui ne seront suivis que d'un quatriéme, quoique dans la Préface on en promette cinq. La suite de l'impression a fait voir que tout Origene pouvoit être renfermé en quatre volumes *in-folio*.

D'abord l'Epître Dédicatoire est adressée à Clément XII. alors assis sur la Chaire de Saint Pierre. L'E-

diteur louë les vertus Politiques
Ecclésiastiques de ce Pontife, 
témoigne en son nom, & au n
de toute la Congrégation de Sa
*Maur* un attachement inviola
au S. Siége.

Ensuite commence la Préface
premier Tome. Elle annonce
l'ordonnance de l'édition, & 
les Ouvrages compris dans ce 
mier volume. L'ordonnance de
dition se réunit aux trois Arti
suivantes. 1°. Le Pere *de la R*
propose d'adopter dans son der
Tome les *Origeniana* de M. *H*
en se réservant la liberté des N
critiques, quand il pensera au
ment que le Prélat. Ces *Origen*
sont des Notes fort amples su
Vie, & sur la Doctrine d'*Origene*
Notre Editeur met à la tête de
que Traité d'*Origene* un Avert
ment où il prévient le Lecteur

le jugement qu'en ont porté les anciens Auteurs Ecclésiastiques, les éditions qu'on en a faites, les endroits d'où l'on a tiré les fragmens qui nous en restent &c. .... 3°. Il ajoûte à l'Ouvrage même des Notes de toute espéce. Les unes annoncent l'Auteur de la Tradition Latine, quand il n'est pas connu d'ailleurs, les autres indiquent les Manuscrits qu'on a consultés & les variantes qu'on a remarquées. Celles-ci sont pour éclaircir le texte, la Chronologie ou l'Histoire. Celles-là rapprochent les Passages des Peres qui ont parlé de la même chose, ou renvoyent à d'autres endroits où Origene traite le même point; tantôt ces Notes sont de l'Editeur même, tantôt de ceux qui ont travaillé avant lui sur Origene comme Spencer, Heschel, Vestein, M. Huet, le Pere Guiet Jésuite, M. Bohereau &c. Par ce détail on peut juger de l'exactitude & des soins du sçavant Bénédictin.

Pour donner présentement une idée du premier Tome le Pere de

la Ruë parcourt dans sa Préface tous les Ouvrages qu'il contient. Les plus considérables sont la Réponse à Jule Africain sur l'Histoire de Susanne, le Traité des Principes, le Livre de la Priere, l'Exhortation au Martyre, les huit Livres contre Celse. On y trouve aussi en Grec & en Latin deux Ecrits faussement attribuez à Origene, l'un intitulé *Dialogue de la vraye Foi en Dieu*, traduit par Joachim de Pérone, l'autre *des Opinions des Philosophes*, copié de l'édition de Vossius. Le Traité des Principes, comme on sçait, n'est qu'en Latin de la Traduction de Rufin. Cependant on en conserve ici quelques morceaux écrits en Grec, ou traduits par Saint Jérôme, afin qu'on puisse s'assurer si la traduction de Rufin est fidéle. Le Public apprendra aussi avec plaisir, que la Traduction Latine du Livre de la Priere, & de l'Exhortation au Martyre est de M. l'Abbé Fleury, & que celle de l'Apologie contre Celse est du Pere Vincent Thuillier ami

de l'Editeur. Ce dernier Ouvrage en particulier méritoit un Traducteur tout autre que Sigismond Gelenius. Avec cela on peut assûrer qu'une Traduction quelque excellente qu'elle soit fera toujours tort au texte original. Les Livres contre Celse sont un chef-d'œuvre, il faut les lire dans leur source, mais pour cela, il faut oser sçavoir du Grec ce qui dans notre siécle peut passer pour un acte de bravoure.

Sur la fin de la Préface on trouve les noms de tous ceux qui ont aidé ou protegé l'Editeur dans son travail. Là sont cités avec honneur M. de Coislin alors Evêque de Metz, M. l'Abbé Bignon, M. de Seignelay, Messieurs de Targnies, Salier, Millet, Battier & Vesthein de Bâle, les Supérieurs & Procureurs Généraux de la Congrégation de Saint Maur, le Pere de Montfaucon & quelques autres.

Le second Tome contient ce qui reste des Commentaires d'Origene sur les cinq Livres de Moïse, sur Josué, les Juges, Ruth, les Rois,

Job & les Pseaumes : ce que nous n'avons point en Grec ; mais seulement de la Traduction de Rufin, le Pere de la Ruë l'a confronté avec les anciens Manuscrits. Pour les petits fragmens Grecs, il a ramassé tous ceux qu'on prouve être certainement d'Origene, ou qu'on ne prouve pas appartenir à d'autres. Ces derniers pour la plûpart ont été tirés des chaînes des Peres Grecs, copiées d'après Cordier, Barbarus, Combesis, Grabe & les Manuscrits. Dans ce même volume sont compris les trois Livres sur Job, qui ne sont point d'Origene, mais qui ont été donnés sous son nom par Genebard. Ce n'est qu'une Traduction Latine, & l'Auteur en est inconnu.

Après ce plan du second Tome l'Editeur entre dans le détail de la Méthode ou Doctrine d'Origene sur l'Ecriture. Elle est renfermée dans ces sept Articles tous prouvés séparément par les Passages mêmes d'Origene. 1°. Qu'il y a trois sens de l'Ecriture Littérale, Moral, Mystique ou allégorique. 2°. Qu'il y

es endroits où se trouve le seul
:ns Littéral, ou Moral ou Mystique, & d'autres où le sens Littéral & Mystique se rencontrent. 3. Qu'en général le sens Littéral suffit pour l'instruction & pour l'édification des simples Fidéles. 4°. Que cependant la Lettre contient (selon lui) des faussetés, des absurdités, des contradictions, des impossibilités; enfin des choses qui ont donné occasion à mille erreurs. 5°. Que le sens Mystique est fondé sur l'autorité du Nouveau Testament, & qu'il est nécessaire pour la majesté de la parole de Dieu. 6°. Qu'il est très-difficile pour ne pas dire impossible de découvrir les sens Mystiques de l'Ecriture. 7°. Que pour les découvrir les régles suivantes sont utiles. La premiére de regarder la Loi Mosaïque cérémonielle comme toute remplie de figures. La seconde de rapporter tous les endroits où il est parlé de Jérusalem, de l'Egypte, de Babylone, de Tyr aux choses spirituelles & aux lieux où les ames doivent habiter un jour. La

troisiéme de recourir au sens M
tique, & d'abandonner la Let
toutes les fois qu'elle est (selon l
fausse, inutile, indigne de Die

On peut bien penser que le
de la Ruë réfute la plus grande p
tie de ce sistême si injurieux
sens Littéral des Saintes Ecritur
Il l'attribuë à la vivacité d'Orig
ne, qui imaginoit aisément des
légories, à la rapidité de sa com
sition qui ne lui donnoit pas le te
de réflechir sur le Sens Littér
au goût de son siécle où l'on aim
beaucoup les figures & les sens étr
gers. Mais quelle qu'en soit la c
se, on ne peut, dit-il, raisonnab
ment approuver que ces qua
points 1o. Qu'il y a des sens M
tiques dans l'Ecriture. 2o. Qu'il
en a pas partout. 3o. Qu'il est f
difficile, pour ne pas dire impo
ble de découvrir tous les sens M
tiques qu'elle renferme. 4o. Que
sens Littéral suffit pour l'instru
tion & pour l'édification des F
déles.

Et comme M. Huet prétend

justifier ou excuser toute la Doctrine d'Origene sur l'Ecriture, le nouvel Editeur montre que c'est trop entreprendre, qu'Origene sera toujours inexcusable d'avoir avancé que la Lettre de l'Ecriture est quelquefois fausse, inutile, indigne de Dieu. Que les Juifs qu'il a suivis dans cette Méthode ont été de mauvais guides; enfin que les anciens Peres Eustathe d'Antioche, Saint Basile, Saint Chrysostome, Saint Epiphane, Saint Jérôme, Saint Augustin l'ont censuré pour sa maniere d'expliquer l'Ecriture. On s'apperçoit ici que le Pere de la Ruë use déja de la liberté qu'il s'est réservée de critiquer les *Origeniana* de M. Huet.

Dans le troisiéme Tome on trouve ce qui nous reste d'Origene sur les Proverbes de Salomon, sur le Cantique des Cantiques, sur Isaïe, Jéremie, Ezéchiel, Osée, Saint Matthieu & Saint Luc. Quoiqu'au commencement de chacun de ces Ouvrages, il y ait un Avertissement selon la Méthode indiquée

dans le premier Tome. L'Editeur fait cependant encore dans sa Préface les Observations suivantes sur Saint Matthieu & sur Saint Luc. 1o. Sur Saint Matthieu. On a perdu la plus grande partie de ce qu'Origene avoit fait sur cet Evangéliste, encore ce qui nous reste n'est-il pas tout en Grec, outre quelques fragmens du commencement, on n'a du texte original que depuis le treiziéme Chapitre jusqu'au vingt-deuxiéme. La Traduction de M. Huet a été adoptée par le Pere de la Ruë, qui ne laisse pas de conserver au bas de la page l'ancienne version Latine parce qu'elle suit Saint Matthieu jusqu'à la fin. 2o. Sur S. Luc. On remarque que Daillé & les autres Protestans ont fait tous leurs efforts pour ôter ces Homélies à Origene, parce que dans la sixiéme, il est fait mention des Lettres de Saint Ignace : Ouvrage qui déplaît infiniment aux Presbitériens à cause de la distinction manifeste, qui y est établie entre l'Ordre des Evêques & celui des Prêtres ; mais

tous ces efforts sont inutiles : toute l'antiquité a reconnu les Lettres de Saint Ignace & les Homélies d'Origene. Le Pere de la Ruë après S. Jérôme montre qu'Origene étoit jeune quand il composa ces Homélies, & sur ce que le Ministre de la Roque objecte qu'au rapport d'Eusebe, il ne laissa point transcrire ses Homélies avant l'âge de 60. ans, on répond fort bien que les Copistes ont pû prendre ces Homélies dès la jeunesse d'Origene malgré Origene lui-même.

En finissant sa Préface le Pere de la Ruë se disculpe d'une petite accusation intentée contre lui par M. Desessarts sur l'endroit *difficillimum, ut non dicam impossibile, mysticos quos Scriptura sensus complectitur investigare*. M. Desessarts prétendoit qu'il falloit lire avec Genebrard *non dicam impossibile*, mais notre sçavant Editeur lui montre qu'il a dû corriger Genebard sur six Manuscrits qui portent *ut non dicam impossibile*. Différence au reste, qui n'est d'aucune conséquence. M. De-

lessarts s'est rétracté depuis ... un autre Livre, mais cet homma ge rendu à la fidélité du Pere de l Ruë, n'est que pour sa mémoire car il n'a pas vû la fin de l'impres sion de son troisiéme volume d'O rigene, il mourut au mois d'Octo bre 1739. à Saint Germain-des Prez âgé d'un peu plus de 54. ans C'est affliger sensiblement les gen de Lettres, que de leur montre des talens distingués pour la vérita ble érudition, & de ne pas vivr assez long-tems pour leur en fair goûter tous les fruits.

Jusqu'ici nous avons rendu comp te des trois premiers Tomes de l nouvelle édition d'Origene, sa entamer, pour-aisi-dire, Orige même. Quand l'édition sera co plette; nous donnerons une idée cet Auteur Ecclésiastique, de Erreurs, de ses Ouvrages. En tendant nous ajoûtons ici une sertation sur deux Passages qu gardent les mesures de l'Arcl Noë. Il nous semble que dar

eux endroits personne jusqu'à présent n'a pris le sens d'Origene.

## ARTICLE CXIII.

### *DISSERTATION SUR DEUX passages d'Origene, au sujet des mesures de l'Arche de Noë.*

LE Pere de la Ruë, Auteur de la nouvelle édition d'Origene a rendu un véritable service au Public en joignant aux huit Livres contre Celse la Traduction de D. Thuillier; mais il auroit dû s'arrêter au célebre Passage du Livre quatriéme où est contenuë la description de l'Arche de Noë, & dans une Note détaillée redresser tant d'Auteurs qui n'ont point compris le sens d'Origene. Si D. Thuillier l'a apperçu dans sa Traduction, il n'a pû en dire assez pour éclairer le commun des Lecteurs. D'ailleurs il y a sur le même sujet de l'Arche une autre difficulté tirée de la seconde Homélie sur la Genese. La combinaison de ces deux tex-

tes d'Origene a jetté les Interpretes de cet Auteur, & ceux même de l'Ecriture dans des embarras étranges, & nous n'en avons rencontré aucun qui s'en soit tiré avec succès. Nous allons les expliquer l'un après l'autre, en commençant par celui du Livre quatriéme contre Celse.

Origene dans cet endroit rapporte une objection contre le Déluge & contre l'Arche de Noé, » *Cette Arche*, disoit Celse, *est une* » *chimére, & une absurdité. Car com-* » *ment un si petit bâtiment auroit-il* » *pû contenir quatorze animaux mon-* » *des & quatre animaux immondes de* » *toutes les espéces qui se rencontrent* » *sur la terre*. A quoi Origene ré- » pond, que si l'on considere que » l'Arche avoit été cent ans à bâtir, » que sa longueur étoit de 300 cou- » dées sur 50 de large, & qu'elle s'éle- » voit à trente coudées, en se ter- » minant par un sommet d'une cou- » dée en tout sens, il n'y avoit rien » d'absurde à dire qu'elle contenoit » tant d'Animaux; qu'au contrai-

» re il falloit plûtôt en admirer la
» structure, qui la rendoit sembla-
» ble à une Ville. Car, ajoûte-t-il,
» les mesures doivent être prises se-
» lon la puissance τῇ δυνάμει λέγεσθαι
» τὰ μέτρα, de sorte que la base
» avoit 90. mille coudées de lon-
» gueur & 2500. de largeur. „ Com-
me les Interprétes n'ont point en-
tendu ces mots τῇ δυνάμει λέγεσθαι τὰ
μέτρα, il n'est pas concevable com-
bien de détours ils ont pris pour ex-
pliquer ce Passage, *Persona*, qui le
premier a traduit en Latin l'Ouvra-
ge contre Celse, lit 9. mille coudées
pour la longueur au lieu de 90. mille
& 2000. pour la longueur au lieu de
2500. M. Pelletier de Rouen, d'ail-
leurs fort habile Calculateur, a ap-
prouvé l'idée de *Persona* pour la lon-
gueur, parce qu'en multipliant 300
coudées par 30. coudées, hauteur
de l'Arche, on aura 9. mille cou-
dées quarrées pour la surface d'un
des côtés; mais il la rejette pour la
largeur qu'il a réduite à 1500. cou-
dées quarrées, parce qu'en multi-
pliant 50. coudées par 30. on n'au-

ra que 1500. coudées, qui seront la surface d'un des bouts de l'Arche. *Gelenius*, autre Traducteur d'Origene, a bien reconnu 90000. coudées de longueur, mais il en admet 25000. pour la largeur au lieu de 2500, que porte le texte, & d'ailleurs il ne traduit point les mots essentiels τῇ δυνάμει λέγεσθαι τὰ μέτρα *Pererius* sur la Genese avouë de bonne foi qu'il n'entend point ce Passage, & qu'il a consulté des Géométres qui n'y concevoient rien non plus. Pour Dom Thuillier il traduit fort bien *hîc sermo est de mensura quoad potestatem*, mais il reste toujours à faire quadrer ces mesures selon la puissance avec les 90000. coudées de longueur & avec les 2500. de largeur. Or cela se trouve tout d'un coup, si l'on prend les quarrés pour les racines. Origene veut donc dire que les coudées de l'Arche doivent être multipliées par elles-mêmes; de cette façon on aura 90000. coudées pour la longueur de la base, car le quarré de 300. est 90000. & 2500. coudées

pour la largeur ; car le quarré de 50. est 2500. Cette opinion d'Origene est fausse, mais du moins sa pensée est nette. Il croyoit que les mesures prises selon les racines auroient fait de l'Arche un trop petit bâtiment pour contenir tous les Animaux, & sur cela il imagine que ces mesures devoient être prises selon la puissance, ou selon le quarré, & par-là il fait effectivement de l'Arche comme une grande Ville, ou plûtôt il n'y auroit jamais eu de Ville si grande; puisqu'avec 90000. coudées, en ne donnant à la coudée que 18. pouces (laquelle chez les Juifs en avoit 20. selon le Pere Lami) on auroit 135000. pieds ou 27000. pas Géométriques, ou 9. lieuës de 3000. pas chacune. Mais *Origene* ne faisoit pas attention à tout cela, & il se contentoit de donner à son adversaire une solution qui paroissoit plausible. Voilà pour la premiere difficulté.

Dans la seconde Homélie d'Origene, on trouve encore une description des mesures de l'Arche

qui a fort embarrassé les Interprétes, même les plus Géométres. La plus grande partie de cette Homélie n'est qu'en Latin de la Traduction de Rufin : mais heureusement il reste un fragment Grec où la difficulté présente se rencontre. *Appelles* ami de Marcion, & ennemi de l'Ancien Testament, faisoit la même objection que *Celse* contre l'Arche, qu'il disoit trop petite pour contenir tous les Animaux avec les vivres qui leur étoient nécessaires. " A cela Origene répond » qu'*Apelles* ne comprend point de » quelle mesure étoient les 300. les » 50. les 30. coudées de l'Arche:que » pour lui il a appris d'un Juif Sçavant, que les 300. coudées étoient » égales à celles que les Géométres » appellent δύναμις ἀπὸ τῆ τριακοςῆ τετραγώνου ; „ de sorte que la longueur étoit de 90000. coudées, la largeur de 2500. la hauteur de 900. Nous croyons que si au lieu de τριακοςῆ on lit τριακοςίου, il n'y a rien de plus aisé que ce Passage, rien de plus conforme à celui du

quatriéme Livre contre *Celſe*. Car voilà quel ſera le ſens d'*Origene*. *Les* 300. *coudées étoient égales à celles que les Géometres appellent la puiſſance du quarré fait de* 300. Cet Auteur appelle ici *puiſſance du quarré*, le quarré même, comme s'il diſoit, *le quarré qui eſt la puiſſance*; & il eſt aiſé de le voir par ſa conſéquence; *de ſorte*, ajoûte-t-il, *que la longueur étoit de* 90000. *coudées*, qui eſt aſſûrément la puiſſance où le quarré de 300. que ſi l'on ne veut pas changer τριακοστοῦ en τριακοσίου il n'y a qu'à ſuppoſer qu'il ne parle là que du quarré de la hauteur, lequel ſera fait de la multiplication de 30. par lui-même, & que les Copiſtes ont paſſé deux mots τριακοσίου καὶ πεντηκοστοῦ, dont l'un exprimeroit le quarré de la longueur, & l'autre le quarré de la largeur. En un mot l'analogie de ce Paſſage avec celui du Livre quatriéme contre *Celſe*, & tout le raiſonnement d'*Origene* demande ce ſens & exclut tout autre. Mais qu'ont fait les Interprétes de l'E-

criture, ou ceux qui ont écrit sur l'Arche ; comme *Buteo*, *Kircher*, M. *Pelletier*, le P. *Lami*, &c. ? Ils se sont attachés à la Traduction de *Rufin*, qui n'est point conforme au Texte Grec tel que nous l'avons, & ils l'ont encore altérée par leur explication. Voici le Passage de Rufin.
» *Moyses secundum artem Geometri-*
» *cam cubitorum numerum in hoc loco*
» *posuit. Apud Geometras enim se-*
» *cundum eam rationem, qua apud*
» *eos virtus vocatur ex solido & qua-*
» *drato, vel in sex cubitos unus de-*
» *putatur, si generaliter, vel trecen-*
» *tos, si minutatim deducatur.* „ Ensuite il dit, que si l'on suit cette façon de compter, on trouvera que l'Arche étoit assez grande pour contenir tout ce qui est marqué dans l'Ecriture. Les Interprétes de l'Ecriture trouvant ces mots *in sex cubitos unus deputatur*, ont presque tous supposé qu'*Origene* donnoit six coudées ordinaires à la coudée géométrique, & de là ils ont déduit toutes les dimensions de

Arche. Par exemple, le Pere *Kircher* montre en détail que dans ce sistême l'Arche auroit eu 1800. pieds de long (en ne donnant qu'un pied à la coudée) & 300. de large, qui se multipliant l'un par l'autre, formeroient un plan de 540000. pieds, c'est-à-dire, de 540 milles d'Italie. Nous copions le P. *Kircher* qui nous paroît cependant défectueux dans cet endroit page 28. *de arcâ Noe*. Car il ne donne qu'un pied à la coudée, & lui-même il lui donne 18. pouces deux pages après: il fait le pas géométrique de six pieds, & lui-même avec tous les Géométres le détermine ailleurs de cinq pieds seulement: il ne compte que mille pieds dans ce qu'on appelle le mille d'Italie, & lui-même un peu plus bas y compte cinq mille pieds ou mille pas. M. *Pelletier* prend un autre tour qui n'est pas plus près de la pensée d'Origene. Si ces Auteurs avoient pensé aux termes de puissance, de quarré, de solide exprimés dans *Rufin*, ils auroient donné un sens plus raisonnable non

ſeulement à *Origene*, mais à *Rufin* même, tout obſcur qu'il eſt dans ſa Traduction. Car ſi *Rufin* a entendu *Origene*; voilà comment on doit expliquer ſon Paſſage: « Chez les » Géométres la puiſſance eſt de » deux ſortes, le quarré & le ſoli- » de; l'Arche a eû les deux, & » ſelon cette maniere de compter, » chaque coudée donne ſix cou- » dées, ou ſix ſurfaces de cou- » dées, ſi l'on prend tout enſem- » ble, & chaque coudée donne » 300. coudées, ſi l'on prend les » choſes en détail. „ En effet quand on ſuppoſe un corps ſolide & pyramidal, applati par en haut comme *Origene* conſidéroit l'Arche, dès qu'on a une coudée on a ſix coudées, c'eſt-à-dire, en prenant le mot πηχὺς: comme M. *Pelletier*, on a ſix ſurfaces de coudées, ſçavoir, les quatre côtés, la baſe & la plate-forme: & c'eſt-là prendre tout en gros; & quand on ſuppoſe que les 300. coudées de la baſe ſont entenduës ſelon la puiſſance, ou le quarré; il eſt vrai de dire qu'en

prenant les choses en détail, il y a 900. coudées pour chaque coudée, parce qu'il y a trois cens fois trois cens coudées. Encore une fois tel doit être le sens de *Rufin*, s'il a entendu *Origene*, & s'il ne la [illegible] entendu, comme il y a quelque apparence, que ne s'en tient-t-on à *Origene* lui-même, qui s'exprime bien plus clairement que son Traducteur? Et si l'on apporte pour raison que jusqu'ici on n'avoit point le fragment Grec d'*Origene*; mais seulement la Traduction de *Rufin*; il falloit donc chercher la pensée de l'Auteur dans le Livre contre *Celse*, & ne point lui attribuer un sistême dont on ne pouvoit avoir pour garant qu'un passage très-obscur de *Rufin*.

## ARTICLE CXIV.

*ELEMENS D'ASTRONOMIE par M. Cassini, Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, vol.* in-4°. *pag.* 643. *avec plusieurs Planches. A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1740.

LE Public est toujours sûr d'être bien servi, lorsque ce sont les Maîtres mêmes, qui ont la modestie & le zéle de s'abaisser en quelque sorte, jusqu'à lui donner les Elemens de leur Art. Ce zéle & cette modestie ne sont pas si ordinaires. Dans les Mathématiques nommément, on n'aime souvent que trop, à l'exemple de Descartes, & de Newton, à joindre la difficulté du style & de la méthode, des suppositions même & des sous-ententes affectées, à celle de la chose même, à celle sur-tout de la découverte & de la nouveauté. Et du reste il n'est que trop commun, de voir

les plus apprentifs dans les Arts, dans les Sciences, & nommément dans la Géométrie, s'ingérer d'en donner les Elemens, les Principes, & décider sur les Méthodes où ils sont à peine initiés.

Il y a long-tems que nous avons observé, que pour enseigner une chose, il falloit en sçavoir dix : soit parce qu'une chose ne se montre jamais bien qu'à l'aide de dix & de vingt autres, ausquelles elle a un rapport très-prochain ; soit parce qu'un Maître borné, borne essentiellement ses Eleves, sans dessein même, & le plus souvent avec dessein. Un vase ne rend jamais toute la liqueur qu'il contient ; & plus il est étroit, plus il en retient à proportion.

Quand un homme consommé, de pere en fils, comme M. Cassini dans l'Astronomie, entreprend d'en donner les Elemens; on a bien plus à espérer qu'il élevera son Lecteur au-dessus de son sujet, qu'on n'a à craindre qu'il ne le retienne au-dessous des bornes qu'un titre si

modeste a droit d'annoncer. Heureusement les vrais Maîtres sçavent toujours se proportionner, sinon dans leurs sujets, du moins dans la maniere de les traiter.

M. Cassini donne, il n'est pas douteux, une grande étenduë à la Science Elémentaire qu'il propose. Il en a jugé par lui-même. On peut posséder son Livre, & n'être qu'un Apprentif à ses yeux. Mais on ne le peut posséder sans être un bon Astronome ; tant il lui a échappé de coups de maître, tant il a prodigué les profondeurs de son bel Art, tant il a multiplié de bonne foi les bons Préceptes & les vrayes Méthodes : menant du reste son Lecteur pas à pas, ne lui laissant rien à deviner ni à désirer, lui découvrant tout l'état du Ciel, l'initiant aux plus fines observations & aux plus sûres manieres d'observer ; & cela par un discours si naturel, si vrai, si intelligible, qu'il n'y a personne qui ne soit à portée d'en concevoir la Théorie & d'en réaliser la Pratique : & ne supposant

ailleurs pour l'intelligence de cette Théorie, que la connoissance de la Sphére, que tout le monde poli sçait aujourd'hui, & pour cette Pratique, qu'un peu de Géométrie usuelle, de Trigonométrie & d'Arithmétique ordinaire.

Peu de gens sont curieux, peu ont le tems de se livrer à la Pratique de l'Astronomie. Elle est d'ailleurs peu susceptible d'un Extrait. Tout au plus on veut en avoir une idée. Mais la Théorie qui est une extension de la Sphére, peut tenter tous ceux qui sçavent celle-ci, dans un siécle qui ne demande qu'à s'éclairer, & où les Sçavans & les Artistes concourent, à l'envi, à produire au grand jour les Arts & les Sciences, que les siécles précédens aussi avares peut être qu'indigens & peu féconds receloient dans des Bibliothéques inaccessibles, dans des Cabinets secrets, dans des Laboratoires mystérieux, & presque dans des sous-terrains profonds & ténébreux.

Nous croyons donc entrer dans

les vûës du célebre Auteur de ces Elemens, & dans le goût du Public, en donnant un précis détaillé de cette brillante Théorie, & comme les Elemens de ces sçavans Elemens. M. Cassini n'y suppose pas si absolument la connoissance de la Sphére ordinaire, qu'il n'en donne préliminairement un abregé dont on feroit assez aisément un Traité complet avec un peu plus de détail & d'explication.

Pour le suivre en tout, le monde est, suivant l'idée ancienne une Sphére ou boule composée de huit ou neuf espéces de Sphéres creuses ou enveloppes sphériques concentriques tournant les unes autour des autres, & formant chacune un Ciel ou les Planetes sont enclavées & entraînées selon l'ordre où nous les voyons, la Terre au centre, la Lune autour dans le premier Ciel, le Soleil dans le second &c.

Le mouvement de ces Cieux se fait au tour d'un axe idéal, dont les extrémités sont les Poles du monde, l'un boréal au Septentrion, l'autre

austral au Midi. L'Equateur partage la boule & tous les Cieux en deux, à égales distances de ces Poles : ce qui le fait nommer *Equateur* & même *Equinoctial*, parce que le Soleil y étant, les nuits sont égales aux jours. Car le Soleil n'est point toujours-là, mais se balance en quelque sorte tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre, jusqu'à des points dont les cercles qui y passent parallelement à l'Equateur se nomment *Tropiques*, l'un du *Cancer* ou de l'*Ecrevisse* au Nord, l'autre du *Capricorne* au Midi.

Outre le mouvement *diurne* qui entraîne tous les jours le Soleil de l'Orient à l'Occident ; ce mouvement de balancement d'un Tropique à l'autre en six mois, & de celui-ci à celui-là dans six autres mois, joint à une espéce de mouvement annuel rétrograde de l'Occident à l'Orient donne au Soleil une sorte de mouvement oblique par un cercle qui coupe la Sphére en espéce de baudrier, d'un Tropique à l'autre : & ce cercle est appellé l'*Eclip-*

nos pieds. Tout cercle conçu passant par ce Zenith & ce nadir, & en même-tems par les Poles, s'appelle Méridien, parce que le Soleil y est à midi & à minuit. Et le monde est conçû partagé par une infinité de Méridiens, qui coupent tous à angles droits l'Equateur & les Tropiques. On ne peut aller de l'Occident à l'Orient, sans changer à chaque pas de longitude & de Méridien. Et pour estimer les progrès de ce mouvement, on conçoit un Méridien fixe auquel on rapporte ses avances à l'Orient ou ses rétrogradations vers l'Occident. On compte les latitudes & leurs changemens depuis l'Equateur ou depuis les Poles, dont la position est naturellement fixe, & par-là facile à trouver. La fameuse question de l'applatissement de la Terre aux Poles ou à l'Equateur, se réduit à sçavoir, si la Terre est plus ou moins large d'un Pole à l'autre, qu'elle n'est longue dans le sens de l'Occident à l'Orient.

Jusques-là, c'est la Sphére c

*tique*, lorsqu'on le considere comme une simple ligne circulaire sans largeur, & *Zodiaque* lorsqu'on en fait un anneau un peu large comme dans nos Sphéres artificielles. Allant en six mois d'un Tropique à l'autre, & revenant en six autres mois au premier d'où il est parti, le Soleil passe deux fois à l'Equateur, ce qui fait deux *Equinoxes*, comme deux *Solstices*. Solstice signifie une station du Soleil, tout corps paroissant *stationaire* dans le point d'où il est réflechi, à cause qu'il est deux fois consécutives dans le même voisinage de ce point, & comme trois fois dans ce point même ou fort proche de-là.

On considere la longueur ou la *longitude* du monde de l'Orient à l'Occident, ou de l'Occident à l'Orient, & sa largeur ou sa *latitude* d'un Pole à l'autre, ou de l'Equateur aux Poles, comme sa hauteur du centre à la circonférence ou du *Zenith* qui est le point du Ciel au-dessus du nôtre, au *Nadir* qui est le point correspondant du Ciel sous

nos pieds. Tout cercle conçu passant par ce Zenith & ce nadir, & en même-tems par les Poles, s'appelle Méridien, parce que le Soleil y est à midi & à minuit. Et le monde est conçû partagé par une infinité de Méridiens, qui coupent tous à angles droits l'Equateur & les Tropiques. On ne peut aller de l'Occident à l'Orient, sans changer à chaque pas de longitude & de Méridien. Et pour estimer les progrès de ce mouvement, on conçoit un Méridien fixe auquel on rapporte ses avances à l'Orient ou ses rétrogradations vers l'Occident. On compte les latitudes & leurs changemens depuis l'Equateur ou depuis les Poles, dont la position est naturellement fixe, & par-là facile à trouver. La fameuse question de l'applatissement de la Terre aux Poles ou à l'Equateur, se réduit à sçavoir, si la Terre est plus ou moins large d'un Pole à l'autre, qu'elle n'est longue dans le sens de l'Occident à l'Orient.

Jusques-là, c'est la Sphére com-

mune, que tout le monde se pique de sçavoir. Il y a ensuite des diversités, qu'on qualifie du beau nom de *Sistèmes*, qui se réduisent en général à deux; à celui de la Terre immobile, & à celui de sa mobilité. *Copernic* est en possession d'être regardé comme l'auteur du dernier, quoiqu'il n'en soit pas le premier inventeur. Le premier se partage en deux Sistêmes, & a deux Auteurs, *Ptolémée* & *Tychon*. Ptolémée le plus ancien met naturellement la Terre au centre de tout, fait tourner le Soleil, la Lune, les Planetes, les Etoiles, tous les Cieux, toute la Sphére du monde autour de ce centre, & par des complications de cercles *epicycles* & *deferens* enclavés les uns dans les autres avec assez d'art, ne laisse pas de rendre compte de tout ce qui paroît à nos yeux. Tychon avec plus de simplicité, quoique peut-être avec moins de vraisemblance Physique, admet comme deux centres, le Soleil des Planetes supérieures, la Terre centre immédiat du S

& de tout le reste par conséquent.

Copernic au mettant le Soleil au centre & faisant tourner la Terre avec la Lune tout autour, se trouve le plus conforme aux Loix de la Physique, de l'Astronomie & du Calcul; mais non à celles de l'Ecriture qui est au-dessus de toutes nos Sciences de raisonnement. Il y a d'autres Sistêmes & d'autres Auteurs, Riccioli, Kepler &c. mais qui se réduisent tous aux deux Sistêmes de la Terre ou du Soleil mobiles ou immobiles.

M. Cassini vient ensuite aux *Réfractions* & aux *Parallaxes*; & donne pour les trouver des Méthodes qu'il faut croire les meilleures, puisqu'elles sont de lui & de son pere, le grand Cassini. Il ne laisse pas d'y joindre les Méthodes des autres, pour satisfaire sans doute sa modestie, bien plus que la curiosité du Public.

On sçait que la Réfraction & la Parallaxe introduisent des erreurs dans les Observations des Astres, erreurs qu'il faut connoître pour les

éviter ou même les mettre à
La Réfraction éleve l'Astre
fait paroître plus haut qu'il
jusques là que par son moy
voit le Soleil le matin lorsq
encore sous l'horison, &
après qu'il est réellement c
de même qu'on voit une piéc
gent au fond d'un vase plein
dans des positions où les bo
vase sont entre la piéce & l'
la voit.

La Parallaxe au contraire
se l'Astre, & le fait rapp
un point du Ciel, inférieu
lui où on le rapporteroit si l'o
plus bas au centre même
Terre auquel le point de vûë
Astre se rapporte naturellen
de même que d'un endroit éle
voit à l'horison une pointe d
cher qu'on verroit fort élevé

...'ils sont fort éloignés, un mê-
...e changement de position de
...re part ne nous empêche pas de
...voir toujours au même endroit
...arent. Ces changemens de posi-
... de notre part, lorsqu'ils influent
...s la position apparente des ob-
...s, se nomment *Parallaxes*. Ainsi
...is les Astres sont loin de nous,
...oins ils ont de Parallaxe, & plus
...ous est permis de conclure, qu'ils
...t loin de nous. De sorte que dès
...'ils n'ont plus de Parallaxe, ou,
... qui est le même, dès que leur
...rallaxe est insensible, nous les
...gardons & nous sommes forcés de
... regarder comme hors de notre
...rtée, hors de la portée de nos
...esures, & sinon de nos yeux, du
...oins de notre esprit, & presque
... notre imagination.

Car la Parallaxe est une erreur
...ile, que les Astronomes ont si
...ien sçû tourner au profit de leur
...rt merveilleux, qu'aussi-tôt qu'-
...lle leur manque par le trop grand
...loignement d'un Astre, tout leur
...Art est en défaut, & ils n'ont plus

de point fixe ni de ressource pour mesurer la grandeur & la distance de l'objet. C'est que l'Art des Astronomes est un Art purement Géométrique & par conséquent Trigonométrique, c'est-à-dire, borné ou élevé, si l'on veut, à la mesure des Triangles. Le Triangle parallactique ordinaire qu'il s'agit ici de mesurer, est formé par trois lignes droites, dont l'une va du centre de la Terre au centre, par exemple, de la Lune, l'autre depuis notre œil jusqu'au même centre de la Lune, & la troisiéme est le rayon même de la Terre, c'est-à-dire, la ligne qui va du centre de la Terre à notre œil. Car il n'y a que ces trois points, le centre de la Terre, celui de la Lune & celui de notre œil, qui puissent entrer ici en quelque comparaison.

C'est l'angle même qui est formé dans le centre de la Lune, par la ligne qui y aboutit du centre de la Terre, & par celle de notre rayon visuel, qui est l'angle de la Parallaxe, ou la Parallaxe tout court.

De ce Triangle on connoît l'angle visuel, l'angle central de la Terre, & par conséquent l'angle parallactique ; & l'on connoît outre cela d'ailleurs un côté, qui est le rayon de la Terre. On en peut donc inférer les deux autres côtés & par conséquent la distance de la Lune. Et dès qu'on connoît la distance, on peut par un autre triangle dont la pointe aboutit à notre œil, & la base n'est pas le diametre de la Terre, mais celui même de la Lune, trouver la valeur de ce Diametre & toute la grandeur de cette Planete. Or on voit bien que plus l'Astre seroit loin, plus son angle central seroit petit, jusqu'à devenir comme infiniment petit & tout-à-fait insensible & immésurable dans des éloignemens excessifs, tels que sont ceux des Etoiles, & presque de toutes les Planetes, à la Lune près, qui est peut-être la seule dont nous connoissions un peu exactement, c'est-à-dire, à un ou deux milliers de lieuës près, la distance & la grandeur. Car en

nous laissant un peu arpenter la Terre, comme en rampant avec assez de travail & de lenteur, Dieu semble s'être réservé toute ou presque toute la connoissance du Ciel, selon ces paroles respectables *Cœlum Cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum.* Ce qui réprime peut-être bien plus notre vanité que notre orgueil.

Après ces préliminaires, M. Cassini, dans son premier Livre, traite des Etoiles fixes, qui sont en effet la partie la plus facile de l'Astronomie, parce que c'est la plus impénétrable aux Astronomes, dont tout l'Art & le calcul se réduisent à de simples dénombremens de tout ce que les yeux les moins sçavans peuvent découvrir, dans ce firmament supérieur & comme tout divin.

Par la grandeur apparente, on a rangé les Etoiles en six classes. Ptolemée les a le premier distribuées en *Constellations*, c'est-à dire, en amas ou groupes d'Etoiles, au nombre de quarante-huit, sous

les noms vaguement connus la plûpart d'Animaux, d'Ourse, de Dragon, de Chevre même & de Bélier &c. Car voilà comme les hommes annoblissent le Ciel, dans le peu d'accès qu'ils y ont eu depuis 6000 ans. N'étoit-ce point-là à quoi faisoit allusion l'ingénieux Esope dans sa Fable des Chiens admis à l'Audience du grand Jupiter ?

Ptolémée compte 1022. Etoiles. Qu'est-ce auprès du nombre que nous devons penser raisonnablement qu'il y en a ? Jean Bayer, plus de 1000. ans après, a ajoûté 12. Constellations découvertes autour du Pole austral, où l'œil de Ptolémée ne pouvoit percer : & en tout Bayer a compté 1706. Etoiles ; dont il y en a 17. de la premiere grandeur, 63. de la seconde &c. Riccioli compte 62. Constellations, & d'autres en comptent davantage : ce qui s'appelle, en style humain, enrichir le Ciel ; la richesse du reste se réduisant presque toujours à quelques nouveaux noms d'Animaux. Car voilà tout à-peu-près.

L'étincellement & une esp
de radiation ou de petillement
lumiere vive & brillante carac
risent les Etoiles, & les font reg
der ou deviner comme ayant
elles-mêmes le principe de leur
miere, ainsi que le Soleil. La p
brillante Etoile est *Sirius*, n
qu'on pourroit croire brillant au
s'il ne se traduisoit astronomiq
ment par celui du *grand Chien*
si, astrologiquement parlant, il n
fluoit dans les têtes, sous le nom
*Canicule*. On ne connoît point t
la cause de cet étincellement
moins qu'on ne la borne peut-ê
à la seule force directe & à une
péce de bouillonement de lumie
ou à la foiblesse de nos yeux, qu
soutiennent mal, & la font com
trembler par leurs propres vac
lations.

A la longue on s'est apperçû c
les Etoiles, qu'on croyoit d'ab
tout-à-fait fixes, avoient un mo
vement comme propre en lon
tude d'Occident en Orient, & pe
être en latitude du Midi au Nor

car il ne se fait pas autour des Poles de l'Equateur, mais autour de ceux de l'Ecliptique, comme le mouvement annuel du Soleil. Analogiquement parlant, ce mouvement doit être fort rapide, & les Etoiles par conséquent doivent être prodigieusement loin de nous. Car en un an, les avances n'en sont gueres que de 50. secondes. M. Cassini ne le croit que d'un degré en 70. ans. Ce qui fait plus de 25000. ans pour la révolution complette des Etoiles.

Mais il s'agit, ou il s'agiroit de la distance & de la grandeur des Etoiles. Bien des Auteurs célebres ont fait des efforts & des calculs admirables pour y atteindre, malgré le défaut de Parallaxe. Les vieux Capitaines rient des bravades de leurs jeunes Soldats, & ne s'en laissent pas entraîner. M. Cassini ne se passionne communément, pour aucun des points litigieux & désespérés de l'Astronomie, ni pour celui dont il s'agit, ni pour deviner les Etoiles, qui forment la blancheur de la

voye de lait, ni pour la prédicti
& l'explication des Cometes, reg
dant tout cela sans doute, bien pl
comme sujet au Sistême Philo
phique, qu'au Sistême Astronon
que. C'est traiter un Art aussi
vin que celui-ci, avec toute la sage
& la dignité dont les hommes co
sommés sont capables.

Ce Sçavant Auteur, ne laisse
de donner une ébauche, de la m
niere dont on s'y est pris pour m
surer, s'il étoit possible, les Et
les. On en affoiblit l'étincellem
en les observant au travers d'u
petite ouverture. Avec cette p
caution, M. Cassini a mesuré
Diametre apparent de Sirius, &
trouvé dix fois plus petit que ce
de Jupiter, c'est-à-dire, de cinq
condes. Il est certain que cette
toile & les autres, sont plus loin
nous que nos Planetes, dont Satu
la plus éloignée, est à 300. milli

840. mille diametres de la Terre. Si toutes les autres Etoiles étoient aussi égales au Soleil, la plûpart seroient étrangement loin, puisqu'il y en a de si petites en comparaison de Sirius, & beaucoup même qu'on ne découvre qu'avec des Lunettes, sans parler de celles qu'on ne découvrira jamais. Le Sistême de Copernic augmenteroit encore bien le merveilleux de ces distances, si la Terre se rapprochant & s'éloignant alternativement de ces Etoiles visibles ou invisibles, de 20. mille diametres, elle les laissoit au même degré de visibilité ou d'invisibilité.

M. Cassini parle fort au long des Etoiles nouvelles, & dit un mot des nébuleuses. Les Etoiles nouvelles ont été un grand Phénomene pour l'Astronomie Moderne. L'Ancienne croyoit tout fixe, au-dessus de la région des Planetes. Il y a sans doute encore bien des secrets plus merveilleux que celui-ci cachés dans la profondeur du Ciel, & dont quelques-uns pourront étonner nos ne-

veux. Quoiqu'il en ſoit, les Anciens ont obſervé des Etoiles que nous ne voyons plus, & nous en voyons qu'ils n'ont point obſervées. On pourroit ſoupçonner en ceci de l'inattention ou de l'erreur. Mais nous voyons nous-mêmes des Etoiles paroître & diſparoître, ſans aucune régle ſouvent qui ſoit connuë. On ſoupçonne que ce ſont des Planetes qui tournent autour d'autres Etoiles pareilles à notre Soleil. Et pourquoi même des Soleils ne tourneroient-ils pas autour d'autres Soleils? Les Etoiles nébuleuſes ſont des endroits du Ciel, frappés d'une clarté ſemblable à la voye de lait, & qu'on croit des amas d'Etoiles, voiſines par rapport à nous.

Le ſecond Livre traite du Soleil. Cet Aſtre a des endroits noirâtres ou obſcurs qui paroiſſent quelquefois & diſparoiſſent, changeant ſouvent de figure & comme de poſition dans le tems de leur apparition, tantôt plus longue, tantôt moins. Scheiner le premier qui ait découvert les taches, aſſure

en avoir compté juſqu'à cinquante à la fois. Il y a eu des années où on n'en a pû découvrir. Aujourd'hui on en voit toujours quelqu'une dans le Soleil. Leur mouvement autour de l'axe ſolaire ſe fait d'Occident en Orient, comme celui de tous les corps céleſtes. On ne peut pas douter qu'elles ne tiennent à la ſurface du Soleil, ou qu'elles n'en ſoient très-près. Par le mouvement de ces taches, Scheiner a découvert que le Soleil tournoit à peu-près en 27. jours. M. Caſſini donne les Procédés Aſtronomiques, c'eſt-à-dire, Trigonométriques, par leſquels on peut faire ſoi-même toutes ces découvertes.

On connoît le mouvement rétrograde du Soleil vers l'Orient, en le comparant aux Etoiles fixes. Car on le voit de jour en jour plus éloigné de celles qu'il a à l'Occident, & plus voiſin de celles qui ſont à ſon Orient. Le mouvement d'un tropique à l'autre, eſt encore plus facile à obſerver. M. Caſſini donne les Régles & les Procédés de

toutes ces Obſervations, & apprend à trouver l'obliquité de l'écliptique qui en réſulte. Elle eſt de 25. degrés 28. minutes 40. ſecondes. Il compare les Obſervations faites, en divers tems, de cette obliquité. Elles ne la donnent pas exactement la même. Surquoi bien des Sçavans l'ont crûë variable. Riccioli a combattu ce Siſtême hazardé. Notre ſage Auteur ne prend point de parti à cet égard. Copernic expliquoit ce prétendu mouvement de l'écliptique par une libration ou un balancement de l'axe de la Terre.

M. Caſſini donne enſuite les meilleures Méthodes, pour trouver le mouvement vrai ou apparent du Soleil à l'égard de la Terre; auſſi bien que pour trouver la grandeur apparente de ſon diametre, & le rapport de ſa plus grande à ſa plus petite diſtance de la Terre. Car on a trouvé que la grandeur apparente de cet Aſtre, diminuant & augmentant alternativement en divers tems de l'année, il devoit en être tantôt plus, tantôt moins éloigné.

On trouve le plus grand diametre apparent du Soleil, de 32. minutes 37. secondes, & 24. tierces; & le plus petit de 31. minutes, 32. secondes 49. tierces à-peu-près. D'où l'on tire le rapport de la plus grande à la plus petite distance du Soleil à la Terre, comme 101688. à 98312. dont la différence est 3376. La moitié 1688. de cette différente mesure la plus grande excentricité de l'orbe du Soleil.

Le Soleil n'a pas un mouvement, uniforme, mais tantôt plus lent ou plus prompt dans son orbe, c'est-à-dire, dans l'écliptique, employant huit jours de plus depuis l'Equinoxe du Pintems à celui d'Automne, que de celui-ci à celui là. Les Anciens expliquoient cette inégalité, en supposant le Soleil mu dans un cercle excentrique à la Terre; dans lequel, quoiqu'il parcourut des arcs égaux en tems égaux, il devoit nous paroître les parcourir plus ou moins vite, suivant qu'il étoit plus ou moins éloigné de nous. Copernic explique cette inégalité

du Soleil en lui donnant deux mouvemens compliqués en un. Car il fait mouvoir le Soleil dans un petit cercle nommé *épicycle*, parce qu'il est lui-même mu par son centre dans la circonférence d'un autre plus grand cercle, nommé pour cette raison *déferent*.

De ce double mouvement circulaire, résulte un mouvement elliptique. Kepler a donc laissé l'idée de ces deux cercles, & n'a plus regardé le Soleil que comme mu dans une simple ellipse ou ovale ; & tous les Modernes se sont attachés à cette idée, qui a quelque chose de plus simple en effet, sur-tout si l'on conçoit avec Fabri & M. Leibnitz, cette ellipse comme résultant d'un simple mouvement circulaire autour de la Terre, & d'un mouvement *paracentrique* en ligne droite, qui éloigne tantôt le Soleil de la Terre & le porte du *perigée* à l'*apogée*, & tantôt l'en rapproche en le ramenant de l'apogée au perigée. Les Astronomes ont peu fait d'attention à cette hipothése de

Fabri. Elle mérite au moins toute l'attention des Physiciens. Suivant Kepler & tous les autres, la Terre est au foyer de l'ellipse décrite par la Terre. Cette ellipse est ce qu'on appelle le *grand orbe* ou l'orbe de la Terre ou du Soleil. Elle est dans le plan de l'écliptique & l'écliptique même, quoique communément on conçoive celle-ci comme un cercle, dans la Sphére commune.

C'est lorsque le Soleil est à son apogée, c'est-à-dire, au point le plus élevé ou le plus éloigné de nous, que son diametre apparent est le plus petit; & c'est dans son perigée que son diametre est le plus grand. On a donc par-là une maniere d'observer l'apogée & le perigée du Soleil, en observant les endroits où il est le plus petit ou le plus grand, à nos yeux.

Cet apogée & ce perigée ont un mouvement, & changent continuellement de place dans le Ciel: ce qui doit s'entendre un peu moins litteralement que ne le disent les Astronomes. Car ils en parlent com-

me si le Soleil se mouvoit dans un orbe réel & matériel, & que pendant ce tems-là l'orbe lui-même eut un mouvement aussi tout d'une piéce, qui transportât ses diverses parties comme celles d'une rouë ou d'une boule qui tourne autour d'un essieu. Ce langage, cette façon même d'entendre la chose, ne tirent point à conséquence dans l'Astronomie, mais tout-à-fait dans la Physique. Et M. Newton même, de tous les Physiciens celui chez qui les orbes des Planetes sont le plus de pures fictions, parle de ces mouvemens d'orbes, d'apsides, d'apogées, de nœuds, comme si c'étoient des corps très-substantiels, les soumet à des attractions qui à la vérité sont mieux assorties à des Etres de raison, n'étant que cela elles-mêmes.

Le mouvement d'apogée du Soleil, ne veut dire autre chose, sinon que le Soleil n'est pas toujours, ni deux révolutions de suite, apogée au même endroit du Ciel. Ce mouvement du reste est assez

équivoque, étant tout au plus d'une minute & de quelques secondes, sans qu'on soit même trop assuré s'il est toujours du même sens, & s'il n'est pas quelquefois rétrograde ou, comme disent les Astronomes, tantôt selon & tantôt contre l'ordre des Signes ; c'est-à-dire, encore tantôt vers l'Orient, tantôt vers l'Occident.

M. Cassini termine ce Traité du Soleil, par un long & très-sçavant Chapitre sur l'année Solaire. C'est-là un des bons & des plus importans résultats de l'Astronomie, qui seroit une spéculation plus curieuse qu'utile, si elle n'aboutissoit à une bonne régle des tems. Au lieu que par cette régle elle devient non-seulement utile, mais nécessaire & d'une conséquence supérieure à presque toutes les autres Sciences humaines. Il n'y a que des Sauvages sans goût, sans science, sans souci de l'avenir, sans regles de société, sans police, sans gouvernement politique, sans Religion enfin, & presque sans mœurs, qui

prennent les jours comme ils se présentent, d'un lever du Soleil à l'autre, comptent rondement leurs mois & leurs années, & ne se piquent d'aucune vraye connoissance d'Astronomie.

Le Peuple parmi nous ne s'en pique pas beaucoup plus : mais s'il ne connoît pas la régle, il s'y soumet néanmoins, parce qu'on a soin de l'en avertir, de maniere qu'il ne peut l'ignorer. L'Astronomie en général & le Calendrier qui en résulte, a toujours été chez les Nations civilisées une affaire de Police, & même d'Etat. Chez les Nations les plus anciennes, les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Caldéens, & sur-tout chez les Chinois, l'Astronomie étoit une base du gouvernement. Et dans l'Eglise la connoissance du Ciel a toujours été d'une nécessité indispensable, n'y eut-il que l'observation de la Pâque a régler, de même & avec encore plus de scrupule que chez les Juifs.

C'est un travail, travail épineux

que Dieu a bien voulu donner aux hommes, pour des fins que ce n'eſt pas à eux de trop vouloir approfondir. Réellement la détermination des heures, des jours, des ſemaines, & ſur-tout des mois & des années n'eſt point du tout une choſe facile; & les Princes, Céſar même, Charles-Magne, Louis le Grand, & les chefs de l'Egliſe y ont toujours employé, tout ce qu'ils ont pû voir ou raſſembler d'Aſtronomes habiles & fameux.

Ce qui fait la grande difficulté le la choſe, eſt que les jours, les mois & les années n'ont point de vraye égalité qu'on puiſſe concilier avec des comptes ronds, comme on dit, & précis, les ſeuls qu'on puiſſe employer dans l'uſage de la vie, ſans embrouiller le Peuple & toutes ſortes d'affaires, Civiles, Politiques & Eccléſiaſtiques. Les révolutions du Soleil & de la Lune n'embraſſent point juſte un certain nombre de jours. Elles ont du ſurplus en heures, en minutes, en ſecondes, en tierces &c. qui d'abord

ne sont rien & qu'on pourroit négliger, mais qui produiroient à la fin des confusions dans les saisons, dans l'Histoire, dans les Etats, & dans l'Eglise.

Les grands Astronomes se sont donc toujours fait un point capital, d'approfondir spécialement cette partie de leur Art & de leur Science. M. Cassini le pere s'y est beaucoup signalé, & son fils ne dégénere en rien à cet égard. L'année solaire, comme il l'a définit, est le tems que le Soleil ou la Terre employe à parcourir l'écliptique ; ou à y revenir au même point d'où il étoit parti. L'année se distingue en moyenne & en apparente. L'année moyenne est une espéce de milieu qu'on a pris pour favoriser les comptes ronds du Public. Elle est toujours la même, parce qu'on y considere la révolution du Soleil par rapport à un centre moyen, autour duquel le mouvement de cet Astre seroit égal : au lieu que l'année apparente est celle qui se présente à nous, dans notre point de vûë, ex-

centrique par rapport à l'orbe du Soleil qui eſt l'écliptique.

Pour connoître l'année moyenne, la ſeule qui peut s'aſſortir à l'uſage du Public, il faut connoître l'année apparente. La premiere Méthode que M. Caſſini donne pour connoître celle-ci, conſiſte à obſerver le Soleil à ſon lever & à ſon coucher en certains jours de l'année, en remarquant bien les points précis de l'horiſon dans ces deux Obſervations ; & enſuite de remarquer & d'obſerver avec toute la préciſion le tems, l'heure, la minute, la ſeconde &c. à laquelle le Soleil reparoît aux mêmes points du Levant & du Couchant, après avoir paſſé par les points ſolſtitiaux, c'eſt-à-dire, à ſon retour vers le même tropique au ſortir duquel on l'avoit pris d'abord.

La ſeconde Méthode détermine la grandeur de l'année ſolaire, par les Obſervations des Etoiles fixes, comparées à celles du Soleil. On obſerve avec une Pendule bien reglée, l'heure vraye d'une Etoile

fixe quelconque par le Méridien. L'année suivante ou plusieurs années après, on répetera deux jours de suite la même observation &c. La troisiéme Méthode procéde par les hauteurs méridiennes du Soleil. La quatriéme par les observations des Equinoxes. Et la cinquiéme par celles des solstices.

Par les Observations des Equinoxes faites depuis Hipparque jusqu'à nous, que M. Cassini rapporte, discute & balance avec toutes sortes de tempéramens, il détermine l'année solaire moyenne de 365. jours, 5. heures 48. minutes, & 47. secondes. Ce sont ces heures, minutes & secondes surnuméraires, sans parler des tierces, quartes &c. qu'on est bien forcé de négliger, qui rendent cette détermination de l'année Civile & Ecclésiastique, si difficile, & demandent une attention continuelle & un travail pénible & délicat de la part de ceux à qui l'Etat & l'Eglise en confient la direction. Car si cette année étoit de 365. jours justes, notre façon de

compter une fois établie le seroit à perpétuité. Si l'excès étoit de 6. heures justes, l'année Bissextile remédiroit juste à tout de 4. en 4. ans. Si l'excès étoit de 4. heures, le bissextile courroit de 6. en 6. Si même l'excès étoit de 3. de 5. enfin de tant d'heures sans minutes ni secondes, tout iroit encore assez facilement, un travail qui a des bornes précises, n'étant qu'un travail de Métier & presque d'amusement.

Mais dès qu'il y a des minutes & des secondes, & des tierces, & des quartes, & qu'on n'en peut pas même fixer le progrès, & qu'on travaille un peu pour l'avenir, les minutes donnent des heures avec le tems; les secondes donnent des minutes, les tierces des secondes, les quartes des tierces, & il faut avoir recours à mille tempéramens qui donnent la torture à l'esprit, pour approcher de quelque chose d'un peu exact. Car voilà l'épineux de ce travail, un travail d'esprit qui le tient toujours en haleine, & le fait courir après une justesse idéale qui se

dérobe toujours. L'Observation des solstices donne fort à-peu-près à M. Cassini la même détermination de l'année solaire moyenne, que celle des Equinoxes. Nous donnerons la suite de cet Ouvrage dans un autre Extrait.

---

## ARTICLE CXV.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES.

*HISTOIRE DE STANISLAS I, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar &c. Par M. D. C***, A Londres, chez Guillaume Meyer, Libraire dans le Strand &c. à la Tête de Boerhaave. 1741. Deux Volumes* in-12.

NOus n'avons eu que le tems de jetter les yeux sur cette *Histoire*, dont nous pourrons rendre compte, si elle nous retombe entre les mains. Le sujet en est assez connu pour qu'on attende sans impatience que nous instruisions le Public de ce qu'elle contient. Elle est ornée de plusieurs Médailles, à l'occasion de divers événemens.

## ALLEMAGNE.

### D'AUSBOURG.

*Philosophia* Pollingana *ad normam* Burgundicæ, *in qua I. Summula, Logica, Physica, & Metaphysica eo modo quo in Academiis dictari solent, continentur. II. Principia Peripatetica, precipuè juxta Scholam Recentiorum, ad captum explicantur, demonstrantur, & cum Mechanicis Neotericorum principiis conciliantur. III. Experimenta præcipua quæ post editionem Philosophiæ* Bur-

gundicæ, *ab Academiâ Regia Scientiarum* Parisiensi, *Aliisque Autoribus prodierunt*, *supplentur. IV. Varia nova Opuscula Philosophica inseruntur, inter qua* 1. *Vindicia prorsus nova ac solida Philosophia Peripatetica.* 2. *Notitia Critica de Logica Veterum & Neotericorum, præsertim* Platonis, Lulli, Arnaldi &c. 3. *Principia Artis Critica &c.* 4. *Sistemata omnium Philosophorum*, *præsertim* Gassendi, Cartesii, Newtoni *ac Chymicorum.* 5. *Refutatio Systematis* Copernicani *nova.* 6. *Notitia accurata de Cœlo, ex novissimis Observationibus.* 7. *Novum Sistema Declinationis Magnetica. Authore R. P.* Eusebio Amort, *Canonico Regulari* Lateranensi *ad S S.* Salvatorem *in* Polling, *S S. Theologia Professore & Bibliothecario. Cum figuris Aeneis* 200. Augustæ Vindelicorum *sumptibus* Philippi, *ac* Martini Veith, *&* Joannis *fratris Hæredum* 1730. vol. in-fol.

Cette Philosophie a été dictée par l'Auteur, aux jeunes Religieux Etudians de *Polling*. C'est de-là qu'elle

qu'elle tire son nom. Il y a plus de deux cens ans qu'il parut une Logique imprimée sous le titre de *Dialectica Pollingana.* Depuis ce tems-là on a fait bien du chemin en Philosophie, & le Pere *Amort* a eu de quoi en donner un *Cours beaucoup mieux rempli qu'ils ne l'étoient alors.* On voit qu'il s'est proposé pour modele la Philosophie du célebre M. *du Hamel*, pour lequel il fait paroître avec raison beaucoup d'estime : cependant, prévenu en faveur de l'ancienne Philosophie, qui régne encore dans les Ecoles de son Pays, il fait de grands efforts, pour la maintenir en honneur, & la concilier avec les principes & les découvertes des Modernes. Il paroît qu'il en est bien instruit ; mais cela n'a rien changé à l'idée préétablie & avantageuse qu'il a du Péripatétisme. Nous sommes surpris de ne point trouver de Morale dans ce Cours de Philosophie Scolastique, quoiqu'elle fasse réguliérement une partie essentielle de ceux de cette espéce.

# FRANCE.

## DE PARIS.

Il paroît un Livre nouveau dont la matiére, pour être ancienne, connuë, & rebattuë ne perdra jamais rien de ce qu'elle a d'intéressant; & la maniére dont elle est traitée, simple, pure, exacte, conforme au divin original que l'Auteur représente partout fidélement, le fera goûter de ceux qui n'y chercheront que l'édification, & une solide instruction. C'est l'*Histoire sainte des deux Alliances, composée du seul Texte des Livres Historiques, Prophétiques & Moraux de l'Ecriture, d'où l'on a tiré ce qui a rapport à l'Histoire, pour le mettre dans l'ordre naturel & chronologique, en se servant uniquement des paroles de l'Ecriture même: avec des Réfléxions sur chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament, & un Supplément qui conduit l'Histoire des Machabées jusqu'à la naissance de Jesus-*

*Christ. A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'Or* 1741. 7. *vol.* in-12.

On a donc dans cet Ouvrage, non une Traduction dans notre Langue de chacun des Livres Historiques de l'Ecriture ; c'est ce qui se trouve dans les Bibles Françoises ; mais une Histoire suivie & complete du Peuple de Dieu, où les faits & leurs circonstances répandus dans les Livres Saints, sont réunis, & racontés suivant l'ordre des tems, sans rien omettre, ni rien répéter. Pour conserver le respect, & n'affoiblir en rien la créance qui est dûë à la parole de Dieu, l'Auteur n'a pas crû devoir se permettre de mêler ses pensées à celles que le Saint Esprit a dictées. Cette Histoire n'est donc composée que du seul Texte sacré, excepté quelques mots insérés pour la liaison, ou pour l'intégrité, la clarté & l'intelligence du discours ; encore a-t-on porté l'exactitude jusqu'à mettre ces mots en Italique. Enfin pour constater sa fidélité,

& pour faciliter la confrontation, le nouvel Historien a fait mettre au bas des pages le Texte Latin. Une *Histoire Sainte* de ce goût, & sur ce plan renferme, ce semble, tous les avantages essentiels à un pareil Ouvrage.

*Réfléxions Critiques sur la Poësie, & sur la Peinture. Par M. l'Abbé* Dubos, *l'un des quarante, & Sécretaire Perpétuel de l'Académie Françoise. Quatriéme édition, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. A Paris chez Pierre-Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.* 1740. 3. *vol.* in-12.

Dans cette quatriéme édition la *Dissertation sur les Répréséntations Théâtrales des Anciens* occupe toute la troisiéme Partie de l'Ouvrage : aussi est-elle considérablement augmentée, & elle suffit à un juste Volume.

*Cours d'Opérations de Chirurgie démontrées au Jardin Royal, par M. Dionis premier Chirurgien de*

*feuës Mesdames les Dauphines, & Chirurgien à Paris; quatriéme édition revûë, augmentée de Remarques importantes, & enrichie de Figures en taille douce qui représentent les Instrumens nouveaux les plus en usage. Par G. de la Faye Chirurgien Juré à Paris, chez d'Houry* 1740.

Le Cours d'Opérations de Chirurgie par M. Dionis est un de ces Livres qui montrent assez par les différentes éditions, & les Traductions qu'on s'est empressé d'en faire, combien ils sont honorables pour leur Auteur & utiles pour le Public. Nous souscrivons volontiers au témoignage avantageux, que le Journal des Sçavans a rendu de cet excellent Livre, aussi bien qu'à son habile & modeste Commentateur. Ses Remarques ont donné occasion à une *Lettre d'un Chirurgien de Province à un de ses amis* dont nous avons rendu compte dans le Journal du mois de Septembre. L'impartialité dont nous faisons profession à l'égard des Auteurs, exige que nous corrigions deux erreurs

où l'Auteur de la Lettre est tombé à l'égard de M. de la Faye;

Premiere accusation intentée contre M. de la Faye, de n'*avoir pas fait la plus légere mention de la part que Messieurs Garangeot & Perchet on droit de prétendre à la gloire de l'Opération Latérale.* L'accusation porte sur un fait, dont il est aisé de s'éclaircir & de décider; il ne faut qu'ouvrir le Livre. Page 250. M. de la Faye nous a semblé reconnoître le droit que Messieurs Garengeot, Perchet & ses autres Confréres, *ont de prétendre à la gloire de cette Opération*, en disant *qu'ils l'ont pratiquée aussi; & que le bruit du succès, se répandit bien-tôt dans les Provinces, & jusques au-de-là des Pyrennées.* Se peut-il un succès plus rapide, & l'Auteur moderne en puisant ses remarques (comme il se fait gloire de l'avouer) dans une source aussi sûre que les Mémoires de l'Académie des Sciences, devoit-il craindre le reproche d'une *Critique inique & maligne*? Ce reproche n'est-il qu'une inju-

ſtice de la part de ſon Accuſateur ?

Seconde Accuſation. De décréditer une nouvelle maniére d'opérer qu'on dit devoir à M. Foubert célébre Chirurgien. Mais eſt-ce décréditer une Méthode que d'en expoſer les avantages, en relever les inconvéniens, les examiner, les comparer enſemble ? Telle eſt la Méthode qu'a ſuivie l'habile Obſervateur, avec autant de préciſion que de clarté indifféremment à l'égard de M. Foubert, & des autres maniéres de Tailler. Méthode d'ailleurs ſuivie par tous ceux qui ont écrit en ce genre, employée par Jean Keſſelring dans une Théſe intitulée *Hiſtoria & Examen adminiſtrandi Lithotomiam. Halæ* 1738. ſuivie par Gunzius dans ſon Livre *De viis curandi calculum. Lipſiæ* 1740 & avant eux autoriſée par M. le Dran dans ſon *Parallele de tirer les Pierres hors de la Veſſie. Paris* 1740. Ne ſe récrie-t-on aujourd'hui contre cette Méthode adoptée par M. de la Faye, que parce qu'elle eſt plus exacte & plus éclai-

rée que la plûpart des autres. Il seroit à souhaiter que ceux qui peuvent profiter de ses lumieres, pussent imiter sa modération. L'émulation est la mere des talens, elle n'en doit pas être l'ennemie.

La vente du fameux Cabinet de Pierres Gravées & de Desseins des grands Maîtres rassemblés par feu M. Crozat, est indiquée pour la fin de cette année 1740. ou le commencement de la suivante. Elle se fera en détail au plus offrant & dernier enchérisseur.

C'est trop peu de dire que cette collection est dans son espéce la plus nombreuse qui ait jamais été formée. L'excellence & la rareté des morceaux qui la composent en font la principale singularité. M. Crozat en faisant cet assemblage, eut le bonheur de pouvoir réunir dans son Cabinet tous ceux du même genre que différends Curieux, excellens Connoisseurs, formoient à Paris depuis long-tems avec bien de la dépense; & poussant ses re-

cherches plus loin, il avoit encore été chercher en Italie & dans les Pays-Bas d'autres Collections considérables, dont il avoit fait l'aquisition en entier. Ce Curieux ne sçavoit point borner la dépense, quand il s'agissoit de se procurer des curiosités du premier ordre; il n'est donc pas surprenant que durant le cours d'une assez longue vie, il ait pû rassembler tant de choses, qui d'ailleurs sont si rares.

Les Pierres Gravées qui vont être exposées en vente, sont au nombre de 1382. Elles sont presque toutes antiques, la plus grande partie est gravée en creux, les autres le sont de relief, sur toutes les espéces de Pierres fines. Presque toutes sont montées en Bague, ou bien elles sont environnées de cercles d'or en forme de Médaillons.

L'on compte dans cette Collection 19000. Desseins. Ceux de Raphaël avérés, montant seuls à près de 150. On peut juger de-là, combien il doit y en avoir des autres Maîtres, puisqu'il s'y trouve un si

grand nombre de ceux-ci, dont à peine rencontre-t on cinq ou six dans les meilleurs Cabinets. Les Desseins de Michel-Ange, de Jules Romain, de tous les autres éleves de Raphaël, du Correge, du Titien, de Paul Veroneze, des Caraches; en un mot de tous les plus fameux Peintres de l'Italie, ainsi que des plus excellens Artistes de France & des Pays-Bas n'y sont pas dans un moindre nombre. Le Catalogue de ces Curiosités que l'on promet de donner incessamment, les fera connoître dans une plus grande étenduë.

Il faut espérer que cette Vente procurera de nouveaux sujets à la curiosité, & que le goût pour le beau devenant plus vif que jamais, les Beaux Arts qui sont déja cultivés en France avec tant de succès, en deviendront encore plus florissans.

A la suite de cette Vente se fera celle des Planches, & du nombre d'Exemplaires à quoi est réduite l'édition qu'avoit fait faire M.

Crozat du Recueil des Tableaux, qu'il a fait graver d'après ceux du Roi, de M. le Duc d'Orléans & des principaux Cabinets de France. La premiere Partie contient les Tableaux de l'Ecole Romaine, & la seconde ceux de l'Ecole Vénitienne.

M. Crozat a ordonné en mourant que les deniers, qui proviendroient de la Vente de toutes ces Curiosités, seroient distribués aux Pauvres des Paroisses de Paris. Cette disposition dans un tems où les besoins deviennent plus pressans, fait pour le moins autant d'honneur au cœur de celui qui l'a dictée, qu'a dû faire à son goût l'amour qu'il a conservé toute sa vie pour les Arts.

## ARTICLE CXVI.

# CATALOGUE

## DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les 13. Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1740.

### §. I.

### RELIGION, ECRITURE SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

DE l'Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle. Par le Docteur *Sherlock*, Janvier, page, 95.

Lettres sur la Religion Essentielle à l'Homme, Février 212. Mars 496.

*Fratris* Pii-Thomæ Milante *Ordinis* Prædicatorum *Exercitationes in Propositiones proscriptas à*

*S S. Pontifice* Alexandro VII. Mars, 538.

*Exercitationes in Propositiones à SS. Pont.* Innocentio X I. *proscriptas.* Mars, 539.

*R. P.* Joannis de Luca, *ex Ord. Minor. De Immacul. B. V. Conceptione Dissertatio.* Mars, 539.

Réponses aux douze Lettres du P. *Scheffmacher.* Mai, 807.

De la Force & de la Foiblesse de la Raison Humaine, pour conduire les Hommes à la Religion &c. Mai, 922.

L'Accord de la Liberté avec la Grace, Poëme du P. Vaillant, Jésuite. Mai, 926.

Histoire Sacrée représentée en 500 Tableaux &c. Mai, 927.

Le Ministére de l'Absolution, selon S. *Thomas.* Par le P. *Bernard d'Arras.* Mai, 931. Octobre, 2001.

*Théodicée* de M. *Leibnitz* en Latin & en François &c. Juin, I. Part. 1100.

La Vie de J. C. Par le P. de Montreuil &c. Juin, I. Part. 1107.

La Religion Chrétienne prouvée par les Faits. Juin II. Part. 1287. Août, 1677.

La Religion Protestante convaincuë de faux &c. Par M. *Maynard.* Octobre, 2050.

*Resolutiones Morales de Matrimonio.* Novembre, 2237.

*Conferentiæ Theologico - Morales de materia Sacramentali.* Novembre, 2237.

Mandement de M. l'Evêque de *Rodez.* Novembre, 2246.

Histoire Sainte des deux Alliances. Décemb. 2402.

## §. II.

## SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Traité des Noms Divins, de Saint *Denys l'Aréopagite*, traduit par le P. *Cortasse* de la C. de J. Mars 540. Juin I. Part. 1107. Juillet, 1453.

*Veterum* Brixiæ *Episcoporum*, S. Philastri, *&* S. Gaudentii *opera &c.* Mai, 877.

*es & des beaux Arts*. 2415

n *Opera omnia*. Août, 1571.

*s Opera omnia*. Octobre,

5. Décembre, 2339.

.tation sur deux endroits d'*O-*
*gene*, au sujet des mesures de
Arche de Noé. Décembre,
353.

## §. III.

### ISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GE'OGRAPHIE.

éographie des Enfans, par M. l'Abbé *Lenglet*. Mars, 546.

Iistoire des Grands Chemins de l'Empire Romain. Par M. *Bergier*. Juin I. Part. 1008. Juillet, 1301.

Cartes des Isles *Baleares* &c. Par M. *Bellin*. Juin I. Part. 1106.

Léponse à l'Extrait d'une Lettre de Dom *Jacques Duval* &c. Juillet, 1463.

Iistoires des Empires & des Républiques &c. Par M. l'Abbé *Guyon*. Septembre, 1868.

Deux Cartes Chronologiques &c. Septembre, 1869.

Remarques de M. *Bellin* sur les Cartes des deux *Siciles*. Octobre, 1897.
Description Géographique & Historique de la *Haute-Normandie*. Novembre, 2243.

## §. IV.

### Histoire Ecclesiastique.

*Dissertazioni Istoriche, Apologetiche &c. in difesa dell' Apologia del* Mongitore, *scritta a favore delle Antiche glorie di* Palermo &c. Mars 553.
*Acta Sanctorum Augusti, Tomus Tertius*. Avril, 357. *Tomus IV*. Décembre 2295.
Histoire de l'Eglise Gallicane, par le P. *Fontenay*. Tome IX. Juin II. Part. 1121.
Thuringia *Sacra*. Août, 1552.
*Dissertationes Apologeticæ pro Episcopatu* Trajectensi &c. Septembre, 1794.
Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante. Par le Pere *Catrou*. Octobre, 2043.

## §. V.

## Histoire Profane, Relations, Voyages.

*Historia da America Portugueza.* Janvier, 49.

Histoire du Ministere du Cardinal *Ximenès*, par M. *de Marsollier*. Février, 231.

Relation d'un Voyage aux *Terres Australes*. Février, 251.

Mémoires de *Condé*. Nouvelle édition. Février, 365.

Histoire Romaine, par M. Rollin. Mars, 377.

*Historia delle Rivoluzioni di* Spagna, *del P.* Guiseppe d'Orleans *della C. di G. Riveduta &c. da' Padri* Rouillé & Brumoy. Mars, 540.

Généalogie de la Maison d'*Habsbourg*, par le P. *Marquard Herrgott.* Mars, 549. Juillet, 1427.

Histoire des Révolutions de *Hongrie*, avec les Mémoires du Prince *Rakoczi*, & ceux du Comte *Betlem Niclos*. Avril, 722. Juin I. Part. 1107.

Lettre ſur l'Hiſtoire des Révolutions de *Hongrie*. Mai, 789.
Voyage de la *Grande-Bretagne &c.* Mai, 924.
Hiſtoire de *Philippe* Roi de *Macédoine*. Par M. l'Abbé *de la Tour*. Juin I. Part. 1060. Décembre, 2269.
Hiſtoire de Philippe, par M. *Olivier*. Juin II. Part. 1292.
*Rerum Italicarum Scriptores*. Juillet, 1377. Novembre, 2069.
Hiſtoire de *Languedoc*. Tome III. Août, 1493.
Sileſiacarum *Rerum Scriptores*. Septembre, 1816. Novemb. 2147.
*Storia Antica degli Egizi &c. di M.* Rollin. Septembre, 1864.
Hiſtoires des Empires & des Républiques &c. Par M. l'Abbé *Guyon*. Sept. 1868.
Hiſtoires des *Amazones*. Par M. l'Abbé *Guyon*. Novemb. 2243.

## §. VI.

## ANTIQUITÉ'S, MÉ'DAILLES, INSCRIPTIONS.

*Lettera nella quale vengon espressi colle Figure in rame, è dilucidati colle Annotazioni del P. D.* Gian-Crisostomo Scarfò vari *Antichi Monumenti*. Janviet, 173.
Lettre à M. *Rigord*, Commissaire de la Marine à *Marseille*. Mars, 476.
*Appendicula ad Numos Augustorum & Cæsarum &c.* A. R. P. Ludovico Biel è S. J. Mars, 533.
Dissertations, & Antiques. Par M. *de' Ficoroni*. Avril, 717.
La Science des Médailles, par le P. *Jobert*. Juin II. Part. 1187.
Recherches sur la nature & l'étenduë du *Briquetage de Marsal*. Août, 1665. Septemb. 1717.

## §. VII.

## Morale, Sermons, Discours de Pie'te', Livres de De'votion.

Méditations ſur les Vérités Chrétiennes & Eccléſiaſtiques. Mars, 541.

Panégyriques des Saints, & Oraiſons Funébres. Par le P. *de la Ruë*. Avril, 733.

Heures Chrétiennes tirées uniquement des Pſeaumes &c. Juin I. Part. 996.

Lettres ſur la maniére de Gouverner les Maiſons Religieuſes. Juin I. Part. 1101. Juillet, 1436.

Traité de l'Amour de Dieu à l'égard des Hommes, & de l'Amour du Prochain. Par le P. *Avrillon*. Juin I. Par. 1105.

Sentiment ſur l'Amour de Dieu pour chaque jour du mois.

Sentimens ſur la Dignité de l'Ame &c. Par le P. *Avrillon*. Juin I. Part. 1105.

Pensées diverses sur l'Homme.

Parallele du Cœur, de l'Esprit, & du Bon Sens. Par M. *Pecquet*, Juin I. Part. 1106. Septembre, 1725. Octobre, 1877.

Traité de l'Amour de Dieu de S. *François de Sales*, par le P. *Fellon*. Juin I. Part. 1108.

Les Œuvres Spirituelles du Pere *Arias*, traduites par le Pere *Belon*. Juin I. Part. 1108. Sept. 1790.

Lettre à M. **. sur le premier Principe de la Morale. Août, 1562.

Du Salut, sa nécessité, ses obstacles, ses moyens. Par le Pere *Pallu*, Août, 1668.

Traité de la Mort &c. Par l'Abbé *Pelletier*. Sept. 1846.

La Vie du P. *Rigoleu*, & ses Œuvres Spirituelles. Octob. 1939.

Catéchisme Spirituel du P. *Surin*. Octob. 2041.

Panégyriques, Sermons &c. de M. *de la Parisiere*, Evêque de *Nisme*. Octobre, 2056.

De l'utilité des Théâtres &c. Novembre, 2233.

Œuvres Spirituelles de feu M. *de Fenelon.* Novemb. 2235.

## §. VIII.

## DROIT, POLITIQUE.

*De Servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione &c. Authore* Prospero de Lambertinis S. R. E. Cardinali &c. Février, 185 Mars, 520.

Discours Dogmatique sur la Canonisation de Saints. Par M. l'Abbé *de la Tour.* Avril, 705.

L'Abbé Régulier sacré Evêque *in Partibus Infidelium.* Par le Pere *Marion.* Avril, 721. Octobre, 2009.

Recueil des Œuvres de M. *Henrys.* Mai, 933.

*The Fable of the Bees.* La Fable des Abeilles. Juin I. Partie, 941. Août, 1596. Novembre, 2103.

*An Historical and Political Discourse of the Lavvs, and &c.* Juin I. Part. 1098.

Coutumes des Duché, Bailliage

*des Sciences & des beaux Arts*, 2423
&c, d'*Orléans*, Septembre, 1823.
Antonii Peresii &c. *Institutiones Imperiales*. Septembre, 1867.
Commentaires de *Fagnan* sur les Décrétales. Octobre, 2025.
Examen du Livre des *Réfléxions Politiques sur les Finances & sur le Commerce*. Octobre, 2028, Novemb. 2152.

## §. IX.

### PHILOSOPHIE, MATHE'MATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, ME'DECINE.

Leçons de Physique contenant les Élémens de la Physique &c. Par M. l'Abbé *de Molieres* &c. Janvier, 5. Février, 315.
Démonstration Arithmétique, & Géométrique de la vraye quadrature du Cercle; par M. *Seguin*. Janvier, 146.
Lettre du P. C; à M. D. sur cette quadrature, & sur la quadrature du Cercle en général. Janvier, 146.

Emanuelis Swendenborgii *Opera Philosophica & Mineralia*, Janvier, 169.

Jani Planci Ariminensis *de Conchis minus notis ; cui accessit Specimen Æstûs Reciproci Maris Superi*. Janvier, 171. Avril, 600.

Le Grand Trictrac, ou Méthode pour apprendre ce Jeu sans Maître. Janvier, 175.

Le Jeu de Quadrille, avec le Médiateur, & la Couleur Favorite &c. Janvier, 177.

Institutions Astronomiques de M. *de Lille*. Février, 364.

Principes de la Philosophie de *Nevvton*, commentés &c. Février, 364.

Institutions de Médecine de *Boerhaave*, traduites par M. de la Métrie. Mars, 543.

Aphorismes sur la connoissance & la cure des Maladies.
La Matiére Médicale, pour servir à la composition des Remédes.
Opérations Chymiques.
Traité de la Petite Vérole.
} Par M. *Boerhaave*. Mars, 544.

Œuvres

Œuvres de M. *de la Métrie*. Traité des Maladies Vénériennes, Traité du Vertige, avec une description de la Maladie Histérique, & une Lettre de M. Astruc &c, Mars, 544.

Abrégé de toute la Médecine Pratique. Mars, 545.

Œuvres de M. *de Garengeot*. Traité des Opérations de Chirurgie &c. Traité des Instrumens de Chirurgie &c. La Myotomie Humaine & Canine, augmentée d'une Myologie, Mars, 546.

Réflexions sur les Playes. Par M. *Feudacq*. Mars, 546.

Ludovici-Joannis le Thieulier &c. *Observationes Medico - Practica*. Mars, 546.

Les Propriétés de la Médecine par rapport à la Vie Civile. Par M. *de Santeul*. Mars, 546.

Elémens de Fortification. Par M. *le Blond*. Avril, 665.

Histoire du Ciel. Par M. *Pluche*. Avril, 674.

Observations Physiques faites à *Toulon*, par le P. *du Chatelard*. Avril, 727.

L'Optique des Couleurs. Par le P. *Castel.* Avril, 733. Juin II. Part. 1235.
Nouvel Art de substituer les Ouvrages de Fer forgé, blanchi, & étamé &c, aux Ouvrages de Cuivre. Avril, 735.
Usages de l'Analyse de *Descartes.* Par l'Abbé *de Gua.* Avril, 741.
Elémens d'Astronomie de M. *Cassini.* Tables Astronomiques du même. Avril, 742. Octob. 2047. 2048. Décembre, 2364.
*Mechanica, sive Motûs Scientia. Aut.* Leonardo Eulero. Mai, 816. Juillet, 1407.
Réponse à la Lettre sur l'Examen du Vuide &c. Mai, 865.
Examen désintéressé des différens Ouvrages qui ont été faits pour déterminer la Figure de la Terre. Mai, 925.
Examen des trois Dissertations que M. *Desaguliers* a publiées sur la Figure de la Terre. Mai, 926. Août, 1536.
*An mortis incerta Signa minus incerta à Chirurgicis, quàm ab aliis experimentis.* Mai, 929.

Extrait d'une Lettre écrite à M. *de Casa Major*, par M. *Chevalier*, Médecin à *Léogane*. Juin I. Part. 1086.

Réfutation de quelques Principes de la Philosophie Moderne. Par le P. C.J. Juin I. Part. 1094.

L'Arithmétique Démonstrative, renduë sensible.

L'Algébre, ou Arithmétique Littérale démontrée & renduë sensible. Par M. *Galimard*. Juin I. Part. 1103.

Friderici Hoffmanni *Opera Medica*. Juin I. Part. 1107.

Essais & Observations de Médecine de la Société d'*Edimbourg*. Juin I. Part. 1108,

Leçons gratuites de Mathématiques, par M. de *Prémontval*. Juin I. Part. 1108. Novembre, 2250.

Lettre du P. *le Mire*, au sujet de l'Invention du Zodiaque. Juin II. Part. 1151.

Lettre de M. *Bellin*, sur la Carte des Isles *Majorque*, *Minorque*, & *Yvice*. Juin II. Part. 1191.

Traité de quelques Maladies
Poitrine &c. M. *Crendal.*
II. Part. 1287. Novemb. 2
Observation d'une Eclipse de
leil, faite à *Vienne en Autr*
1739. Juin II. Partie. A l
du Volume.
*Commentarii Academiæ Scienti*
Petropolitaniæ Tom. V. Ju
1477.
Astronomie Physique de M
*Gamaches.* Juillet, 1482. O
1955. Novembre, 2193.
Sachet Antiapoplectique du
*Arnoult.* Juillet, 1483.
Observations sur l'Art de fa
Guerre. Par M. *Vautier.* A
1528.
Lettres Philosophiques de M.
*guet* &c. Août, 1636.
Lettre de M.***. Au sujet
Taille Latérale. Septemb.
*De Veterum Argumentis pro T*
*Sphæricitate &c.* Sept. 18
Nouvelle Répétition de Mo
Par le sieur *Massoteau.* Oc
1002.
... de Médecine sur la

ſité de la Botanique. Octobre, 1997.
La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres. Par M. *Hecquet*. Octobre, 2043.
La Méthode des Fluxions & des ſuites infinies. Par M. *Nevvton.* Octobre, 2044.
Hiſtoires des Inſectes. Par M. *de Reaumur*. Octobre, 2049.
Leçons gratuites de Mathématiques. Par M. *Gallimard.* Octobre, 2055.
Nouvelle Théorie des Mouvemens de la Terre & de la Lune &c. Par M. d'*Iverk*. Octob. 2056.
Lettre contenant quelques Obſervations ſur la Mer &c. Novembre, 2210.
Obſervation d'une Eclipſe de Lune, à S. *Domingue* &c. Novembre, 2231.
Siſtême nouveau ſur le Soleil, par M. *Juliard*. Novembre, 2238. Décembre, 2264.
Elémens de la Géometrie d'*Euclide*. Par M. *du Caſtel*. Novembre, 2241. Décembre, 2261.

Mine d'Asphalte dans le Comté de *Neufchatel*. Novembre, 2247.

§. X.

ELOQUENCE, RHE'TORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Eclaircissemens sur la maniere dont la Terreur & la Piété Théâtrales opérent la purgation des Passions. Janvier, 31.

*De Municipali Solemnium Pramiorum Fundatione in Regio* Pictaviensi *Collegio* S. J. Oratio, &c. Janvier, 139.

Le quatriéme Eglogue de *Virgile* traduite en François, avec des Notes Critiques, par M. R. D. R. Février, 351.

Réflexions Historiques & Critiques sur les différens Théâtres de l'Europe. Par M. *Riccoboni*. Mars, 404.

Pensées sur la Déclamation. Par M. *Riccoboni*. Mars, 436.

Discours Latin de M. *Crevier*, sur le besoin que l'Eloquence a de la Philosophie.

Grand Dictionnaire Latin-François du P. *Vanieres.* Avril, 726.

Harangue Latine du P. *de la Sante* sur l'Empire de l'Opinion. Juin I. Part. 1102. Juin II, Part. 1279.

Œuvres de M. l'Abbé *Nadal.* Juillet, 1355.

Méthode pour apprendre la Langue & l'Ortographe Françoise. Par M. *Jacquier.* Août, 1667.

Explication de deux Vers de *Virgile.* Septembre, 1814.

*Introductio ad Linguam Græcam. Aut. P.* Bonaventurâ Giraudeau. Octobre, 2027.

Dictionnaire Universel de M. *de Flainville.* Octob. 2031.

## §. XI.

### Critique, Melanges, Histoire Litteraire.

Extrait des Registres de l'Académie des Beaux Arts établie à *Lyon.* Janvier, 128. Juin II. P. 1264.

Histoire de la Poësie Françoise,

par M. l'Abbé *Massieu*. Février, 277. Mars, 442.

Prix de l'Académie R. des Inscriptions & Belles Lettres. Mars, 541.

Lettre de Dom *Toussaints du Plessis* aux Auteurs de ces Mémoires. Avril, 619.

*Specimen Variæ Litteraturæ quæ in urbe* Brixiâ, *ejusque ditione paulò post Typographiæ incunabula florebat.* Avril, 629. Mai, 749.

*Bibliotheca* Belgica &c. *Autore* J. F. Foppens. Mai, 802.

Bibliothéque Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques. Mai, 814. Octobre, 1916.

Œuvres Mêlées de *Jean Milton*. Mai, 921.

Dix-neuf Lettres du Docteur *Hammond* sur divers sujets. Mai, 924.

Lettre aux Journalistes de *Trévoux*, au sujet de la Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé *Goujet*. Juin I. Part. 981.

Autre Lettre sur le même sujet. Juillet, 1440.

Dissertations sur l'Histoire Ecclé-

*des Sciences & des beaux Arts.* 2433
ſiaſtique & Civile de *Paris*, par M. *Lebœuf.* Juin II. Part. 1204.
Septembre, 1752.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions, par M. *de Boze.* Août, 1666.
Honneurs Funébres rendus à M. d'*Angervilliers* par la Ville de *Briançon.* Août, 1669.
*Notizie Hiſtoriche è Chritiche interno alla Vita &c. di* Archimede. Septembre, 1685.
Lettre Hiſtorique à M. l'Abbé *Lebœuf &c.* Septembre, 1785.
Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres de *Bourdeaux.* Octobre, 2029.
Prix de l'Académie Françoiſe de *Soiſſons.* Novembre, 2249.

*Fin du Catalogue.*

## *TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1740.*

ART. CVIII. Elémens de la Géométrie d'*Euclide &c.* Par M. *du Castel.* pag. 2261.
ART. CIX. Siftême nouveau fut le Soleil. Par M. *Juliard.* 2264.
ART. CX. Hiftoire de Philippe Roi de Macédoine. Par M. *Olivier.* 2269
ART. CXI. *Acta Sanctorum Augusti &c. Collecta &c. à* Joanne Pinio, *&* Guillelmo Cupero S. J. Tom. IV. 2295
ART. CXII. ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. Origenis Opera omnia &c. 2339
ART. CXIII. Differtation fur deux endroits d'*Origene*, au fujet des mefures de l'Arche de *Noé.* 2353.
ART. CXIV. Elémens d'Aftronomie. Par M. *Caffini &c.* 2364
ART. CXV. Nouvelles Littéraires. 2398
ART. CXVI. Catalogue des Ou-

vrages dont il est fait mention dans les 13. Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1740. 2412.

---

## *Errata pour le mois de Novembre* 1740.

Page 1085. lig. 21. *non & accedas*, ôtés, *&*.

2192. lig. 15. un Docteur de Théologie, *lis.* un Docteur en Théologie.

2174. lig, 12. il ne falloit que faire travailler les que Moulins &c. *ôtés*, le second *que*.

Il y a deux corrections à faire à l'Article LXXVIII. au mois de Septembre, pag. 1688. 1°. Le Passage de Cicéron, cité d'après M. *Mazzuchelli* n'est pas rapporté fidélement, Cicéron dit *excitabo*, & non pas, *excitatum*.

2°. La traduction ne rend pas le sens de Cicéron, qui représente Archiméde appliqué à tracer sur la poussiere avec un style, une baguette, *radio*, des figures de Mathématiques ; de même que Virgile a dit, parlant aussi d'Archiméde :

*Descripsit* radio *totum qui gentibus orbem*,

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur *le* Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL,

ejusdem Satell. ... eodem

D. 13. 11ʰ. 38′. 45″. p. ... Imi

Satell.

*D*.16. *Sept*. 9ʰ. 20′. 19″. p. ♍ ... ped

lam ♉ in ♒ obſecta

Cleoſtratum.